L'APOSTOLAT LAIQUE

L'apostolat laïque n'est pas autre chose qu'un droit et un devoir qui découlent du caractère d'un baptisé et d'un confirmé.

S. E. le cardinal Villeneuve.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE — *"Instaurare omnia in Christo"* — Directeur, Jules DORION

Vingt-sixième année No 8129 — *QUEBEC — Canada* — Samedi, 1er avril 1933 — Membre de l'A. B. C. — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

NOBRACOL
fait disparaître
L'ECZEMA
et toute maladie de la peau. Une onction avec chaque achat chez votre épicier. Profitez-en, demandez-le.
REMEDES NOBRACOL ENR.
132, Côte d'Abraham.
Québec. — Tél. : 6450

Le Jubile du XIXe centenaire de la Redemption

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

A TIBERIADE

JERUSALEM. — C. S. — Il n'existait aucune organisation paroissiale au sens strict pour les catholiques du rite latin qui vivent aux bords du lac de Génésareth, où, pourtant, on peut dire que l'Evangile est né.

Pour mieux répondre aux besoins spirituels, augmentés ces dernières années, Mgr Barlassina, patriarche de Jérusalem, vient d'ériger canoniquement Tibériade, à la dignité de paroisse et en a confié les soins aux Franciscains.

Le sanctuaire annexé à la Casa Nova des Franciscains, qui est dédié aux souvenirs de la pêche miraculeuse opérée par Jésus et de la primauté conférée à saint Pierre, servira d'église paroissiale.

UN MISSIONNAIRE

Ningsia, Shansi, Chine. — Le R. P. Jacques Mevis, des Missionnaires de Scheut, a été trouvé le 17 janvier dernier, asphyxié par les émanations d'acide carbonique de son "k'ang", le vieux lit chinois en briques, sous lequel, pour se défendre des rigueurs de l'hiver, on allume du feu. Le P. Mevis était en Chine depuis 1928, et depuis l'an passé curé de Sansheng. Un autre missionnaire qui dormait dans la même chambre que lui faillit être asphyxié également, mais on réussit à lui faire reprendre ses sens après vingt-quatre heures de soins énergiques.

PRES DE DEUX MILLIONS POUR LES SECOURS

Montréal, 1 — Le Conseil municipal a voté $1,915,000 pour les secours directs hier après-midi, au cours d'une séance très orageuse, pendant laquelle des gros mots ont été échangés. Une résolution demandant la démission comme membre et président de l'Exécutif de M. Maurice Gablas, a été battue par une forte majorité.

UN ENCOURAGEMENT

Jerusalem, 1 — (U.P.) — Le Conseil général juif a publié des résolutions encourageant les Juifs d'Allemagne dans leur lutte contre la politique du nouveau gouvernement et dégageant sa responsabilité du boycottage des marchandises allemandes.

L'EX-KAISER AURAIT SIGNE UN DOCUMENT

Guillaume aurait, au cours d'un récent conseil de famille, renoncé définitivement au trône.— La cause de ce changement d'attitude.

FATIGUE DE L'EXIL

Londres, (C. Sp.) — On mande de Doorn que, selon des renseignements de la meilleure source, l'ex-empereur Guillaume aurait modifié sa manière de voir sur la possibilité pour lui de retourner en territoire allemand. Alors, en effet, que, jusqu'à la semaine dernière, le souverain déchu insistait auprès de son entourage pour être considéré comme le seul membre de la famille Hohenzollern apte à prendre le titre d'empereur d'Allemagne en ne voulait pas qu'on le rappelât son abdication en faveur du kronprinz, il aurait, au contraire, au cours d'un récent Conseil de famille, signé un document infirmant son abdication et reconnaissant une fois pour toutes à ses prétentions monarchiques.

Ce changement d'attitude aurait été causé par le désir ardent que aurait Guillaume, d'être autorisé à rentrer en Allemagne comme simple

A MORT D'UN ANCIEN DEPUTE

Welland, Ont., 1er.—M. William Manley German, ancien député à la Chambre des Communes, et aussi à la législature ontarienne, est mort ici, hier après une longue maladie à l'âge de 81 ans. Le défunt avait été un ami personnel de Sir Wilfrid Laurier. Il était né dans cette ville, comté de Prince-Edouard le 26 mai 1851. Avocat réputé, il défendit plusieurs accusés de marque dans le district de Welland au cours de sa longue carrière. Il représenta Welland à la Chambre des Communes de 1891 à 1917 sans interruption.

Une déclaration du Ministre des Finances

L'hon. M. Rhodes fait une mise au point au sujet de la taxe de 5 pour cent sur les intérêts touchés par les détenteurs d'obligations canadiennes.— Des crédits sont votés aux Chemins de fer et à l'Agriculture.

AUX COMMUNES, HIER

Ottawa, 1er. — La Chambre s'est occupée de deux questions principales hier : du budget et des crédits. Le débat sur le budget avait été brusquement ajourné mardi. Depuis le gouvernement avait jugé opportun de s'occuper de préférence de certains projets de loi, comme ceux de la gendarmerie à cheval, des pénitenciers et du port des armes à feu. Hier après-midi cinq députés ont parlé sur le budget. Un discours fut prononcé en français par M. Elie Bertrand, député libéral de Prescott. Après ces cinq discours le débat fût de nouveau ajourné et la Chambre a voté des crédits au ministre des Chemins de Fer, M. R.-J. Manion, et au ministre de l'Agriculture, M. Robert Weir.

DECLARATION DE M. RHODES

Lorsque l'on a appris que la bourse de Londres avait suspendu toutes les transactions sur les obligations canadiennes, en attendant des précisions officielles au sujet de l'impôt de 5 pour cent projeté sur les dividendes

(Suite à la page 9, 2e col).

CONFERENCE TENUE HIER A HUIS-CLOS

A la Commission des incendies.—Le désastre de Saint-Jacques. — Les détenus sont interrogés.— Les menaces des communistes.

DES RECHERCHES

Montréal, 1. — La police aurait obtenu des informations importantes sur l'incendie de l'église St-Jacques s'il faut en croire le va et vient des agents chargés de faire enquête sur cette affaire mystérieuse. Il y a eu hier une conférence importante à la commission des incendies. Le commissaire David R. Walsh, a même été appelé précipitamment à son bureau pour conférer avec le capitaine détective Arthur McManus, chef de l'escouade des incendies, et l'abbé Oscar Valiquette, aumônier du service des incendies.

Inutile de dire que cette conférence a été tenue à huis-clos. Nous procédons lentement, a admis le capitaine McManus, mais nous serons verture de l'enquête le 5 avril. probablement prêts pour la réouverture de l'enquête le 5 avril.

De jour en jour nous complétons notre dossier. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment.

Les individus détenus à la sûreté municipale, en rapport avec l'incendie de St-Jacques, ont été interrogés secrètement hier, par l'assistant inspecteur Armand Brodeur et Me Antoine Sénéchal, l'un des substituts du Procureur Général. Cet interrogatoire a eu lieu à la suite d'une visite de M. Laurent Ducharme, P.S.S. à l'inspecteur Brodeur.

On dit aussi qu'un groupe de communistes s'est réuni, mercredi soir, dans le centre de la ville, et que des menaces auraient été proférées contre le clergé et certaines autres églises.

L'escouade des communistes a été informé immédiatement du faite t des recherches sont activement poursuivies par le lieutenant Jack Ennis et ses hommes.

O. S. TRUDEAU PREND LA PLACE DE J.-P. MARION

MONTREAL, 1er. — M. E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs au Canadien National, annonce la promotion de au poste de chef du service des voyageurs à la gare Bonaventure, monsieur Oswald Arthur Trudeau en remplacement de M. J.-Paul Marion, agent pour le district de Montréal, qui prend sa retraite à partir d'aujourd'hui après 44 années de service au Grand Tronc et au C.N.R.

M. J.-E. Leblanc, agent du service des voyageurs pour le district de Québec, continue à exercer ses fonctions dans le même district.

Québec entendra la voix du Saint-Père

Cet après-midi, à 1 heure 30. — A l'occasion de l'Année Sainte.— Illumination d'une croix à Florence.— Irradiation par le poste du Vatican.— On l'entendra par le poste CKAC, de Montréal.

CHANT ET CARILLON

MONTREAL, 1er. — Sa Sainteté le Pape Pie XI communiquera un message à l'Amérique par voix de la radio à l'occasion de l'ouverture de l'Année Sainte cet après-midi de 1.30 h. à 2 heures.

Il y aura cinq minutes de chant par la chorale de la cathédrale de l'Annonciation de Florence.

Sa Sainteté chantera un hymne au microphone et pressera un bouton qui fera illuminer la grande croix qui est sur le Mont Scenaro, près de Florence.

Immédiatement après, le Pape communiquera un message spécial à l'Amérique du Nord. L'émission se terminera par le carillon des cloches de la cathédrale de Florence et par un autre programme de chant de la chorale.

Cette émission sera irradiée par le poste à ondes courtes HVJ, du Vatican, captée en Amérique du Nord et retransmise sur ondes longues dans tous les Etats-Unis et la Province de Québec par les postes du réseau Columbia et par le poste CKAC.



Un salon du "VULCANIA". — On a ainsi une idée du confort dont jouiront les voyageurs de l'"Action Catholique" lors du prochain "Voyage à Rome". — Ce voyage est organisé par l'Agence de Voyages HONE, sous la direction de M. Laurent Turcotte. — Prix du voyage : $477, tous frais compris.



Une cabine à deux lits du vapeur "VULCANIA", de la ligne Italienne. — Les voyageurs de l'"Action Catholique" feront la première traversée à bord de cenavire pour le "Voyage à Rome à l'occasion de l'Année Sainte" dont le départ, de New-York, est fixé au 5 mai 1933.

Question ironique de la Turquie à l'Angleterre

Pourquoi l'Angleterre a ignoré la Turquie dans son plan de désarmement.— La Manche et le Bosphore.— On demande la revision du traité de Lausanne.— La liberté de passage dans les détroits.— Le bombardement.

GENEVE, 1er, (Spéciale). — Le programme de révision de traité énoncé par le premier ministre d'Angleterre, M. Ramsay MacDonald, a été retourné contre l'Angleterre par Camal Husnu Bey, chef de la délégation turque à la conférence du désarmement. Le représentant de la Turquie a suggéré la révision du traité conclu à Lausanne en 1923, traité qui restreignit le contrôle de la Turquie sur la région démilitarisée des Dardanelles et du Bosphore.

Cemal Husnu déclara que la Turquie est une nation européenne en raison de son territoire et de ses côtes sur la Méditerranée. Le délégué turc a dit sa surprise du fait que le plan anglais de désarmement a laissé la Turquie de coté. "Nous demandons, ajouta Cemal Husnu, si nous devons attribuer cela au fait que le monde entier a fait confiance à notre politique de paix ou bien à une certaine corrélation entre le Bosphore et la Manche".

Après cette allusion ironique au refus de l'Angleterre de partager les responsabilités du continent européenn, le représentant de la Turquie demanda ouvertement la révision du traité de Lausanne. Si certaines clauses du traité de Versailles doivent disparaître, il est des obligations dont la Turquie

(Suite à la page 9e, 1ère col.)

MORT DE L'HON. FRANK OLIVER A OTTAWA, HIER

Ottawa, 1.—L'hon. M. Frank Oliver est mort subitement, hier soir, à l'âge de 80 ans, après avoir mené une vie bien remplie et utile. Il y a quelques jours, il remplissait encore ses fonctions d'officier spécial pour la Commission des Chemins de Fer. Il fut frappé d'une attaque de paralysie hier matin, et il succomba dans la soirée.

Comme imprimeur, marchand, rédacteur, éditeur, membre du parlement, ministre de la couronne et commissaire des chemins de fer, M. Oliver consacra toute son activité au progrès de l'ouest canadien.

L'hon. M. Frank Oliver naquit dans le comté de Peel, Ontario, en 1853. Membre du Conseil du Nord-Ouest en 1863, élu à l'assemblée législative du Nord-Ouest de 1888 à 1896, il devint député à la Chambre des Communes en 1896, fut réélu en 1900 et 1904, et assermenté conseiller privé et nommé ministre de l'Intérieur en 1905. Il conserva ce porte-feuille jusqu'à la démission du gouvernement Laurier, en 1911. Réélu la même année, il fut battu en 1917.

Canadiens blessés dans un accident d'aviation

La machine allait de Oklahoma à Kansas City.— Un club de ballon au panier de Winnipeg était à bord.— Quatre personnes, dont le pilote, le mécanicien et le propriétaire de l'avion perdent la vie.— Douze blessés.

NEODOSHA, 1 (U. P.) — Un aéroplane, en route de Oklahoma à Kansas City, a fait une chute, hier Quatre personnes ont perdu la vie et douze autres ont été blessées, la plupart gravement. L'accident s'est produit à six milles d'ici. L'avion était la propriété de J. H. O'Brien, sportsman de Minneapolis, qui était à bord.

Parmi les autres passagers on remarquait le colonel C. A. Sampson, rédacteur sportif de "Winnipeg Tribune", qui avait organisé le voyage ainsi que les membres d'un club de ballon au panier de Winnipeg.

Le pilote de l'avion, A. K. Hicks, a perdu la vie.

Comme l'avion aprochait d'ici, le moteur de gauche cessa soudain de fonctionner, d'après le récit de Lauder Phillips, le seul des passagers qui put faire le récit de l'accident. Le pilote essaya de manoeuvrer sa machine du côté sud. Les nuages rendaient la visibilité très difficile. Le pilote avertit ses passagers du danger qui les menaçait. Il dit qu'il allait faire un atterrissage forcé. Il semblait avoir le contrôle de sa machine.

Soudain, dit Phillips, nous eûmes la sensation que nous tombions. Nous étions, à ce moment, à

(Suite à la page 9e, 1ère col.)

DECORATION DE LA VOIE DE L'EMPIRE

Cinq statues d'empereurs romains seront placées le long de la nouvelle voie où se trouve déjà celle de Jules César.

DES CONSTRUCTEURS

Rome, 1er. — On annonce que cinq statues d'empereurs romains, de la même grandeur que la statue de Jules César, qui fut inaugurés le 23 octobre dernier, seront placées le long de la nouvelle voie de l'Empire. Ces statues sont celles des empereurs Auguste Vespasien, Titus, Nerva et Trajan, qui ont construit les forums et les monuments qui se trouvent dans la zone que traverse cette artère.

Ces statues mesurent neuf pieds de hauteur. Elles ont été coulées en bronze sur le modèle des plus célèbres statues d'empereurs qui se trouvent dans les musées d'Europe.

L'ANCIEN JUGE THOMAS FORTIN EST MORT HIER

Ste-Rose, 1.—L'honorable Thomas Fortin, juge en retraite et ancien député de Laval aux Communes, est mort hier soir à sa résidence ici, à l'âge de 69 ans.

Le défunt était natif de St-François de Beauce (Beauceville). Il étudia le droit à l'Université Laval, Montréal, et fut admis au Barreau en 1882. En 1888, il fut nommé professeur de droit civil et municipal à l'Université McGill. Il fut élu à la Chambre des Communes en 1896, lorsqu'il battit l'honorable E. Leblanc, ancien lieutenant-gouverneur de Québec. Il fut nommé à la cour supérieure en 1901 et il abandonna le banc en 1920

UNE CAMPAGNE DES OUVRIERS CATHOLIQUES

Un grand mouvement anticommuniste est lancé dans le diocèse d'Ottawa.— Des publications hebdomadaires de tracts, etc.

DES RALLIEMENTS

Hull, 1—En face des dangers de l'heure, le Conseil central des Syndicats catholiques du diocèse d'Ottawa a décidé de lancer un grand mouvement anticommuniste. Depuis près de dix ans, les syndicats catholiques font ce travail anti-soviétique par l'organisation ouvrière et les cercles d'études ouvriers, mais, vu les activités des communistes au pays, le Conseil central va intensifier considérablement cette campagne par la publication hebdomadaire de circulaires et de tracts, de feuilles de propagande, s'adressant à toutes les classes de la société.

Le conseil central entend également organiser des ralliements ouvriers pour mettre à jour la doctrine de Moscou. Il espère recevoir l'appui et la coopération pratique de tous les corps organisés du diocèse d'Ottawa.

Ottawa, 1.—La Commission du service civil annonce la nomination de M. J.-B. Morin, comme Maître des Postes de Québec, en remplacement de Dagneau décédé. M. Morin était auparavant assistant du Maître de Poste.

LES JUGES JUIFS A LEUR RETRAITE

Berlin, 1. —(U.P.) — Les juges et avocats juifs ont été pratiquement mis à la porte des palais de justice, par le gouvernement fasciste comme prélude de la campagne de boycotage qui commence aujourd'hui dans toute l'Allemagne contre les Juifs.

Le ministre de la Justice de Prusse a décrété que tous les juges juifs doivent immédiatement prendre leur retraite. S'ils refusent, on leur fermera les portes des palais de justice.

A partir de 10 heures, ce matin, aucun Juif ne peut faire partie d'un corps de jurés.

UNE INDUSTRIE DETRUITE PAR UN INCENDIE

MONTREAL 1—Un désastreux incendie a détruit hier, une de nos principales industries, la manufacture de Portes et Chassis de la Cie Langlois Ltée de l'Assomption, ainsi que le bureau de la Compagnie, le séchoir et l'entrepôt qui étaient remplie de bois, de portes, de fenêtres etc. La maison de M. Léo Langlois, frère de M. Emile Langlois, propriétaire de la Manufacture a été aussi réduite en cendres avec tout son contenu.

UN AEROPLANE S'ENGLOUTIT DANS LA MER

Au large de Perros-Guirec, France. — On se précipite vers l'endroit de la chute, mais les recherches faites sont restées vaines.

UNE ENQUETE

Paris, (C. Sp.) — Le patron Lucas, de Perros-Guirec, la coquette plage de la Manche, et deux fonctionnaires des ponts et chaussées, qui se rendaient par mer des Triagoz aux Sept-Iles, ayant perçu un bruit de moteur, virent un avion de tourisme, de couleur grise, dont ils ne purent distinguer les numéros, piquer du nez, raser un instant la mer, puis disparaître sous les flots. Ils accélèrent aussitôt vers l'endroit de la chute, mais en dépit de leurs longues recherches ne trouvèrent rien.

Le Syndicat des gens de mer de Perros-Guirec, immédiatement informé, a avisé d'urgence l'administrateur de l'inscription maritime de Lannion et l'officier de gendarmerie du même lieu qui ont ouvert une enquête à l'effet d'identifier l'appareil.

LE BILL EST SIGNE

WASHINGTON, 1er (UP). — Le président Roosevelt a signé hier le bill de reboisement, la première d'une série de mesures destinées à soulager la crise du chômage.

ILS VEULENT "UNE SEULE ALLEMAGNE"

Les Fascistes ne cachent pas leurs intentions de refaire une Allemagne puissante.— La déclaration d'un ministre du Reich.

LES COMMUNISTES

Berlin, (C. Sp.) — Les chefs nazistes tiennent, depuis qu'ils sont au pouvoir, un langage qui ne laisse pas de doute sur leur intention de refaire une Allemagne puissante en dehors de la Constitution et même de toutes autres considérations internationales. M. Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, déclarait, en présence du prince Auguste-Guillaume de Prusse (troisième fils de Guillaume II): "Il faut qu'à l'extérieur le Reich se présente comme un ensemble vigoureux. C'est dans ce but, a-t-il ajouté, que nous venons d'instituer des commissaires du Reich pour la police des Etats du Sud, de la Saxe et des Etats hanseatiques. Il n'y a plus de ligne du Mein, mais une seule Allemagne".

Parlant des communistes, M. Frick a déclaré "qu'il n'y aura pas de place pour eux au Reichstag, et qu'une occasion de travailler utilement leur serait donnée dans des camps de concentration".

"Il faut aussi, a-t-il précisé, que la socia-démocratie disparaisse avec eux, car elle est la racine d'où a surgi le communisme".

PAS DE BAISSE DU PAPIER A JOURNAL

Montréal, 1. (U.P.) — A une réunion tenue ces jours derniers entre les producteurs de papier à journal et le comité des banquiers il a été décidé qu'il n'y aura pas de réduction dans le prix du papier à journal.

ECHOS DU DERNIER CONSISTOIRE

CITE VATICANE (Spéciale) — Lors du Consistoire au cours duquel le Souverain Pontife a créé six nouveaux cardinaux, dont l'Archevêque de Québec, deux cardinaux prêtres ont opté pour des sièges suburbicaires. Le cardinal Cerretti est devenu évêque de Palestrina et le cardinal Sincero est devenu évêque de Velletri.

Par cette option, ces deux cardinaux sont passés de l'ordre des prêtres dans l'ordre des évêques.

Le cardinal Mori, cardinal-diacre, jouissant de son droit d'option, a opté pour un titre presbytéral.

Au cours du même Consistoire, le Souverain Pontife a confirmé l'élection de Mgr Avedis Pierre XIV Arpiarian au patriarcat de Cilicie des Arméniens, et celle de Mgr Antoine Arida au patriarcat d'Antioche des Maronites.

L'ouverture a eu lieu ce matin au Vatican et à Rome. — L'ouverture des Portes saintes dans les quatres grandes basiliques pontificales.— Le Pape a présidé la cérémonie à Saint-Pierre. — Trois légats "a latere".

LE 23e GRAND JUBILE

CITE VATICANE, 1er. — (Spéciale). — Demain, au Vatican, et à Rome, aura lieu l'ouverture officielle de l'Année Sainte promulguée, le 6 janvier 1933, par Sa Sainteté le Pape Pie XI pour commémorer le XIXe centenaire de la Rédemption.

Cette cérémonie sera marquée par l'ouverture des Portes Saintes des quatre grandes basiliques de la Ville Eternelle. A Saint-Pierre, la Porte Sainte sera ouverte par le Pape lui-même et la cérémonie sera irradiée dans le monde entier par le poste de radio du Vatican.

Les légats "a latere" du Saint-Père pour ouvrir les Portes Saintes des autres basiliques pontificales seront les suivants : le cardinal Marchetti-Selvaggiani, son cardinal-vicaire, pour la basilique de Saint-Jean de Latran, dont il est l'archiprêtre; le cardinal doyen Granito di Belmonte pour la basilique de Saint-Paul hors les Murs, et le cardinal Carretti pour la basilique de Sainte-Marie-Majeure, dont il est l'archiprêtre.

Le Jubilé extraordinaire de la Rédemption est le vingt-troisième grand Jubilé. Il a été promulgué par la Bulle "Quod Nuper", en date du 6 janvier 1933. Voici une énumération chronolique des Jubilés:

1—1300, sous Boniface VIII. — Constitution "Antiquorum babet fi

(suite à la page 9 1ère colonne)

REPONSE DE DALADIER AU DUC DE GUISE

Le premier ministre dit que la France se rit des appels dérisoires à on ne sait quelles dictature.— Waterloo et Sedan.

UN MANIFESTE

Paris, (Spéciale). — Il y a quelques semaines, le duc de Guise, prétendant au trône de France, adressait de Belgique, ou il vit "en exil", un manifeste "au peuple français" dans lequel il disait que la république, en 62 ans, a complètement montré son impuissance. Il disait : "A cette heure critique, une dictature s'impose, celle de la monarchie, non celle des partis, non celle d'un élu des partis, où se retrouverait toute la corruption du parlementarisme avec le despotisme en plus, et qui donnerait un nouveau tour de vis à la vieille machine de la centralisation qui vous asservit et vous dépouille". Et le duc terminait ainsi son appel :

"D'un sang qui sert la France depuis plus de mille ans, le petit-fils de saint Louis et de Henri IV est prêt à reprendre avec vous la grande oeuvre de conservation et de progrès de désirent du fond de l'âme tous les patriotes et les gens de bien".

Ce manifeste a eu une réponse indirecte dans la déclaration que faisait ces jours derniers, à la radio, le premier ministre de France, M. Edouard Daladier, qui, fai-

(Suite à la page 9e, 1ère col.)

RECOMMENDATION

Washington, 1. — (U.P.) — M. William Green, président de la Fédération américaine du Travail, a recommandé à Mlle Frances Perkins, secrétaire du Travail, le vote par le Congrès d'une somme d'un milliard pour secours aux chômeurs et l'inauguration d'un vaste programme de travaux publics.

DECOURAGE PAR LA MORT DE SA SECONDE EPOUSE

Ottawa, 1.—Pris de découragement, quelques heures après la mort de son épouse, dans un hôpital local, Mitchell Stewart, 46 ans, mécanicien sur le C.N.R., s'est enlevé la vie en sautant la rivière Outaouais, hier à l'extr-mité du pont International. La rivière est libre de glace à cet endroit. Le corps a été repêché immédiatement, mais la victime n'a pu être ravivée. Il n'y a pas d'enquête. Stewart travaillait régulièrement et on ne voit pas d'autre raison pour son action que la mort de sa femme qu'il avait épousée en deuxièmes noces.

RADIO

PROGRAMMES DE SAMEDI, 1ER AVRIL

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF, etc)

3.00 p.m.—ORCHESTRE.
5.30 p.m.—CHANT.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Waldorf-Astoria.
6.30 p.m.—CHANT.
6.45 p.m.—COMEDIE.
7.30 p.m.—CHANT.
7.45 p.m.—CAUSERIE
8.00 p.m.—ORGUE Per Archer Gibson.
8.30 p.m.—CAUSERIE.
9.00 p.m.—MUSIQUE viennoise
9.30 p.m.—CHANT et orchestre.
10.00 p.m.—ORCHESTRE.
11.00 p.m.—CHANT.
11.00 p.m.—ORCHESTRE Jack Denny.
12.00.—CHANT.
12.30 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Congress sous la direction de Vincent Lopez.

POSTES DE LA N. B. C.
(WABC, etc)

4.00 p.m.—SERENADES ESPAGNOLES
4.30 p.m.—ORCHESTRE.
5.00 p.m.—ORCHESTRE.
5.45 p.m.—CHANT.
6.00 p.m.—COMEDIE.
6.15 p.m.—PROGRAMMES DE LA SOIREE.
6.15 p.m.—ORCHESTRE RIVIERA Aux postes WABC, WCAO, WGR WGL, etc.
6.20 p.m.—TRIO.
6.30 p.m.—ORCHESTRE.
6.45 p.m.—COMEDIE.
6.30 p.m.—ORCHESTRE.
7.00 p.m.—CAUSERIE.
7.15 p.m.—ORCHESTRE.
7.30 p.m.—ORCHESTRE.
7.45 p.m.—CHANT.
8.00 p.m.—PROGRAMME.
8.15 p.m.—SYMPHONIE de Philadelphie sous la direction de L. Stokowski.

Programme:— Parsifal (Wagner) ; 2e acte, scène le Klingsor's Magic Castle; 3e acte scène2. Magic Garden and the Flower Maidens; Parsifal, (Wagner) 3e acte. Parsifal reçoit le manteau des Chevaliers. Scène (nale.
8.15 p.m.—VOIX MAGIQUE.
10.00—CHANT par les Sœurs Boswell
10.15 p.m.—CONCERT CURTIS.
10.45 p.m.—CHANT.
11.00 p.m.—ORCHESTRE
11.30 p.m.—ORCHESTRE
12.00 p.m.—Orchestre FIORITO.
12.30 p.m.—ORCHESTRE.
1.00 a.m.—ORCHESTRE
1.30 a.m.—ORCHESTRE

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ, etc)

3.00 p.m.—CHANT.
3.30 p.m.—QUATUOR.
3.45 p.m.—CHANT.
4.00 p.m.—ORCHESTRE.
4.30 p.m.—CONCERT. — Theodore Drollet, ténor; orchestre sous la direction de Joseph Gallicchio.
5.00 p.m.—SERENADE. — Orchestre sous la direction de Harold Stokes.
5.45 p.m.—PROGRAMME pour les ENFANTS.
6.00 p.m.—FANFARE.
6.30 p.m.—CAUSERIE
6.45 p.m.—DUO.
7.00 p.m.—ORCHESTRE
7.15 p.m.—CAUSERIE.
7.30 p.m.—ORCHESTRE.
8.00 p.m.—CAUSERIE
8.15 p.m.—ORCHESTRE Symphonique de Boston.
10.15 p.m.—CHOEUR.
10.30 p.m.—ORCHESTRE.
11.00 p.m.—CHANT.
11.15 p.m.—CHANTS DU SOIR. — Lew White, organiste, et le Trio romantique.
12.00 (Minuit)—ORCHESTRE sous la direction de P. Whiteman.
12.30 a.m.—ORCHESTRE sous la direction de Mark Fisher.

PROGRAMMES DE DIMANCHE, 2 AVRIL

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF etc)

8.00 a.m.—MELODIES. — Max Nabutowsky, pianiste; Alma Litchel, contralto; le Quatuor à cordes Birkenholz.
9.00 a.m.—BALLADES. — Marley R. Sherris, basse; Neel Enslen, baryton; John Kulick et Norman Price, ténors; trio instrumental.
9.30 a.m.—ENSEMBLE de bois sous la direction de Thomas Neely.
9.45 a.m.—ALDEN EDKINS, baryton-basse.
10.00 a.m.—MUSIQUE DU SUD.
10.30 a.m.—MUSIQUE D'ITTALIE.
11.00 a.m.—CHANTS
11.15 a.m.—CONCERT sous la direction du major Bowes. Chant, piano, violon et orchestre.
12.30 p.m.—QUATUOR.
12.15 p.m.—A être annoncé.
12.15 p.m.—Causerie.
12.30 p.m.—CONCERT Pop.
1.30 p.m.—DRAME.
2.00 p.m.—SAXOPHONE.
2.15 p.m.—FORUM International.
2.30 p.m.—DRAME.
3.00 p.m.—ORCHESTRE sous la direction de Wayne King.
3.30 p.m.—PROGRAMME.
4.00 p.m.—CAUSERIE.
4.15 p.m.—DUO.
4.30 p.m.—QUATUOR
5.00 p.m.—NOUVELLES par Lowell Thomas.
5.15 p.m.—DRAME.
5.30 p.m.—FANFARE
6.00 p.m.—L'HEURE CATHOLIQUE Causerie par le Rév. James M. Gillis, éditeur du "Catholic World", Chant par les "Mediævelists".
6.30 p.m.—CAUSERIE
7.00 p.m.—FANFARE.
7.15 p.m.—DRAME.
7.30 p.m.—CHANT.
7.45 p.m.—LES FRERES SMITH.
8.00 p.m.—CONCERT CHASE AND SANBORN. — Eddie Cantor et Orchestre sous la direction de Rubinoff.
9.00 p.m.—CONCERT de la General Electric.
9.30 p.m.—MUSIQUE AMERICAINE. —Frank Munn, ténor; Veronica Wiggins, contralto; Quatuor et orchestre sous la direction de Gustave Haenschen.
10.00 p.m.—CAUSERIE.
10.15 p.m.—A être annoncé.
10.30 p.m.—CHANT
10.45 p.m.—SETH PARKER.
11.15 p.m.—MELODIES.
11.30 p.m.—MELODIES.
12.00 (minuit).— ORCHESTRE Joe Furst.
12.30 a.m.—ORCHESTRE Charlie Kerr (Philadelphie).

POSTES COLUMBIA
(WABC etc)

8.00 a.m.—MUSICALE DU MATIN.—Orchestre Deutsch et Helen Marard, soprano.
9.00 a.m.—COLUMBIA BUGLE. — Programme pour les enfants.
10.00 a.m.—HEURE COLUMBIA
10.30 p.m.—QUATUOR.
11.00 a.m.—HORN et HARDART. — Programme varié pour les enfants.
12.00 (Midi)—CHOEUR et ORGUE
12.30 p.m.—ORCHESTRE.
12.45 p.m.—CHANT
1.00 a.m.—ORCHESTRE

1.30 p.m.—CHANT et orchestre.
2.00 p.m.—CAUSERIE.
2.15 p.m.—CHANT.
2.30 p.m.—CHANT et orchestre.
3.00 p.m.—ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW-YORK, sous la direction de Arturo Toscanini.

Programme : —
Symphonie No 4, en si bémol majeur Opus 60, Adagio; Allegro vivace; Adagio, Scherzo Allegro vivace, Allegro ma non troppo; Symphonie No. 3 en Mi bémol majeu ("Eroica") Opus 55, Allegro con brio; Marcia funèbre, Adagio assai; Scherzo, Allegro vivace; Allegro molto.
5.00 p.m.—PROGRAMME de Chicago.
5.30 p.m.—REVUE MUSICALE—Orchestre et Charles Carlile, ténor.
5.30 p.m.—LEGION ETRANGERE de Chicago. — Aux poste WBBM, WCCO, etc.
5.30 p.m.—BALLADES. — Orchestre sous la direction d'André Kostelanetz; Helene Board, soprano, et Roger Kinne, ténor. Aux postes WQAM, WBT, WLAC, etc.
6.00 p.m.—CAUSERIE.
6.15 p.m.—JACK LITTLE, pianiste et vocaliste— Aux postes WADC, WCAU, WFBL, WPG, WCCO, CFRB, etc.
6.30 p.m.—L'Heure Cathédrale.

Programme :
Saviour, When in Dust; O Come Let Us Worship, (Mendelssohn), Theo Karl, choeur et orchestre; He Was Despised, du "Messie", (Handel), Barbara Maurel et orchestre; Surely He Hath Borne Our Griefs, du "Messie" (Handel) Choeur et orchestre; O God, Have Mercy, de "Elijah" (Mendelssohn) Crane Calder; Come Thou Fount of Every Blessing (Mattfeld), Theo Karle, choeur et orchestre; By Babylon's Wave (Gounod), choeur et orchestre
7.00 p.m.—LE MONDE DES AFFAIRES.
7.15 p.m.—CHANT.
7.30 p.m.—DUO de piano.
7.45 p.m.—CAUSERIE.
7.45 p.m.—THEO KARLE, ténor, et orchestre.—Aux postes WQAM, WPG, WTAR, etc.
8.00 p.m.—CONTES.
8.15 p.m.—MARY EASTMAN, soprano, et orchestre sous la direction de A. Kostelanetz.

Programme :
Japanese Sunset (Deppen), orchestre; Sailors, (LaForge), Evan Evans et orchestre; Menuet, (Boccherini) orchestre; iFnale, 2e acte, "Carmen" (Bizet), choeur et orchestre; Bell Man, (Forsyth), choeur; Charmaine; Mon Homme; Valentine, orchestre; Song of India, (Rimsky-Korsakoff), Mary Eastman et orchestre; Do the New York; Sidewalks of New York; Manhattan; Black Bottom; The Bowery, choeur et orchestre.
8.45 p.m.—CAUSERIE
9.00 p.m.—REVUE. Ann Leaf, organiste; C. Carlile, ténor; orchestre.
9.30 p.m.—MELODIES.
10.00 p.m.—REVUE Columbia — Chant et orchestre.
10.30 p.m.—LES GAUCHOS.
11.00 p.m.—ORCHESTRE.
11.30 p.m.—ORCHESTRE sous la direction d'Eddie Duchin.
12.00 (Minuit)—ORCHESTRE Nelson.
12.30 a.m.—ORCHESTRE Cummins.
12.45 a.m.—ORCHESTRE Kemp.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ etc)

8.00 a.m.—TONE PICTURES. Lew White, organiste; Quatuor mixte: Mary Merker, soprano; Helen Janke, contralto; Richard Maxwell, ténor, et Curt Peterson, baryton.
9.00 a.m.—Programme pour les ENFANTS. Concert vocal et instrumental.
10.00 a.m.—INSTRUMENTS MODERNES. Nanette Berr, violoniste; Nadine Friedman, saxophoniste; Henrietta Schuman, pianiste.
10.30 a.m.—TROIS VIOLONS, piano et vibraphone.
10.45 p.m.—ORGUE
11.00 p.m.—MUSICALE
12.00 p.m.—CAUSERIE.
12.15 p.m.—CONCERT ROXY, de "Radio City" — choeur de 125 voix et orchestre de 225 instruments.
1.30 p.m.—Chant et orchestre.
2.00 p.m.—CONCERT
2.15 p.m.—CAUSERIE.
2.30 p.m.—YEAST FOAMERS. Orchestre
3.00 p.m.—MUSIQUE AMERICAINE Orchestre de concert et solistes.
3.30 p.m.—CHANT et orchestre.
4.15 p.m.—CHOEUR a capella.
4.30 p.m.—ORCHESTRE et Quatuor.
5.00 p.m.—QUATUOR et orchestre.

LES PRINCIPAUX POSTES EMETTEURS

N. B. C.			COLUMBIA			N. B. C.		
STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY	STATIONS	ME	KY
WEAF	454.3	660	WABC	348.6	860	WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790	WPG	272.6	1100	KDKA	305.9	980
WTIC	292.8	1025	WMAL	475.9	630	WBZ	302.8	990
WTAM	389.3	1070	WJAS	232.4	1290	WLW	428.3	700
WFBO	315.6	950	WCAU	256.3	1170	WHAM	240.7	1180
WWJ	336.5	920	WFBM	241.8	1210	WJR	399.8	750
WBAI	229.4	1310	WOWO	252.5	1190	WENR	344.6	870
WMC	364.4	780	WBBM	389.4	770	WBAL	282.8	1060
KGW	483.6	620	WGR	545.1	550	KWK	222.1	1350
WBEN	229.1	800	WNAC	249.8	1270	CKGW	356.9	840
WCAE	245.8	1220	WCAO	499.7	600	WSM	461.3	650
WOO	299.8	1000	WGN	416.4	720	KYW	293.9	1020

A L'HEURE CATHOLIQUE DE QUEBEC

Dimanche, le 2 avril, à 4 heures p. m.— Causeries par MM. les abbés C. Gosselin et Er. Dubé. — "L'Union Musicale" au programme.

AU POSTE "CHRC"

Dimanche, le 2 avril, à 4 heures de l'après-midi, au cours de l'Heure Catholique, les causeries seront faites par MM. les abbés Charles Gosselin, du Collège de Lévis, et Ernest Dubé, aumônier des chauffeurs de Taxis.

L'Union musicale de la paroisse de S. Jean-Baptiste sera au programme. Voici le programme du concert :—

1.—Improperia (Popule Meus) Palestrina
2.—Pièce Héroïque (solo d'orgue) C. Franck
M. J.-Arthur Bernier, organiste
3.—Causerie sur l'EGLISE, par M. l'abbé Charles Gosselin, professeur au Collège de Lévis.
4.—Chère Cité (extrait de Crux) F. de la Tombelle
5.—Berceuse de la Croix (extrait de Crux) F. de la Tombelle
6.—Causerie par Monsieur l'abbé Ernest Dubé, sur l'oeuvre de l'Association des Chauffeurs de Taxis
7.—O mes frères.
Grâce Dieu vengeur, (extrait de Gallia) Chs Gounod
Jérusalem
Soliste, M. J. Lemieux, ténor.
8.—L'Auréole d'Or (Cantate à S. Vincent-de-Paul) F. de la Tombelle
9.—Fugue (de la Fantaisie et Fugue) en sol mineur J. S. Bach
Directeur de l'Union musicale : M. Henri Dugal.
Organiste: M. J.-Arthur Bernier.

CKCV

QUEBEC — 340.7 METRES

CE SOIR

6.30—Revue du Théâtre
7.00—Musique.
7.30—Le Théâtre dramatique

LUNDI

12.00—Programme Populaire
12.30—Spécial
1.00—Rex aBttle
1.30—Magasinage
6.30—Ecran et Scène
7.00—Musique du Souper
7.30—Spécial
8.00—Le Théâtre chez soi et orchestre.
9.00—Concert.

5.30 p.m.—DRAME.
6.00 p.m.—CONCERT.
6.30 p.m.—CONCERT
7.15 p.m.—CAUSERIE
7.30 p.m.—DRAME et musique.
8.30 p.m.—ORCHESTRE.
9.00 p.m.—DRAME
9.15 p.m.—ORCHESTRE
9.30 p.m.—W. WINCHELL.
9.45 p.m.—CHANT.
10.15 p.m.—CONCERT.
10.45 p.m.—DRAME.
11.15 p.m.—CHANT et orchestre.
11.30 p.m.—ORGUE par Jesse Crawford, et chant.
12.00 (Minuit).—ORCHESTRE William Stoess.
12.30 a.m.—ORCHESTRE Gus Arnheim.

Nous avez-vous trouvé UN LECTEUR DE PLUS?

IOS. VAILLANCOURT
Pâtissier
Spécialité: GATEAU BARRE
358, St-Joseph — Tél. : 3-3096

Pour RENARDS MARTRES, etc.
Fourrures pour le printemps
HENRI POITRAS
70, DOLBEAU — TEL. : 6584
(près des Pères Franciscains)

CHRC

QUEBEC — 465.1 METRES

SAMEDI

12.00—La Chanson Farnçaise
12.30—Institut de Culture Physique
12.45—Musique de Diner
1.15—Concert.
1.45—Causerie du Major Gladstone Murray, directeur-adjoint de la British Broadcasting Corp. de la Grande-Bretagne.
3.00—L'Association des Aveugles
3.30—Les Demandes Spéciales
4.45—Causeries de la Ligue de Sécurité
5.00—Concert
5.15—Programme
5.30—Musique
6.00—L'Heure du Crépuscule
6.30—Programme
6.45—Musique
7.00—Concert
7.15—Musique Variée
7.30—Le Théâtre Dramatique
8.00—Orchestre
8.30—Causerie de M. Edouard Montpetit
9.30—A mon violon
9.45—Trio Instrumental
10.00—Chs. E. Rouette et son orchestre
10.30—Popular Song Composers
10.45—Causerie Sportive.
11.00—Récital d'orgue de Marcel Chouinard
11.30—L'Heure Tavannes (Silence).

DIMANCHE

12.00—Concert
1.00—Musique Hawaienne
1.30—Concert
1.45—Récital de Piano
2.00—Programme
2.30—Programme Varié
3.00—Hockey
4.00—L'Heure Catholique
5.00—Concerto de Tschaikowsky pour piano et orchestre
5.30—Programme
6.00—Musique
6.30—Programme
7.00—Concert
7.15—Les Grands Comédiens
7.30—Orchestre de concert du Château Frontenac
8.00—Les Bonnes veillées de chez nous
9.00—Programme semi-classique présentation de la Commission Canadienne de la Radio
10.00—La Société des Arts, Sciences et Lettres
11.00—L'Heure Tavannes (Silence)

LUNDI

9.00—Musique d'orchestre
9.30—Chansonnettes Françaises
10.00—Programme
10.15—Concert
10.30—L'Heure Ensoleillée
11.00—Programme
11.30—Concert
Midi. — Musique de Diner
12.15—Concert
12.30—La Chanson Française
1.00—Programme Variée
1.30—Les Demandes spéciales
2.00—Silence
5.00—Les Demandes Spéciales
5.30—Programme
6.00—L'Heure du Crépuscule.
6.15—Musique
6.30—Programme
6.45—Concert
7.00—Programme
7.15—Musique
7.30—Musique Variée
7.45—Le Petite Histoire du Canada
8.00—Symphonies
8.30—Programme iLttéraire du Professeur J. Dumais
9.00—Programme
9.30—Récital de Piano
9.45—Orchestre de Concert
10.00—Programme Varié
10.15—Orchestre
10.45—Musique
11.00—Chs. E. Rouette et son orchestre
11.30—L'Heure Tavannes (Silence)

A L'HEURE CATHOLIQUE DE MONTREAL

Au poste CKAC, dimanche, à 6 hres p. m.

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 2 avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée par le R. P. Archange Godbout, O. F. M. Il parlera du scandale de la croix.

Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chant religieux.

EMISSION DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La prochaine causerie hebdomadaire de l'Ecole Sociale Populaire aura lieu le mercredi soir, 5 avril, à 6 h. 45. Mlle Antoinette Giérin-Lajoie, directrice des Ecoles Ménagères provinciales donnera une deuxième causerie sur cette oeuvre.

CKAC

MONTREAL — 411 METRES

SAMEDI, 1er AVRIL

12.00—Programme.
12.30—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12.45—Causerie agricole.
1.00—Orchestre.
1.30—Orgue.
2.00—Disques.
(Suite à la page 6, 3ème col.)

IL EST SI FACILE
de nettoyer votre maison
avec un balai
VACUUM
Northern Electric
à deux vitesse

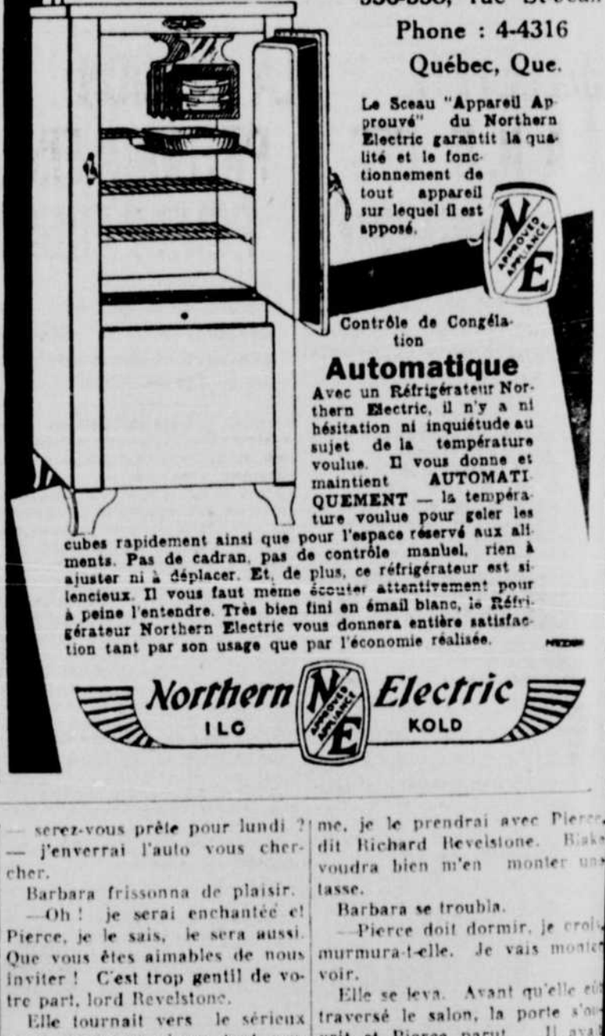
DEMANDEZ une démonstration



$65.00
TERMES FACILES SI DESIRE
GAULIN-TANGUAY, S.A.R.L.
371, rue ST-JOSEPH
QUEBEC TEL. : 9387
Qualité d'abord. Service toujours.

CROISIERE EN MEDITERRANEE ET TOUR D'EUROPE
SOUS LE PATRONAGE DE L'ACTION CATHOLIQUE
ROME ET L'ANNEE SAINTE
Départ de New-York par le "VULCANIA" le 6 mai
(Classe Touriste)
Luxueux paquebot de la Cie Italienne.
Retour par l'Empress of Australia
51 JOURS - $477.00
Pour tous renseignements, s'adresser à :
L'ACTION CATHOLIQUE
103, rue Ste-Anne—Tél. : 2-4771
OU AUX ORGANISATEURS.
VOYAGES HONE
F. Hone — D. Baril
Laurent Turcotte
660, rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Réfrigération Electrique
—à un prix à votre portée—
Venez voir le Réfrigérateur Northern Electric et demandez nos termes tout-à-fait spéciaux.
R. MORENCY
536-538, rue St-Jean
Phone : 4-4316
Québec, Que.



Le Sceau "Appareil Approuvé" du Northern Electric garantit la qualité et le fonctionnement de tout appareil sur lequel il est apposé.
Contrôle de Congélation
Automatique
Avec un Réfrigérateur Northern Electric, il n'y a ni hésitation ni inquiétude au sujet de la température voulue. Il vous donne et maintient AUTOMATIQUEMENT — la température voulue pour geler les cubes rapidement ainsi que pour l'espace réservé aux aliments. Pas de cadran, pas de contrôle manuel, rien à ajuster ni à déplacer. Et, de plus, ce réfrigérateur est si silencieux. Il vous faut même écouter attentivement pour à peine l'entendre. Très bien fini en émail blanc, le Réfrigérateur Northern Electric vous donnera entière satisfaction tant par son usage que par l'économie réalisée.
Northern Electric
ILG KOLD

NOUVEAUX BAS PRIX
pour clairer les balances de nos stocks
AUDET-GIGUERE, LIMITEE
288, rue St-Jean — 187, des Oblats — 120, Troisième Rue
TEL.: 2-6217 — TEL.: 4-1851

FEUILLETON DE L'ACTION CATHOLIQUE

BARBARA

Par D'Nevès

No. 16

—Faites-le mettre au lit, conseilla-t-il à mi-voix. Il a trop bu pendant ces trois jours. Mettez-lui sur le front une serviette mouillée.

Barbara fut épouvantée de la sagacité précoce de ces enfants. Où ces pauvres petits avaient-ils puisé leur triste expérience ? Elle souhaita leur donner ce qui leur avait manqué et dont ils avaient si grand besoin : la tendresse vigilante d'une mère.

—Venez vous reposer dans votre chambre, Pierce, vous êtes épuisé.

Elle entraîna vers la porte l'homme mal dégrisé. Il se laissa conduire comme un agneau.

—Oui, un peu de sommeil, et un bain... et pour l'heure du dîner, il n'y paraîtra plus. Mais que vous soyez si bonne, Barbara, si bonne, si bonne...

Quand, un peu plus tard, elle le quitta, Barbara avait appris beaucoup de choses. Elle savait combien Pierce était faible et à quelles chutes il pouvait être entraîné. Elle avait, de plus, acquis la certitude qu'elle l'aimait, qu'elle l'aimait, en dépit de ses défauts, d'un amour mêlé de tendresse et de pitié. Ne s'était-elle pas sentie bien plus heureuse de lui pardonner que de lui tenir rigueur ?

Elle retrouva les enfants l'attendant dans le hall. Ethnée vint à elle :

—Ne vous faites pas de chagrin pour ce qui est arrivé, dit-elle gentiment. Ce soir il n'y paraîtra plus. Cela n'arrive pas souvent. Biddy affirme que jusqu'à la mort de maman, il ne le faisait jamais. Cela ne lui est-ve que depuis.

Barbara attira l'enfant sur sa poitrine :

—Chut, ma chérie, oubliez tout ce que Biddy vous a dit et qu'elle eût mieux fait de garder.

Elle s'attendrissait. L'apparition de Blake l'interrompit. Le vieux serviteur arrivait de la cuisine, s'essuyant la bouche, une tache de graisse toute fraîche sur son habit que la maîtresse de maison, avec un soupir, remarqua sur-le-champ.

—S'il vous plaît, Mistress, voilà de la compagnie qui arrive. Par la fenêtre de la cuisine, j'ai vu une auto dans l'avenue et je suis venu vous avertir. Faudra-t-il faire entrer au salon ?

Barbara rougit de plaisir. Enfin, quelqu'un se décidait à lui faire visite, des voisins sans doute. Quelle agréable surprise, cette rupture de la monotonie de *Castle Glenns*.

—Oui, oui, conduisez au salon, Blake, et dites à Biddy de préparer un thé aussi gentil que possible. Que les tartines soient bien minces et bien beurrées. Ayez soin de mettre une nappe propre, une nappe brodée; prenez aussi la plus jolie porcelaine. Pour l'amour du Ciel, Blake, ne mettez pas une nappe tachée, ni de tasses ébréchées.

Le bon vieux inclina la tête :

—Soyez tranquille, Mistress, nous ferons comme vous commandez. Faut-il avertir le maître ? Sûrement, il doit déjà être dans ses draps.

Toute la joie de Barbara s'éteignit.

—Nous dirons aux visiteurs que M. Maloney n'est pas bien et qu'un refroidissement l'oblige à garder le lit.

Elle était extrêmement humiliée, mais Blake souriait bonassement. Il s'était à peine éloigné que la cloche tinta. Barbara devrait recevoir seule ces premiers visiteurs pendant que son mari dormait, assommé, après trois jours de débauche.

XIV

LA VISITE DE LORD REVELSTONE

—Ma soeur vient vous faire une visite, mistress Maloney. Bridget, Mrs Maloney, la femme de mon ami Pierce, ma soeur, lady Bridget Horsley.

Lord Revelstone s'adressait à la maîtresse de maison avec une cordialité qui ne lui était pas coutumière. Le contraste entre sa soeur et lui était marqué. Lui, de haute taille, maigre, d'apparence presque ascétique; sa soeur, courte et ronde dans son manteau de tussor, toute blonde et rose sous son bonnet d'auto et le voile de mousseline mauve qui lui enveloppait la tête.

—Nous vous présentons mille excuses pour l'heure tardive, mistress Maloney, dit lady Horsley avec effusion. Nous comptions arriver chez vous vers quatre heures, mais nous avons eu une panne et il nous a fallu rester trois heures plantés sur le bord de la route — moi du moins, à regarder Dick s'échiner sous l'auto.

Elle avait tendu à Barbara une très jolie petite main potelée comme celle d'un poupon et lui souriait amicalement.

—Sachez tout de suite, chère petite Madame, que nous devons devenir de très bonnes amies. Dieu, que vous paraissez jeune ! Où est donc ce beau mari, ce chenapan de Pierce ?

—Pierce a pris un refroidissement, et il lui a fallu se mettre au lit.

—Un refroidissement ? Pierce au lit pour un rhume ?

Lady Bridget ouvrait tout grands ses beaux yeux bleus rieurs.

Un froncement de sourcils de son frère la ramena à la discrétion.

—Le lit est le meilleur remède pour les refroidissements, dit Revelstone tranquillement. Soigner un rhume à temps peut épargner des frais de médecin. Je suis heureux de voir, mistress Maloney, que vous savez mettre dans la tête de mon ami un peu de sens commun.

Une pause d'une seconde, et lord Revelstone reprit :

—Nous sommes venus cet après-midi avec l'intention de vous convaincre, Pierce et vous, que c'est un devoir de venir la semaine prochaine à *Castle Rathnay* et d'y rester quelques jours. J'ai organisé une partie de chasse, et ma soeur a bien voulu venir remplir la charge de maîtresse de maison. Comme vous le savez, Pierce est mon meilleur ami, le plus ancien, et je serai heureux de souhaiter à sa femme la bienvenue dans ma maison.

—Nous n'acceptons pas de refus, chère mistress Maloney, renchérit lady Bridget. Nous avons invité des amis que Pierce a connus de tout temps. Ils viendront de trente ou quarante milles exprès pour vous rencontrer, les chers. Imaginez ce que serait la fête sans vous. Lundi prochain — serez-vous prête pour lundi ? — j'enverrai l'auto vous chercher.

Barbara frissonna de plaisir.

—Oh ! je serai enchantée et Pierce, je le sais, le sera aussi. Que vous êtes aimables de nous inviter ! C'est trop gentil de votre part, lord Revelstone.

Elle tournait vers le sérieux personnage un visage tout souriant, ses peines oubliées — pour un moment.

Lord Revelstone sourit aussi, de son sourire mélancolique.

—Toute l'amabilité est de votre côté, chère mistress Maloney. Je crains que *Castle Rathnay* ne vous semble une vieille maison assez terne. Du moins vous y trouverez bon accueil. Maintenant, permettez-moi de monter un instant près de votre malade pendant que vous causerez avec ma soeur, Bridget, je ne vous donne que dix minutes car le trajet du retour est long.

—Mais vous allez prendre le thé, ou mieux encore, rester dîner. La nuit promet d'être belle, et il y a clair de lune. Le dîner sera très simple, des poulets rôtis et un pudding... mais si vous voulez bien...

Elle souriait. Lady Bridget secoua la tête.

—Impossible, dit-elle. Nous attendons des hôtes ce soir même. Mais puisque vous voulez bien nous offrir du thé...

—Si vous le permettez, Madame, je le prendrai avec Pierce, dit Richard Revelstone. Blake voudra bien m'en monter une tasse.

Barbara se troubla.

—Pierce doit dormir, je crois, murmura-t-elle. Je vais monter voir.

Elle se leva. Avant qu'elle eût traversé le salon, la porte s'ouvrit et Pierce parut. Il avait passé à la hâte ses vêtements et n'avait pas pris la peine de brosser ses cheveux. Les nuits de veille avaient laissé sur son visage des stigmates qui ne pouvaient tromper.

La vue de lord Revelstone et de sa soeur lui arracha une joyeuse exclamation. A la lettre, il bondit vers eux.

—Quelle bonne surprise, Dick ! Je dormais comme une marmotte quand Blake est venu m'apporter la nouvelle.

Il porta galamment à ses lèvres la main de la jolie veuve. Mais aBrbara remarqua que ses jambes le portaient à peine et sa pâleur était effarante.

—Une surprise, notre visite n'est-ce pas, Pierce ? dit lady Bridget en retirant sa main un peu trpo vite. Votre femme vient de nous dire que vous étiez couché... à cause d'un rhume. Vous n'auriez pas dû descendre. Pour nous éviter la contagion.

(A SUIVRE)

IMPRIMERIES ACTION CATHOLIQUE

Lorsque vous allez faire vos achats, vous nous rendrez service en disant au marchand que vous avez lu son annonce dans l'Action Catholique.

L'ACTION CATHOLIQUE

Le journal qu'il faut lire pour vous bien renseigner sur toutes les questions et pour vous assurer des commentaires impartiaux.

Vingt-sixième année — No 8129 — QUEBEC — Canada — Samedi, 1er avril 1933 — Edition Quotidienne : 2 sous le numéro

La Commission des Services Publics pourra contrôler les taux de l'électricité

De grandioses cérémonies marquent l'ouverture de l'année sainte de 1933

Les plus brillantes démonstrations qui se soient encore déroulées sous le pontificat de Pie XI.—Tous les cardinaux de Rome et des centaines d'archevêques et évêques sont présents.—Le pape frappe la pierre avec un marteau d'or et la porte s'ouvre.

CHANT DU TE DEUM A LA BASILIQUE

Cité Vaticane, 1er (Service de la United Press).—Avec toute la splendeur des cérémonies religieuses du Moyen-Age, Sa Sainteté le Pape Pie XI a inauguré aujourd'hui l'Année Sainte de 1933. Les cérémonies ont été les plus brillantes qui se soient encore déroulées sous le règne du Pape actuel.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Année Sainte, son ouverture, symbolisée par la levée des scellés de la porte sainte de la Basilique de Saint-Pierre, commémore la mort du Christ plutôt que sa naissance. Les cérémonies du jour, dont la splendeur ne fut éclipsée que par celles qui ont marqué l'élévation du Souverain Pontife au siège de Pierre, ont commencé par une grande procession à la porte sainte qui avait été cimentée depuis l'Année Sainte de 1925.

Tous les cardinaux de Rome, des centaines d'évêques, d'archevêques et de patriarches, revêtus de leurs plus riches ornements sacerdotaux, entouraient le Pape au cours de cette solennelle et impressionnante démonstration. Sur le parcours avaient pris place les membres de la garde du Pape portant tous leurs uniformes des grandes cérémonies.

Conformément aux exigences du carême la couleur prédominante était le violet. La partie la plus impressionnante de la cérémonie fut sans contredit celle dont on put être témoin lorsque le Saint-Père arriva devant la porte sainte et reçut d'un des servants un marteau d'or. Il frappa la pierre en disant d'une voix forte "Aperite mihi portas Justitiae". Ouvrez-vous portes de la justice". Après un moment de silence, le Pape frappa la porte à deux reprises différntes avec le marteau d'or en disant en latin: J'entrerai dans Votre maison, ô Seigneur". De nouveau il y eût un impressionnant silence, et pour la troisième fois le Souverain Pontife frappa la porte en récitant la phrase traditionnelle.

A ce signal, les pierres qui fermaient la porte furent enlevées et les prélats aspergèrent le seuil d'eau bénit.

Le Pape descendit de son trone portatif, prit sa crosse dans sa main droite, un cierge dans sa main gauche, et fit son entrée solennelle en déclarant la porte ouverte pour toute l'année. A tour de rôle, les cardinaux s'arrêtèrent pour embrasser les côtés de cette porte. Le corps diplomatique, l'aristocratie romaine et le public en général franchirent à leur tour la porte sainte. A l'intérieur de la Basilique on chanta le Te Deum, puis le Pape se retira à ses appartements.

ON A DEPENSE $1,497,721.69 POUR LE MUSEE

Des chiffres intéressants sur le Musée provincial ont été fournis par l'hon. M. Francoeur en réponse à une interpellation de M. Elie. La construction de l'édifice a coûté $1,497,721.69 et l'aménagement $85,383.18. Le terrain a été obtenu gratuitement. Les travaux sont terminés et le musée est actuellement occupé par le conservateur et ses employés.

DES HEURES SOLENNELLES D'ADORATION

Elles auront lieu jeudi après-midi, le six avril, à la demande du Pape, en date du 2 mars dernier.

Dans une lettre qu'il adressait à S. Em. le Cardinal Francesco Marchetti Selvaggiani, en date du 2 mars dernier, le Souverain Pontife exprimait son vif désir, que dans l'après-midi du jeudi, six avril prochain, l'on fasse en commun, avec une solennité toute spéciale, devant le Très St-Sacrement exposé, la pieux exercice de l'Heur eSainte, suivant la méthode accoutumée, afin de commémorer ainsi, de façon juste et convenable, au seuil de l'Année Sainte, l'agonie endurée par le Coeur divin de Jésus, lorsque, à la vue épouvantable des iniquités humaines, plus encore que de leur expiation cruelle qui allait l'accabler, Il daigna endurer les affres terribles d'une atroce agonie dont la sueur de sang ne fut que la manifestation extérieure, très éloquente il est vrai, mais bien imparfaite en comparaison de son martyre intérieur.

Sa Sainteté désire, en outre, qu'en cette heure véritablement sainte, tous les fidèles s'unissent à Elle, en priant à ses intentions et d'une façon spéciale pour ces pays où notre aimable Rédempteur est le plus outragé, afin qu'eux aussi reprennent l'unique chemin du salut. Le Souverain Pontife accorde au clergé et peuple de Rome, et à tous ceux qui voudront bien s'associer à cette pieuse célébration, la Bénédiction apostolique.

*

PREPARATION DU BUDGET A L'HO.-DE-VILLE

Le trésorier est à recueillir les renseignements nécessaires — Présentation après Pâques.

Le monde municipal traverse présentement cette période calme qui précède généralement la présentation du budget annuel à l'Hôtel de ville. L'exécutif et le conseil de ville ont chômé cette semaine et il en sera probablement ainsi pour quelques jours encore.

Dans l'intervalle le trésorier de la ville, M. P.N. Verge, a recueilli les renseignements nécessaires à la préparation du budget. On nous informe qu'à l'heure actuelle tous les chefs de département n'ont pas fait parvenir leurs estimés pour l'année courante, et que toutes les demandes ne sont pas prêtes. C'est donc dire que le budget sera présenté à l'exécutif après la mi-avril, c'est-à-dire une fois la fête de Pâques passée.

Il est bien difficile de pronostiquer sur le budget municipal de 1933, vu que dans les milieux intéressés, on fait le grand silence autour de cet exposé des chiffres qui sera soumis au conseil. Le budget ne renfermera cependant aucune surprise pour les contribuables vu qu'il ne mentionnera aucune augmentation de taxes et encore moins des diminutions. Les montants votés pour les dépenses annuelles de chaque département seront cependant abaissés vu que la plus stricte économie présidera à la préparation de cet estimé financier. Il y a cependant de nombreuses charges fixes accumulées sous diverses administrations et que la ville ne peut diminuer pour aucune considération. Ce sont ces charges fixes qui font qu'en dépit de toutes les économies [illegible] le budget municipal ne peut être guère allégé chaque année.

SALLE ST-PIERRE : — Conférence du R. P. Lelièvre, O.M.I., à 8 heures, en la salle St-Pierre.

Les pouvoirs nécessaires lui seront accordés.— Un projet de loi en conséquence sera présenté en Chambre par le gouvernement.— Déclaration du premier ministre. — Question de M. Duplessis.— Une mesure très importante.— Elle ferait écho à une récente déclaration de M. Adrien Beaudry, président de la Commission des Services Publics, à Montréal.

AURONS-NOUS UNE ENQUETE ?

La Commission des Services Publics auront bientôt les pouvoirs nécessaires pour contrôler les taux de l'électricité dans toute la Province.

L'hon. Premier Ministre a annoncé hier, en Chambre, que le Gouvernement présenterait un projet dans le but d'augmenter les pouvoirs de la C. S. P.

Au chef de l'Opposition qui réclamait des explications, l'hon. Taschereau déclara: Nous voulons étendre la juridiction de la Commission afin de lui donner des pouvoirs effectifs sur les taux de l'électricité.

M. Duplessis: Le Premier Ministre admet donc que les pouvoirs actuels de la C. S. P. sur les taux de l'électricité ne sons pas effectifs.

L'hon. Taschereau: Nous voulons les rendre plus effectifs.

Que se cache-t-il sous ce projet? Il est la résultante, croyons-nous, de la déclaration que M. Adrien Beaudry faisait récemment à Montréal. La Commission a-t-elle l'intention de commencer sous peu l'enquêt annoncée l'an dernier mais qu'elle n'a pas commencé faute de pouvoirs suffisants? Nous le verrons lors de la distribution du bill.

L. P. ROY.

M.J.-B.L.Morin est nomme directeur du service postal

La Commission du Service Civil vient d'annoncer la nomination de M. J.-B.-L. Morin, à la succession de feu M. Georges Dagneau comme directeur du services postal à Québec.

Le nouveau directeur du service postal ici sera probablement informé officiellement de sa nomination dans le cours de la journee. Sur réception d'un message de notre correspondant de la capitale, nous avons communiqué ce matin avec M. Morin qui n'avait pas été avisé de ce choix. C'était cependant aux premières heures de l'avant-midi, de sorte que depuis lors la nouvelle a pu être communiquée à l'Hôtel des Postes.

Le nouveau directeur du service postal M. J.-B.-L. Morin est un citoyen avantageusement connu dans notre ville et particulièrement dans le service civil. Quoique relativement jeune (M. Morin n'a que 39 ans) le successeur de M. Nadeau n'a pas tardé à se mettre en évidence au bureau des postes où il a toujours donné l'exemple de la ponctualité, de l'application au travail et de l'assiduité.

M. Morin est dans ce service depuis déjà 22 ans. En 1931, lorsque M. Verret prit sa retraite et que le regretté directeur M. Georges Dagneau fut appelé à remplacer, M. Morin devint l'assistant directeur du service postal à Québec.

M. Morin est originaire de St-Hénédine dans le comté de Dorchester. Il appartient à une famille des plus en vue de ce comté où il compte de nombreuses relations, tout comme à Québec. Le directeur du service postal demeure sur la rue des Franciscains. Il est marié et père de six enfants.

L'Action Catholique est heureuse de se joindre aux nombreux amis de M. Morin pour le féliciter de sa nomination au poste important de Directeur des Postes à Québec.

M. Edouard Montpetit à l'Institut Canadien

M. Edouard Montpetit, docteur ès-lettres, secrétaire général de l'Université de Montréal, directeur de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, président de la Commission des assurances sociales et vice-président de l'Institut scientifique franco-canadien, donnera ce soir, à 8 h. 20, au Palais Montcalm, sous les auspices de l'Institut aCnadien, une conférence intitulée: "Que vaut la théori?"

Cette conférence sera réhaussée de la présence de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, et elle sera irradiée par le poste CHRC.

Etant donné la haute réputation du conférencier, et l'intérêt qu'offre le sujet qu'il traitera, le public sera admis dans la galerie, cependant que les fauteuils d'orchestre resteront réservés aux membres de l'Institut Canadien.

MGR LEBON A L'UNIVERSITE

Lundi soir prochain, le 3 avril, à 8 h. 15, Mgr Lebon, donnera son cours à l'*Ecole des Sciences Sociales*. Il parlera des *Principes des Assurances Sociales*. Question actuellement sur le tapis, et donc, d'une prenante actualité. C'est dire que plusieurs iront entendre le distingué professeur dont la compétence en sociologie est universellement reconnue.

Le même jour à 3 h. p.m., et mardi matin, 4 avril, à 10 h. 15, Mgr Lebon donnera ses deux cours à l'Institut Supérieur de Philosophie.

Pétition en faillites contre Price Bros pour $290,000.00

Une pétition en faillite a été enregistrée hier après-midi, au Palais de Justice, par la Duke-Price contre la compagnie Price Brothers. La Duke Price réclame une somme de $290,000. de Price Brothers. La pétition a été déposée au bureau de M. le Protonotaire Wilfrid Edge, régistraire des faillites, par MM. Geoffrion et Prud'homme, avocats de Duke-Price. L'hon. M. Gordon Scott a été nommé gardien. L'enquête légale régulière sera faite, à ce sujet, le 10 avril prochain. Si l'on trouve que la demande des pétitionnaires (Duke-Price) est juste, et si les débiteurs (Price Brothers) ne peuvent payer, cette dernière compagnie sera mise en faillite.



Il est intéresasnt de noter sur cette photographie l'expression des figures. Plusieurs de nos lecteurs y reconnaitront sans doute quelques-uns de leurs amis, fort intéressés à une course de chevaux qui avait lieu sur la piste du terrain de l'exposition, il y a déjà près de treize ans.

CONFERENCE DU R. P. LELIEVRE A SAINT-SAUVEUR

Une conférence intitulée: "Le salut de la société par l'Evangile", sera donnée demain soir, à huit heures, à la salle St-Pierre, pour les hommes et les jeunes gens, par le R. P. Lelièvre, O. M. I., directeur de la maison Jésus-Ouvrier. Le R. P. Guérin, curé de St-Sauveur, présidera. Il n'y aura pas de quête. Les anciens retraitants sont tout particulièrement invités.

2 MAGASINS S'OUVRIRONT APRES 6 HRS

Pour la vente des liqueurs alcooliques dans les villes de 25,000 âmes.— Un autre amendement.

En vertu du projet de loi que le comité des bills publics a adoptés hier, la Commission des Liqueurs pourra ouvrir deux de ses magasins jusqu'à onze heures du soir, dans les villes d'une population de 25,000 habitants et plus.

La même loi permet aux magistrats de faire comparaitre des témoins au sujet des contraventions à la loi des liqueurs, quand la demande en est faite par la Commission des Liqueurs ou avec son autorisation.

Lors de la discussion du premier article du projet de loi le premier ministre déclara qu'il ne fallait pas se faire d'illusion. "La contrebande des liqueurs alcooliques se fait sur une grande échelle dans la province, dit-il, et il est actuellement presque impossible de mettre la main sur les magnats de ce commerce illicite.

M. Maurice Duplessis dit de son côté que, même dans la région de Québec, dans le temps des Pêtes, les contrebandiers ont vendu plus de boisson que la Commission.

L'honorable M. Taschereau : — En vertu de la loi vous pourriez être assigné devant un magistrat.

M. Duplessis—Cela prouve précisément l'iniquité de la loi.

Le chef de l'opposition a été dissident dans l'adoption de ce projet de loi.

AU CLUB CANADIEN : — Conférence de M. le major Gladstone Murray, ce midi, à 1 heures au Club Canadien (Château Frontenac). Sujet : "La radio internationale, vue par un Canadien".

*

SUGGESTIONS DU PRESIDENT DE L'"U. C. C."

Au sujet du projet de loi suspendant l'exigibilité des créances hypothécaires. — Observations.

Le projet de "loi suspendant l'exigibilité des créances hypothécaires et autres" sera-t-il modifié ?

Telle est la question que l'on se pose maintenant à la Législature de Québec. Parlant au nom des milliers de membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, M. Albert Rioux suggère au Gouvernement de changer les deux premières clauses pour un seul article qui assurerait aux cultivateurs une plus grande protection contre ceux qui

(Suite à la neuvième page)

Québec exportera son électricité aux Etats-Unis

M. Taschereau modifie complètement sa politique.— Opposé jusqu'ici à l'exportation de l'lectricité, il estime maintenant qu'il est avantageux de changer de régime.— Le principal motif, c'est que la province a un surplus d'énergie électrique.

250,000 CHEVAUX VAPEUR

(Par Louis-Philippe Roy)

Jusqu'à ce jour opposé à toute exportation de l'électricité aux Etats-Unis, le Gouvernement de la Province croit le moment venu de modifier cette politique et estime qu'il est maintenant avantageux d'autoriser et même de pousser à l'exportation ce précieux fluide chez nos voisins américains.

L'hon. Honoré Mercier qui a présenté hier soir un projet de loi à cet effet, a donné trois motifs de ce changement d'attitude de la province de Quebec : surplus d'electricité, protection a donner aux actionnaires des compagnies productrices et besoin de revenus.

Pour se créer des revenus avec cette exportation, le Gouvernement exigera come taux d'exportation une somme de $2.00 du cheval-vapeur, en sus de toutes autres charges déjà imposées par les contrats existants.

Mais, déclare encore le Ministre des Terres, le grand motif c'est qu'il y a surplus. On permettra l'exportation de 250,000 chevaux-vapeur et l'on sera bien loin d'épuiser le surplus de l'énergie actuellement produite. Le nombre de chevaux harnachés est de 3,500,330 dont 888,949 sont consommés dans l'industrie de la pulpe et du papier, 68,679 C.V. sont exportés aux Etats-Unis et 523,000 sont exportés en Ontario. Il reste 2,020,000 C.V. dont une faible partie est consommée par l'industrie, le commerce, etc., mais dont la majeure partie n'est pas utilisée.

D'ailleurs, accorder la permission d'exporter l'électricité inutilisée c'est protéger l'épargne populaire, ajoute l'hon. Mercier. Il faut que les grandes entreprises survivent à la présente stagnation car elles ont absorbé surtout des capitaux de la Province de Québec, capitaux dont l'intérêt est indispensable aux petits épargnants. Ainsi 2,178,250 actions de la Shawinigan sont détenues par 19,992 actionnaires dont 12,618 de la province de Québec. Ces actionnaires de chez nous détiennent 60% des actions, soit 1,303,-000.

Comme nous le disions plus haut, le total de l'exportation ne devra pas excéder 250,000 chevaux-vapeur et ne pas être vendu à des prix inférieurs à ceux de la province.

Après ce discours de l'hon. Mercier, M. Maurice Duplessis a demandé l'ajournement du débat.



Le lt. colonel J. D. Brousseau, A. D. C. élu président de la Légion Canadienne, succursale No 13, au cours de l'assemblée générale tenue hier soir à l'édifice des Vétérans.

LE NETTOYAGE DE NOS RUES VA BON TRAIN

Les arrosoirs automatiques sont à l'oeuvre dans Belvédère où ils ont fait un excellent travail.

Projetant de chaque côté de leur lourde carosserie grise des centains de gallons d'eau à l'heure, les arrosoirs automatiques sous pression ont commencé hier après-midi le nettoyage des rues dans la partie haute de la ville.

Dès hier soir plusieurs des larges rues de Belvédère étaient débarrassées de l'épaisse couche de sable laissée par la fonte des neiges et qui donnait à ces artères l'apparence d'un fond de tranchee. La semaine prochaine on utilisera ces mêmes arrosoirs dans les autres parties de la ville et, le soleil aidant, nos rues devraient présenter un meilleur aspect bien avant Pâques prochain.

Les citadins espèrent maintenant que Jupiter Pluvius va entrer en scène pour contribuer au nettoyage des trottoirs qui, même débarrassés de la neige et de la glace, gardent encore leur carapace de sable qui fatigue le piéton dans sa marche.

Tous les trottoirs devront être libres d'ici huit jours, suivant l'avis publié par le Département municipal des Travaux-Publics. Espérons que dans les rues où la ville n'entreprend pas elle-même ce travail, les citoyens vont faire cause commune pour que la façade de leur résidence privée soit nettoyée le plus tôt possible.

*

SYMPATHIES

L'Association catholique des employés du garage municipal nous communique qu'elle a appris avec grande peine la mort de M. Ferdinand Laroche, secrétaire de la C.T.C.C. Elle prie sa famille d'accepter se svives sympathies.

*

AUJOURD'HUI

A L'INSTITUT CANADIEN : — Causerie de M. Edouard Montpetit, à 8 h. 20, ce soir, au Palais Montcalm. Sujet : "Que vaut la théorie" ?

AU PALAIS MONTCALM : — Exposition de gravures d'art, eaux-fortes, et pointes sèches. Causerie de M. Hector Faber, à 8 heures 30.

A N.-D. DES VICTOIRES : — Fête mariale, à 7 h. 15, ce soir, en l'église Notre-Dame des Victoires.

DIMANCHE

A ST-DOMINIQUE : — A 7 h 30, cinquième conférence du R. P Lamarche, sur les "laics dans l'église".

BELLE FETE A N.-D. DES VICTOIRES

Inauguration des cérémonies du samedi soir à l'église historique de la basse-ville à 7 hrs 15.

C'est ce soir, à 7h. 15 qu'aura lieu au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, l'inauguration des manifestations mariales qui se feront désormais chaque samedi dans ce célèbre sanctuaire dédié à la gloire de la Vierge Marie, par le deuxième évêque de Québec.

Les fidèles sont instamment priés de s'associer à ces démonstrations religieuses qui contribueront à augmenter la célébrité de ce sanctuaire et à y multiplier les actions de grâces pour les bienfaits accordés depuis ses origines à la Nouvelle France en même temps qu'à en attirer de nouveaux sur notre patrie.

E. Mgr Omer Plante et Mgr Eugène Laflamme, P.A., seront présents ce soir.

Là programme comporte 2 cantiques en l'honneur de la Ste-Vierge la récitation du chapelet, le chant des litanies de la Ste-Vierge et la bénédiction du St-Sacrement présidée par Mgr l'Auxiliaire.

LA SESSION PRENDRA FIN POUR PAQUES

La droite et la gauche vont coopérer afin de hâter la prorogation des Chambres. — 3 séances.

L'hon. premier ministre et toute la députation ne désespèrent pas encore de pouvoir terminer le travail sessionnel avant Pâques.

Dans le but d'accélérer les procedures, le gouvernement et l'opposition ont décidé de tenir trois séances par jour àpartir de mercredi prochain et de siéger lundi soir.

C'est l'hon. Taschereau qui a exprimé le désir de multiplier les séances afin d'accélérer les procédures Comme le leader de la droite réclamaiti l'opinion de l'opposition, M. Duplessis répondit : l'opposition est toujours prête à copérer; cependant je ne voudrais pas que nous arrivions pour lundi soir et que le nombre des députés soit insuffisant.

M. Taschereau : Si l'opposition est [illegible] ira bien !

M. Duplessis : Nous fournirons la qualité et la droite donnera le nombre. (rires).

M. Taschereau : Vous êtes trop modestes ! (rires).

5E CONFERENCE DU P. LAMARCHE

Le Révérend Père Lamarche, O. P. professeur à l'Université de Montréal donera demain sa cinquième et dernière conférence sur "les laiques dans l'Eglise". Il traitera de l'Apostolat laique organisé.

*

GRANDES RETRAITES AUX SAINTS MARTYRS

De grandes retraites paroissiales commenceront demain dans les paroisses de St-François d'Assise et des Saints-Martyrs Canadiens.

Celle de Belvédère, du 2 au 9 avril est consacrée aux Dames et Demoiselles et sera prêchée par les Révérends Pères Oblats.

Celle de St-François d'Assise est pour les hommes. Les RR. PP. Laferrière et Miville, O.P., en seront les prédicateurs.

INAUGURATION DE L'EDIFICE EN MAI

L'édifice à trois étages que les Frères de St-Vincent de Paul sont à construire près de leur noviciat à Charlesbourg et qui doit servir pour les retraites fermées sera complètement terminé en mai.

La bénédiction du nouvel édifice donnera lieu à une belle manifestation religieuse et sera très probablement présidée par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O. M. I.

PREDICATION DU R. PERE SEBILLET

Dans son cinquième entretien, le R. P. Sebillet, eudiste, prédicateur de la retraite universitaire, a cité Marie comme le plus beau modèle de sanctification. Elle a été le plus noble exemple de la christianisation Entendez sa voix et elle produira chez vous ce qui s'est produit chez elle, elle vous sanctifiera, elle vous christianisera. Son coeur est sanctifié parce qu'il est une réplique exacte de Jésus.

"Qui voit Jésus, voit Marie et qui voit Marie voit Jésus".

L'éminent prédicateur fit ensuite voir la grandeur de Marie et l'amour qu'elle porte aux humains.

Quand on est chrétien, on est homme pleinement. Si vous êtes bien rempli de cette pensée de la sanctification, votre coeur sera beau, il sera grand, il sera noble et fort, prêt à répondre à la belel devise : "Aime Dieu et va ton chemin."

C'est M. l'abbé Arthur Maheux qui présida la bénédiction du Saint-Sacrement.

UNE OCTOGENAIRE VIENT DE MOURIR A SAINT-GERARD

Une vénérable octogénaire vient de mourir à St-Gérard Magella, dans la personne de Madame Vve Jean Daigle, décédée hier, à l'âge de 87 ans.

Madame Daigle, née Marie Rouillard, comptait parmi les personnes les plus estimées de la paroisse St-Gérard. Mère d'une nombreuse famille, elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Sept fils survivent à Madame Daigle. Ce sont : MM. Joseph Daigle, de St-Gérard, Charles, marchand de fruits à Québec, Elzéar, de St-Gérard, Alfred, marchand à Québec, Désiré, Pierre, Alphonse tous trois de Québec. La regrettée défunte laisse également une fille, madame Joseph Daigle (Rose-Anna).

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures. L'inhumation se fera dans le cimetière paroissial, à St-Gérard Magella.

L'"Action Catholique" prie la famille d'agréer ses sincères condoléances.

COMPARUTION DE QUATRE CHINOIS

Quatre Chinois ont été traduits en Cour des Sessions hier et trois d'entre eux ont plaidé coupable à l'accusation d'avoir été trouvés dans une maison o il se fumait de l'opium. L'autre avait en sa possession une pipe employée à cet usage. Il a nié toute culpabilité et subira son procès le 6 avril .

Les quatre prévenus ont été escortés au Palais de Justice par plusieurs de leurs compatriotes.

Ceux des prévenus qui plaidèrent coupables ont été condamnés à $50 d'amende et aux frais ou à un mois de prison.

"Instaurare omnia in Christo"

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE Directeur, Jules DORION

QUEBEC, LE 1er AVRIL 1933

Réflexions du Samedi

A TRAVERS LA FUMEE

de Saint-Jacques

L'incendie qui a dévoré dimanche dernier l'église de Saint-Jacques le Mineur, à Montréal, a provoqué dans la province une émotion qui tend à s'accroître au lieu de s'apaiser. Le feu a probablement été mis par une main criminelle; pour s'en assurer et découvrir les auteurs du méfait, on a commencé une enquête. Quels qu'en soient les résultats, — les preuves sont difficiles à réunir en pareils cas, et il se pourrait que le ou les véritables coupables ne soient jamais découverts, — il est certain qu'on a comploté pour détruire nos temples; ce complot ne date pas d'hier, et ses effets ont paru avant aujourd'hui. Au reste, il y a déjà longtemps que les gens éclairés prévoyaient cet assaut contre notre province catholique, et que la vague anticléricale qui a déferlé par tout le monde, ne pouvait manquer de passer chez nous.

Les circonstances ont-elles hâté son apparition ?

Peut-être, si on ne s'arrête qu'aux attentats comme celui de dimanche. Certainement non si on se remémore la lutte intense qui est faite à notre foi catholique, à nos coutumes catholiques, à notre mentalité catholique, par le théâtre, le film, le magazine, la mode, l'industrie et le commerce, depuis des années.

Nos églises ont toujours été assez fréquentées pour que le dévergondage des moeurs ne soit pas trop apparent; mais il existait. Et c'est parce que les meneurs du bolchévisme l'ont constaté que, depuis deux ou trois ans, ils inondent avec tant de persévérance nos paroisses urbaines et rurales de littérature "biblique", et ont fondé ces "universités ouvrières' 'où notre foi est battue en brèche avec autant d'habileté que de persévérance. Ils croient le moment venu d'avancer. Leur prochaine étape sera le "club ouvrier"; il existe ailleurs, et toutes les mesures sont prises pour le multiplier à Québec.

* * *

Il ne servirait pas de se reposer trop sur les démonstrations religieuses dont nous sommes fiers à juste titre, ni sur la piété incontestable de tant des nôtres. Le catholicisme a à se défendre chez nous, parce que l'ennemi de tout bien, dont on ne peut dire qu'il sommeille de notre temps, ne pouvait ignorer la province de Québec.

Le catholicisme est l'adversaire constant et sincère de toute injustice, de toute erreur, de toutes ces violences perpétrées de nos jours sous couvert de "communisme". Il n'est pas étonnant que, partout, il soit le premier visé, parce que le principal défenseur de la paix, de l'ordre, de la propriété, de l'autorité.

Dans tous les pays c'est donc lui que la Révolution a toujours, d'abord et le plus sauvagement combattu. Elle est restée dans la logique de ses actes en commençant par brouiller chez nous les idées, puis en s'attaquant ensuite aux prêtres, aux églises et aux institutions paroissiales. L'Histoire est à le prouver une nouvelle fois en Russie, au Mexique, en Espagne; et le Saint-Père le rappelait dans son allocution au dernier consistoire :

"Les ennemis de l'ordre et de l'autorité civile, tout "en se disant les ennemis de toute religion et de Dieu, di-"rigent tout spécialement, et sans cesse, leurs offenses "contre la religion et l'Eglise catholiques, insultant et pro-"fanant ce qu'il y a de plus sacré, inventant des calom-"nies, défigurant l'histoire et les doctrines, déchaînant et "favorisant les vraies persécutions,... tantôt substituant aux "justes lois la force et la violence, tantôt se faisant com-"plices de nouvelles lois que la justice condamne".

* * *

L'Eglise, la plus solide barrière contre le Communisme.

Le Communisme, ennemi juré et constant de l'Eglise.

Voilà deux vérités propres à éclairer bien des événements, bien des circonstances, bien des faits !

* * *

L'étrange est qu'elles paraissent inconnues à des gens même cultivés. Le dévergondage des mots qu'on se permet autour des encycliques, notamment de "Quadragesimo Anno", en est la preuve.

L'Eglise, passionnée de justice et de vérité, poursuit l'erreur et l'injustice partout où ils gîtent. On sait que Pie XI, en même temps qu'il dénonçait le communisme, faisait toucher du doigt les méfaits de la dictature économique : "Cette accumulation de forces et de ressources "amène à lutter pour s'emparer de la Puissance et cela "de trois façons : On combat d'abord pour la maîtrise "économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique "dont on exploitera les ressources et la puissance dans la "lutte économique; le conflit se porte enfin sur le ter-"rain international... A tout cela viennent s'ajouter les "graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confu-"sion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et "ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un d'u-"ne extrême importance, la déchéance du pouvoir: Lui "qui devait gouverneur de haut, comme souverain et su-"prême arbitre, en toute impartialité et dans le seul in-"térêt du bien commun et de la justice, il est tombé au "rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes "les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt..."

* * *

Paroles terribles !

Le Saint-Père les a-t-il prononcées en connaissance de cause ?

Qui oserait en douter ?

En outre, le Pape, quand il énumère les maux d'une époque, les indique tous, et ne dissimule pas ceux dont la dénonciation pourrait porter ombrage à telle classe. En certains endroits et en certaines circonstances le pouvoir est tombé au rang d'esclave ! Tous ceux qui ont lu Quadragesimo Anno avec un esprit non aveuglé par la passion, le préjugé ou l'intérêt, l'ont parfaitement compris.

Le nouveau président Roosevelt, pourtant un non catholique, est de ceux-là; il n'a pas refusé de voir la lumière, et il n'a pas hésité à se mettre sans retard à la besogne pour faire disparaître au moins quelques uns des inconvénients de la dictature économique. En montrant qu'il comprend l'importance d'écarter d'abord les causes des griefs et le mécanisme des injustices, il a prouvé ses qualités de tacticien. Dans un pays où le pouvoir s'emploie à "gouverner de haut, comme souverain et "suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul "intérêt du bien et de la justice", on empêche très efficacement le Communisme de s'accrocher à Quadragesimo Anno.

Heureux les pays où le Pouvoir, tout en résistant fermement au bolchévisme, s'appliquera à le dépouiller de ses meilleurs armes en gouvernant "dans le seul intérêt du bien commun et de la justice" ainsi que le demande l'évêque de Rome. Car c'est Rome qui est le bouclier contre le Communisme. St-Jacques livré au feu en est la dernière preuve.

Jules DORION

NOS PECHERIES

Encore une organisation boiteuse

C'est un discours solide et constructif qu'a prononcé, mardi dernier, au Conseil Législatif, l'hon. J.-H. Kelly. Depuis longtemps la question des pêcheries n'avait pas été traitée à la Législature, avec autant de réalisme et de courage.

M. Kelly a raison d'apprécier l'aide apportée aux pêcheurs sous la forme d'une espèce de secours directs, par le Gouvernement provincial. En effet, pas plus dans Québec qu'ailleurs l'administration provinciale ne peut s'outiller efficacement pour promouvoir le progrès des pêcheries. Mais M. le Conseiller législatif a surtout raison de dire que cette aide directe ne suffit pas et qu'il faut obtenir, en révisant les accords de 1922, une plus grande coopération du Gouvernement fédéral pour l'organisation des pêcheries de notre province.

Nous avons attendu, pour commenter cet important discours, de connaître les résultats de l'entrevue qui a eu lieu mardi, à Ottawa, entre MM. les ministres Duranleau et Laferté.

Inutile de dire qu'après avoir posé publiquement le problème des pêcheries l'automne dernier, l'"Action Catholique" se réjouit de voir nos hommes publics se mettre au travail pour en obtenir la solution.

* * *

Nous ne voudrions cependant pas que l'on s'engage, même avec la meilleure foi du monde, dans une voie menant à des résultats négatifs. Après avoir lu la déclaration de M. le ministre Laferté, telle que publiée dans le "Soleil" du 29 mars, nous croyons devoir dire qu'il faut une autre revision que celle-là des accords de 1922. Ce ne doit pas être une revision comme celle-là que désire M. Kelly.

Si le nouveau régime de coopération fédérale-provinciale se résume à l'établissement, quelque part en Gaspésie, d'une succursale de l'école de Halifax, nous pouvons nous attendre à voir nos pêcheries rester encore longtemps à la queue des autres.

On viendra peut-être nous dire que nous ne sommes pas raisonnable, que nous n'avons pas saisi les vraies proportions du projet Duranleau-Laferté et que nous censurons trop vite une initiative propre à régénérer nos pêcheries ? Alors, nous nous contenterons de citer, pour toute réponse, une phrase que le "Soleil" attribue à M. le ministre Laferté : "La somme investie dans cette entreprise, qui couronne un de mes rêves, sera MINIME, comparée aux résultats qu'elle devrait avoir pour les gens de la côte".

Depuis 1922, notre province ne reçoit rien d'Ottawa (sauf certaines primes) pour ses pêcheries, quand les autres provinces se partagent annuellement un budget fédéral de deux millions et plus pour améliorer constamment leur entreprise de pêche. A l'avenir nous recevrons une "somme minime". L'amélioration est-elle suffisante ? Ne devrions-nous pas plutôt en justice distributive, recevoir plus que les autres provinces aussi longtemps que nous n'aurons pas gagné le temps perdu ?

* * *

Il est évident que l'entente Duranleau-Laferté ne nous fera pas bénéficier véritablement du service fédéral des pêcheries, cet organisme maintenu avec l'argent fédéral — donc avec notre argent —, qui a si puissamment contribué à l'amélioration des pêcheries dans les provinces maritimes.

Pourtant, la solution de notre problème de pêcheries, elle est dans l'utilisation de ce service fédéral, dont nous payons le maintien tout autant, peut-être plus que les provinces maritimes. Aussi longtemps que la Province de Québec n'aura pas ce service, elle se saignera en vain et nos pêcheries se verront dépasser de plus en plus par celles de l'extérieur.

Si l'on s'en tient à ce que laisse entendre l'interview du "Soleil", nous n'aurons pas plus qu'auparavant une politique de pêche, nos pêcheries continueront d'être dirigées par des experts qui n'en sont pas, et l'infériorité de notre industrie poissonnière continuera de s'accentuer.

Nous ne prenons plaisir à lancer la pierre à personne.

Qui est responsable de cette demi-mesure ? Est-ce Ottawa ? Est-ce Québec ? Nous l'ignorons. Cela, d'ailleurs, nous intéresse relativement peu. Avant de nous prononcer sur ce point, nous voulons laisser aux intéressés le temps de se reprendre.

Les pêcheurs et le public sérieux —celui qui ne se paye pas de mots — n'accepteront certainement pas cette demi-mesure, qui laisse persister l'injustice dont Québec est victime et qui maintiendra nos pêcheurs au dernier rang de leurs compétiteurs sur les marchés.

C'est tout autre chose qu'il faut aux pêcheries de la province de Québec.

C'est autre chose que nous réclamons.

Eugène L'HEUREUX

PETITES NOTES

Une perte.

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada vient de subir une lourde perte par la mort de son secrétaire-général, M. Ferdinand Laroche. Ceux qui se représentent toujours les chefs ouvriers comme des ogres disposés à avaler les patrons, changeaient vite d'opinion au contact de ce vieux syndicaliste. M. Laroche était entré très jeune dans le mouvement ouvrier et toute sa vie il y fut pour travailler, se dévouer aux intérêts de ses confrères. Il ne douta jamais de l'utilité, de l'efficacité, de la nécessité même de l'organisation professionnelle. Il possédait les qualités qui font les chefs, non pas de tout premier brillant, mais sur lesquels on se repose avec confiance.

Le secrétaire-général de la C. T. C. C. était dévoué et travailleur, il était aussi d'une dignité exemplaire. Dans le monde des oeuvres paroissiales on le trouva toujours à la tête des ardents travailleurs.

L'épreuve du Mouvement ouvrier catholique est d'autant plus lourde que la période actuelle est plus difficile. Les hommes qui inspirent une bienfaisante confiance constituent un bien inestimable chez nos mouvements sains. Laroche était de ceux-là.

T. P.

Rédistribution.

Le comité parlementaire chargé de s'occuper de la rédistribution des comtés est à l'oeuvre à Ottawa. D'après ce qu'on en dit, il lui faudra être vigoureux s'il veut éviter qu'il se commette des injustices.

Dans notre province, on pourra sans doute organiser un casse-tête chinois sans trop d'inconvénients en dehors des intérêts des partis politiques. Mais dans les provinces anglaises, il n'en est pas ainsi au point de vue de l'influence de notre élément. Il est facile de tailler un comté à majorité française pour en faire des collèges à majorité anglaise. On dit que le comté de Russell est ainsi menacé de disparaître.

Les représentants de langue française sur ce comité parlementaire ne laisseront sans doute pas commettre cette injustice.

T. P.

Trop précis

Le directeur municipal du Bureau d'hygiène vient d'avertir le public québecois qu'il est probable que la paralysie infantile fera à nouveau son apparition au cours du printemps. Il donne cet avertissement afin qu'on se hâte de consulter le médecin dès l'apparition des premires symptômes.

C'est très bien.

Le public sera heureux d'apprendre que cette année la maladie sera bénigne, si elle vient.

Ce qui nous dépasse, c'est que ce directeur prévoit que nous aurons vingt à trente cas. Pourquoi pas cent? Nous ne le savons pas. Les vieux avaient bien raison de dire que les savants sont bien chanceux.

T. P.

Pierre l'Ermite

La super-croix

LA CROIX

Je viens de secouer un jeune marié, fils d'un vieil ami à moi, et brillant élève d'une grande Ecole.

Ce garçon-là(il a tout pour être heureux.

Intelligent, belle santé, solide famille, il a épousé la jeune fille de son rêve..., a fait, en Italie, un splendide voyage de noces, et il a devant lui une forte intéssante carrière.

Et le voilà qui me revient, couleur pain d'épices, soucieux, son grand front barré d'un pli.

* * *

Je le regarde, étonné, inquiet...

—Eh bien, quoi donc..? Elle vous a déjà battu..?

Il s'agit bien de cela!..

—Alors?

—Vous ne lisez pas les journaux?

—J'en lis plus que vous!.. C'est presque mon métier.

—Vous savez donc ce qui se prépare..? ce qui monte à l'horizon..? C'est effarant! Moi, je vous l'avoue..., je ne vis plus!. Je ne dors plus!.. Je me vois déjà quittant ma femme..., mon foyer... La voilà bien, ma chance!..

* * *

Je l'ai pris par le bouton de son pardessus:

—Votre chance? Mais, égoïste ami, vous parlez comme si vous étiez seul sur la terre!.. Votre chance, c'est la chance de tout le monde.

—S'il faut repartir!..

—Vous n'êtes jamais parti...

Je plantais mes yeux dans les siens:

—Tenez!.. Votre bonheur, vous ne le méritez pas!

—Je ne le mérite pas?

—Non! Une fois de plus, les noisettes tombent à ceux qui n'ont pas de dents... Comment!.. avoir déjà, à 25 ans, tout ce que vous avez... et le gâcher à plaisir.... s'estimer, d'avance malheureux parce que vous n'avez pas, en poche, signée et contre-signée, l'assurance formelle que cela durera toujours.... toujours!..

* * *

Et, comme mon marié s'agite, je m'agite encore plus:

—Où avez-vous vu, qu'ici-bas, il y ait un bonheur qui dure toujours?

—Cela n'en n'est pas plus drôle!

—Alors, puisque vous y tenez tant, souffrez, d'avance, de l'appendicite qui peut vous tomber dessus!.. de l'auto qui vous broiera peut-être au milieu de la rue!.. de votre fortune qui peut sombrer!.. Racler!.. Amassez tous les nuages du ciel!.. Faites-en, à plaisir, une atmosphère d'encre... Et, tout noir, gémissez au milieu de tout ce noir... Si vous croyez que c'est là une attitude de jeune!.. De mon temps, on avait un autre cran!..

* * *

Un silence.

L'encrier s'est assis. Il rouvre enfin la bouche:

—Tout de même, vous avez bien une opinion..? Que pensez-vous de la situation?

—Je pense, certes, qu'elle est sérieuse.... qu'il faut la regarder bien en face, et s'y préparer... Mais, ne pas s'affoler !. A quoi sert de gémir? cela casse les bras, juste au moment où l'on a besoin de tout son sang-froid. Pour ne pas cesser d'agir, il faut cesser de se plaindre.

—Facile à dire!.. Vous, vous n'avez ni femme ni enfants...

—Pardon!.. J'ai une famille de 38,000 âmes, que j'aime autant que vous, vous aimez la vôtre.

—Dans ces conditions, vous ne devez pas vivre!..

—Mais si!.. Ce que je vous dis là, je me le répète à moi-même: Eviter la super-croix, c'est-à-dire celle que notre appréhension de l'avenir, notre méfiance de Dieu, notre sous-estime des puissances amies et invisibles, notre lâcheté surtout, nous font ajouter à la simple croix providentielle.

* * *

Mon jeune homme regarde en dedans, je voudrais pourtant réussir à l'attirer dehors.

—Et votre femme, que dit-elle?

—Elle est désolée de me voir à plat...

—Sincèrement, moi, je la plains d'être mariée à une "chiffe"..., à un trembleur comme vous.

—Je ne tremble pas !...

—Regardez-vous dans la glace... Vercingétorix sûrement ne vous reconnaitrait pas.

—Je suis un être intelligent; c'est mon devoir de me pencher sur le problème de demain.

—Vous n'en connaissez pas les données!.. Et puis, penchez-vous, mais ne vous écroulez pas!.. Ne vous exterminez pas pour une possibilité... Car alors, comme tout est possible, on ne ferait jamais rien.

* * *

Le mot "trembleur" l'a piqué.

Mon marié rage un peu, ce qui me reconcilie avec lui. Il était jaune, il est devenu rouge.

—Ecoutez, mon petit..., "demain" appartient à Dieu. Que de gens j'ai rencontrés qui préparaient méticuleusement l'avenir... Et puis, un facteur inattendu surgit..., un tout petit facteur..., un infime microbe...

Et le château de cartes est par terre.

Il y a quelques années, j'ai été étonné de trouver, dans une communauté de religieuses, un superbe mausolée de granit. On me confia qu'il avait été bâti par une actrice convertie, qui rêvait d'être enterrée là. Notez qu'elle avait déjà très pris ses précautions. Elle avait un caveau de famille au Père-Lachaise, et un troisième à Nice, où elle passait l'hiver. Or, un soir, cette actrice fut écrasée à Marseille. Personne ne la connaissant, on la porta à l'hôpital, puis à l'amphithéâtre, et à la fosse commune, où elle est encore.

* * *

—La conclusion..? demande le jeune homme, en se levant.

—La voici: faire face à votre secteur actuel. "Donnez-nous aujourd'hui le pain d'aujourd'hui..." Demain, on verra!.. S'occuper.... ne pas préoccuper. Et surtout offrir une autre tête que cela à votre petite jeune femme, qui a cru épouser un paladin, et un qui se treuve devant un vieux bonnet de nuit...

—Oh... oh!..

—Rappelez-vous que vous êtes le fils de ces vieux Gaulois qui ne craignaient rien qu'une chose, c'est que le ciel ne leur tombât sur le crâne. Et encore, ils auraient essayé de le soutenir avec la pointe de leurs lances.

...Ca, c'étaient des hommes!..

...Allez!.. Et ne pêchez plus...

* * *

Il est parti, en mettant ces gants et en souriant un peu.

Maigre résultat.... mais résultat tout de même.

Pourvu que ca dure!.. comme disait le monsieur qui tombait du cinquième étage.

PIERRE L'ERMITE

EPHEMERIDES

(Il y a vingt-cinq ans)

De l'Action Sociale, 31 mars 1909.

—La pente.—Il s'est passé lundi aux Communes, un des événements les plus importants de notre histoire politique: Le Canada s'est avancé un pas de plus sur la pente du militarisme où il s'était engagé il y a quelques années. Le pas est gros de conséquences. L'inquiétant est qu'on en soit arrivé là d'une manière si subite. Nous sortons d'une élection générale, où ni l'un ni l'autre des chefs politiques n'avait parlé de cette question de la marine canadienne dans son programme. Aucun orateur ne l'avait mentionné. La session se poursuit sans qu'on fasse mine de s'en occuper. Et voilà que tout à coup, en une semaine, les articles savamment dosés se succèdent dans les journaux à inspiration, et le Parlement vote à l'unanimité une résolution où il "exprime sa ferme "conviction que, lorsque le besoin "s'en fera sentir, le peuple cana-"dien sera prêt et disposé à faire "n'importe quel sacrifice nécessai-"re pour donner aux autorités im-"périales l'appui le plus loyal et "le plus cordial dans tout mouve-"ment relatif au maintien de l'in-"tégrité et de l'honneur de l'Em-"pire". Où cela peut nous mener, et quel est le meilleur parti à tirer de la situation qui nous est si brutalement faite? Il y aura lieu de s'en occuper plus tard. Les tentatives des impérialistes ne sont pas d'hier. Notre tort est de les avoir cru déjouées pour toujours après les déclarations faites par Sir Wilfrid Laurier à Londres. Les disciples de Chamberlain n'ont fait cependant que changer de tactique; avec une habileté aussi persévérante que prudente, ils ont préparé le terrain chez nous. Les meilleurs de leurs diplomates ont fait des séjours plus ou moins prolongés au Canada; les uns ont eu un certain succès, les autres ont complètement échoué, mais l'effort n'a jamais cessé. Depuis deux ans cependant qu'on agite ce spectre de l'envahisseur, les journaux canadiens rapportaient les faits et les rumeurs avec un calme superbe. D'où est venu le mot d'ordre capable de provoquer une explosion aussi subite et aussi complète? Et quel personnage assez important l'a donné pour faire consentir Sir Wilfrid et M. Borden à voter ce qu'ils ont voté tout en déclarant que l'imminence du péril ne leur paraissait pas évidente? Y aurait-il dans notre politique canadienne un pouvoir occulte capable de nous entrainer dans les aventures les plus graves, sans que nous puissions réagir? Il serait bon de le savoir.

—Une campagne très active se poursuit actuellement en Allemagne pour permettre aux juifs de porter l'uniforme d'officiers. Jusqu'ici, bien qu'il n'y ait point, croyons-nous, d'interdiction légale, les officiers allemands ont réussi à interdire l'entrée des grades à tout Juif, et cela malgré l'énorme influence dont les Juifs disposent dans le monde de la finance.

—Tadoussac. — La température est idéale depuis le commencement du printemps. La glace est disparue. Beaucoup d'activité dans le port, où nos navigateurs sont à mettre la dernière main à leurs vaisseaux, la navigation va s'ouvrir dans le commencement de cette semaine.

Bic, Rimouski.—Le premier bateau qui ait fait son apparition dans notre port est le yatch du capitaine Isaac St-Pierre, de Betsiamistes. Arrivé le 25 courant, le capitaine St-Pierre est reparti le 28 avec une cargaison complète de provisions pour la Côte Nord.

L'"ACTION NATIONALE"

Etes-vous abonné à l'"Action Nationale"?

Savez-vous que l'abonnement n'en coûte que $2.00 ?

Ne pensez-vous pas qu'un réveil patriotique est nécessaire au Canada français ?

Pourquoi ne verseriez-vous pas "immédiatement" votre souscription, afin de recevoir les trois premiers numéros publiés ?

Le Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste-Anne peut recevoir votre souscription et la transmetre sans délai à la Ligue d'Action Nationale.

Philosophie

Un brave homme, extrêmement pacifique, partit un jour pour un voyage en Orient.

Quelqu'un lui dit :

—Vous savez qu'il y a des brigands par là ...

—Ah ! fit-il.

—Vous devriez au moins emporter un fusil pour vous défendre.

—Ce n'est pas la peine, il me le prendraient.

L'ECOLE LITTERAIRE DE MONTREAL

Résumé du quatrième cours donné en Sorbonne par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval.

Le conférencier montre d'abord comment, vers 1895, commençait à s'opérer vers Montréal un glissement des activités littéraires. Un groupe de jeunes prosateurs et poètes se réunirent au Château de Ramezay, et formèrent ce que l'on a appelé l'Ecole littéraire de Montréal. Ecole libre ou sans doctrine littéraire précise, comme l'avait été celle de Québec.

Des éléments et des moyens nouveaux de vie intellectuelle contribuaient à stimuler l'activité des jeunes écrivains de cette époque.

La poésie sera la forme principale et l'objet des inspirations de l'Ecole. Et cette poésie, au lieu d'être oratoire et patriotique comme fut le plus souvent celle de Crémazie, de Fréchette et de Chapman, va devenir toute intérieure et psychologique.

L'oeuvre d'Emile Nelligan, la première qui fut livrée au public, est caractéristique de cette manière nouvelle. Nelligan est tout à la fois la gloire et le deuil vivant de l'Ecole de Montréal. Il s'absorba dans ses rêves, ses chimères et sa névrose. S'il a beaucoup imité des poètes français comme Verlaine et Baudelaire, il a été douloureusement personnel, et Mgr Roy analyse, avec citations appropriées, l'oeuvre étrange de Nelligan.

Albert Lozeau représente aussi, avec une oeuvre plus abondante que celle de Nelligan, les tendances psychologiques et subjectives de l'Ecole de Montréal. Sa vie douloureuse vécue presque toute entière dans une chambre de malade, prédisposait Lozeau à chercher dans sa solitude et dans sa conscience l'objet de ses inspirations. L'**Ame solitaire**, le **Miroir des Jours** traduisent avec un peu d'artifice d'abord, puis avec plus de sincérité, les sentiments qui remplirent de leurs joies ou de leurs nostalgies l'âme d'Albert Lozeau.

Charles Gill, un des premiers ouvriers de l'Ecole littéraire, échappe déjà cependant en grande mesure à ses tendances psychologiques. Il s'abandonne plus volontiers au lyrisme épique. L'épopée lyrique qu'il rêvait de construire est restée inachevée.

Gonzalve Désaulniers fut le plus lamartinien du groupe de 1900. Il se complait dans les rêveries que lui suggèrent "les Bois qui chantent". Albert Ferland, le poète des arbres, plus objectif que Désaulniers, se rapproche de lui dans un même culte de la nature.

Monseigneur Roy rappelle brièvement comment l'Ecole littéraire essaya sans assez de succès de se faire philosophique avec Jean Charbonneau, et il insiste sur l'oeuvre à la fois exotique et parnassienne de Paul Morin. Il insiste en particulier sur sa technique artistique et sur quelques pièces de haute valeur des **Poèmes de cendre et d'or.**

Mais l'Ecole de Montréal disparaît enveloppée et absorbée par des groupements nouveaux qui se font en dehors d'elle. Ce sont ces activités plus larges, caractérisées par d'autres tendances, qui feront l'objet de la prochaine et dernière conférence.

LE MARIAGE CHRETIEN

La doctrine de l'Eglise

QUI DOIT ENSEIGNER

"Or, si les actuels adversaires du mariage n'épargnent rien, par leurs discours, leurs livres, leurs brochures, et toutes sortes d'autres procédés, — pour pervertir les esprits, corrompre les coeurs, ridiculiser la chasteté conjugale, **Vénérables Frères**, vous que l'Esprit Saint a placés comme Evêques pour régir l'Eglise de Dieu, acquise par Lui au prix de son sang", **vous devez vous engager à fond pour un effort contraire**: par **vous-mêmes**, par les prêtres soumis à votre obédience, et même par ces **laïques d'élite** rassemblés pour aider l'apostolat hiérarchique, **en cette Action Catholique si vivement desirée et recommandée par Nous.**"

Donc **les Evêques, les prêtres, les laïques d'élite**, hommes et femmes ont mission, au nom du Souverain Pontife ici de l'Eglise pour prêcher et répandre ces doctrines dans toute leur beauté, leur sublimité, sans crainte ni timidité.

Et sur l'opportunité qu'il y avait de nous occuper de ces questions ouvertement, devant certaines hésitations, pour être plus sûrs de nos démarches, nous avons bien voulu dans le mouvement d'apostolat laïque des Amicales des Couvents, consulter privément ou publiquement quelques membres de l'Episcopat, particulièrement S. E. le cardinal Villeneuve, de Québec, Leurs Excellences d'Ottawa et de Rimouski et la réponse fut plus que péremptoire: "Non seulement c'est bien, mais c'est urgent même pour notre société et c'est la volonté formelle du Souverain Pontife"

LA VERITE BIEN ACCEPTEE

Pour que ce premier remède apporte la guérison, il faut qu'il soit accepté et assimilé. Et Sa Sainteté recommande bien haut la docilité et la fidélité aux enseignements de l'Eglise.

En dehors de la vérité catholique vous savez où en sont rendues les erreurs au sujet du mariage. Au nom du libre examen, et moyennant l'interprétation privée de la vérité révélée, nous savons qu'en 1930, au château de Lambeth, l'enseignement anglican et protestant, par sa résolution 15 **admet les méthodes anticonceptionnelles.** Nous savons aussi que beaucoup de nos frères séparés protestèrent énergiquement contre cette nouveauté, mais la clause ne fut pas changée.

L'avortement qui est une des pires abominations réservée aux nations en décadence, est reconnu légalement aujourd'hui en un pays et en plusieurs autres il est grandement toléré: on porte jusqu'à 500,000 en France aujourd'hui ces interventions criminelles et jusqu'à 1,000,000 en Allemagne. Et dans un seul hôpital de Moscou, 20,0000 par année soit 75 par jour.

Le divorce reçoit la faveur d'un grand nombre de parlements des pays les plus divers, de telle sorte qu'en peu d'années on voit le nombre se doubler et c'est presque une progression géométrique.

Et tout cela se fait en dehors de l'Eglise, en marge de la morale catholique. Au sujet des questions matrimoniales, il est plus facile de tomber dans l'erreur encore que sur les autres questions de l'ordre moral: la raison en est que: "**L'attrait de la volupté** peut facilement s'emparer de la fragile nature humaine, la tromper et la séduire. Et cela d'autant plus que l'observation de la loi divine exige des conjoints des **sacrifices parfois difficiles et prolongés**, auxquels l'expérience en témoigne, **un homme faible** oppose autant d'arguments qu'il lui en faut pour s'excuser de ne point observer la loi divine."

Et sans clouer personne au pilori, n'arrive-t-il pas que des **catholiques parfois croient la morale de l'Eglise bien sévère** et, dans un coin bien profond de leur coeur, l'on trouverait un secret désir de voir leur conscience, pour l'obéissance à la loi matrimoniale, sous les dictées d'une morale plus large et plus libérale que celle de notre sainte religion. C'est à ces époux hésitants comme à tous les chrétiens que le Pape s'adresse quand il recommande **l'obéissance aux prescriptions de l'Eglise.**

Quand nous réfléchissons bien et que nous considérons toutes les ruines que "la fausse autonomie de la raison humaine" a amassées dans la famille et la société, nous comprenons facilement la sagesse de l'enseignement catholique.

Un protestant même, Monsieur T.-B. Windross dans le **Journal** d'Edmonton (cité dans **le Canada** du 21 janvier 1931 et par le Révérend Père A. Dugré, S. J. dans sa brochure **"Le Mariage Chrétien"** page 13) en signalait l'importance et la haute portée morale :

"Il y a quelque chose d'impressionnant dans cette encyclique du Pontife romain.

"A notre époque de compromis et de capitulations en matière de foi, quand l'enseignement de tant d'églises semble se perdre dans les nuages et les brouillards du doute et de l'incertitude, quand les hommes qui s'efforcent de diriger les chercheurs de vérité leur disent: attention à ceci, attention à cela ! C'est au moins une bonne chose de rencontrer quelqu'un qui marche d'un pied ferme dans le sentier des vieilles doctrines touchant le bien et le mal, quelqu'un qui vous présente une attitude claire et nette, même si ce quelqu'un est le Pontife du Vatican.

"Quelles que soient les idées personnelles que l'on puisse avoir à ce sujet, il est indéniable après tout, **que Pie XI est debout sur le rocher que les siècles n'ont pas réussi à ébranler**. Le pape adresse ses ordres autorisés à une Eglise qui représente dans le monde une population de 341,430,900 fidèles.

"L'encyclique purifie l'atmosphère et ne laisse aucun doute sur l'attitude du Pape à l'égard des tendances modernes. C'est une réaffirmation des idées anciennes sur le bien et le mal et cette encyclique restera dans l'histoire comme un document historique et vital."

Il est certain que ces idées sont justes et que nulle par ailleurs que dans la morale catholique nous ne pourrons avoir la vérité sur les questions du mariage.

Et c'est dans cette morale, qu'en fils soumis de l'Eglise nous apprendrons à "tout mettre en oeuvre pour opposer la vérité à l'erreur, la splendeur de la chasteté au vice honteux, la liberté des enfants de Dieu à la servitude des passions; enfin, à la coupable facilité des divorces, la continuité de la vraie charité dans le mariage, et le sacrement de la fidélité conjugale inviolé jusqu'à la mort".

Coiffeuse

Une grande dame interrogeait une fille qui désirait entrer à son service.

—Vous savez coiffer, Mademoiselle ?

—Oh ! oui, Madame, très promptement, cela se fait en une demi-heure.

—En une demi-heure ! Et que voulez-vous que je devienne tout le reste de la matinée ?

Savoir compter

Le vieil usurier Jacob gourmande son fils qu'il traite de "bon à rien" :

—Tu ne saurais pas même toucher un chèque de mille francs ! lui dit-il.

—Oh ! ça, papa, tu exagères ! proteste le jeune homme.

—Je vais te le prouver.

Ils se rendent à la banque, et, sous les yeux de son père, le fils se fait payer un chèque de mills francs en dix coupures et compte en soulevant soigneusement chaque billet : un, deux, trois, jusqu'à dix.

—Eh bien ! papa, crois-tu maintenant que je sais toucher un chèque de mille francs ?

—Mais non, grand imbécile. Il faut compter billet par billet devant le caissier de la banque, mais quand on est arrivé au dixième, il faut bien se garder de le soulever "pour le cas où il y en aurait onze"!

Carnet Social

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, est retourné à Châteauguay où il passera la fin de semaine.

L'honorable M. C.-J. Arcand, ministre du Travail, est parti hier pour Montréal.

Le major Gladstone Murray, directeur-adjoint de la "British Broadcasting Corporation", de Grande-Bretagne sera l'invité d'honneur et le conférencier au déjeûner que donne aujourd'hui le Club Canadien, au Château-Frontenac. M. Onésime Gagnon, C.R., M.P., président du Club, présentera le conférencier qui a pris pour sujet : "La radio internationale vue par un Canadien".

L'honorable Juge Bond, de la Cour d'Appel, est retourné hier à Montréal.

A 8 heures, ce matin, a été célébré dans la chapelle St-Louis de la Basilique le mariage de mademoiselle Marie Taschereau, fille de M. Alleyn Taschereau, C.R., et de madame Taschereau, avec M. Jacques Demers, de Westmount. M. Taschereau accompagnait sa fille et M. Guy Demers servait de témoin à son frère. Après la cérémonie, un déjeûner intime fut servi aux membres des deux familles au Château Frontenac. M. et madame Demers partiront pour voyage cet après-midi. A leur retour, ils résideront à Montréal.

MM. C.-V. Darveau, C.R., P.-J. Quinn et G.-O. Lacroix, étaient de passage à Montréal cette semaine à l'Hôtel Windsor.

On annonce le mariage de mademoiselle Angeline Langlois, fille de M. et madame Philippe Langlois, avec M. Lionel Benard, fils de M. J.-B.-H. Benard, du Pacifique Canadien, et de madame Benard. La cérémonie aura lieu le 17 avril prochain, à 8 heures, à l'église St-Etienne de Montréal.

M. et madame Paul Rainville sont de retour d'un voyage de quelques mois en Suisse.

Madame George Jones, de Calgary, passe quelques temps à Québec au Château St-Louis.

Mademoiselle Gabrielle Pineault, avenue Moncton, a donné une réception jeudi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mademoiselle Magdeleine Lavigueur, à l'occasion de son prochain mariage.

M. et madame Robert Goulet Loretta Côté) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 28 mars à l'hôpital St-François d'Assises sous les prénoms de Marie - Azilda - Paulette - Louise. Parrain et marraine: M. et madame Almanzor Goulet, oncle et tante de l'enfant. Mademoiselle Marcelle Côte portait sa nièce sur les fonts baptismaux.

On annonce pour le 19 avril prochain le mariage de mademoiselle Lydia Leblanc, garde-malade, de Québec, avec M. P.-A. Soucy, agronome. Pas de faire part.

M. J.-A. Baril, de Québec, était de passage à Montréal cette semaine à l'hôtel Mont-Royal.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Québec, le 20 mars 1933

ADOPTIONS.— Douze depuis huit jours; seize en mars; 33 depuis janvier.

AUMONES.— Par courrier, $3.25; par visiteurs, $15.15.

TROP TARD.—

—Bonne fête, Mélanie ! Avez-vous pleuré ?

—Oui, j'ai pleuré, mon Père.

—Qu'y a-t-il ? De mauvaises nouvelles? De la maladie chez vous? Un deuil?

—Non, Dieu merci! mon Père; mais tenez, lisez cette lettre et voyez si cela ne tire pas les larmes.

x x x

Mélanie est une digne fille, bonne d'enfants à la Crèche depuis bientôt vingt ans.

Elle fait partie de notre fameuse Légion étrangère où se confondent, dans un beau dévouement de tous les jours, d'honnêtes filles et d'anciennes pécheresse, des orphelines, de jeunes mères, de pauvres victimes, toutes désireuses de sécurité morale, de fidélité au devoir, de progrès dans la vertu, toutes désireuses de persévérance et de sanctification.

Mélanie, déjà ancienne, a vu passer dans nos services d'enfants bien des filles auxiliaires.

Mélanie, fille de confiance, a dû relever parfois des courages de "passagères" mal aguerries et lasses du combat. C'est ce qui lui a valu, entre autres, l'épître qui, aujourd'hui, la fait pleurer.

Elle me la tend et je lis.

Avec sa permission, je lis tout haut:

Ma chère Mélanie.— C'est votre fête et je vous la souhaite bien heureuse. Vous savez, j'ai toujours hâte à cet anniversaire d'hiver comme à mon annuel voyage d'été. Pour de vieilles amies, nous n'abusons pas : une lettre et une couple d'heures de parloir par année...

Mais nous savons qu'il faut être discrètes, si nous voulons garder intact notre grave secret.

x x x

Mélanie, je suis contente de vous dire que l'année reste bonne pour nous. Mon mari travaille toujours, nous sommes en bonne santé, nous nous aimons sincèrement. Nos deux familles sont parfaites à notre égard. Bref, on ne peut demander mieux, dans les circonstances.

Pour vous, j'imagine que vous avez toujours votre santé robuste, votre belle humeur et votre beau courage. Quelle place vous vous préparez pour le ciel... autrement plus belle que la mienne en tout cas !

Je m'efforce cependant de remplir saintement mon simple devoir d'état, me disant que je ne suis pas digne de plus nombreuses responsabilités.

x x x

Le gros événement des derniers mois, c'est que j'ai un bébé maintenant — oh ! pas celui que j'ai toujours désiré ! — le petit garçon de ma soeur; il a un an; nous sommes allés le chercher pour soulager la maman qui est veuve, qui est maladive et qui n'est pas riche du tout.

L'enfant devait passer quelques semaines; mais nous l'aimons tellement que nous trouvons mille raisons, à chaque visite, pour prolonger son séjour.

Si vous le voyiez: il est blond avec de beaux yeux bruns, de grosses joues rouges; c'est l'annonce même de la santé et de la joie de vivre.

Il marche et commence à parler; il m'appelle *tante* et mon mari *papa*. Nous l'aimons à la folie. Je vous envoie son portrait; vous aimerez sûrement sa frimousse et vous comprendrez que la présence de cet enfant à notre foyer nous donne un bonheur difficile à décrire.

x x x

Mais vous comprendriez sans que je vous le dise, chère amie, que ce bel enfant ne remplace pas, dans mon coeur, ma petite Cassilde.

Le bonheur qui m'en vient ne va pas sans souffrance. Je ne me plains pas. Au contraire, je savoure plus encore ma souffrance que le bonheur qui me l'apporte... Un coeur de mère est ainsi fait.

Une fois blessé, la cicatrice ne vient pas.

Le mien saigne toujours.

Chaque soir, pour l'endormir, je berce, dans l'obscurité de notre chambre, notre petit Jean-Marie. Je ferme les yeux, je chantonne, et je m'imagine que c'est mon enfant qui repose en mes bras, telle que je l'ai connue et caressée. Et je pleure et je sanglotte, douloureuse, le coeur brisé...

Mon Dieu! que je souffre! Et que j'espie donc chèrement l'erreur de ma jeunesse !

x x x

Hier, Mélanie, c'était sa fête; elle a eu quatre ans; toute la journée, le coeur me battait bien fort et je me mordais les lèvres pour ne point pleurer devant les gens.

Toute la journée, je l'ai passée en esprit au pied de la croix, nouvelle Madeleine, pénitente et résignée. Ah! quel martyre d'être séparée de son enfant... et pour la vie!

Chère amie, si vous avez de ses nouvelles — vous l'avez peut-être entrevue; les parents adoptifs en sont peut-être fiers; ils vont peut-être la montrer aux religieuses; ils envoient peut-être des photographies. Je ne sais pas, moi.

Procurez-moi, s'il vous plaît, quelques renseignements, quelques reliques, une mèche de ses cheveux... quelque chose d'elle.

Mettez-vous à ma place; aidez-moi dans mon isolement !

Ayez pitié d'une pauvre mère malheureuse à jamais.

Mais je m'arrête, ma plainte a assez duré. Veuillez excuser ma faiblesse et cette nouvelle confidence qui ressemble tant à celles d'autrefois.

Présentez mes respects à la Mère Supérieure, à la Mère Directrice, aux religieuses et aux compagnes qui m'ont connue. Recommandez-moi à leurs excellentes prières. Pour vous, ma bien chère amie, souvenez-vous de ma grande misère et de ma fidèle affection.

Madame X.

x x x

—N'est-ce pas, mon Père, que c'est triste?

—Oui, et il faut prier pour la consolation de ce bon coeur.

—Mais, dites-nous, Mélanie, comment lui advint cette privation de son enfant ?

—Ah! c'est tragique et bien simple. Le père de l'enfant se convertit deux années plus tard que la mère — une vraie conversion par exemple — et il se mit en frais de réparer ses méfaits.

Il reforça son ancienne compagne, lui démontra la droiture et l'honnêteté de ses intentions et l'épousa.

Toutefois, quand il s'agit de retracer à la Crèche, l'enfant légitimée par le mariage de ses parents, on découvrit que, fort attrayante, aimable, toute jeune, Cassilda avait été confiée à un excellent couple et adoptée légalement après six mois de séjour dans sa famille adoptive. Pressentis sur la possibilité de remettre leur pupille à sa mère, les parents adoptifs n'en voulurent point entendre parler.

Ils l'aimaient comme la chair de leur chair et feraient valoir leurs droits jusque devant les tribunaux.

Voilà comment, atterré devant l'irréparable conséquence, le jeune époux dut reconnaître qu'il avait commencé la série de ses réparations beaucoup trop tard.

V. GERMAIN, ptre.



Ondulation Permanente
$1.50

$1 Traitement à l'huile et votre coiffure, seulement 1.00. | $5.00 Permanent croquignol Lido maintenant $3

Garantie de Six Mois

Ondulation à l'eau, Kemol . . . 50c
Shampoo, manicure, coupe . . 75c
Ondulation aux papiers 1.00

Salon LIDO
84 Porch-star (coin St-Joseph)
Tél.: 9401 Ouvert le soir

ASSURANCE
AUTOMOBILE
Club des Chauffeurs Courtois C.C.C.
Lavoie & Lesage Enr.
111, Côte de la Montagne, Québec.
Seuls représentants autorisés de La Ligue de Sécurité

INCAPABLE DE PLIER LES GENOUX

Descendait les Escaliers en Glissant

Après sept ans de souffrances, de nouveau rétabli.



Que tous ceux qui souffrent de rhumatisme reprennent courage. Cette femme — une veuve — les engage à espérer. Après avoir souffert sept ans — elle est de nouveau tout à fait rétablie.

Voici sa lettre : "Je suis veuve, âgée de 55 ans. J'ai souffert affreusement, pendant sept ans, de rhumatisme musculaire et de goutte rhumatismale. Il y a deux ans, je ne pouvais plier mes genoux. Je descendais en glissant et, pour monter, je me tirais en m'aidant à la rampe de l'escalier. Je marchais avec une canne. L'an dernier, en avril, on me conseilla d'essayer les Sels Kruschen. Après la première bouteille, j'ai commencé à me sentir mieux et plus dégourdie. J'ai continué à en prendre et je marche maintenant aisément". —(Mme) P.M.T.

Le retard dans le fonctionnement des intestins est la source du rhumatisme, de la goutte et du lumbago— ce dont celui qui en souffre se rend rarement compte. Il s'en suit une accumulation des déchets et, comme conséquence, une formation excessive d'acide urique. On s'expliquerait fort bien la cause de ces douleurs perçantes, si l'on pouvait examiner au microscope les cristaux tranchants de l'acide urique. Et si l'on pouvait voir la façon dont Kruschen émousse les arêtes aigues de ses cristaux, et les fait entièrement dissoudre ! On admettrait que les tortures du rhumatisme doivent disparaître avec ce traitement scientifique.

De plus en stimulant les organes d'élimination, Kruschen expulse régulièrement et complètement toutes traces des déchets qui forment l'acide urique. Kruschen maintient les organes internes propres et réguliers l'insidieux acide urique n'a plus jamais la chance de s'accumuler de nouveau.

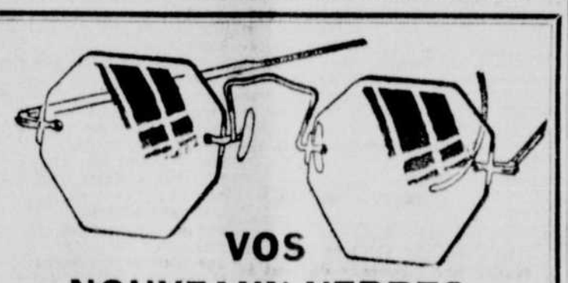
On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

TROISIEME DEAN

Houston, 16.— Elmer Dean, le troisième membre de cette famille dans le baseball professionnel, fera ses débuts avec la saison 1933. Elmer que l'on dit plus vieux, plus gros et plus excentrique que Dizzy, qui joue pour les St-Louis Cardinals, a signé un contrat pour jouer avec le Houston, de la ligue du Texas. C'est un extérieur qui frappe à gauche.

LES PARIS

Boston, 17. — Le bill sur les paris dans les courses de chevaux, qui fut rejeté lors de la dernière session, est de nouveau présenté cette année à l'Assemblée Législative. On voudrait qu'une Commission soit créée pour surveiller le sport, et une taxe de 3 1-2 pour cent sur tous les paris serait payée à l'Etat. On aurait juridiction sur les courses au galop et sous le harnais.



VOS
NOUVEAUX VERRES

Vous les voudrez modernes tout en payant un prix raisonnable. C'est ce que vous obtiendrez si vous venez les choisir parmi notre vaste assortiment. Satisfaction complète vous est toujours assurée chez

DANIEL PICHE, Enr.
325½, rue St-Joseph — — — QUEBEC
Opticien-Optométriste

FUNERAILLES DE M. ULR. GOSSELIN AU LAC NOIR

Lac-Noir.— Le 2 mars est décédé subitement M. Ulric Gosselin à l'âge de 70 ans. Il demeurait dans cette ville depuis 47 ans. Durant de nombreuses années, il avait été marchand général et avait conquis l'affection de nombreux amis.

Il laisse dans un deuil profond : son épouse Mme Ulric Gosselin, née Georgiana Vaillancourt, son fils Gaudias, ses trois filles, Mme Welly Bernier (Marie-Ange), de Bristol, Conn., Mme Louis Smith (Florida) et Mme Eugène Maillet (Léda) toutes deux de New-York. Ces trois dernières sont venues revoir leur père dans son dernier sommeil.

Etaient aussi présents: M. et Mme Ernest Vaillancourt, de Thetford, frère et belle-soeur de l'épouse du défunt, M. et Mme Adélard Gosselin, neveu et nièce du défunt, M. Phillas Breton, Mme France Châteauneuf, de Thetford, cousin et cousine, Mlle Yvette Vaillancourt et M. Paul-Emile Vaillancourt, de Thetford, nièce et neveu du défunt.

Les funérailles eurent lieu le 6 mars dans l'église paroissiale, au milieu d'une nombreuse assistance. Le service fut chanté par M. l'abbé Bouillé. La chorale exécuta un beau programme musical. Des cantiques supplémentaires furent chantés avec âme par M. Wilfrid Gagnon et M. Donat Pelletier.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière Saint-Désiré. Les funérailles étaient sous la direction de M. Jules Larochelle, venait ensuite le chariot. M. Orel Paré, portait la croix. Le cercueil était porté par: Messieurs Gédéon Lachance, Patrick O'Brien, Delphis Daigle, Arthur Bergeron. Pendant le service, la quête fut faite par M. Xavier Lachance et Denis Bergeron.

—Mardi, le 14 mars ont eu lieu les funérailles de Mlle Yvonne Dodier, fille de feu M. Jean Dodier et de feue Mme Dodier, décédée le 12 à l'âge de 29 ans.

—Jeudi, le 16 mars a eu lieu dans la salle de l'Hôtel-de-Ville un euchre organisé par les dames de la St-Vincent de Paul en faveur de cette société. De nombreux et riches prix étaient exposés dans la vitrine de M. Adora Fréchette. Cette soirée remporta un très beau succès car une foule de personnes y prirent part. A tous les organisateurs de cette partie de cartes, nos paroissiens offrent leurs plus sincères remerciements.

POIDS, MESURES DES CARDINALS

St-Louis, 16.— Le publiciste des St-Louis Cardinals, de la ligue Nationale de baseball, vient de publier la moyenne de la grandeur et du poids des joueurs qui feront partie de l'équipe en 1933. Voici ce que l'on y trouve:

EXTERIEURS :— Grandeur moyenne de cinq pieds, dix pouces; poids moyen de 177 livres; 27 ans comme âge moyen.

LANCEURS :— Six pieds, un pouce; 186 livres; 28 ans.

RECEVEURS :— Cinq pieds, dix pouces; 182 livres; 29 ans.

INTERIEURS :— Cinq pieds, dix pouces; 169 livres; 30 ans.

EQUIPE :— Cinq pieds, onze pouces; 179 livres, 28 ans.

L'INCENDIE DE L'"ATLANTIQUE" FUT CRIMINEL

Paris, 31. — "Le Journal" annonce qu'il est définitivement établi que l'incendie qui ravagea le paquebot français Atlantique, sur la Manche, le 4 janvier dernier, fut allumé criminellement. Cet incendie coûta la vie à 18 membres de l'équipage. Telle est la conclusion du rapport final des officiels qui ont enquêté sur ce désastre, après avoir entendu plus de 160 témoins.

Les propriétaires du paquebot ont inscrit une action, il y a deux semaines, pour réclamer le plein montant de leurs assurances, soit environ $6-800,000. Les assureurs espèrent pouvoir réparer le navire qui leur a été remis par le Tribunal du Commerce comme impropre à la navigation.

LA COMPAGNIE PAQUET



VENEZ ACHETER VOS PAPIERS-TENTURES

A MEME LE PLUS GRAND ASSORTIMENT A QUEBEC

10c. à $9.00 le rouleau

NOUS VOUS DONNERONS GRATUITEMENT
1 ROULEAUX SUR 5

Durant tout le mois d'Avril, nous donerons
5 ROULEAUX pour le prix de 4

Si vous achetez 5 rouleaux vous ne paierez que pour 4
Si vous achetez 10 rouleaux, vous ne paierez que pour 8
Si vous achetez 15 rouleaux, vous ne paierez que pour 12 et ainsi de suite.

QUE VOUS DEMENAGIEZ OU NON.
Egayez votre maison avec des Papiers-Tentures nouveaux.

SI VOUS ETES DIFFICILE, ça nous fera encore plus plaisir, car nous avons la certitude que nos Papiers-Tentures vous donneront entière satisfaction.

Non seulement nous avons les dessins les plus nouveaux, mais encore des dessins artistiques et savants, convenant à tous les appartements, à toutes les bourses et à tous les besoins.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS DONNONS 5 ROULEAUX POUR LE PRIX DE 4

Honorez-nous d'une visite — Ne retardez pas — Le plus tôt vous viendrez, le plus grand choix vous aurez.

Vous aurez aussi sans doute
UN PEU DE PEINTURE A FAIRE

Employez donc la peinture KYANIZE—Vous ne pourrez jamais trouver mieux et, durant tout le mois d'Avril,
NOUS DONNERONS UN PINCEAU
gratis avec tout achat d'une boite d'une chopine ou plus.

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

LA FAMEUSE VENTE de COMPLETS et PARDESSUS

—Faits sur mesure—

SE CONTINUE

Ils sont tellement nombreux les Hommes et les Jeunes Gens qui veulent profiter de cette AUBAINE SANS PAREILLE, que nous nous trouvons dans l'obligation de prolonger cette vente encore toute la semaine prochaine.

LE FAIT S'AVERE TOUJOURS DAVANTAGE QUE LE PUBLIC A FOI EN PAQUET

Complets $16. *Tailles*
Pardessus $12. *36 à 44*

Les dernières nouveautés en WORSTED et TWEEDS ANGLAIS

Un tailleur expert prend votre mesure, et nous sommes en arrière de lui avec notre garantie de SATISFACTION OU ARGENT REMIS

LE CHOIX PARMI 75 DESSINS DIFFERENTS

MEME POUR $12.50

Nous vous donnerons un COMPLET fait sur mesure, meilleur que ceux pour lesquels on vous demande plus cher ailleurs.



MESSIEURS ! NE RETARDEZ PAS — VENEZ PLACER VOTRE COMMANDE AU PLUS TOT.



Adressez-vous à votre fournisseur ou à E. B. EDDY CO., Limited
24, rue St-Joseph, Québec, P. Q.



Avez-vous un char?

Voulez-vous lui donner un lustre immaculé?

Si oui, servez-vous de MANCINIZ.

Tout char, neuf ou vieux, devrait être poli avec le Nettoyeur et Polisseur MANCINIZ—Ce produit donnera à votre char le plus bel éclat qui puisse s'obtenir, en même temps qu'une protection contre les intempéries.

Le nettoyeur et polisseur MANZINIZ sont deux produits très faciles à appliquer. Ils font le meilleur travail dans la moitié moins de temps que n'importe quel autre produit, et cela sans exiger aucune dépense d'énergie. Vous n'avez qu'à frotter légèrement et le tour est joué.

Faites preuve de sagesse en employant MANCINIZ.

NETTOYEUR la boite ..... 60c.
POLISSEUR la boite ..... 60c.

—En vente au Rayon de la Quincaillerie—
—Sous-Sol—

PALMES PALMES
POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

Grandes — 9 sous l'unité, $7.75 le cent.
Grandes — 5 sous l'unité, $7.75 le cent.
—Au rayon des ornements d'églises—

SPECIAUX du SOUS-SOL

NAPHTALINE, en flocons pour les mites, ... La lb. .09 ou 3 lbs pr .25

NAPHTALINE en boules pour les mites. La lb. .09 ou 3 lbs pr .25

LES ANNONCES CLASSIFIEES

ASSURENT UN RESULTAT IMMEDIAT

6 fois pour une piastre. . . . . Telephone 2-4771

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DE L'"ACTION CATHOLIQUE"

-:- TARIF -:-

1 CENTIN DU MOT : Pas moins de 25 centins par insertion : 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 10 heures a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. p.m., la veille.

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage, communique, par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "sans nom responsable".

Les annonces provenant du DEHORS DE LA VILLE sont strictement payables d'avance.

A QUEBEC, où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau.

ST-ROCH ET JACQUES-CARTIER

J.-E. Giguère, 235, rue St-Joseph. Tél. 3-0738
J.-E. Giguère, 357, rue St-Joseph. Tél. 4-0562
J.-E. Giguère, 357, rue St-Joseph. Tél. 4-0563
Al. Delisle, 117, de la Couronne. Tél. 4-0553

SUCCURSALES JOS. COTE, QUEBEC

Succursale :	Téléphone
No. 1, 80 rue De La Couronne	4-0343
No. 2, 28 rue St-Jean	4-0874
No. 3, 352 rue St-Jean	2-3130
No. 4, 15, rue Buade, public	2-6362
No. 5, 480, rue St-Joseph	4-0562
No. 6, 317 A, rue St-Joseph, public	4-0082
No. 7, 436, rue St-Jean	0-0431
No. 8, 103, rue St-Joseph	4-0454
No. 9, 46, côte de la Montagne	2-1110
No. 10, 85, rue St-Paul	2-1904
No. 11, 176, 3ème Avenue	4-0523
No. 12, 27, rue St-Joseph, public	2-7371
No. 13, 15, Chemin Ste-Foy, public	4-0262
No. 14, 555, rue St-Paul	2-7533

ST-JEAN-BAPTISTE

Charles Cloutier, 174, rue d'Aiguillon Tél 8210
Pharmacie Demers, 430 St-Jean. Tél. 2-9100

LIMOILOU

J.-A. Kirouac et Cie, 177, 3e Rue. Tél. 4-0360

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Magasin Guy, 430, 1ère Avenue. Tél. 4-4800

ST-SAUVEUR et ST-MALO

L.-P. Garneau, 470, St-François. Tél. 3-0032
M. S. Brousseau, 756, St-Vallier. Tél 4-0428
Mme W. Gaulin, 125-B, St-Vallier Tél 4-0421
Mlle R.-A. Cloutier, 1131, St-Vallier. Tél 7840

BEAUPORT

EUGENE PARENT
77, St-Cléophas
Tél. 6-7847 Beauport.

A VENDRE

INSTRUMENTS ARATOIRES.—Bancs de scie avec lame de 28 ou 30" $35.00. Nous avons toujours un assortiment complet de Marteaux, scies et coignées à des bas prix. Nous fabriquons encore les machines agricoles "Monarch" qui tout en restant insurpassables en qualité sont offertes aux meilleurs prix sur le marché. A savoir, presses à foin, distributeurs d'engrais, faucheuses lames, charrues, semeuses, etc. Ecrivez-nous pour catalogue gratuit.
Matthew Moody & Sons Co., Dépt. Q. A. Montréal.

MACHINERIES BARGAINS

2 Engines à l'huile crue, l'un de 30 et l'autre 35 HP. 500 pds de shaft. 150 balgneurs de 2" à 8". 500 poulies de 6" à 60". 2000 pds de courroie de cuir et rubber de 2" à 20" de large. 1 pas grande sablleuse Raymond à roulettes. 3 drums 42" de large. Boîte à rubin. Vieux plaisir auglo à vapeur 60 à 75 H.P. Pompe à vapeur, machine pour boîtes, système de fan, bancs de scies, etc., ... provenant de la faillite de Nesbitt.
Pas d'offres raisonnables refusées, adresse: LA FONDERIE ST-ANSELME LIMITEE
St-Anselme Station
Co. Dorchester, P. Q.

BOITES POUR LE SUCRE.—Nous avons un grand assortiment de boites depuis $4.00 à $6.00. Boites d'arpenteur, faites à la main, cuir solide. Une visite vous convaincra. Oscar Blouin, 293, St-Paul, spécialiste en chaussures pour la ferme et la bois.

VOITURES.—2 Landaus, un de Berchaud, et un fort, plusieurs harnais, 1 berlot-carriole, tout en parfait ordre.
S'adresser à 55 Latourelle, 2ème étage.

A LOUER

A LOUER.—A St-François d'Assise, 2 grandes chambres chauffées avec pension si désiré, pour Dames ou Messieurs. Place tranquille, avec amélioration moderne.
Ecrire à l'"Action Catholique", Québec, Casier 301.

LOGEMENT.—A 63, Ave Cassault, logement de 9 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, garage. Pour toute information s'adresser à Mme J.-H. Dupont, 65 Ave Lévis, App. 6. Tél.: 3-4934.

LOGEMENT à louer, 4 pièces, rue St-François près rue St-Roch. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No. 71, rue St-Pierre. Tél.: 2-1390.

A LOUER, Limoilou, $2.25.25, 4 chambres et place pour et hangar, $12 à $15. ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre.

A LOUER rue Dalhousie, No 15, logement 7 pièces plus chambre de bain chauffé avec ou sans garage. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, 71, rue St-Pierre. Tél.: 2-1390.

PAROISSE ST-FIDELE, 429, 4ème Avenue, logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain, planchers bois dur, améliorations modernes, hygiénique et très éclairé, avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502.

CHS.-N. EMOND, Enr'g

FOURRURES

Nouveautés du printemps, manteaux longs, trois-quart et courts. Renards, Martres, Tours de nou, Collerettes et garnitures. Réparations et confections à prix très modérés.

FOURRURES EN GARDE POUR LA SAISON D'ETE

853, Blvd des Fossés (Coin de la Couronne)
Tél.: 8741

ATTENTION.
OCCASION EXCEPTIONNELLE

Location de logements 3 à 8 appartements; prix $10.00 à $16.00; possession immédiate.
Vente de maison 8 appartements, prix: $1,300.00 payable comme un loyer. Occasion d'affaire, agrandir à fabriquer chaussé, bonne installeurs dans votre place machineries, outillages avec instructions formelles. Apprenez le métier. Teinturier, Nettoyeur, Presseur. Installez dans votre place machineries, outillages avec instructions formelles.
Aucune offre raisonnable ne sera refusée et acceptera en échange valeurs propriété terre. Renseignements : 216, 4ième Rue Québec. Tél.: 4-2087.

DIVERS

MIEL DE CHARLESBOURG

Pour les bien portants et pour les malades. Un aliment délicieux pour les gourmets.

GRAINES, BULBES ET PLANTES

Graines de légumes et de fleurs, Bégonias, Dahlias, Glaïeuls, Phlox, Pivoines, Hydrangées, etc.

VERRET

Téléphone No. 4-8725 Charlesbourg, Qué.

LOGEMENTS A LOUER

14 logements situés des Nos 54 à 174 rue Frontenac, St-Sacrement; 5 et 6 chambres avec chambres de bain. Chauffés et non-chauffés.

3 logements situés à 74 Ave Marguerite-Bourgeoys, St-Sacrement, 5 chambres avec chambres de bain, chauffés.

3 magasins situés Nos 76 à 80 Ave Marguerite Bourgeoys, chauffés.

2 logements de 5 chambres et chambres de bain situés à 91-93 rue Fraser.

1 Maison de 8 chambres et chambre de bain, situé rue Mayfield, Bergerville.

1 Logement de 6 chambres et chambre de bain, situé No 566 rue de la Ronde, 2ème étage, St-Pascal Baylon.

3 Logements de 3 et 5 chambres, situés Nos 47-47 1/2 et 51 rue Montmagny.

4 Logements de 2, 4 et 5 chambres situés au No 241 rue Napoléon.

2 Logements de 6 chambres et chambres de bain, situés Nos 3 et 5 rue St-Etienne, Lévis.

1 Hôtel de 26 chambres situé au No 10 Carré Notre-Dame.

Pour plus de détails, s'adresser à
La Société de Prêts & Placements de Québec,
81, rue ST-PIERRE.
Tél.: 2-1362

ON DEMANDE

HOMMES honnêtes et travailleurs, position stable et permanente avec un revenu de $25.00 à $30.00 par semaine pour l'homme qualifié. Compagnie établie depuis 64 ans, se spécialisant dans la vente de nécessités domestiques. Ecrire à pins, vanille, garnitures pour table, épices, savon et médicaments de famille, etc. S'adresser à l'"Action Catholique", Casier 291.

HOMMES.—Une Cie d'assurance vie désire des agents. Commission et salaire aux hommes qualifiés. Veuillez répondre par lettre en mentionnant votre âge et expérience.
Ecrire à l'"Action Catholique", Casier 296, 1 mois.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres garanties remboursable mensuellement. Chaque transaction devra être endossée par une personne responsable.
S'adresser à Commercial Finance Corp., Ltd.
147, Côte de la Montagne, Québec.
Mars 18-1 mois.

RESTAURATION. — Meubles antiques, sculpture, dorure à l'huile et bronze. Fabrication d'ameublements d'église, autels, chaires, confessionnaux, prie-Dieu, etc.
Etablie en 1858.
F.-P. GAUVIN
Tél. 2-1648—5432 38, rue St-Patrice, Québec



Salons de Coiffure

$1.50 ONDULATION PERMANENTE, garantie pour 6 mois et plus, à l'huile, $2.00 par la célèbre experte en permanent, Mlle Charrier, 10 années d'expérience, 259, St-Joseph, tél.: 3-2920.

SPECIAL.—Permanente nouveau genre, de $1.50 à $7.00, pour les derniers chapeaux du printemps; aussi tous genres de coiffure, bas prix, cours d'enseignement rapide, chez Normine, 341, rue St-Joseph, Tél.: 8895.

PERMANENT SHELTON.—Mlle Fortier, coiffeur, 354 du Roi, tél.: 2-2694, annonce permanent croquignole, sur machine perfectionnée $1.50. A l'huile $2., garantie pour 6 mois. Aussi ondulation à l'eau, papier, shampoos, Komol. On teint aussi les cheveux. Satisfaction garantie.

SPECIAL.—$1.50, permanent croquignole sur machine la plus perfectionnée, garanti pour 6 mois, à l'huile $2.50 et $3.00; Marcel, 25 cents; Komol, 50 cents; Ondulation à l'eau, 25 cents, avec shampoo. Salon Paulette, tél.: 4-2784, No, 764, rue St-Vallier.

Ondulation au papier	$0.50
Ondulation à l'eau	
Ondulation Komol	
Ondulation Marcel	$0.25
Manicure	
Shampoo	
Ondulation, Manicure, Shampoo (le tout)	$0.50
Permanent	$2.50

JOS.-E. LAFLAMME
60, Ave Cartier
Tél.: 4-0260

PERMANENT $1.50. Offre spéciale à 0.25 Mises en plis marcel, massage shampoo, manicure. Satisfaction garantie. SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842.

DECLARATION DE L'HONORABLE M. HECTOR LAFERTE

Résultats pratiques de la conférence qui a eu lieu entre l'hon. M. Duranleau et le ministre des pêcheries. — Déclaration.

STATION BIOLOGIQUE

"Après des années d'efforts pour "améliorer encore une fois la si"tuation des pêcheurs de la Gaspé"sie, j'ai le plaisir d'annoncer qu'à "la suite d'une conférence qui a "eu lieu hier à Ottawa, la provin"ce de Québec sera maintenant "dotée d'une station biologique et "expérimentale pour l'entraine"ment des pêcheurs et autres qui "sont intéressés dans le commerce "du poisson." Telle est la déclaration faite aujourd'hui par l'honorable M. Laferté, Ministre de la Colonisation, de la Pêche et de la Chasse, confirmant un rapport succinct à cet effet paru dans les journaux de ce jour.

"Depuis plusieurs années les pê"cheurs de la Gaspésie réclamaient "entre autres choses des facilités "pour se perfectionner, soit dans "les méthodes modernes de la pê"che, soit dans la mise en conser"ve du poisson, etc.," continue l'honorable M. Laferté. "Ils a"vaient bien l'Ecole d'Halifax qui "offrait de grands avantages mais "qui, malheureusement, à cause de "sa situation éloignée et aussi du "fait que la langue anglaise était "utilisée comme moyen d'instruc"tion, était plus ou moins utile en "pratique. Nous avions adopté le "système de former des profes"seurs à cette école pour nos gens. "Maintenant nous aurons un foyer "d'enseignement situé à Gaspé, une "station biologique et expérimen"tale où nos pêcheurs auront l'a"vantage de pouvoir, ainsi que "ceux qui leur sont associés, se "perfectionner sous des maîtres "qui parleront leur propre langue. "En effet, à la suite d'une confé"rence qui a eu lieu, hier, à Otta"wa avec l'honorable M. Duran"leau, il a été décidé d'établir une "sous-station de la station biologi"que et expérimentale des pêche"ries d'Halifax à Gaspé. Gaspé a "été choisi unanimement dans ce "but, vu sa location géographique, "qui la place à l'endroit le plus "accessible de la côte nord, de la "côte sud et de la Baie des Cha"leurs.

"Le gouvernement provincial "s'est engagé à fournir temporaire"ment l'édifice nécessaire à cette "fin pendant, qu'Ottawa s'occupe"ra de la partie scientifique en "nous fournissant des experts. Ces "experts seront des élèves de nos "Universités de Montréal et de "Québec qui suivront des cours "spéciaux à Halifax. La somme "investie dans cette entreprise, qui "couronne un de mes rêves, sera "minime comparée aux résultats "qu'elle devrait avoir pour les "gens de la côte. De plus, nos com"patriotes de la partie nord du "Nouveau-Brunswick et des Iles"de-la-Madeleine, dont la langue "est le français, auront l'avantage "eux aussi de bénéficier de l'en"seignement dans leur propre lan"gue.

"Je tiens à signaler en passant, "ajoute l'honorable M. Laferté, "que la conférence qui a eu lieu "à Ottawa entre l'honorable M. "Duranleau et moi-même a été "non seulement constructive mais "aussi empreinte du plus grand "désir de coopération entre les "deux gouvernements. L'honora"ble M. Duranleau était accompa"gné de Monsieur William Found, "Sous-Ministre, et de M. J. J. Co"wie, inspecteur en chef des pê"cheries pour le bureau fédéral de "biologie. Moi-même j'avais à mes "côtés, Monsieur L.-A. Richard, "Sous-Ministre de mon départe"ment, et Monsieur F.-M. Gibaut, "Surintendant des Pêcheries Ma"ritimes."

La conférence qui a eu lieu hier à Ottawa et qui a apporté un résultat extraordinaire, suit des démarches faites par la province de Québec à la suite de représentations des pêcheurs de Gaspé et d'autres intéressés qui, l'an dernier, en mars, présentèrent un mémoire au Ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, dans lequel ils demandaient certains avantages. Cette déclaration et son mémoire provoquèrent à la Législature Provinciale un intéressant débat à l'instigation de M. Alexandre Chouinard, membre de l'Assemblée Législative, pour Gaspé-Sud, et à la Chambre des Communes par M. Pierre Casgrain, député de Montmorency-Charlevoix. Ce débat fit voir tous les efforts que le gouvernement de Québec faisait pour encourager les pêcheurs. Dans la suite le mémoire fut envoyé à l'honorable M. Duranleau, suggérant une conférence pour amener une coopération plus intime. Quelque temps après l'honorable M. Duranleau, accompagné de M. Onésime Gagnon, M. P. (Dorchester), rencontrait l'honorable M. Laferté, et M. Gibaut. Les faits présentés à M. Duranleau résultèrent en une promesse de celui-ci de discuter la question bientôt à Ottawa. Dû à des circonstances telles que l'absence du Sous-ministre des Pêcheries à Ottawa, la préparation de la conférence Economique Impériale, le congrès du radio à Madrid, le Ministre fédéral des Pêcheries se trouva dans l'impossibilité de rencontrer l'honorable M. Laferté. Finalement, le 21 mars dernier, l'honorable M. Laferté recevait une letre de l'honorable M. Duranleau qui suggérait que le temps était opportun pour une conférence. Ne voulant pas manquer l'occasion qui lui était offerte de travailler encore une fois pour les braves pêcheurs, l'honorable M. Laferté répondit immédiatement à l'honorable M. Duranleau que quoique la session à Québec fut en pleine activité, il partirait immédiatement pour Ottawa, si la conférence pouvait être arrangée; c'est ce qu'il fit.

A part la question de la station biologique, l'honorable M. Laferté, au cours de ces négociations, en profita pour mettre devant l'honorable M. Duranleau l'importance d'améliorer les conditions commerciales existant entre le Canada et l'Italie en rapport avec la vente du poisson. Une grande partie de nos pêcheries est exportée pour satisfaire à la demande des grands centres de poisson italiens tels que Milan et Naples, qui sont très friands de notre produit. Malheureusement les présentes ententes commerciales entre le gouvernement canadien et le gouvernement italien ont eu pour effet d'affecter d'une manière considérable notre exportation de poisson provenant de la Gaspésie vers l'Italie. Il est possible que des mesures soient prises par Ottawa pour faire face à cette situation à la suite de la suggestion faite par l'honorable M. Laferté. Des rapports récents à travers la presse laissaient entendre qu'il était question de transférer nos pêcheries maritimes à Ottawa. Quoique très heureux de la coopération obtenue du gouvernement fédéral en rapport avec l'exploitation des pêcheries maritimes, il est entendu qu'il n'est pas question de changer le contrôle des pêcheries dans ce sens, et à Ottawa, au cours de la conférence, il n'a été nullement suggéré que ce changement se ferait. Au contraire, les droits acquis par Québec en 1922 et qui lui donnent un contrôle absolu sur ses pêcheries maritimes, contrairement à ce qui existe dans d'autres provinces, est trop apprécié pour qu'il soit question de retour à l'ancien état de choses.

En rapport avec la station biologique, l'honorable M. Laferté espère qu'un effet immédiat sera de rendre nos produits ou leur présentation sans rivaux dans les marchés du monde, ce qui aura pour effet d'améliorer le sort des pêcheurs.

LIGUE DE SECURITE ET CLUB DES C. C. C.

Il nous fait plaisir de donner à nos lecteurs des renseignements additionnels sur le CLUB DES CHAUFFEURS COURTOIS, (C. C. C.) dont l'organisation est due à l'initiative de LA LIGUE DE SECRITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC qui poursuit depuis plusieurs années déjà, son but d'éviter les accidents et d'en diminuer le nombre.

Les automobilistes qui font partie du C.C.C. paient une contribution de $1.00 par année et, soit dit en passant, cette contribution servira entièrement à l'achat et à la pose de réflecteurs rouges sur 25,000 voitures à traction animale, dans la Province de Québec, et ces membres du C.C.C. s'engagent à:

1o—Maintenir leur automobile en parfait état.
2o—Faire examiner leurs freins régulièrement.
3o—Respecter le droit de passage aux intersections.
4o—Indiquer toujours à l'avance, les arrêts ou changements de direction.
5o—Eviter les dépassements sur les côtes et aux courbes.

ETC., ETC., ETC.

Toutes des choses très élémentaires, que tout bon conducteur d'automobile doit pratiquer et que la LIGUE DE SECURITE lui rappellera à plusieurs reprises et de différentes façons, soit en écrivant à chaque membre du C.C.C. en particulier ou autrement, etc., etc.

LA LIGUE DE SECURITE a réussi à obtenir pour les membres du C.C.C. seulement, des réductions appréciables dans les taux d'assurance automobile et comme le disait le Lt-Col. Boulanger, sous-ministre de la Voirie et Président du C.C.C., à un déjeuner-causerie dernièrement, des instructions spéciales sont données aux agents d'assurance que la LIGUE DE SECURITE a nommé leurs représentants à Québec et qui sont LAVOIE & LESAGE ENR'G, 111 Côte de la Montagne, pour que ces réductions spéciales dans les taux d'assurance ne soient accordées qu'aux propriétaires d'automobile qui le méritent réellement et qui n'ont pas eu d'accident durant les dernières années.

Il est à désirer qu'un grand nombre d'automobilistes s'empresseront de donner leur adhésion au C.C.C., le prix de l'admission qui est très minime, est vite remboursé par les avantages dont bénéficient les membres du C.C.C., ils font plus que le sauver d'abord dans la réduction qu'ils obtiennent sur les taux d'assurance et en plus chaque membre a le privilège de faire examiner GRATUITEMENT ses freins à différents garages disséminés dans la province de Québec.

Devenez membre du CLUB DES CHAUFFEURS COURTOIS et vous aiderez LA LIGUE DE SECURITE DE LA PROVINCE DE QUEBEC à continuer son oeuvre de prévention des accidents, elle a déjà fait beaucoup et elle peut faire encore beaucoup plus mais elle a besoin de votre coopération, son initiative de poser des réflecteurs rouges sur les voitures hippomobiles sera très apprécier des automobilistes et cette amélioration pour la sécurité de la route aura été rendu posiblee grâce au C. C. C.

RADIO

(Suite de la 2ième page)

4.30—Musique populaire.
5.00—Heure des Petits.
5.30—Symphonie de Philadelphie.
5.45—Oncle Bill.
6.00—La Société St-Jean-Baptiste.
6.30—Ensemble.
6.45—Récital de violon.
7.00—Concert.
7.15—Concert.
7.30—Théâtre.
8.00—Orchestre.
8.15—Symphonie de Philadelphie.
10.30—Orchestre.
11.00—Causerie.

DIMANCHE, 2 AVRIL

11.00 a.m.—Service religieux (radio par le poste CHYC
12.30 p.m.—Musique militaire.
12.45 p.m.—Société du Bon parler français.
1.00 p.m.—La demi-heure optimiste
1.30 p.m.—Comédies musicales
2.00 p.m.—Emission du Junior Board of Trade
2.30 p.m.—Concert.
3.30 p.m.—Symphonie de New-York
4.00 p.m.—Orchestre
4.30 p.m.—Les Trois Mousquetaires.
6.00 p.m.—Heure catholique.
6.45 p.m.—1er acte de "Carmen" de Bizet.
9.00 p.m.—Concert.
10.00 p.m.—Chant
11.15 p.m.—Radio-théâtre

LUNDI, 3 AVRIL

9.30 a.m.—Chanson française.
10.00 p.m.—Orgue.
11 h. a.m.—Heure Bulova.
11 h. à 11.30 h. a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 a.m.—Musique légère.
11.45 a.m.—Chanson française.
12.00 p.m.—Concert.
12.30 h. p.m.—Bourse de Montréal et de New-York.
12.45 p.m.—Causerie agricole.
1.15 p.m.—Orchestre.
1.30 p.m.—Conférence.
2.00 p.m.—Orgue.
4.30 p.m.—Orchestre.
4.45 p.m.—Orchestre et chant.
5.00 p.m.—Orchestre.
5.30 p.m.—Concert.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Concert.
6.30 p.m.—Saxophone
6.45 p.m.—Concert
7 h.—Heure Bulova.
7.00 p.m.—Concert
7.15 p.m.—L'oncle Joe
7.30 p.m.—Orchestre
7.45 p.m.—Orchestre.
8.00 p.m.—Concert.
9.30 p.m.—Piano.
8.15 p.m.—Chant.
9.00 p.m.—Folklore.
9.30 p.m.—Orchestre
10.00 p.m.—Orchestre
10.30 p.m.—Orchestre.
10.45 p.m.—Orgue.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.05 p.m.—Nouvelles

PROGRAMMES DE LUNDI, 3 AVRIL

POSTES DE LA N. B. C.
(WEAF, etc)

5.00 p.m.—BANJOS.
5.30 p.m.—CAUSERIE.
5.45 p.m.—QUATUOR.
6.00 p.m.—ORCHESTRE.
6.30 p.m.—MENESTRELS.
6.45 p.m.—QUATUOR.
7.00 p.m.—FANFARE.
7.15 p.m.—DRAME.
7.30 p.m.—CHANT et PIANO.
7.45 p.m.—COMEDIE par les Goldbergs.
8.00 p.m.—DRAME.
8.30 p.m.—CONCERT FIRESTONE.
9.00 p.m.—LES A. et P. GYPSIES—Orchestre sous la direction de Harry Horlick; Frank Parker, ténor.
9.30 p.m.—CONCERT BUICK. — Orchestre sous la direction de Paul Whiteman; Virginia Rea, soprano, et Frank Munn, ténor.
10.00 p.m.—PROGRAMME.— Quatuor et orchestre.
10.30 p.m.—RADIO FORUM.
11.00 p.m.—ORCHESTRE.
11.30 p.m.—ORCHESTRE Sherman.
12.00 (Minuit) — CHANT par Donald Novis.
12.05 a.m.—ORCHESTRE.
12.30 a.m.—ORCHESTRE de l'Hôtel Bellevue.

POSTES COLOMBIA
(WABC, etc)

5.15 p.m.—ORCHESTRE.
5.30 p.m.—SKIPPY.
5.45 p.m.—HISTOIRE SAUVAGE.
6.00 p.m.—CHANT et orchestre.
6.15 p.m.—PROGRAMMES DE LA SOIREE.
6.20 p.m.—CHANT et orchestre.
6.30 p.m.—ORCHESTRE.
6.45 p.m.—PROGRAMME.
7.00 p.m.—MYRT et MARGE de Chicago.
7.15 p.m.—BUCK ROGERS en l'an 2432
7.30 p.m.—QUATUOR.
7.45 p.m.—CAUSERIE.
8.00 p.m.—JACK SMITH et orchestre.
8.30 p.m.—ORGUE par Ann Lee. — mélodies postes WQAM, WBT WLAC, etc.
9.00 p.m.—LES MYSTERES de Paris.
9.15 p.m.—LES FRERES MILLS.
9.30 p.m.—CHANT ET ORCHESTRE.
10.00 p.m.—REVUE Columbia.
10.15 p.m.—CHANT. — Aux postes WQAM, WPG, WBT, WLAC, etc.
10.30 p.m.—CAUSERIE.
10.45 p.m.—ORCHERTRE et chant.
11.00 p.m.—SYMPHONIE sous la direction de H. Barlow.
11.30 p.m.—GUY LOMBARDO et ses Canadiens.
12.00 (Minuit) — ORCHESTRE Duchin.
12.30 a.m.—ORCHESTRE Barris.
1.00 a.m.—ORCHESTRE.
1.30 a.m.—ORCHESTRE.

POSTES DE LA N. B. C.
(WJZ, etc)

5.00 p.m.—CHANT par Mary Steele, et orchestre.
5.15 p.m.—ROMANCE.
5.30 p.m.—CHANTS et HISTOIRES pour les enfants.
5.45 p.m.—PROGRAMME.
6.00 p.m.—ORCHESTRE de Don De Forest.
6.30 p.m.—ORCHESTRE.
6.45 p.m.—NOUVELLES du jour par Lowell Thomas.
7.00 p.m.—PEPSODENT.— Amos et Andy, comédien.
7.15 p.m.—TASTYYEAST JESTERS. Trio vocal.
7.30 p.m.—THEATRE.
8.00 p.m.—CHANT et orchestre.
8.30 p.m.—JACK FULTON.
8.45 p.m.—A ETRE ANNONCE
9.00 p.m.—LES MENESTRELS. Chant et Fanfare.
9.30 p.m.—MELODIES, orchestre sous la direction de Joseph Pasternack.
10.00 p.m.—A être annoncé
10.15 p.m.—DUO.
10.30 p.m.—CAUSERIE.
11.00 p.m.—TRIO.
11.15 p.m.—CHANT et orchestre.
11.30 p.m.—CHANT et orchestre.
12.00 (minuit)—Orchestre.
12.30 a.m.—ORCHESTRE.

LES NOUVEAUX...

(Suite de la page onze)

1923, *S. S. Pie XI l'envoyait comme délégué apostolique aux E.-Unis.*

Le milieu était, certes, tout différent qu'aux Indes et au Japon, et ce n'est plus d'action missionnaire que l'on peut parler, encore que l'univers entier aujourd'hui tende à redevenir "pays de Mission". Mais ce qui ne changeait point pour Mgr Fumasoni-Biondi, c'était le sentiment d'une responsabilité qui lui imposait de connaitre chacun des diocèses et chacun des pasteurs, comme les évêques se sentent obligés de connaitre leur clerge et leur troupeau. Il n'est aucun des 111 diocèses des Etats-Unis que le futur cardinal n'ait visités, et dont son esprit lucide n'ait noté et retenu les caractéristiques. "Mgr Fumasoni-Biondi connait les E.-Unis mieux qu'aucun de nous", a dit un jour, de lui, le chef d'un des archidioceses les plus considérables de là-bas.

Ce trait achève de peindre le sage prelat. Aux Etats-Unis, depuis dix ans — comme il l'a fait toute sa vie — il a rempli, avec plénitude, les devoirs de sa tâche, sans bruit, sans secousse, avec une sérénité, une pondération et une bienveillance intellectuelle qui ont fait de lui un précieux collaborateur du suprême gouvernement de l'Eglise, justement parce que ces qualités lui ont permis d'enregistrer dans sa mémoire l'image fidèle des réalités.

B. SIENNE

CARTES D'AFFAIRES

TEL.: 2-2890
Gérald Martineau
CLAVIGRAPHES
ET MACHINES A ADDITIONNER
78, RUE ST-PIERRE QUEBEC

LORENZO TETU
SYNDIC LICENCIE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
81, rue St-Pierre Tél.: 2-7561
QUEBEC

J. R. BARRY & FRERE
Cuirs pour tous les usages, machineries, outillage et fournitures pour chaussures.
487, rue St-Vallier, Tél.: 8629
QUEBEC

J.-E. GAGNON & Co.
OPTICIENS FABRICANTS
463, rue St-Jean, Québec.
Fondé en 1882
TEL. 4-1806

Votre montre, votre horloge et vos bijoux seront bien réparés chez
A. E. DIONNE
HORLOGER - BIJOUTIER
Inspecteur des montres du C. N. R.
Tél. 4-2214 171, 5e Rue, Limoilou, QUEBEC

ANTOINE CLOUTIER & CIE
COMPTABLES LICENCIES
SYNDICS LICENCIES
147, Côte de la Montagne, QUEBEC

TELEPHONE 9670
Etabli depuis 20 ans
J. A. ASSELIN & FRERE
ENTREPRENEURS-PLOMBIERS, COUVREURS ET ELECTRICIENS
37, rue Hermine, St-Sauveur, QUEBEC

J. A. Y. BOUCHARD Limitée
Tél.: 2-4119, 27, rue Saint-Jean Québec.
Spécialistes pour le
Chauffage à l'huile, stokers, souffleurs, réfrigérateurs, ventilation, plants électriques Delco et Diesel.
Tous travaux faits sous la surveillance d'un ingénieur gradué.
Estimés fournis sans obligation.
Gonflez-nous vos commandes, nous vous garantissons satisfaction

Tél.: 3-2503
ALBERT BROUSSEAU
REPARATIONS DE RADIOS
d'alimentateurs de toutes marques
Ouvrage garanti
21, Ste-Hélène - - QUEBEC



La seule du genre à Québec, pour l'alignage des couteaux d'imprimerie et de reliure.
NOUS réparons aussi moteurs et outillage à l'usage des dentistes, de même que machinerie d'imprimerie.
STANISLAS HUOT
Expert-Mécanicien
147, Ste-Hélène Tél.: 9852

POURVOS
Montres, horloges, bijoux, montres à répétition, horloges électriques, réparations de bijoux de toutes sortes.
VOYEZ

DANIEL DOUCET
Ex-employé de la maison E. Jacot
74, ST-JOSEPH QUE. 4

MORIN, BARRY, COTE & MARCEAU
COMPTABLES LICENCIES
Ls-Ph. Morin, C.P.A.
Eug. Barry, C.P.A.
106, Côte de la Montagne.
Léon Côté, C.A.
A.-G. Marceau, C.A.
Québec.

MECANICIENS
GAUDIAS BUREAU & FILS
Travail de tous genres, sur machines de tous les genres, exécutés par des experts.
BATIS FACTION GARANTIE
116, 5e Rue, LIMOILOU, QUE. TEL. 4-1880

ALARIE & TESSIER
SOUDEURS OXI. — ACETYLENE
RADIATEURS D'AUTOMOBILES
— Réparés et refaits en neuf. —
Machine spéciale pour déboucher les Radiateurs.
860 1-2 rue ST-VALLIER TEL.: 9486

MORISSET & CIE
Spécialité : Fournitures de Plomberie, Chauffage, Electricité et Aqueduc.—Négociants en Ferronneries, Gros et Détail.
Pendant plus de 25 ans attaché à Mechanics Supply Co.
Bureau - 89, rue Dalhousie - Tél. 2-7892 - Québec.

Tél.: atelier: 3-4187 Rés.: 9065
STATION AUTORISEE de "DUCO"
PAUL MAHEUX
Réparation de bourrure, etc, etc.
Peinturage complet pour $20.00 et plus
83, Ste-Hélène Québec.

TEL.: 4-3121 RES.: 4-4385
LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE CHARBON
Adrien ROBITAILLE
Directeur-gérant.
Quai Allan
QUEBEC

TEL.: 2-2180 RES.: 4-4918
J.-E. LEFEBVRE
FLEURISTE
84 Côte du Palais QUEBEC
La plus vieille maison canadienne française
SPECIALITE : Bouquets de mariées, tributs floraux, Fleurs coupées

PRATTE & COTE
ASSURANCES GENERALES
126, St-Pierre QUEBEC Tél.: 2-5871

Fondée en 1872
O. Chalifour Inc.
Bois, moulures, portes, chassis, ouvrages de menuiserie de toute description.
126, Prince-Edouard, Québec.

PHONE : 2-5081 2-4475
M. MADDEN Limited
CHARBON ET HUILE COMBUSTIBLE
186, COTE D'ABRAHAM
MAJELLA MADDEN, GERANT QUEBEC

PIERROT - CLAIRETTE ET BOUBOULE -:- Par Grace Drayton 173



"EMBARQUEZ SUR MON DOS, JE DOIS VOUS DESCENDRE" LEUR DIT LA MERE-CORNEILLE, "CAR AUTREMENT, LE PRINCE TIRERAIT SUR MOI."

ET VOILA COMMENT ILS DESCENDIRENT DE NOUVEAU A TERRE.

"VOULEZ-VOUS ME MARIER?" DEMANDA LE PRINCE — "OUI",—SOUPIRA LA PRINCESSE.

ET ILS PARTIRENT DANS UN BEAU CAROSSE ROYAL ET TOUT LE MONDE FUT HEUREUX.

UNE CONFERENCE A WASHINGTON

Washington, 1. —(U.P.) — Une conférence entre le secrétaire d'Etat Hull et l'ambassadeur anglais Sir Ronald Lindsay a eu lieu hier dans le but de hâter les préparatifs de la conférence économique mondiale et des pourparlers pour le règlement de la question des dettes de guerre. Une autre réunion de ce genre aura lieu lundi.

LA MANUFACTURE A ETE OCCUPEE

Vienne, 1. — (U.P.) — Les troupes autrichiennes ont occupé la petite manufacture d'armes de Hirtenberg, gardant les fusils italiens qui y furent réunis pour réparations avant de les retourner en Italie. Hirtenberg fut le théâtre du récent incident international au cours duquel les armes furent saisies parce qu'elles avaient été secrètement expédiées d'Italie en Hongrie.

DANS LA N. H. L.

Ce soir :— Boston à Toronto.
Demain :— Rangers à Détroit.

CANADO-AMERICAINE

Providence à Boston.

SPORTS

L'INTERNATIONALE

London . . . 2 Windsor . . . 1

SERIE ALLAN

Moncton . . 4 Niagara Falls 1

LA GRANDE EXHIBITION CANADIEN-MAROONS EST CEDULEE POUR 2.30 HEURES DEMAIN

Les deux équipes auront leur alignement régulier et l'on promet du beau jeu.— Ce sera la première visite des Maroons, ici, cet hiver, tandis que le Canadien essaiera d'augmenter son prestige auprès des Québécois, qui le virent à l'oeuvre l'automne dernier.— Jacques Toupin sera sur l'alignement des Habitants.

UNE GARANTIE DES PROPRIETAIRES DES CLUBS

La grande sensation de l'année, dans le hockey professionnel à Québec, est à l'affiche pour 2.30 heures demain, alors que les deux clubs de la métropole, le Canadien et les Maroons, de la N. H. L., en viendront aux prises sur la glace de l'Arena. Nous avons eu, au début de l'hiver, une exhibition entre les Tricolores et les Boston Bruins mais nous croyons sincèrement qu'on ne pourra faire de comparaison après avoir assisté à la joute de demain.

Lors de l'autre partie, les joueurs n'étaient pas encore en condition et ils ne purent naturellement donner leur meilleur. Ce n'est plus la même chose maintenant et il y aura autant de vitesse qu'on peut en exiger, tout en voyant sûrement un peu de rudesse vu la grande animosité qui existe entre les deux équipes. Pour les joueurs, ce sera peut-être une magnifique occasion de régler les comptes jusqu'à l'automne prochain. Dans une partie de ligue, il faut se surveiller pour éviter les punitions majeures tandis qu'on n'aura pas l'ennui d'envisager une suspension temporaire au cours de l'exhibition.

Les deux clubs arriveront ici demain et seront sur la glace pour l'heure cédulée. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, les absents seront rares car tous les joueurs seront heureux de pouvoir encaisser un bon petit montant extra en ce temps de crise. Wentworth, substitut de la défense chez les Maroons, sera probablement le seul absent.

Le coach Newsy Lalonde peut compter sur sa première ligne complète pour la partie. Hainsworth sera dans les filets avec Sylvio Mantha, Starr, Leduc, Bourgeault et Carson sur la défense. Le fameux trio Morenz, Joliat et Gagnon demeurera intact, tandis que Grosvenor, Giroux, Hart, Larochelle, Harrington et Toupin compléteront les lignes d'attaque. Jacques Toupin a été accepté sans hésitation par le syndicat Cattarinich-Dandurand, qui l'emploiera suffisamment pour lui donner la chance de montrer toutes ses capacités. Le brillant ailier des Castors a fait sensation dans la ligue Canado-Américaine cet hiver et il terminera avec les Habitants une fameuse saison. Il n'est pas dit que Jack graduera dès l'hiver prochain dans le grand circuit; il lui faut encore un peu de pratique, peut-être, avant de faire le grade, mais les sportsmen sont convaincus qu'il fera belle figure sur l'équipe de Lalonde.

Les Maroons, de leur côté, auront une équipe formidable à opposer à leurs vieux rivaux de la métropole. Dave Kerr, que l'on vit travailler avec le Philadelphie au début de l'hiver, gardera le but, et Noble, Conacher et Wilcox joueront sur la défense. Smith, Northcott, Ward, Haynes, Brydson, Robinson, Duguid, Trottier et W. Kilrea joueront sur l'attaque. Ce sera, pour plusieurs amateurs, la première chance de voir fonctionner la grosse machine d'Eddie Gerard et il faudra surveiller plusieurs joueurs. Hooley Smith est classé parmi les étoiles depuis longtemps, tandis que Northcott, Brydson et Haynes furent parmi les meilleurs scoreurs de la N. H. L. cet hiver.

Nous désirons aussi rappeler aux amateurs, en terminant, que les organisateurs de la partie, MM. Côté et Demers, ont reçu des directeurs des deux clubs l'assurance que tous les joueurs feraient leur possible pour gagner. On présentera au club vainqueur un magnifique trophée, tandis que la recette sera divisée de façon à donner 10% de plus à l'équipe gagnante. Cela devrait suffire pour que l'on donne du jeu excitant du commencement à la fin.

Jean Pusie, qui fit sensation dans la ligue de l'Ouest durant la dernière saison, sera sur l'alignement du Canadien, demain, a-t-on annoncé hier soir. Sa présence sur l'équipe du Tricolore ne fera qu'ajouter de l'intérêt croit-on.

Un magnifique trophée donné par M. Jos. Paquet bijoutier sera présenté au vainqueur de la joute de demain, à l'Aréna.

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE CAN.-AMERICAINE

Boston, 1er. — La série de championnat dans la ligue Canadienne-Américaine commencera ce soir, ici, alors que les Providence Reds, détenteurs du titre, s'attaqueront aux Cubs au Boston Garden. La seconde joute aura lieu lundisoir à Providence et le vainqueur au total des points s'attaquera ensuite au Philadelphie dans la série de 3 joutes dans 5.

Les Reds sont quelque peu favoris pour se qualifier pour la ronde finale mais les Cubs sont décidés à faire une grosse lutte et les deux joutes ne manqueront pas d'intérêt

*

JOE FALCARO A ETE BLESSE

New-York, 1er. — Joe Falcaro, champion du monde aux quilles et qui devait commencer hier soir une série de championnat avec Joe Miller, est actuellement dans un état grave, dans un hôpital local, après avoir été blessé d'un coup de feu. La police a arrêté Frank Mazzola sous l'accusation d'assaut grave. Toute l'affaire se produisit au sujet de la femme de Mazzola.

*

CAPITAINE

Kingston, Ont., 29. — "How" Hamlin, membre de l'équipe senior de rugby à l'Université Queen,, et l'un des athlètes les plus en vue du pays, a été choisi unanimement comme capitaine pour la prochaine saison. Red Reeve sera le coach du club, cette année, et il devrait bien s'entendre avec Hamlin car tous deux brillèrent sur l'équipe Toronto Galmy Beach il y a quelques saisons.

COIN DES CARREAUX

Un journal de Boston annonce, cette semaine, la réorganisation complète de la ligue Canado-Américaine, pour la prochaine saison. Il prétend que des choses extraordinaires se produiront sans qu'il soit possible de rien dire à l'heure actuelle. Ce n'est guère amusant, ni pour le public, ni pour les journalistes. On prédit cependant qu'il y aura au moins huit clubs l'hiver prochain, car on ne voit pas d'autre moyen pour obtenir du succès. Il est aussi certain que l'on verra à mieux balancer les clubs pour fournir du jeu plus intéressant. Il sera alors possible de compter sur le patronage des amateurs de hockey et la ligue sera un succès partout. Des choses intéressantes se discuteront lors de la réunion de la ligue, dans quelque temps, alors que le sort de Québec se décider a pour la saison 1933-34.

* * *

La blessure dont souffre Kiki Cuyler, le fameux extérieur du Chicago, de la ligue Nationale, ne serait pas aussi grave qu'on le croyait d'abord et le gérant Charlie Grimm croit que son voltigeur pourra retourner sur l'alignement des Cubs dans huit ou dix semaines. En attendant, il faut chercher du renfort et les Cubs songent à utiliser Tuck Stainback, du Los Angeles, de la ligue du Pacifique. Stainback fut acheté récemment du club mineur pour délivraison en 1934 et l'on paya entre $50,000. et $75,000. pour ses services.

* * *

L'accident de Cuyler n'est pas le premier dont il soit victime. L'an dernier, il se blessa au cours d'une joute entre les Cubs et les Pirates et fut inactif pendant plusieurs semaines. Alors qu'il jouait à Pittsburg en 1927, il se blessa aussi et ne put jouer pendant deux semaines.

BRUINS-LEAFS, RANGERS-WINGS DANS LA N. H. L.

Toronto, 1er. — Les Toronto Leafs, réalisant qu'ils auront ce soir leur dernière chance de conserver le championat mondial du hockey professionnel, vont fournir un grand effort contre les Boston Bruins avec l'espoir d'égaliser les chances dans la série de détail. On jouera au Garden la quatrième partie de la ronde entre les deux premiers clubs et si les Bruins sont vainqueurs, ils se qualifieront pour jouer contre le vainqueur de la série Rangers-Détroit. Ces deux clubs continueront la lutte à Détroit demain soir, les Rangers étant favoris pour gagner après avoir pris une avance de deux points à New-York, jeudi soir.

Sur toutes les équipes, on déclare que les joueurs sont en condition et la lutte se fera serrée dans les deux joutes.

ON VEUT AVOIR ERIC PETTINGER

London, Ont., 1er. — On a annoncé ici que les N. Y. Rangers songeaient à acheter Eric Pettinger pour du comptant et deux joueurs. Pettinger a déjà joué pour le Boston, le Toronto et l'Ottawa, mais chaque fois il revint dans les mineures. Cette année, il finit en troisième position chez les scoreurs de la ligue avec 41 points, Gross et Roth étant égaux en première place.

*

UN CADEAU

Fort Myers, 1er. — Avant de laisser partir les Philadelphie Athlétics dans leur voyage vers le Nord, les amateurs de Fort Myers ont voulu donner un témoignage d'estime au gérant Connie Mack et ils lui ont présenté un magnifique sac de voyage.

JACK SHARKEY, QUI BOXERA ICI MERCREDI PROCHAIN, A FAIT FORTUNE EN BOXANT

Le champion du monde a sûrement gagné un million dans l'arène.— On le verra au travail mercredi prochain, à l'Aréna, au cours de la grande soirée de lutte du promoteur Jos. Asselin.— Quatre excellents numéros sont à l'affiche.

DES CHAMPIONS AU PROGRAMME

L'annonce du programme de lutte que Jos. Asselin doit présenter mercredi soir prochain à l'Arena a suscité de grands éloges à l'adresse du promoteur, dans le public, et l'on s'attend à ce que le populaire organisateur retrouve dès le début tout le support qu'il reçut dans le passé. La venue du champion Don George est une attraction extraordinaire en elle-même et l'on voit avec plaisir que c'est le dur Pat Freiley qui lui fera face. Cela promet donc un numéro sensationnel à tous les points de vue. La semi-finale entre Bibber McCoy et Jack Manuel sera un autre numéro épatant car les deux hommes possèdent des records qui les placent au premier rang. Hans Baur a aussi fait sa marque en Allemagne, avant de venir aux Etats-Unis, et on ne pouvait lui choisir un meilleur rival que le jeune Yvon Robert, qui fit sensation l'an dernier. Pour compléter la carte, il y aura la rencontre entre le Beau Brummel Léo Numa et le champion olympique Harry Madison, détenteur du titre amateur du Canada. C'est donc un "dessert" qu'a préparé Asselin pour son ouverture de saison.

Il ne faut pas non plus oublier la grande exhibition de boxe que donnera Jack Sharkey contre deux de ses entraineurs. Jack est le champion du monde chez les poids-lourds et il fait une tournée pour s'entraîner en vue du combat qu'il livrera contre Primo Carnera l'été prochain. Il est déjà venu dans notre ville mais il ne s'est jamais battu devant les Québécois.

Depuis six ans, Jack a été en vedette chez les gros boxeurs. Il atteint le sommet quand il gagna le titre contre Max Schemeling l'été dernier, et il est aujourd'hui l'un des boxeurs ayant reçu les plus grosses bourses. Il a dû gagner dans les environs d'un million, à date.

Il reçut $211,000. quand il se battit avec Jack Dempsey, le combat donnant une recette de $1,083,000. Dans sa première rencontre avec Schmeling, Jack reçut $178,000. puis il eut $40,000. en juin dernier. Le Garden lui donna une garantie de $100,000 pour ses combats avec Young Stribling et Tommy Loughran. Il faut ajouter à ces chiffres $60,000. pour sa bataille avec Tom Heeney, $52,000. contre Jim Maloney, $30,000. contre Johnny Risko, $27,000. contre Kayo Christner, $29,000. contre Jack Delaney, $42,000. contre Phil Scott, $60,000. contre Mickel Walker, $27,000. contre Primo Carnera. Ajoutons à cela plusieurs bourses variant entre $10,000. et $20,000. et l'on verra que le champion a réussi à se faire une jolie fortune avec ses poings.

LA SERIE INDEPENDANTE A L'ARENA

LE MONCTON VA DANS LA FINALE

Toronto, 1.—Les Moncton Hawks se sont qualifiés pour jouer dans la finale de la série Allan, hier soir, lorsqu'ils ont défait les Niagara Falls Cataracts par 4 à 1, dans la seconde et dernière partie de leur série, pour gagner la ronde au score total de 4 à 2.

LE HOCKEY A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 1er. — Le Séminaire s'est assuré la possession de la coupe Tip Top en battant le Magasin Lessard dans la partie finale, par un score de 3 à 2. La série fut très intéressante et fournit du beau jeu dans chacune des parties.

EUCHRE

Noublions pas que c'est lundi soir prochain, 3 avril, qu'aura lieu à 8.30 heures, à la salle Bouliane, 144 rue Morin, le grand euchre au profit du club de balle-molle Stadacona. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants. L'admission ne sera que de 25 centins.

Trois parties sont à l'affiche pour ce soir.

PATINAGE DEMAIN

Voici quel sera le programme pour ce soir, à l'Aréna, dans la série Indépendante :

7.30 heures :— Chateauguay vs Québec Railway.

8.45 heures : — Carignan vs Citadel Brick.

10.15 hres : M. Lucille vs Notre-Dame de la Garde.

Comme on le voit, c'est un excellent programme qui devrait attirer une forte assistance à l'Aréna. La série se continuera ensuite lundi soir, selon toute probabilité.

Demain soir, il n'y aura pas de joute, l'Aréna étant ouverte pour les patineurs.

*

CHEZ LES PROS

Eugène, Oregon, 31. — Bill Morgan, capitaine de l'équipe de football de l'Université de l'Oregon, l'an dernier, vient de signer un contrat pour jouer comme professionnel avec les New York Giants, l'automne prochain. Il venait de signer son contrat quand il reçut une autre proposition des Boston Braves lui offrant un meilleur salaire. Il dut refuser cette offre, naturellement.

HANDICAP DE AGUA CALIENTE

Agua Caliente, Mex., 1er. — Gallant Sir est toujours le favori pour le grand Handicap de $25,000., cédulé sur la piste locale pour demain. On pariait hier 1 à 5 sur les chances de Galant Sir. Pillow Fight, le cheval australien, était coté 10 à 1 et son propriétaire, D. J. Davis, a annoncé qu'il le laisserait partir malgré son peu de succès dans des courses récentes.

*

LONDON 2E

London, 1.—Les London Tecumsehs sont montés en deuxième position dans la série Internationale, en disposant des Windsor Bulldogs par 2 à 1, hier soir.

AU JERSEY CITY

New-York, 1er. — La direction des Brooklyn Dodgers, de la ligue Nationale, a annoncé que Ed Pipgras et Art Jones, lanceurs, et Bud Clancy, 1er but, avaient été libérés en faveur du Jersey City, de la ligue Internationale. On croit que les Dodgers prendront encore les Skeeters comme ferme durant la prochaine saison.

LES LANCERS DES DERNIERES JOUTES PHILADELPHIE-QUEBEC

A la demande de plusieurs amateurs, nous publions aujourd'hui le tableau des lancers faits par les joueurs lors de la dernière série locale entre le Philadelphie et le Québec. Ce tableau a été préparé par M. J.-Emile Dion.

LANCERS

Philadelphie	Périodes 1	2	3	Total	*Québec*	Périodes 1	2	3	Total
Runge	2	3	1	6	McIntyre	2	2-x	1	5-x
Peters	0	2-x	1	3-x	Dubé	2-x	0	2	4-x
Hudson	1	0	2	3	McCabe	1	1	1	3
Conn	0	1	2	3	Toupin	2	0	0	2
Collings	0	1-x	1	2-x	Ward	1	1	0	2
Boyd	2-x	0	0	2-x	Connor	0	0	1-x	1-x
Wilson	0	2-x	0	2-x	Molyneaux	0	1	0	1
Pratt	1	0	1	2	Arnott	1	0	0	1
McGoldrick	2	0	0	2	Lowrey	1	0	0	1
Philips	1	0	0	1	Frew	0	0	1	1
	9-x	9-3x	8	26-4x		10-x	5-x	6-x	21-3x

x — indique qu'un des lancers compte pour un point.

GARDIENS DES BUTS

	Arrêts	Points contre	Pourcentage
Cude	18	3	.857
Worters	22	4	.846

LANCERS

Philadelphie	Périodes 1	2	3	Total	*Québec*	Périodes 1	2	3	Total
Hudson	7-x	0	2	9-x	McIntyre	3	3	0	6
McGoldrick	0	3-x	4-3x	7-4x	Connor	0	2	2	4
Pratt	2	2-x	2	6-x	Frew	1	2	1	4
Wilson	5	1	0	6	Toupin	0	1	2-x	3-x
Philips	2	2	2	6	Dube	3	0	0	3
Runge	2	1	2-x	5-x	Ward	1	0	2	3
Anderson	3	1	1	5	Arnott	1	0	1	2
Collings	1	2	0	3	Giroux	1	0	1	2
Boyd	2	0	0	2	Lowrey	0	2	0	2
Desmarais	0	2	0	2	Molyneaux	0	0	2	2
Peters	1	0	0	1					
	25-x	14-2x	13-4x	52-7x		10	10	11-x	31-x

x — indique qu'un des lancers compte pour un point.

GARDIENS DES BUTS

	Arrêts	Points contre	Pourcentage
Lamontagne	45	7	.865
Cude	30	1	.968

LE SOLEIL GAGNE LA SERIE 12 A 8

Les Journalistes ont compté 6 à 2 hier soir contre l'Anglo pour s'assurer la série supplémentaire entre les deux équipes.— Les vainqueurs ont mieux joué que leurs adversaires.

FORTE ASSISTANCE A L'ARENA

(Par J.-Maurice Descarreaux)

La question de supériorité, dans le hockey amateur local, a été réglée une fois pour toutes hier soir quand le Soleil a scoré 6 à 2 contre l'Anglo dans la seconde partie de la série dite "pour l'honneur". Les deux clubs avaient annulé au score de 6-6 mercredi dernier de sorte que les Journalistes ont gagné la ronde au comptage de 12 à 8.

Près de cinq mille personnes assistèrent à la partie d'hier, qui fut mouvementée sans peut-être avoir tout à fait l'intérêt de la première joute. Il y eut moins de brutalité, c'est vrai, mais pendant que le Soleil jouait mieux dans tous les départements, l'Anglo ne donnait pas le même rendement. La défense a été moins effective, plusieurs avants manquaient d'entrain et l'absence de Bert Amy a paru se faire sentir plus qu'à la première joute. Munroe et Gravel ont été, à notre goût, les meilleurs travailleurs pour les perdants.

La première période seule laissa des doutes sur la valeur des deux clubs. Les Journalistes, qui menaient par 2 à 1 à la fin du premier vingt, avaient 5-2 quand la cloche annonça que la seconde période était finie et ils ajoutèrent un point à leur actif dans le vingt final.

Tout comme dans l'autre joute, ce fut l'Anglo qui prit le devant, O'Connell scorant avec un lancer de côté dès la mise au jeu. Louis Leclair égalisa à la suite d'un effort individuel au trois-quarts de la période, quand la défense le laissa pratiquement passer, puis Miville réussit un lancer assez chanceux pour mettre le Soleil sur le chemin de la victoire.

Deux autres points vinrent s'ajouter à l'actif du Soleil durant les quatre premières périodes de la seconde période. Leclair scora pour la seconde fois sur une passe parfaite de Lavoie, qui compta ensuite avec l'aide de Viger. L'Anglo profita ensuite de l'absence forcée de Lavoie pour bombarder Cauchon, qui résista pendant deux minutes. Puis Quinn fit le dernier point du club du Moulin au cours d'une mêlée. Trois minutes plus tard, Tondreau déjoua toute l'équipe ennemie pour scorer à son tour. Ce fut Jobin qui fit le seul point de la période finale, la rondelle glissant entre le patin de Massicotte et le poteau du but.

L'Anglo prit dix des quinze punitions qui furent données par les officiels. Les supporteurs de ce club manifestèrent cependant à la fin du premier vingt quand Quinn fut puni pour avoir flâné avec la rondelle, au dire de l'arbitre. Ce fut pratiquement le seul incident, toutefois assez surprenant pour mériter d'être raconté.

Anglo		Soleil
Massicotte	Buts	Cauchon
J. Leclerc	Défenses	Viger
Keiler		L. Leclerc
Quinn	Centres	Lavoie
Munroe	Ailes	Tondreau
O'Connell		Gerin

Anglo: Nadeau, Henri Gravel, Fleming.

Soleil: Beaumont, Verret, Jobin, Miville, Cloutier.

Arbitres: Martineau et McKinnon; officiels: Adj. Huot et J.-P. St-Pierre.

Première période

1. Anglo, O'connell (Quinn) 0.15
2. Soleil, L. Leclair 13.50
3. Soleil, Miville 15.55

Punitions: Nadeau et Lavoie (coups), Nadeau (crosscheck), (supposée perte de temps).

Seconde période

4. Soleil, L. Leclair (Lavoie) 1.30
5. Soleil, Lavoie (Viger) 3.55
6. Anglo, Quinn (Munroe) 14.25
7. Soleil, Tondreau 17.55

Punitions: Munroe poussée sur la bande), Gravel (jambette), Lavoie (jambette), Verret (jambette).

Troisième période

8. Soleil, Jobin 16.20

Punitions: Henri (jambette), Beaumont et Munroe (coups), J. Leclair (jambette), Gerin (jambette), Quinn (crochet), Henri (coup).

*

BALLE-AU-PANIER

La première partie de la ronde finale pour le championnat intermédiaire de la province, à la balle-au-panier, aura lieu ce soir, au Y. M.C.A., alors que le "Y" de Montréal rendra visite au 57e Batterie. La seconde joute aura lieu, lundi à Montréal, la série étant au total des points.

ON L'AIDERA

Harrisburg, Pa., 1er. — On a appris ici que les Brooklyn Dodgers étaient disposés à aider le club York afin de lui permettre de demeurer dans la ligue New-York-Pennsylvanie. Le circuit s'est organisé difficilement cette année et plusieurs clubs doivent compter sur le support d'organisations plus puissantes pour demeurer sur les rangs.

BILL BATTU

Jefferson City, Mo., 1er. — Un bill pour légaliser le pari-mutuel sur les courses dans le Missouri a été battu par la Chambre des Représentants, le vote étant de 65 à 62 contre la demande.

ADOLPH HEUSER EST VAINQUEUR

New-York, 1, (U.P.)—Adolph Heuser, le poids semi-lourd allemand, a cogné assez rondement pour remporter la décision sur Harry Ebbets dans une bataille de dix rondes, au Garden, hier soir. La bataille fut très excitante, les deux hommes frappant sans merci durant chaque ronde. Ebbets tint son but durant les premières cinq rondes, mais il faiblit dans la sixième et encaisse une terrible râclée. Il se réveilla pour gagner la dixième reprise.

*

UN RETARD A MAX SCHMELING

New-York, 1er. — On a annoncé ici que Max Schmeling ne pourrait arriver aux Etats-Unis à la date annoncée d'abord, car des affaires très importantes le retiendront en Allemagne jusqu'au 8 avril. Il espère s'embarquer alors à bord du Bremen, pour arriver ici le 14, commençant une tournée d'exhibition le 17, à Pittsburg.

*

CASSE-TETE

La direction du Québec a annoncé officiellement hier soir qu'un casse-tête représentant les Castors serait mis sur le marché prochainement. Nous avions parlé de cela il y a une couple de jours et la confirmation est arrivée hier.

LES PLACIERS

Tous les placiers de l'Aréna sont priés d'arriver à la patinoire pour une heure précise demain après-midi, afin de recevoir les instructions nécessaires pour accommoder les milliers d'amateurs qui iront voir la partie Canadien-Maroons.

SON OPINION

San Francisco, 1er. — Interrogée sur ce qu'elle pensait de ce qu'avait dit Mlle Maureen Orcutt, fameuse golfeuse américaine, Mme Helen Wills Moody, la championne mondiale au jeu de tennis, a déclaré : "A mon avis, les hommes sont fort supérieurs aux femmes dans le domaine des sports. Je ne puis même faire une comparaison. Au jeu de tennis, les hommes sont plus rapides, plus forts et généralement plus grands que les femmes. Pratiquez avec les hommes, ils vous aident. Mais défiez-les, ils vous battront".

LA VENTE DE LA PREMIERE LIGNE

Buffalo, 1er. — On dit ici que plusieurs clubs majeurs cherchent actuellement à acheter la première ligne d'attaque des Buffalo Bisons, champions de la ligue Internationale. Un rapport disait que Carr, l'ailier de droite, avait été vendu aux Rangers mais on a dit ensuite que les Américains avaient fait des offres pour le trio complet.

*

L'EXHIBITION AUX TROIS-RIVIERES

Plusieurs amateurs nous ont demandé de donner quelques détails au sujet de l'exhibition donnée mardi soir dernier par un groupe de Castors aux Trois-Rivières. Voici comment se composaient les équipes : QUEBEC : — Lamontagne, Frew, Arnott, Ward, Toupin, Dubé, Giroux, McIntyre, Bergeron. TROIS-RIVIERES : L. Gagnon, Brouillette, Duval, Piché, Bouchard, Sheriff, Gosselin, Robert, Sauvageau, Patry, Boisvert. McIntyre scora le seul point du premier vingt, tandis qu'il scorait deux fois dans la seconde période et Toupin une fois. McIntyre fit aussi un point dans le troisième vingt. Giroux eut trois assists. Bouchard et Brouillette firent les deux points de l'autre club et Frew reçut la seule punition de la partie, dans la période finale.

*

LIGUE JUNIOR

On nous a annoncé, hier matin, que M. Pat Kennedy avait été élu président de la ligue Junior de hockey, tandis que M. Eddie McDermott agirait comme vice-président. Le secrétaire-trésorier sera M. Michael Thomas.

*

UN SIGNE

Houston, 1er. — La direction des N. Y. Giants, de la ligue Nationale, vient de distribuer de nouveaux costumes à ses joueurs et ceux qui n'en ont pas reçu sont presque certains de partir. Parmi les joueurs "oubliés", on remarque Joe Martin, Reggie Mapp, Mike Hale, Art McLarney et Harry Dannirg, qui seront probablement envoyés dans des clubs mineurs.

*

INCORPORATION

Ottawa, 1er. — Le Comité des Bills Privés, à la Chambre des Communes, a passé le bill incorporant le Devonshire Jockey Club, de Windsor, Ont. Le club est dirigé par un bureau de quatre membres.

*

BONNE ACQUISITION

Orlando, 29.—Le gérant général Frank Shaughnessy croit que l'acquisition de Bill Regan donnera aux Montréal Royals l'un des meilleurs camps intérieurs de toute la ligue Internationale en 1933. Regan frappa pour .282 l'an dernier à Baltimore, cognant 93 coups sûrs dont 35 doubles, 7 triples et 24 circuits. Il fit scorer 86 points aussi.

SUR LA COTE DE BEAUPRE

La saison du hockey est à peine terminée et déjà les rumeurs vont leur train. Il est sérieusement question d'organiser une ligue de "La crosse" sur la côte. Après avoir été aux nouvelles, nous avons pu nous convaincre que déjà deux clubs étaient en pourparlers à ce sujet. La chose serait certainement bien vue des sportifs de la côte.

*

AU FRONTENAC

Demain soir le club des raquetteurs Frontenac recevra l'Association Sportive Feuille d'Erable au chalet parc Victoria. Tous les membres du Frontenac sont invités à cette soirée qui remportera un grand succès car le président M. John Clark n'a rien ménagé pour recevoir ces hôtes avec honneur. L'orchestre du Frontenac sous la direction de M. Maurice Verret fera les frais de la musique. Lundi soir à 8 heures grande assemblée de tous les dames du club Frontenac chez Mme John Clark, 16 rue Durocher.

*

LES CEDULES

Chicago, 31. — La préparation des cédules pour les deux grandes ligues majeures demande d'autant plus de travail qu'il faut éviter de faire jouer les deux clubs d'une même ville en même temps sur leur terrain respectif. Il y aura cependant deux dates, en 1933, où l'on verra la ligue Américaine et la ligue Nationale donner un programme dans la même ville, Chicago. Le 13 août et le 3 septembre, les White Sox et les Cubs seront à l'affiche ici, sur leur terrain respectif.

Dr Pierre Lortie
CHIRURGIEN-DENTISTE
EDIFICE "LE JOURNAL"
(Coin De la Couronne)
TEL. : Bur. 2-6237
Rés. 2-1130 x 5

Pierrot . Café
Tél. : 2-0151
REPAS REGULIER
REPAS A LA CARTE
COMPTOIR DE LUNCH
P. CARRIER, PROP.
34, St-Pierre—Basse-Ville.

QUEBEC SPORTING GOODS REG'D
Lignes complètes de jeux d'intérieur : Réparation de perches de ligne et de raquettes de tennis.
"Si c'est du sport, nous l'avons"
108, RUE ST-JEAN
QUEBEC

LE MAGASIN DE L'HOMME
N. E. Papillon
406 Rue St-Jean
VOYEZ dans notre vitrine
Les Nouveaux SOULIERS EN VEAU
à $3.75

:- Pour vous Mesdames -:

Modes . . . . . Art Culinaire

Manteau uni

Par Marie MAROT



Ce nouveau manteau très simple donne un très bel effet; ce modèle est une véritable création, on n'a encore rien vu de ce genre les années dernières. Le collet et l'empiècement sont de très bon goût.

La blouse est en piqu- gris pâle.

Jolie toilette de l'après-midi

PAR GRACE THORNCLIFFE



Charmant ensemble, dernier chic

PAR GRACE THORNCLIFFE



Ensembles pour le printemps

Par Marie MAROT



De longs manteaux de costume seront en vogue au cours de la nouvelle saison.

Le premier de ces deux modèles est un ensemble de fin jersey. Le collet et la ceinture de "moleskin".

L'autre modèle est une robe en jersey également. Le collet en est des plus nouveaux.

PAX

O paix, ô bienfaisante et souveraine paix,
Viens éclairer le monde éperdu de souffrance,
Toi seule peux garder l'infrangible espérance
En un Dieu qui subsiste et ne déçoit jamais !

O paix, flambeau divin qui sauverait les hommes
Dans l'auguste douceur de la fraternité,
Inonde les esprits de cette charité
Dont se doivent pétrir les êtres que nous sommes.

O paix, source de vie où sombrent les rancoeurs,
Où s'éteignent les cris de révolte ou de blâme;
Océan sans remous qui bercerait nos âmes,
Et dont la plénitude enivrerait nos coeurs !

O paix, tu fus donnée et promise à la terre
Avec l'avènement du Christ — Emmanuel;
Mais pour croître en beauté dans l'ordre universel,
Et pour que ta vertu sans fin nous régénère.
Il nous faudra dans la détresse de nos jours
Te réclamer auprès de la Trinité Sainte,
Toi qui gardes de Dieu l'indéfectible empreinte,
O paix, source de joie et principe d'amour !

Marie LEMIEUX.

LE COIN DE LA CUISINIERE

Diverses manières d'accommoder les légumes:

En salade: Tous les légumes; A la maître d'hôtel: tous les légumes; Au beurre, au jus: tous les légumes; Au lard: tous les légumes; En purée: tous les féculents; Farcis: La tomate, la patate, le chou, l'artichaux, le concombre, l'oignon; Frits: Les patates, les choux-fleurs, les salsifis, les carottes, les artichaux, les panais En croquettes Les patates, les panais, les raves; En beignets: Les carottes, les pommes de terre; En croustades: Les asperges.

CUISSON DES LEGUMES

No 1.—Au naturel

Tous les légumes verts: épinards, asperges, laitue, navets, carottes, choux, fèves à beurre, petits pois, pommes de terre, etc., se servent au naturel. Cette préparation des légumes au naturel comprend en général deux étapes: leur cuisson et leur accommodement.

1.—Eplucher les légumes et les laver soigneusement.

2.—Les jeter dans l'eau bouillante salée, les faire cuire le temps que demande la nature de chaque légume, les égoutter fortement et les jeter dans une casserole contenant un bon morceau de beurre fondu, saler, poivrer.

Si on les prépare au gras, ajouter un verre d'excellent bouillon.

Si on les prépare au maigre, ajouter un verre de crème ou de lait; remuer jusqu'à ce que la crème se soit intimement incorporée au mélange. Disposer avec goût sur un plat et servir très chaud.

On peut mélanger deux légumes verts, par exemple, les épinards et la laitue, etc. On peut aussi leur ajouter des pommes de terre.

No 2.—A la vapeur

Pour cuire les légumes à la vapeur on se sert d'un bain-marie, ou encore des marmites à plusieurs étages.

1.—Remplir la partie inférieure du bain-marie d'eau bouillante.

2.—Faire cuire dans la partie supérieure: la vapeur qui se dégage, en se répandant sur les légumes, provoque la cuisson dans leur propre jus.

3.—Dès que les légumes sont cuits, les assaisonner tout simplement avec du beurre bien frais, c'est la préparation au naturel.

No 3.—Purées de légumes verts

Les légumes bien cuits, on les passe au passe-purée, puis on remet au feu l'eau de leur cuisson.

1.—Quand l'eau bout, on ajoute les légumes, on sale et on laisse épaissir. Au moment de servir, on ajoute quelques cuillerées decrème et un morceau de beurre bien frais.

2.—On peut aussi délayer 1 ou 2 cuillerées à table, de crème de riz dans l'eau de cuisson des légumes verts; ils sont ainsi moins âpres au goût, et plus liés.

No 4.—Purées de légumes-racines

10 à 12 pommes de terre; 1-4 de navet (petit); 1 oignon; 1 tasse de lait chaud; 2 c. à table de graisse; sel, poivre.

1.—Cuire les pommes de terre et le navet à l'eau bouillante salée.

2.—Lorsque les légumes sont cuits, en faire une bonne purée; ajouter l'oignon revenu dans la graisse, le lait chaud, le sel et le poivre; battre le tout énergiquement pendant quelques minutes.

3.—Déposer la purée avec goût dans un plat.

No 5.—Purée Panachée

2 à 3 carottes; 8 à 10 pommes de terre; 1 à 2 tranches de navets; 1-2 tasse de crème ou 1 tasse de lait chaud et 2 c. à table de beurre; sel et poivre.

1.—Faire cuire les carottes et le navet dans l'eau salée pendant une heure, ajouter les pommes de terre et achever la cuisson.

2.—Passer le tout ensemble au passe-purée, remettre dans la casserole sur le feu, travailler la purée avec une cuillère de bois, y ajouter la crème ou le lait chaud, le sel et le poivre et servir.

No 6.—Carottes au jus

4 à 6 carottes; 1 oignon; 1 c. à thé de sucre; 2 c. à table graisse de rôti; 1 tasse d'eau bouillante; 1 bouquet garni, sel et poivre.

1.—Fondre la graisse et faire mijoter un oignon.

2.—Ajouter les carottes émincées, un bouquet garni, poivre, sel, sucre si les carottes sont vieilles, mouiller avec un peu d'eau bouillante, laisser mijoter, jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites.

No 7.—Petits pois à la française

1 pinte de petits pois bien frais; 1 tête de laitue; 4 c. de laitue; 4 c. à table de beurre; 2 oignons nouveaux; 1 c. à thé de sucre; 1 branche de sarriette ou 1 bouquet de persil; 1 pincée de sel; 1-2 tasse de crème fraîche à volonté.

1.—Mettre dans la casserole la moitié du beurre, les petits pois, la laitue, les oignons, le persil et le sucre; assaisonner et couvrir. Laisser mijoter 20 à 25 minutes, remuant de temps en temps pour que la préparation ne brûle pas. Au besoin ajouter un filet d'eau.

2.—La cuisson terminée, enlever le bouquet, la laitue, lier avec la crème et le reste du beurre, ou avec le beurre seulement et servir chaud.

No 8.—Pois conservés en boîte

1 pinte de pois; 2 c. à table de beurre; 1 c. à thé de sucre, sel, poivre, fines herbes.

1.—Mettre les pois dans la casserole.

2.—Quand ils ont attendris, ajouter le beurre, le sucre, assaisonner le sel et de poivre et parsemer de persil au moment de servir.

No 9.—Panaché de légumes à l'étouffée.

1 tasse de carottes; 1 tasse de navets; 1 tasse de petits pois; 1 tasse de tomates; 1-4 de tasse de riz; 1-4 de beurre; 1-8 c. à thé d'épices; coeur de laitue; 2 à 3 oignons nouveaux; 1 bouquet garni; pointes d'asperges; 1 pinte d'eau bouillante ou de bouillon; 1 c. à thé de sel.

1.—Eplucher et laver tous les légumes ou les couper en dés, les jeter dans la casserole contenant de l'eau bouillante, les faire sauter, couvrir hermétiquement et laisser cuire à petit feu deux heures et demie.

2.—Ajouter le riz et les petits pois une heure avant la fin de la cuisson ainsi que l'assaisonnement.

3.—Au moment de servir ajouter le beurre, secouer le tout pour bien opérer le mélange. On peut ajouter à ces légumes, un bol de crème, quelques minutes avant de servir.

No 10.—Fèves au lard
(A la mode de Boston)

1 pinte de fèves; 1-4 lb. de lard salé; 1-4 tasse de mélasse; 1 c. à thé de moutarde; 1 oignon; sel et poivre.

1.—Faire tremper les fèves dans l'eau froide toute la nuit.

2.—Le lendemain les remettre dans de l'eau fraiche et froide et les cuire, avec un oignon piqué de 2 à 3 clous de girofle, jusqu'à ce qu'elles soient tendres, les retirer, les rafraîchir.

3.—D'autre part ébouillanter le lard, en enlever la couenne, le couper par petits morceaux.

4.—Mettre dans un pot de grès une couche épaisse de fèves et 3 ou 4 petits morceaux de lard, alterner jusqu'à ce que le pot soit rempli.

4.—Délayer dans une tasse, le sel, la moutarde, la mélasse avec de l'eau bouillante, et verser sur les fèves; ajouter toujours assez d'eau bouillante
d'eau chaude pour les couvrir pendant la durée de la cuisson.

6.—Faire cuire 6 à 8 heures dans un fourneau modérément chaud.

DEMANDE D'UN CHEF MUSULMAN AU MISSIONNAIRE

Freetown. (Sierra-Leone. Afrique Occidentale).—Le R. P. Parkinson, de la Congrégation du Saint Esprit, visitant l'an dernier un district de la colonie anglaise de Sierra-Leone. (Afrique Occidentale), fut cordialement reçu par le chef de Lunsar, qui lui demanda de vouloir bien construire une école catholique sur son territoire. Ce chef est musulman, mais deux de ses fils ont fait leurs études à l'Ecole Saint Edouard de Freetown, ont été baptisés, et ont fait leur première communion le jour de la bénédiction de l'église de Lunsar; le père assistait à la cérémonie, et profita de l'occasion pour renouveler sa demande d'une école catholique dans le pays; il s'offrait à fournir aux missionnaires le terrain qu'il leur plairait de choisir, et de mettre à leurs disposition les ouvriers qu'il faudrait.

Il y a trois ans Lunsar ne comptait guère que quatre ou cinq maisons, mais on y découvrit un filon de minéral de fer, et dès que l'exploitation en fut décidée, les ouvriers accoururent en foule de tous les environs, et ce petit village devint bientôt une ville de quelque importance. Lunsar se trouve dans un district où le manque de prêtres, joint à l'influence des musulmans, avait rendu particulièrement difficile le progrès du catholicisme. Aujourd'hui un chemin de fer, pour le transport du minerai, relie Lunsar à Pepel, sur le fleuve Rekell, à une distance de presque cent kilomètres. Les mines de fer de Lunsar semblent devoir prendre une grande importance; il y a lieu d'espérer que le développement de leurs exploitation permettra aux missionnaires de s'établir dans une région où jusqu'à ce jour ils n'avaient pas eu grande influence.

LES PROGRES DES COMMUNICATIONS DANS LE SAHARA

CHARDAIA, — (Sahara, Afrique). — Les communications deviennent de plus en plus faciles et rapides au Sahara. A l'automne dernier, une compagnie d'Alger a établi un service d'autobus d'Alger à Ghardaia, (630 kilomètres). Chaque matin une voiture part d'Alger à 4 heures, pour arriver à Ghardaia vers 9 heures le soir; une autre voiture assure le service de Ghardaia à Alger. Les voitures sont confortables, et le prix du voyage modique; les touristes ne seront pas les seuls à profiter du progrès, les indigènes usent largement de ce nouveau service, et les missionnaires aussi.

On organise d'autre part activement la ligne aérienne France-Soudan; le terrain d'atterrissage de Ghardaia a été inauguré par une escadrille d'avions venant du nord. Un autre terrain se prépare maintenant en plein désert, entre Ghardaia et El Golea; à défaut d'eau dans le puits voisin, qui a pourtant 100 mètres de profondeur, il a été prévu, avec un dépôt d'essence des cylindres d'eau apportés de loin.

SAINT-PATRICE

Décès.

St-Patrice, Lotbinière.—Samedi le 11 mars s'éteignait paisiblement à l'âge très avancé de 85 ans, Dame Octavie Morin, veuve de feu Théodore Nadeau.

Son service et sa sépulture eurent lieu le 14. La levée du corps a été faite par M. le curé L. Verrault de St-Sylvestre. M. le vicaire A. DeBlois a chanté le service.

La croix était portée par M. Florido Nadeau. Portaient le cercueil: ses autres fils MM. Joseph, Télesphore, Florent et Cléophas.

Le cortège funèbre était conduit par ses gendres et filles: MM. et Mmes J.-B. Gagné (Léa), Alf. Demers, Armosa, de St-Narcisse, Mlle Marie, ses belles-filles: Mmes Joseph, Florido et Florent Nadeau, de St-Sylvestre, Mme Cléophas Nadeau, de Coaticook, Mme Télesphore Nadeau et son fils de Pintendre, son beau-frère, M. Florent Nadeau, de St-Bernard; ses petits-fils et petites-filles: MM. Joseph, Gaudias, Florent et RosaireNadeau, Mlles M. Rose, Adrienne et Jeanne Nadeau, de St-Sylvestre, M. et Mme Alcide Nadeau, M. et Mme Francis Therrien, M. André Nadeau de St-Patrice; ses neveux, M. et Mme Adj. Nadeau, de St-Patrice, M. W. Nadeau, aussi de St-Patrice, M. Jos. Morin, de Ste-Claire, M. Jos. Nadeau, de St-Hénédine, MM. Georges, Télesphore, Pierre Lacasse et son fils de St-Henri, M. Domicile Leclerc, M. Adonias et sa fille, M. Jos. Nadeau Mme Vve Jos. Loignon et ses trois filles, M. Jean Lacasse et son fils, M. Almanzar tous de St- Bernard, M. et Mme Nap. Nodeau, M. et Mme Henri Cyr., de St-Sylvestre.

Ont remarqué aussi dans l'assistance, M. et Mme Thomas Lapointe de Ste-Agathe, M. et Mme Alice St-Hilaire, de St-Sylvestre, MM. Jack Mitchell, Frank Houly, Abby Stevenson, Alph. Létourneau, William Delisle, Nap. Drouin, Camile Landry et Alph. Bélanger, de St-Sylvestre, M. et Mme Jos. Larose, de St-Isidore, M. et Mme Ludger Caux, MM. Dan. Robert Bleaney, Georges Hamel, de St-Narcisse, M. et Mme Hector et Albert Payette, Jos. Elzéar, Pitre, Arthur et Cléophas Lefèvre, François, Pierre, Arthur, Léonidas, Louis et Cléophas Chabot, Géd. Laflamme, Jos. Morin, Nap. Lambert, Philias et Art. Therrien, Valédore et Alf. Bilodeau, Eug. Sylvain, George Camdron, Gaudios Breton, Marc Bilodeau, J.-E. Bédard, Alph. Dion, Jos. Bilodeau, Alph. Morin, Alf. Rémillard, et Jean Bourgault, Pierre-Emile, Arthur, Edmond et Louis Blais, Edouard Thour et Jos. Roussin, Georges Beaudoin, F. McElvoy, Adolphe Robenhymer, Jos Roussin, jr., Art. Bourgault, H. Sylvain sr., H. Sylvain, jr., Achille Bédard, Erem. Berthiaume et Alph. Bourgault, tous de St-Patrice. Tous les élèves du couvent et bien d'autres dont les noms nous échappent.

A la famille éprouvée nous offrons nos sympathies.

N.-D.-DES-ANGES

Nos vieillards.

N.-D. des Anges, Portneuf.— Notre paroisse compte 7 octogénaires, et voici leurs noms:

Mme Alfred Allard, 94 ans; Elzéar Sauvageau, 90 ans; Françoîs Xavier Marcotte, 90 ans; Mme Thériault, 87 ans; Alfred Allard; 87 ans; Francis Desputeau, 83 ans; Madame Victor Bertrand, 80 ans; née Adèle Paquet.

Septuagénaires.

Treffié Jeannotte, 78 ans; Ephrem Delisle, 76 ans; Georges Martel, 76 ans; Alexandre Clavet, 76 ans; Mme Alexandre Clavet, née Marie Gingras, 78 ans; Mme Baillargeon, 77 ans; née Victoria Gravel, Joseph Bellenger, 76 ans; Mme V. Moise Gervais, 75 ans; Délima Gravel, 75 ans; Sinaï Carpentier, 75 ans; Policarpe Bernard, 75 ans; Fernand Lavoie, 75 ans; Athanase Delisle, 75 ans; Zénophile Matte, 75 ans; Madame Francis Desputeau, 79 ans; Théodore Arcand, 77 ans; Gaudias Gingras, 75 ans; Mme Gaudias Gingras, 73 ans, Ida Paquin; Fréjus Desputeau, 74 ans; Mme Zénophile Matte, 73 ans, Adèle Paquin; Mme V. Arthur Matte, Joséphine Pleau, 74 ans; Ernest Carpentier, 73 ans; Napoléon Bouret, 73 ans; Mme V. Hubert Delisle, 74 ans, Zélir Gauthier, 74 ans; Théophile Carpentier, 72 ans; Arsène Frenette; 70 ans; Mme Théophile Carpentier, 70 ans, Célina Hudon; Victor Perron, 70 ans.

Notes.

Les 40 heures au couvent ont eu lieu du 27 février au 1er mars, en même temps il y eut une journée agricole à la suite de la messe des Cendres: A 10 h. 30 il y eut des conférences données par M. Duval sur la beurrerie et M. Roy. A 2 h. 30, M. Boivin entretient ses auditeurs de l'alimentation des animaux; M. Duval sur la nécessité de former un bureau de direction dans la paroisse pour les beurreries et à 7 h. après la prière et le salut du T. S.S. Sachement, tout le monde se rendit à la salle de l'exposition où les conférenciers furent l'abbé Chalifour, M. Marcotte qui s'adressa particulièrement aux jeunes éleveurs et fit la distribution des prix. On peut dire que toute la paroisse a assisté aux diverses conférences et M. Roy a donné des projections lumineuses qui intéressent vivement les assistants.

SAINT-MALACHIE

MISSIONNAIRE

St-Malachie, Dorchester.— Dimanche le 12 mars, le Rév. Père Arthur Bilodeau, O. M. I., missionnaire à la Baie James, depuis quatorze ans, et enfant de la paroisse, a donné une causerie sur ses missions. Il a captivé son auditoire, lorsqu'il a parlé du genre de vie que lui-même et les sauvages mènent là-bas, ainsi que des périls sans nombre; il fit voir aussi les grandes consolations qu'apporte aux missionnaires la conversion d'une âme. Le Rév. Père Bilodeau est supérieur du poste d'Albany depuis 8 ans; un Père et onze frères coadjuteurs le secondent dans ses oeuvres. Nous lui disons notre haute admiration et l'assurons de nos prières.

NOTES HISTORIQUES

(Suite et fin)

La paroisse de Saint-Malachie, érigée civilement en 1874, couvre une superficie de 25,360 acres. L'évaluation totale est de $541,625.00, dont $503,725, en valeur imposable, et $37,900 non imposable.

Depuis 1850, vingt-deux maires se sont succédés au conseil municipal, et six secrétaires-trésoriers. M. Georges Lafontaine, le secrétaire actuel, occupe ce poste depuis 1894. M. Th Kinsella est maire depuis 1930.

Le Ministère de la Voirie, entretient 15 milles de chemins de gravier dans les différentes routes de la paroisse.

Il y a, à Saint-Malachie, 95 emplacitaires, répartis en deux groupes: le village de l'église et celui, dit de la station. On compte cinq marchands généraux, deux épiceries, trois restaurants, quatre forgerons, et trois commerçants.

Une importante beurrerie, propriété de M. Lainé Grégoire; une boulangerie appartenant à M. A. Roy; une vaste scierie, propriété de M. Ernest Tanguay.

La commission scolaire, a sous son contrôle un couvent de quatre classes, et huit écoles rurales.

Le bureau de poste est dirigé par Mlle Léda Turgeon depuis un grand nombre d'années.

Les cultivateurs s'occupent principalement d'industrie laitière, de bois de pulpe et de sciage, de la fabrication du sucre d'érable et d'aviculture.

Il y a un cercle agricole et un cercle de jeunes éleveurs, dont M. Evangéliste Grégoire est le secrétaire.

Nous terminons ici ces quelques notes sur notre paroisse depuis ses débuts jusqu'à nos jours.

Probablement qu'il a pu se glisser quelques erreurs, la perfection n'est pas de ce monde. Le but que nous avons visé était de renseigner la jeune génération, de même que rafraîchir la mémoire des plus anciens.

Réitérons encore le désir, qu'il se trouve en notre paroisse un plus grand nombre d'abonnés à l'"Action Catholique". M. Georges Lafontaine est, croyons-nous le doyen des lecteurs de ce bon journal, y étant abonné depuis 1907. Nous souhaitons qu'il trouve de nombreux imitateurs. "Mieux vaut tard que jamais".

OUGENE.

MONT-JOLI

EN TOURNEE DE PREDICATION

Mont-Joli, Matane.— Le Rév. Père Curé nous a quitté, au commencement du carême, pour aller prêcher la période quadragésimale à la paroisse des Saints-Anges, à Lachine et ensuite à Notre-Dame de Hull. De même nos Pères Missionnaires Lazariste et Beauséjour sont en tournée de prédication aux différents points du diocèse. Nos prières les accompagnent.

DE PASSAGE

M. Alphonse Lepage et sa femme, ont passé la journée du dimanche, le vingt-six février, en visite chez leurs parents MM. Flavien Lepage et Joachim Deschamplains.

MARIAGES

Le 27 février, M. Auguste Gagnon, épousait Mlle Rose-Anna St-Amant, et le 28, M. André-Albert Roes, de Ste-Flavie, Mlle Alphonse Bois de notre paroisse. Voeux de bonheur aux époux.

BAPTEMES

Le 21 février, Marie-Monique-Madone, enfant de Hector D'Astous et de Rose-de-Lima Lavoie. Parrain et marraine: M. et Mme Ambroise Morissette, Ministre: Rév. Père E. Allie, O. M. I.

Le vingt-trois, Marie-Blanche-Gisèle, enfant de Philippe Marquis et de Imelda Desrosiers. Parrain: Antonio Voyer; marraine: Blanche-Alice Thibault, ministre: Rév. Père E. Allie, O. M. I.

Le 25, Marie-Jeannine-Dorothée, enfant de Charles Beaulieu et de Philomène Morissette. Parrain: Gérard Deschesne; marraine: Marguerite Beaulieu; Ministre: Rév. Père E. Allie O. M. I.

Le 26, Marie-Irène-Georgette, enfant de Oscar Charette et de Irène Dubé. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Ducasse, grands-parents de l'enfant; Ministre: Rév. Père Allie, O. M. I.

ANCIENNE-LORETTE

Va et vient.

Ancienne-Lorete, Québec.—Mlle Augustine Drolet passe une quinzaine à Fortierville, l'hôte de son oncle, M. l'abbé Robitaille.

—Mlle Jeanne Pelletier, de Témiscouata, en visite chez sa nièce Madame Albert Alain.

—Mlle Alva Paquet, de Québec, passe quelques jours chez ses cousins: MM. Jean-Baptiste et Octave Paquet.

Baptême.

M. et Mme Adélard Bédard, Clara Drolet,, une fille sous Marie-Mathilde-Annette. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Drolet. Porteuse, Mme eNapoléon Drolet.

Quarante-heures.

La semaine dernière se déroulaient dans notre paroisse les pieux exercices des quarante-heures.

Honneur au mérite.

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Corinne Labbé, de St-Benoit-Labre, institutrice à l'Ancienne Lorette, vient de recevoir par l'entremise de Monsieur l'inspecteur L.-M. Filteau une gratification de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations à cette dévouée institutrice.

FRAMPTON

Baptêmes.

Frampton, Dorchester. — Le 4 mars, Marie-Georgette-Emilia-Rosa, enfant de M. et Mme Davila Patoine, née Claire Labrecque. Parrain: M. Emile Fortier; marraine: Marie-Ange Patoine, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean Beaudoin.

Le 12 mars, Marie-Madelaine-Noëlla-Germaine, fille de M. David Couture et de Dame Rose-Anna St-Hilaire, Parrain: M. Delphis Audet; marraine: Dame Alexina Couture, son épouse. Portait l'enfant: Mme Eugène Couture.

Le 13, Marie-Françoise-Anita-Cécile, fille de M. et Mme Aldério Leclerc, née Marie-Blanche Giguère. Parrain: M. François Girard; marraine: Mlle Alméria Bolly, de Lewiston, Me., tante de l'enfant, représentée par Mlle Cécilia Falls. Porteuse: Mme Giguère, grand'mère de la nouvelle baptisée.

Le 18 mars, Joseph-Salomon-Jean-Paul, fils de M. Joseph Haince et de Dame Valéda Mahua. Parrain et marraine: M. et Mme Salomon Haince, née Aimée Brochu, oncle et tante de l'enfant.

La St-Patrice.

Le 17 mars a été célébrée la fête de St-Patrice, M. le curé P. Boyd a chanté une messe solennelle, assisté de MM. les abbés Arthur Euright, de l'église St-Patrice de Qué., et Emile Boutin, vicaire. Le sermon a été donné par M. l'abbé Enright.

Paris 31—Le comité des Finances de la Chambre des Députés a bloqué mercredi, le mouvement déclanché pour assurer le paiement immédiat des $19,000,000 dûs en intérêt sur la dette de guerre au Trésor américain depuis le 15 décembre dernier.

Le Remède Le plus efficace

RHEUMANEX
TRADE MARK

Pour le Rhumatisme — Grippe et Névralgie

Standard Drugs & Specialties Registered

35-39, rue Sault-au-Matelot, Québec

GRATIS

Montre pour dames ou messieurs, coutellerie, manmite, rideau, bodet, lingerie, soie, satin, set de toilette et nombreux beaux cadeaux seront donnés aux personnes qui vendront 50, 100 ou 150 paquets de nos graines de jardin à .07 cts le paquet.

Demandez notre catalogue et 50 paquets. L'Union des Jardiniers, Enrg., Levis, P.Q

Les Remèdes LACROIX
Sont Très Bons et Sans Trouble

Pour la digestion, l'anémie, les nerfs, le sang, la constipation, les rhumes difficiles et les rhumatismes

La mauvaise digestion surtout rend la vie difficile, pénible, et peut-être l'entrée de plus graves maladies—qui feront encore plus souffrir et abrégeront la vie.



Lisez ce témoignage récent. M. Giguère, 38 ans, de Amos, P. Q., souffrait depuis des années de mauvaise digestion, qui avait miné ses forces, son moral, ses nerfs, son bonheur et sa santé en général. Dernièrement, sans sollicitation, il m'écrivit ceci: "Depuis plusieurs mois que je fais usage de vos remèdes et de mois en mois je vais mieux. Je suis plus heureux. (En maladies, c'est la mauvaise digestion qui ôte le plus de bonheur et le moral). Il y a un an, je ne pouvais presque pas travailler; mais maintenant je fais mes journées complètes avec plus de force, plus de courage et j'en suis heureux. Encore longtemps je ferai usage de vos remèdes pour maintenir et améliorer cet état".

A des centaines j'en ai fait autant: pourquoi pas à vous ? Partout il y en a qui meurent à la moitié de l'âge normal, ce qui démontre que la machine humaine est très délicate, a besoin de beaucoup et constamment de soins hygiéniques et souvent de soins médicaux différents suivant le genre de maladies qu'on a.

HEURES DE VENTE CHEZ MOI: de 9 heures a.m., à 4 heures p.m., les mardi et jeudi.—Le samedi, jusqu'à 9 heures p.m.

19 ans de vente et d'améliorations sont à notre profit.

Frais manufacturés, vous les achetez chez moi ou vous les faites venir par la poste. Il sont envoyés partout au Canada et aux Etats-Unis, par colis postaux. Au prix de $2.00 par mois, $1.50 par 2 semaines. Rien de plus. Poste payée. Si vous désirez avant vous renseigner, écrivez dites vos maladies, et gratis j'enverrai un livret, qui vous renseignera beaucoup.

22,900 personnes ont déjà employé mes remèdes et des milliers en ont bénéficié. Pourquoi pas vous? Qui vous assure que vous êtes obligé de garder le fardeau d'une maladie?

Un remède d'une composition différente à ceux déjà employés peut être votre seule chance. Pourquoi pas?

F.-X. LACROIX 438, rue St-Joseph, Quebec, Can.

Veuillez m'envoyer ce journal.

LE JUBILE...

(Suite de la première page)

da relatio", en date du 22 février 1300;

2—1350, sous Clément VI. — Bulle "Unigenitus Dei Filius" en date du 27 janvier 1349;

3—1390 sous Urbain VI. — Constitution "Salvator noster Unigenitus Dei Filius", en 1389;

4—1400, sous Boniface IX. — Pas de Bulle constitutive;

5—1423, sous Martin V. — Pas de Bulle constitutive;

6.—1450, sous Nicolas V. — Constitution "Immensa et innumérabilia", en date du 19 janvier 1449;

7.—1475, sous Sixte IV. — Constitution "Quemadmodum operosi", en date du 28 août 1473;

8.—1500, sous Alexandre VI. — Bulle "Pastoris aeterni", en date du 22 décembre 1499;

9.—1525, sous Clément VII. — Bulle "Inter sollicitudines", en date du 23 décembre 1524;

10—1550, sous Jules III. — Bulle "Si Pastor ovium", en date du 24 février 1550;

11.—1575, sous Grégoire XIII. — Gulle du 19 décembre 1574;

12.—1600, sous Clément VIII. — Constitution "Annus Domini placabilis", en date du 19 mai 1599;

13.—1625, sous Urbain VIII. — Bulle "Omnes gentes plaudite manibus", en date du 29 avril 1624;

14.—1650, sous Innocent X. — Bulle "Appropinquai, dilectissimi filii", en date du 4 mai 1649;

15.—11675, sous Clément X. — Bulle "Anostolicae vocis oraculum" en date du 16 mai 1674;

16.—1700, sous Innocent XII. — Bulle "Regi saeculorum", en date du 18 mai 1699;

17.—1725, sous Benoit XIII. — Bulle "Redemptor et Dominus noster Jesus Christus", en date du 29 juin 1724;

18.—1750, sous Beenoit XIV. — Bulle "Jam vobis", en date du 15 mai 1749;

19.—1775, sous Pie VI. — Bulle "Salutris nostrae", en date du 3 avril 1774;

20.—1825, sous Léon XII. — Bulle "Quod hoc ineunte saeculo", en date du 24 mai 1824;

21.—1900, sous Léon XIII. — Bulle "Properante a dexitum saeculo", en date du 11 mai 1899;

22.—1925, sous Pie XI. — Bulle "Infinita Dei Misericordia", en date du 29 mai 1924;

23.—1933, sous Pie XI. — Gulle "Quod nuper", en date du 6 janvier 1933.

*

CANADIENS BLESSES

(Suite de la 1ère page)

une altitude d'environ 100 pieds. La première chose dont je me souviens, c'est que je me retrouvait marchant dans un champ, sans blessures. De toutes parts on se portait à notre secours.

Au nombre des blessés se trouve un député canadien, M. A. C. Samson, qui accompagnait l'excursion comme représentant du maire de Winnipeg.

En plus du pilote, les morts sont H. G. Egans, mécanicien: J.-H. O'Brien, propriétaire de l'avion. Plusieurs des blessés sont dans une situation très grave et les médecins désespèrent de les sauver tous.

LA REPONSE DE...

(Suite de la 1ère page)

sait un exposé de la situation économique mondiale, puis de la situation de la France, a montré l'effort de redressement accompli dans l'ordre financier.

Le chef du gouvernement français a déclaré notamment :

"Le prochain budget marque un nouveau progrès. Il prévoit d'importantes économies. Et de même que nous protégons l'agriculture, nous voulons aider aux commerçants... Enfin, le succès des maintenant certain de l'emprunt que nous lançons aujourd'hui, et qui rencontre, même à l'étranger, un accueil extrêmement favorable, prouve mieux que de longs discours que la France garde son calme et son sang-froid, qu'elle dédaigne les agitations factices inspirées de préoccupations politiques et qu'elle se rit des appels dérisoires à on ne sait quelles dictatures, comme si nous n'avions pas l'expérience de celles qui se sont déjà effondrées dans la boue de Waterloo et dans la honte de Sedan".

*

QUESTION IRONIQUE

(Suite de la 1ère page)

voudrait être débarrassée. La Turquie de demande pas que l'on abolisse le passage libre à travers les détroits. La Turquie serait même en mesure de faciliter cette liberter de passage, si certaines respertictions étaient enlevées.

Cemal Husnu attaqua ensuite la proposition anglaise à l'effet d'abolir le mai du bombardement, excepté pour des fins de police et dans des régions révoltées. "Comment peut-on admettre qu'une arme qui a été prohibée dans des conflits entre puissances rivales soit tolérée comme une arme de répression contre ses propres compatriotes ?" Le délégué turc espère que les Anglais considéreront leur désir de bombardement aux Indes et en Mésopotamie en face du risque qu'il y a, pour le monde entier, de conserver cette méthode de guerre.

*

CHASSEURS DE SALABERRY

Tous les membres de lagarde des Chasseurs de Salaberry sont priés de prendre note des heures de rassemblement suivantes. Dimanche matin, 2 avril rassemblement à 7.30 hrs beau ou mauvais temps pour assister à la messe du premier dimanche du mois et y faire la communion générale. A 11.30 hrs, 2ème rassemblement pour la vente de carte à domicile. Que tout le monde soit présent sous peine de renvoi. Par ordre,

J.-A. COTE.
Capitaine-Commandant.

DAIGLE.—A St-Gérard Majella, le 1er avril 1933 est décédé, à l'âge de 87 ans, Madame Vve Jean Daigle, née Marie Rouillard.

Les funérailles auront lieu lundi le 3 avril à 9 heures en l'église de St-Gérard.

UNE DECLARATION...

(Suite de la première page)

touchés par les détenteurs non Canadiens d'obligations canadiennes, cela a causé un profond malaise dans les milieux parlementaires. Dans la matinée le ministre des Finances a fait une déclaration rassurante. Et à trois heures, au début de la séance il en a fait une autre.

"Je croyais", dit-il, "avoir déclaré d'une façon très claire, en Chambre des Communes, le 29 dernier, que ce n'était pas notre intention d'imposer la taxe sur les intérêts payables sur les obligations garanties du Canadien National, aux détenteurs qui ne demeurent pas au Canada.

"Cette exemption a été accordée parce que — bien qu'il n'y ait aucun doute sur le pouvoir du Parlement d'imposer une telle taxe, comme la chose se fait dans d'autres pays — cela peut susciter des malentendus chez les porteurs d'obligations qui ne résident pas au pays, qui ont acheté ces obligations dans leur propre pays, obligations dont les intérêts sont payables en leur monnaie".

Le ministre des Finances fait ensuite la mise au point suivante :

A—La taxe de 5 pour cent imposée sur les intérêts payés aux individus qui ne demeurent pas au Canada, ne s'applique pas aux obligations du gouvernement du Canada ou aux obligations garanties par le Dominion;

B—Cet impôt ne s'applique pas non plus aux obligations des Provinces ou des Municipalités, non plus qu'aux obligations dont le coupon est payable en une autre monnaie que la monnaie canadienne;

C.—Cette taxe de 5 pour cent —dans le cas des détenteurs non résidants au Canada—s'applique aux intérêts payables par des débiteurs canadiens en fonds canadiens et à tous les dividendes;

D—Dans le cas des détenteurs résidants au Canada, l'impôt de 5 pour cent s'applique aux intérêts et aux dividendes payés par des débiteurs canadiens et touchés en une monnaie à prime sur la monnaie canadienne.

"Le gouvernement, a conclu M. Rhodes, entend prendre des mesures qui s'appliqueront apres le 1er avril, afin de forcer les gens à payer l'impôt sur les valeurs au porteur dont ils sont détenteurs. Chaque contribuable sujet à l'impôt sur le revenu devra faire une déclaration statutaire —lorsqu'il fera le rapport de ses revenus — à l'effet que les intérêts sur les valeurs au porteur qu'il peut détenir, ont été déclarés dans son rapport".

*

M. LE DR A. DERY CHEZ LES JEUNES NATURALISTES

Jeudi soir dernier, 23 mars, les membres du Cercle de Jeunes Naturalistes de l'Académie Commerciale avaient le plaisir d'entendre M. le Dr D.-A. Déry dans une intéressante causerie sur l'ornithologie.

M. le conférencier commença d'abord par nous exposer le bilan des activités de la Société Provancher dont il est un membre actif. C'est en effet à cette société que l'on doit plusieurs initiatives de haute portée éducatrice : la fête des Arbres et des Oiseaux, les installations de maisons d'oiseaux dans les parcs publiques, les musées régionnaux, le jardin zoologique et une station d'observations ornithologiques aux Trois-Rivières.

De plus à l'automne dernier, Québec était le théâtre d'un sympathique congrès des Ornithologistes de l'Amérique du Nord. La bonne entente règne entre les différents membres de société qui relèvent de nationalités et de langues différentes.

Monsieur le conférencier nous transporte ensuite aux Trois-Pistoles à l'Ile aux Basques et aux deux Razades; propriétés de la Société Provancher depuis quelques années.

Un retour en arrière nous apprend l'histoire intéressante de ces trois îles. L'île aux Basques primitivement "l'île à la guerre", reçut la dénomation sous laquelle nous la connaissons aujourd'hui à la suite des séjours de colons français dans ces parages. Ces îles sont des habitats merveilleux de hérons bleus, de canards eider, de cormorans, etc...

C'est pour illustrer toutes ces précisions que M. le Dr A. Dery termine sa causerie en faisant dérouler sous nos yeux deux pellicules cinématographiques, fruits de plusieurs années de travail consciencieux.

Nous avons admiré l'habilité de l'artiste qui a su "croquer" dans des poses caractéristiques les plus heureux habitants de l'île aux Basques et des Razades.

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance M. le député Edgar Rochette, vice-président de la Société Provancher, M. le Dr J.-E. Bernier, le Rév. Frère Germain, Directeur de l'Académie, le Révérend Frère Palasis, M. le Sergent R. Gontnier, qui se chargea pour l'occasion du fonctionnement de l'appareil projecteur.

Le conférencier fut présenté par le Révérend Frère Michel, Directeur Général du Cercle Champlain.

Combien d'abonnés ferez-vous ce mois ci à votre journal ?

GRANDE FETE RELIGIEUSE A L. AU SAUMON

Prise d'habit à la nouvelle communauté des RR. SS. Servantes de Notre-Dame du Clergé, le 20 mars.

Lac-au-Saumon (Matapédia) — Le 20 mars 1933, en la fête de St Joseph, dans la chapelle provisoire de la paroisse du Lac-au-Saumon, au premier étage de la maison occupée par les Révérendes Soeurs Servantes de Notre-Dame du Clergé, M. l'abbé A. Bouillon a pris part à une belle et touchante cérémonie.

Six postulantes ont pris l'habit religieux des Soeurs Servantes de Notre-Dame du Clergé: Mesdemoiselle Marie-Andréa-Lorette Couillard, du Lac-au-Saumon, en religion, Soeur Marie du Précieux-Sang; Marie-Jeanne Rioux, de St-Gabriel, en religion, Soeur Marie de St-Louis de Gonzague; Marie-Blanche Caouette, de St-Nicolas, de Lévis, en religion, Soeur Marie du Divin Coeur; Marie-Elianne Michaud, du Lac-au-Saumon, en religion, Soeur Marie de St-Honoré; Marie-Jeanne St-Laurent, de St-Anaclet, en religion, Soeur Marie des Sept Douleurs; Marie-Blanche Poney, de Québec, en religion Soeur Marie du Bon Conseil.

La chapelle était remplie à toute sa capacité; et tous étaient religieusement attentifs aux cérémonies si belles et si touchantes qui se déroulaient sous leurs yeux.

La jeune communauté qui ne date que du 8 décembre 1929, compte à date: 9 professes, 17 novices et 4 postulantes. D'autres ont demandé leur entrée.

Les débuts sont certainement très encourageants, et le bon Dieu semble bien vouloir l'oeuvre entreprise.

Les jeunes filles, qui désirent se consacrer au service du bon Dieu dans la communauté des Soeurs de Notre-Dame du Clergé, feront bien de s'adresser à la Révérende Mère Supérieure, au Lac-au-Saumon.

Un témoin.

*

SUGGESTION..

(Suite de la page 3)

voudraient les déposséder de leurs biens.

1.—A compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, aucune action en recouvrement, en tout ou en partie, d'une créance hypothécaire ou du prix de vente d'un immeuble, ne peut être commencée ni continuée à moins qu'un avis de trente jours, signifié par huissier, n'ait été préalablement donné au débiteur.

La disposition ci-dessus s'applique à l'exécution de tout jugement rendu avant l'entrée en vigueur de la présente loi, à la suite d'une action de la nature de celle prévue à l'alinéa précédent.

2.—Pendant ce délai de trente jours, le débiteur d'une créance hypothécaire ou l'acheteur d'un immeuble peut, par simple requête présentée à un juge de la Cour Supérieure du district où est situé l'immeuble affecté, ou au juge en chef ou au juge qui remplit ces fonctions, à Québec ou à Montréal, obtenir un délai pour payer en tout ou en partie la dette capitale qu'il doit.

Le président de l'U.C.C., suggère de remplacer ces deux paragraphes par les suivants :

"A compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi, pour commencer ou continuer aucune action en recouvrement, tout ou en partie, d'une créance hypothécaire ou du prix de vente d'un immeuble, un créancier devra en obtenir la permission par simple requête présentée à un juge de la Cour supérieure du district où est situé l'immeuble affecté, ou au juge en chef, ou au juge qui remplit ces fonctions à Québec ou à Montréal.

La disposition ci-dessus s'applique à l'exécution de tout jugement rendu avant l'entrée en vigueur de la présente loi, à la suite d'une action de la nature de celle prévue à l'alinéa précédent".

Pour légitimer sa demande, M. Albert Rioux fait les observations dont voici le texte :

"Cette loi destinée à protéger le débiteur lui laisse cependant tout le fardeau de la preuve. Il devra prendre un avocat, payer les frais de la requête, faire la preuve mentionnée au paragraphe 6.

Voici un homme qui ne peut payer et que l'on charge de nouveaux frais qui seraient mieux appliqués au paiement de ses intérêts.

"Si le créancier doit demander la permission de poursuivre, c'est lui qui devra faire la preuve. Nous croyons que la loi ainsi modifiée aura beaucoup plus d'efficacité. Elle diminuera les frais de cour et d'huissier pour le débiteur qu'elle veut protéger.

Ne serait-il pas possible, aussi, à la discrétion du juge, de capitaliser les intérêts échus au premier mars 1933 ? En tolérant ces arrérages d'intérêts, le créancier n'a-t-il pas consenti implicitement à les ajouter au capital ?

Nous serait-il permis de vous demander que les frais fixés par la Législature, par la présente loi, soient aussi minimes que possible?"

On attend avec impatience l'attitude que prendront nos législateurs.

FUNERAILLES DE M. CHS BEDARD

UNE EMOUVANT HOMMAGE EST RENDU A LA MEMOIRE DE M. CHARLES BEDARD. — M. L'ABBE GAUTHIER FAIT LA LEVEE DU CORPS ET M. L'ABGE GAGNON CHANTE LE SERVICE.

A Giffard

Les obsèques de M. Charles Bédard, décédé jeudi dernier le 23 mars, à l'âge de 76 ans et 3 mois, ont eu lieu lundi dernier en l'église de Giffard. M. Bédard était très estimé de la population de la paroisse et des environs. Un tribut d'hommages a été offert alors à la mémoire de cette personne distinguée, dont la disparition cause de si vifs regrets. Aussi un très long cortège a escorté les restes mortels de sa résidence jusqu'à l'église.

Le temple paroissial avait revêtu pour la circonstance ses plus belles tentures de deuil avec un catafalque resplendissant de mière.

M. l'abbé J. A. Gauthier, curé de la paroisse a présidé la levée du corps. Le seervice a été chanté par l'abbé Alexandre Gagnon, professeur du collège de Lévis, assisté de l'abbé J. A. Gauthier, curé, comme diacre et de l'abbé Lucien Hamelin, vicaire, comme sous-diacre. Messes dites aux autels latéraux par les abbés Janvier et St-Georges Bergeron.

Au choeur de l'orgue, la chorale d'hommes et d'enfants de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé Placide Gagnon, exécuta la messe des morts en grégorien. Plusieurs soli furent chantés par MM. l'abbé Gagnon, L. J. A. Tanguay, Ernest Parent et Alphonse Drouin.

Après le service, les dépouilles mortelles furent transportées au cimetière de la paroisse.

A sa dernière demeure, le défunt était porté par MM. Dr. Léonidas Poulin, Herm. Lortie, Ovide Vachon, Just. Coulombe, P. B. Parent, Victorien Parent, marguilliers de la paroisse. M. Francis Paré, son beau-frère, portait la croix.

Suivaient le corps, MM. Wilfrid, Gérard, Adélard Bédard, ses fils; MM. C. L. Giroux, Arthur Lafleur, ses gendres; Armand Gingras, Alphonse Rhéaume, Wilfrid, Lucien, Gérard, Roger, Clément, Maurice, Jean-Paul, Marcel, Jacques Bédard, et Gérard Giroux, ses petits-fils; MM. Joseph Cyr, Napoléon Roy, Cyrille Paré, Philéas Robert, Joseph L'Espérance, Alphonse L'Espérance, ses beaux-frères. MM Francis et Napoléon Bédard, Adélard, Amédée, Jean-Léon, Charles Roy, Joseph, Charles, Gérard, Antonio Chalifour, Albert Cyr, Charles et Adrien Robert, Joseph Crépin, Marcel Kirouac, Auguste Parent, Alphonse L'Espérance, Hermégilde Parent, Joseph et Adélard Paré, Charles et Francis Bédard, Armand Parent.

On remarquait dans le défilé : MM. Lionel Bergeron, maire de la paroisse et préfet du comté de Québec, D. Salluste Roy, de la clinique Roy-Rousseau, Emile Fortier, notaire de St-Louis de Courville, Robert Côté, avocat, Dr. Pierre Roy, Narc. Fleury, Rolland Vallée, P. E. Grenier, J. Ernest Potvin, Omer Leclerc, Léon Chalifour, Art. Grenier, Prudent Morman, Joseph Fortier, M. Plamondon, Joseph Houle, J. E. Thivierge, W. Vandal, Isidore Bédard, P. A. Lapointe, Alf. Bédard, J. Gelly, Félix Fleury, T. Veuilleux, Lorenzo Paquet, Jos. Vallée, J. Roméo Drouin, Alf. Cambray, Eugène Déry, Henry Linch, Art. Cambray, A. Chevrette, R. L. Després, J. A. Auclair, Jules Marcoux, Ant. Martel, Edmond Drouin, Jos. Achille Robert, P. E. Sanfaçon, Philippe Marcoux, Jules Giroux, Jules Fortier, Lorenzo Lortie, Alphonse Vachon, Marcel Parent, Genoit Parent, Pierre Rainville, Elzéar Bélanger, Lt-Michel Grenier, Joseph Paquet, Georges Bouret, Jos. Fallen, Cyrille Bélanger, Art. Lapointe, J. Jobidon, Georges Bélanger, Philippe Parent, Albert Duplain, Pierre Vachon, Lionel Giroux, P. E. Drolet, Aimé Daigle, Dr. Roland Thibaudeau, Jos. Thomas Parent, Lauréat Lapointe, Adolphe Parent, Thomas Racine, Alfred Turcotte, Arthur Lachance, Lucien Bélanger, P. E. Bédard, Joseph Careau, C. A. Chalifour, Paul-E. Dubord, Isidore Vallée, Philéas Barbeau, Pierre, A. Giroux, I. Lafrenière, Alph. Sénéchal, J. A. Légaré, J. B. Grenier, M. Deschêne, Cyrias Goulet, Jacques Kelly, Gérard Parent, J. B. Côté, Arcardius Ruelland, Charles Falardeau, Albert Bouchard, Léon Villeneuve, Hector Poulin, J. P. Plamondon, Napoléon Légaré, Léopold Légaré, Joseph Tremblay, Alph. Leclerc, Jos. Lépine, Jos. Racine, Eugène Levasseur, ph. Goulet, André Hains, J. B. Poulin, Eug. Crépeault, J. B. Sanfaçon, L. P. Grenier, Maurice Gédard, Alexandre Giroux, Inés. Boisbrilland, P. E. Lapointe, J. B. Jacques, C. A. Gagnon, Polydore Tremblay, J. B. E. Poirier, I. Sylvain, Z. Michaud, J. B. Sanfaçon, P. E. Olivier, R. Bégin, Ferdinand Jobin, Edmond Sanfaçon, J. Giroux, P. A. Galarneau, Joseph Paré, Ste-Anne, C. Déry, Adrien Giroux, Thimothé Martel, Nrac. Lamontagne, I. Lebel, Al. Sanfaçon, Paul Pichette, J. W. Fleury, L. P. Turcotte, Antonio Jacques, Louis Chalifour, Gaudiase Parent, Rol. Vallée, P. A. Potvin, Joseph Drouin P. E. Sanfaçon, C. E. Thivierge, J. B. Leclerc, David Mailloux, Lauréat Lessard, G. Jobidon, Charles Parent, M. Koetz, Alex. Poulin, Maurice Pouolin, Jos. Grenier, Ant. Roy, Paul. H. Marcoux, Napoléon Paradis, William Langlois, Adr Laplante, Lorenzo Leclerc, L. E. A. Leclerc, Louis Leclerc, Charles Leveillé, P. E. Fortin, F. X. Chevrette, rl., Nolet, T. Parent, W. Gounil, R. Parent, A. Poulin, Philippe Fortin, Georges Gravel, Jos. A. Parent, Georges Godin, T. Robert, Deschambault, H. Giroux, Louis-Emile Richard, P. J. Parent, J. C. Giroux, P. Déry, H. Guillot fils, J. O R. Fiset, Art. Grenier, Ans. Morman, G. Paquet, Charles Bérubé, X. Michaud, Roland Bélanger, Léopold Bérubé, James Linch, A. Rinfret, Alph. Drouin, Paul Nolet, Pierre Parent, Chs. Therrien, Adel. Gagnon, Wilf. Giguère, Art. Tremblay, E. Grenier, Ad. Guillot, I. Vallée, Gaudias Fortin, Albert Parent, Luc. Blackburn, J. O. Feultault, Alb. Jacques, Em. Goulet, Etienne Sylvain, Edouard Parent, Adj. Daigle, J. Aimé Gagnon, Gérard Sanfacon, P. H. Jobidon, Léopold Parent, Alm. Poulin, Ad. Parent, Auguste Proteau, Conrad Parent, Oscar Desgagné, Alfred Dallaire, Ernest Bouchard, Jos. Lapointe, Edmond Hains, Sr. J. T. Chevrette, Art. Bouret, Henri Jeanneret, Luc. Sansfaçon, Alex. Daigle, Wilbrod Robert, Isidore Poitras, J. G. Dufresne, Roméo Sanfacon, Alfred Poulin, Léon Roy, Lucien Dallaire, L. Bélanger, A. Tremblay J. P. Lessard, Alexandre Lapointe, J. C. Fleury, Philéas Grenier, L. D. Richard.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Raoul Bélanger de Beauportville.

L'Action Catholique réitère à la famille ses sincères condoléances.

L'INDUSTRIE LAITIERE VA DE L'AVANT

Augmentation considérable de la production du beurre et du fromage au cours de décembre 1932.

Le Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui son dernier rapport mensuel sur la production de l'Industrie Laitière de la Province de Québec, pour l'année 1932 basé sur les informations colligées par les Inspecteurs de Beurreries et Fromageries.

On trouvera la production par région pour le mois de décembre avec en regard, la production du mois correspondant de 1931.

En décembre 1932, (les chiffres de 1931 sont donnés entre parenthèse) 81,761 (71,783) lbs de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 1,503,116 (1,411,220) lbs aux fabriques de beurre : 224,-352 (198,950) lbs de fromage et 1,851,932 (a) (1,768,183) lbs de beurre ont été fabriquées, soit une augmentation de 12.7% pour le fromage et une augmentation de 4.7% pour le beurre.

Dans les douze mois de l'année 1932, (les chiffres de 1931 entre parenthèses) 11,340,217 (9,976,-102) lbs de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 52,-386,694 (56,854,132) lbs aux fabriques de beurre : 29,359,721 (25,907,681) lbs de fromage et 64,-397,977 (b) (69,653,540) lbs de beurre ont été fabriquées, soit une augmentation de 13.3% pour le fromage et une diminution de 7.6% pour le beurre.

Lerendement moyen par lb. de gras a été pour le mois de décembre 1932, de 2,743 lbs pour le fromage et de 123,2 lbs par 100 lbs. de gras pour le beurre de 2,-588 lbs par lb. de gras pour le fromage et de 122.9 par 100 lbs de gras pour le beurre pour l'année 1932.

(a) N'incluant pas le beurre fabriqué dans la ville de Montréal.

(b) Incluant 3,893,793 livres de beurre fabriquées dans la ville de Montréal.

Notes : Les chiffres de 1931 cités dans ce Bulletin ont été revisés et sont finals.

Les graphiques montrant la production par région pour l'année 1932 seront publiées dans quelque temps avec la statistique finale.

A BAGOTVILLE

NOTES LOCALES

Mme Pitre Gauthier est de retour d'un court voyage à Montréal, ou elle est allée visiter sa petite-fille, Mlle Marie-Thérèse Côté, garde-malade à l'Hôpital de la Miséricorde.

M. Odine Simard est allée à Chicoutimi la semaine dernière M. Ls-Raymond Boivin est actuellement en voyage à Montréal.

NAISSANCE

M. et Mme J.-B. Pouliot (née M.-Jeanne Hudon), annoncent la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Louise-Marie-Josephine-Jeannine. Parrain et marraine : M. Joseph Hudon et Mlle Mariette Simard, parents de l'enfant.

SEPULTURE

Jeudi, 23 mars avait lieu, dans l'église paroissiale, la sépulture de M. Adrien Savard, fils de M. Eugène Savard et de Dame Marie Savard, décédé à l'âge de 18 ans.

Lundi, 27 mars, avait lieu le mariage de M. Lionel Bouchard, fils de feu Joseph Bouchard à Mlle Blanche-Yvette Parent, fille de feu Joseph Parent. Les témoins étaient MM. Idole Bouchard et Ludger Parent, oncles respectifs des conjoints.

TEMPERATURE

Les deux premiers mois de l'année nous ont donné l'illusion du printemps; mais mars se venge de sees devanciers; il nous apporte une affluence de neige accompagnée de vents frois du nord-est. Quoiqu'il en soit, le bulletin de santé de la paroisse est meilleur que jamais puisqu'il n'y a pas de malades présentement.

*

HONNEUR AU MERITE

Il nous est agréable de communiquer que le Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de Monsieur l'Inspecteur A. A. Letarte, vient de décerner à Mademoiselle Amélia Roy, Institutrice à Charlesbourg, une nouvelle gratification de vingt piastres pour ses nombreux succès dans l'enseignement.

C'est la deuxième prime que Monsieur l'Inspecteur octroie à Mademoiselle Roy, en une période de trois ans.

Sincères félicitations à cette dévouée institutrice.

Vous avez besoin d'un MEUBLE copié sur votre ameublement : quel que soit le genre, nous pouvons vous le faire et surtout avec satisfaction.

VOYEZ

E.-A. ROUSSEAU

LE MEUBLIER

158, rue du Roi—Tél. : 4-4366

COMEDIE FRANCAISE AU PALAIS MONTCALM LES 6 ET 7 D'AVRIL

Le Conservatoire National de Québec interprétera une pièce qui a connu 1,000 représentations à Paris: "TIRE AU FLANC".

LA DISTRIBUTION

Le Conservatoire National de Québec s'est déjà remis a l'oeuvre et présentera la semaine prochaine une célèbre pièce qui a connu à Paris 1,000 représentations consécutives et qui a été promenée dans des tournées mondiales: "TIRE AU FLANC". Cette irrésistible comédie qui déchaine un rire contagieux, met en scène des types amusants qui ont chacun leur accent propre: l'accent militaire, marseillais, normand, gascon. Il est impossible pour le spectateur de ne pas entrer dans le mouvement et c'est une soirée de détente et de plaisir que nous promettons à ceux qui auront l'heureuse idée d'aller voir "TIRE AU FLANC".

La distribution est une des plus fortes que l'on puisse réunir à Québec puisque nous aurons l'occasion de revoir dans les premiers rôles les interprètes qui ont brillé plus particulièrement dans le récent gala dramatique. M. Jean Casino, une vedette de la scène parisienne, en plus de diriger la pièce, assumera un des rôles les plus typiques. Nous applaudirons également MM. René Arthur, René Constantineau, Gérard Arthur, Maurice Constantineau, René Mathieu, Rolland Duhamel, L. Lemieux, J. A. Lachance, Mesdames et Mesdemoiselles Marthe Lapointe, A. M. Fortier, Joncas-Mathieu, Micheline Aubert, etc, etc.

L'enthousiasme qui règne aux répétitions nous donne l'assurance que cette comédie connaitra à Québec le même succès renversant qu'en France. Nous aurons l'occasion de reparler de cette pièce qui provoque un rire qui, par moments, va jusqu'à l'étranglement. Qu'on se le dise pour jeudi et vendredi prochains. Ce seront deux soirées de gaieté endiablée et cordiale.

*

LE PONT DE GLACE N'EST PAS SOLIDE

Le pont de glace qui reliait à l'Ile d'Orléans à la terre ferme depuis quelques semaines seulement a déjà commencé à donner des signes de faiblesse et à tel point qu'il a failli causer deux tragédies depuis quelques jours.

On était d'avis que ce pont pourrait résister jusqu'aux grandes marees d'avril, mais l'eau lui faisait perdre rapidement sa force depuis l'arrivée des premières journées du printemps et hier il devint impossible de s'aventurer à cet endroit. L'Ile d'Orléans se trouvait alors complètement isolée et le traversier de l'Ile d'Orléans n'était pas prêt à entrer en service vu que le pont ne devait pas se briser aussi tôt d'après les pronostics. Dans les circonstances on décida de diriger à cet endroit le "Plessis" de la compagnie de la Traverse de Québec et Lévis et les préparatifs ont été menés rapidement à bord de l'autre navire pour qu'il puisse entreprendre ses voyages à l'île au cours de la présente fin de semaine.

Hier midi un cheval appartenant à M. Joseph Létourneau de Ste-Famille est disparu à travers une mince couche de glace et il n'a pas été retrouvé. Son propriétaire a eu tout juste le temps de sauter aux côtés de son traineau pour ne pas être englouti. M. Jos. Gouin de St-Jean, Ile d'Orléans a également pris un bain glacé dans les eaux du fleuve, et il ne doit son salut qu'à l'intervention de M. Barthélémi Noël qui lui lança une corde pour le hisser rapidement sur la glace solide.

En face de cette situation, on a décidé de fermer complètement le pont à la circulation.

Communication

LES VOLS DE BANQUE

Monsieur le Rédacteur,

M'accordez-vous un peu d'espace pour proposer un moyen de diminuer, sinon de faire cesser les "ho'd ups" contre les banques ?

Le voici : Ce serait l'installation, au dessus de la porte de la banque, d'une grosse cloche électrique qui avertirait les gens des alentours, policiers et autres, lorsque les voleurs envahiraient la banque. Chaque employé de la banque aurait, à portée de son pied, un bouton sur lequel il pourrait peser, même en ayant les mains en l'air, pour déclencher la sonnerie.

Une porte de fer installée devant le coffre-fort, et qui se fermerait par le même système, ajouterait encore à la sécurité. Cette porte ne pourrait ensuite être ouverte, grâce à un système genre horloge, qu'une heure plus tard.

Sincèrement à vous.

E. PORTIER,
Porteuf

FUNERAILLES DE MME ARTH. HARDY A SAINT-CASIMIR

M. L'ABGE R. LAMONTAGNE, CURE DE LA PAROISSE FAIT LA LEVEE DU CORPS ET CHANTE LE SERVICE. — BEAU TEMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Vaste cortège

St-Casimir. — Les funérailles de Mme Arthur Hardy eurent lieu, le 10 mars, en l'église de St-Casimir et furent un beau tribut d'estime à la mémoire de la regrettée disparue.

Conduisait le char funèbre : M. Patrick Dolbec. La croix était portée par M. Hubert Dussault. Les porteurs : MM. Joseph Doré, Clovis Paquin, Joseph Sauvageau, Thomas Douville, Joseph L. Trottier et Adelma Paquet.

Le deuil était conduit par son époux, M. Arthur Hardy; ses fils : MM. Léger Hardy, notaire à N.-D. des Anges, Georges Hardy, de Montréal, Jules Hardy et Benoit Hardy, de St-Casimir, son petit-fils Louis-Maurice Hardy, de St-Casimir; ses beaux-frères : MM. Eug. Hardyy, Oliva Hardy et Henri Hardy, de St-Casimir, M. C. Perreault, de St-Alban, L. Germain, Deschambault; ses cousins : MM. Julien Auger, St-Ubalde, C. D. Trottier et C. J. Trotttier, St-Casimir, Dr. Gérard Labrie, Dr G. A. Ouellet, Ed. Rhéaume, gérant, Banque Canadienne Nationale, J. S. Lamarche, N.P., Joseph Lacoursière, N.P., Dr Grondin, Dr J. E. Marcotte, Alfred Mayrand, C. Tessier, maire de la paroisse, L. Piché, W. Perrault, Alph. Tessier, L. Côté, Chs. Sauvageau, L. Allard, P. Bonin, Ovide Langlois, A. Sauvageau, L. Dolbec Léo Leboeuf, J. L. Boily, L. M. Tessier, X. Frenette, J. Jobin, P. Leboeuf, A. Element, W. Douville, J. Laquerre, S. Vallée, N. Gervais, E. Jobin, H Lépine, A. O. Tessier, O. Tessier, L. Douville, R. Matte, D. Germain, N. Tessier, T. Rivard, A. Doré, Z. Tessier, Z. Lefebvre, F. Grimard, A. B. Trottier, E. Rousseau, Henri Martin, P. Sauvageau, Alfred Foley, A. Devost, P. Allard, H. Mongrain, G. Tessier, Alph. Perreault, Art. Norbert, J. N. Tessier, H. Lefebvre, J. B. Germain, L. Dusablon, B. Dolbec, Alain et Raymond Perron, M. Tessier, Alfred Lanouette, L. Norbert, G. Rivard, Alp. Frenette, E. Douville, H. B. St-Cyr, Henri Giroux, A. Laquerre, C. Toutant, P. Bédard, W. Baribeau, Aurèle Thibodeau, Aurélien Thibodeau, Art. Douville, A. Vallée, Ed. Tessier, Ed. Sauvageau, Félix Gendron, D. Martin, T. Perron, L. Vallée, R. Lépine, N. Deneault, Nap. Tessier, Gustave Morin, J. Roch, Rod. Fournier, D. Goisvert, Nap. Bertrand, Henri Az. Tessier, J. N. Douville, P. Paquet, Antoine Lacoursière, Gilles Giroux, Philéas J. Trottier, Urbain Trottier, D. Martel, L. Carignan, Elz. Douville, W. Grandbois, O. Vallée, Chs. Tessier, A. Tessier, N. Douville, Henri Carpentier, Treffé Douville, Art. Trottier, N. Arcand, Ad. Tessier, J. Lépine, N. Beaudet, Ait. Touzin, Alph. Vallée, A. Côté, E. L. Douville, B. Roch, Gérard Trottier, O. Devost, Ls. Lacroix, J. St-Cyr, J. Perron, J. Oiscamps, J. Stauke, Joachim Perron, J. Duchesneau, G. Bédard, Emilien Douville, Albert Martel, Romain Dusablon, S. Baribeau, Emile Trottier, R. Perron, Az. P. Lépine, Pierre Vallée, P. Laquerre, Ph. Dusablon, D. Nault, P St-Germain, J. E. Tessier, de St-Casimir, M. Bellenger, N.-D. des Anges, M. Lionel Lamontagne, de Nicolet, Jean Leboeuf, Ed. Laquerre, R. Bélanger, Oscar Lacoursière, J. Dolbec et une foule d'autres. Dans la nombreuse assistance, on remarquait les Révérendes Soeurs de la Providence et leurs élèves; les Révérends Frères de l'Instruction Chrétienne et leurs élèves.

A l'arrivée à l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé Lamontagne, curé de la paroisse, qui chanta le serevice, assisté de MM. les abbés Marcoux et Pelletier.

A l'orgue la chorale sous la direction de M. Philippe Dusablon a chanté la messe de Yon. Mme Joseph Lacoursière touchait l'orgue.

M. Augustin Lacoursière avait été chargé de la direction des funérailles.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies :

Tributs floraux : M. Léger Hardy, N.P., N.-D. des Anges, M. et Mme A. LaBarre, de Montréal.

Offrandes de messes : Rhétoriciens du Séminaire de Québec, années 1919-20. Confrères du notaire Hardy, les Servantes du T.-S. Sacrement, Québec, la famille Dr Jules Desrochers, M.P., St-Raymond, M. et Mme C. A. Dion, Dr et Mme Léo Robert, Dr et Mme Alphonse Dion, M. J. C. Paquin, M. L. J. Paquin, avocat et Mme Paquin, la famille Henri Grandbois, de Québec, J. S. Lamarche, N.P., Eug. Hardy, Oliva Hardy, M. et Mme Albert Giroux, Eudore Gingras, de St-Casimir, Mme L. Therrien de Montréal, M. et Mme Philippe Villeneeuve, M. Jules Caron, architecte et Mme Caron, des Trois-Rivières, Emile LaSalle, St-Thomas de Joliette, Narcisse Perron, M. et Mme R. Chateauvert, N.-D. des Anges, Lévis Perron.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Arthur Hardy, de St-Casimir remercie bien sincèrement tous les parents et

FUNERAILLES DE MME J.-T. FORTIN A BEAUCEVILLE

Beauceville, 30 (D. N. C.)—Mercredi matin, au milieu d'un grand concours da parents et d'amis, ont eu lieu, à Beauceville, le service et les funérailles de Madame J. T. Fortin, décédée dimanche soir, après une courte maladie.

Cette femme de bien, que toute la population de notre petite ville connaissait et estimait pour sa grande charité et son esprit de foi, a vu venir la mort sans aucune frayeur, munie de tous les secours de la religion et soumise à la volonté de Dieu. Durant les trois jours qu'elle a reposés dans sa bière, en chapelle ardente, à la résidence de défilé devant sa couche funèbre pour offrir à la famille, avec l'homson époux, une foule nombreuse a mage de leur sympathie, celui de leur regret et de leur prière. Des centaines de témoignage de condoléances ont été reçus par la famille, venant des différentes parties de la province, apportant leur consolation et leur regret.

Le vénérable époux de la défunte, M. J. T. Fortin, a été profondement affecte par le départ de celle qui, durant cinquante quatre ans, avait été la compagne fidèle de ses joies, de ses travaux et de ses peines, la collaboratrice de son oeuvre dans les débuts de la fondation des journaux fondés à la Baie St-Paul et à Beauceville. Aussi, mardi soir, la veille des funérailles, les forces l'on trahi et il a dû prendre le lit et recevoir les secours de la religion, son médecin et ses enfants craignant un déonuement fatal, étant donné son grand âge et la douloureuse épreuve qu'il traversait. Heureusement, sa grande énergie a russi à surmonter cette crise et, aujourd'hui, quoiqu'il ne puisse encore quitter le lit, tout danger est écarté.

C'est après l'arrivée du train venant de St-Georges qu'ont eu lieu les funérailles de la regrettée défunte, sous les rayons d'un soleil printanier.

L'église de Beauceville avait revêtu ses plus riches ornements de deuil et était remplie d'une foule considérable de citoyens, venus rendre un suprême témoignage à cette vénérable paroissienne que la mort téait venue ravir à l'affection des siens.

Au départ de la maison mortuaire, à dix heures et quart, le chariot funèbre, trainé par deux chevaux, était conduit par M. Georges Poulin, entrepreneur de pompes funèbres qui avait charge des funérailles. Une voiture, chargée de tributs floraux, ouvrait le convoi suivie de M. Josaphat Poulin, qui portait la croix.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Edouard Fortin, M. A. L., Lucien Fortin, pharmacien, Alphonse Fortin, avocat et éditeur de Montréal, François Fortin, de l'"Eclaireur"; son gendre, le docteur Alfred Simard, de Québec, M. Charles Dufault, employé civil; ses petits-fils, M. l'abbé Alfred Simard, professeur au Séminaire de Québec, Carrier, Marc et Claude Fortin, de Beauceville; ses neveux, M. C. E. Clermaire de Beauceville; H. R. Re-Fortin, N. P., de St-Isidore, et Alphonse Fortin, de St-Anselme; M. Albert E. Jacques, de Québec, M. Arthur Carrier, régistrateur, et Jean-Marie Blanchet, de Lévis, parents de la famille.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Jos. H. Desrochers, M. D., maire de eBauceville; H. R. Renault, maire de Beauceville Est; Alonzo DeBlois, inspecteur de l'Unité Sanitaire, et le docteur Arthur Paré, de Beauceville. La bière était portée par MM. Adélard Latulippe et Ubald Rancourt, deux des plus anciens employés de l'"Eclaireur" Ltée, Ernest Grondin, Olivier Quirion, Alfred Gendreau et Félix Dutil.

Le personnel de l'"Eclaireur", au complet, ayant à sa tête M. Wilfrid Nadeau, gérant, et M. Pierre Quirion, comptable, suivait les membres de la famille. La veille, tous les employés étaient venus réciter des prières à la maison mortuaire.

Accompagnaient les restes mortels: MM. J. A. Gendron, Jos. Fortin, le docteur Poliquin, Robert Vézina, avocat, P. E. Baillargeon, avocat, Fernand Michaud, notaire, Georges Thibaudeau, Frédéric Morency, le docteur Beaudin, Gérard Thibaudeau, M. et Mme Louis Lachance et le dentiste Jos. Veilleux, de St-Georges, MM. Léon Cliche, avocat, J. R. Garneau, arpenteur, Henri Cliche, Henri Lessard et le docteur H. Reny, de St-Joseph; MM. Elzear Maheu, maire, et Adolphe Binet, Jos. Binet, de St-Benoît; J. A. Bégin, Thetford Mines; le docteur Blier, Louis Philippe Poulin, garagiste, St-Ephrem; Joseph Plante, maire, Charles Bolduc, Ernest Veilleux, Etienne Lacoursière et Joseph Houle, de St-Victor; le docteur Jos. A. Dechêne, de Sherbrooke; de Beauceville et de St-François, MM. Armand Beauchesne, M. D., A. Bourassa, M. D., J. E. Pomerleau, M. D., officier mérical, Arthur Labbé, avocat, Antonio Morisset et Arthur Talbot, ingénieurs de Voirie, J. R. Lapointe, voyageur, Ant. Paradis, voyageur, Ls. Philippe Jolicoeur, Louis Mathieu (eJanne), Pierre Mathieu, Alphonse Loubier, Charles Dulac, Siméon Lamontagne, Séraphin Bolduc, maître de poste, Lambert Doyon, Albert Morin,, Herménégilde Nadeau, Ernest Veilleurs, Joseph Boucher, Octave Duval, Arsène Gosselin, F. X. Vaillancourt, Georges Roy, Paul Emile Roy, Alfred Fortin, Emile Bégin, Cyrille Veilleux, Wilfrid Veilleux, Gédéon Roy, Fernand Gousse Henri Doyon David Quirion, Josaphat Quirion, Chs. Denis, Edmond Doyon, Joseph Quirion, William Rodrigue, Nap. Mathieu, Jos. Doyon (Notre-Dame des Pins), Louis Lachance, Elie Jarjour, Dainville Roy, Nazaire Lachance, Chs. Poulin, voyageur, Joseph Lachance, Gédéon Bernard, Majorique Veilleux, Charles et Alphonse Thibaudeau, Albert Duval, Jos. Bolduc (Alex), Alfred Loubier, Théodore Poulin, Toussaint Veilleux, Noé Mathieu, Clermont Bisson, Th. Poirier, Cléophas Mercier, le notaire Rioux, L. E. Voyer, gérant Banque C. Nat., Albert Jolicoeur, Odilon Nadeau, Alfred Jolicoeur, Albert Mathieu, Paul Rodrigue, maire, Joseph Mathieu, maire, Herm. Poulin, Nap. Grondin, Majorique Morin, Télesphore Gagné, Jos. Roy, Georges Potvin, Adolphe Mercier, F. X. Rodrigue, P. A. Angers, régistrateur, Edgar Fortin, Amédée Bolduc, Joseph Doyon, Gaudias Grondin, Léger Loubier, J. A. Poulin, Fortunat Veilleux, Benoit Dussault, Emile Bisson, Achille Goulet, Honoré Boulet, Marjorique Gilbert, Th. Mercier, Alex. Bernard, Nap. Bernard, Nap. Veilleux, Armand Bolduc, Arsène Roy, Johnny Bernard, Jos Roy (Pierre), Jean Rancourt, Gédéon Boucher, Alphonse Roy, Ernest Veilleux, Albert Quirion, Fr. Mathieu, Auguste Veilleux, Marcellin Veilleux, Adolphe Doyon Alfred Veilleux, Nap. Mathieu (Touchette), Côme Fortin, Philippe Mercier, Elie Marcoux, Omer Dancose, Jos. Jolicoeur, Jos. Maheux, Jos. Poulin, Lauréat Fortin, Caius Roy, marchand, Fortunat, Gédéon Mathieu, Edmond Fortin, Florian Mathieu, Lauren Bolduc, M. L. Bernard, Henri Lacombe, Ernest Bernard, Henry Bolduc, Jos. Latulippe, God. Jolicoeur, Irénée Grondin, Alcide et Philippe Bolduc, Marc Morin, Odée Poulin, Nap. Poulin, God. Veilleux, Roiland Veilleux, Gaston Grondin, Louis Poulin, Chs. Jolicoeur, Pierre Duval, Jos. Asselin, Eugène Bisson, Odilon Fecteur, St-Alfred, Jimmey Leclerv, Gédéon Leclerc, Wilfrid Duval, Elzéar Bernard, France Doyon, N. D., Nap. Lacombe, Gédéon Lacombe, Adolphe Veilleux, Wilfrid Fecteau et Georges Gilbert, de St-Alfred, Jos Poulin, Chs. Paré, Jos. Doyon (menuisier) St-eJan Gagnon, Auguste Mathieu, Valère Doyon, Jean Doyon, St-Benoit, Charles Rodrigue, Pierre Doyon, Charles Lacombe, Silvain Quirion, Albert Mercier,, Félix Grondin, Omer Veilleux, Jean Grondin, Nap. Poulin, St-Simon, Fernand Poulin, Cléophos Grégoire, Armand St-Pierre, Archille Grégoire, Fernand Rodrigue, Qualbert Quirion, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Lamontagne, curé de la paroisse. Le petits-fils de la défunte, M. l'abbé Alfred Simard, professeur au Séminaire de Québec, chanta le service, assisté de M. l'abbé Odinat Roy, curé de St-Benoit, comme diacre, et de M. l'abbé Papillon, vicaire à Beauceville, comme sous-diacre. M. l'abbé Simard chanta également le Libera et récita les dernières prières, au cimetière. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Gédéon Duval, curé de Notre-Dame de la Providence, et M. l'abbé Poirier, vicaire à Beauceville.

Au choeur avaient pris place: M. le chanoine Garon, curé de St-Victor, M. le curé Lamontagne, messieurs les abbés Thomas Cloutier, aumônier à l'Ecole Normale, Jos. Bourque, chapelain du Collège, Eusèbe Labbé, curé de St-Alfred, Joseph Veilleux, chapelain à l'Hôpital, Pierre Veilleux, chapelain, de Notre-Dame des Monts, A. Gagnon, principal à l'Ecole Normale, du révérend Frère Directeur du collège.

Les élèves des Révérends Frères du Collège, accompagnés de leurs professeurs, celles du couvent de Jésus-Marie, avec les Révérendes Mères, et un groupe d'élèves de l'Ecole Normale, avec leurs Révérendes Mères, assistaient en corps aux funérailles.

A l'orgue, que tenait madame Jos. Cloutier, la chorale a rendu la messe des morts en plein chant grégorien, sous la direction du maître de chapelle, M. Gaudias Bolduc. Mlle Charlotte Lemieux a chanté, avant l'Introit, "Vierge Sainte" de l'abbé Perreyve, le docteur Rény, "O Salutaris", après le Sanctus, et M. Gaudias Bolduc, le De Profundis, au dernier Evangile. La chorale se composait de messieurs Athanase Doyon, Joseph Fortier, Fortunat Doyon, J. A. Jolicoeur, Dr Reny, Benoit Dussault J. M. Cartier, L. P. Jolicoeur, Marcellin Poulin, Valère Lacroix. Raymond Veilleux, Valère Cloutier, Henri Doyon, Joseph aRncourt, etc.

La famille a reçu plusieurs centaines de messages de sympathies, offrandes de messes, de prières, ets., qui ont contribué à soulage dans une large mesure la douleur que leur cause cette séparation.

A M. J. T. Fortin, à tous les membres de la famille, et tout spécialement, au directeur de l'"Eclaireur", M. Edouard Fortin, M. A. L., et à M. Alphonse Fortin, membre du bureau de direction, notre journal offre sa symphie la plus profonde.

Il Sait Quoi Prendre Contre les Troubles des Reins

Un homme de cette province emploie les pilules Dodds.

Louis Lawrence a trouvé du soulagement après avoir longtemps souffert.

Barachois, P. Q. Mars 27 (Spécial) — "J'ai longtemps souffert de troubles de rein" écrit Louis Lawrence un résidant de cet endroit. "J'ai entendu parler des pilules Dodds comme remède contre les troubles du rein, j'en achetai alors une boite et en pris régulièrement. Après en avoir pris quatre boites, j'étais beaucoup mieux. Depuis ce temps, j'en garde continuellement à la maison."

Le trouble de M. Lawrence était causé par ses reins. Renforcissez et nettoyez les rognons et tous les désagréments tels que maux dans le dos rhumatisme, maux de tête, lumbago ou troubles urinaires disparaitront rapidement.

Les Pilules Dodds pour le rein sont devenues le remède de famille dans le monde entier parce que les gens les ont essayées et ont été plus que satisfaits des résultats. Des milliers de personnes achètent et emploient les Pilules Dodds pour le Rein sur la recommandation de leurs amis qui ont trouvé leur bien dans ce remède. Un essai vous convaincra.

FUNERAILLES DE MME A DOMBROWSKI A N.-DE-GRACE

Les imposantes obsèques de madame Dombrowski, née Eva Paradis, épouse de M. Alfred Dombrowski, décédée après une assez longue maladie le 26 mars dernier, à l'âge de 61 ans, ont eu lieu hier matin en l'église Notre-Dame de Grâces. Une foule nombreuse a reconduit la défunte au lieu de son dernier repos.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. le curé E.-V. Lavergne, qui a également chanté le service, assisté de MM. les abbés P. Bouillé et L. Blais, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur de l'orgue, la chorale a chanté la messe des morts cependant que M. J.-E. Lefebvre, touchait l'orgue.

Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait M. l'abbé V. Grenier, curé de N.-D. les Laurentides.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Alf. Dombrowski; ses fils: MM. Lucien et Emile Dombrowski; son gendre, M. J.-B. Drolet; son frère, M) Alfred Paradis; ses beaux-frères, MM. Adolphe et Edouard Dombrowski; son oncle, M. Pierre Portugais; ses neveux, MM. Théodore, Adolphe, Lucien, Emile, Léonce, Ulderic, Ernest Dombrowski et Gabriel Paradis; ses cousins: MM. Hector, Eugène et Omer Pouliot, Cléophas Rainville, Arthur, Wellie, Alphonse et Hector Pépin, Alphonse Lachance, Hector, Georges Lachance, Louis Faradis.

Dans le voaste défilé, on remarquait : MM. J.-Emile Gosselin, échevin, M. Oscar Drouin, député, Jos. Boutea, échevin, Rodolphe DeBlois, échevin, le Dr J.-Eudore Parent, Paul Rochette, avocat, Jos. Bilodeau, avocat, le Dr Bernard Grenier, H.-P. Drouin, avocat, P. Corriveau, avocat, le sous-chef A.-S. Bigaouette, Roméo Picher, N.P., Paul Grenier, N.P., Honoré Gignac, Léonidas Gignac, Joachim et Albert Gignac, J.-W. Cantin, Pierre Plante, Armand Richard, G.-H. Moisan, Gérard Moisan, Ovide Grenier, L. Picard, A. Pouliot, Raymond Pouliot, D. Kirouac, L. Bouchard, Eug. Dubois, W. Dubois, Jos. Roy, Octave et Laurent Thivierge, J.-A. Gusy, E. Frenette, Paul Mallard, B. Morin, O. Bussières, R. Bourget, Thomas Delaney, Z. Béland, J.-B. Bigaouette, Henri Houle, David Plante, J.-P. Drolet, A. Lacroix, F. Lortie, Jos. Paradis, C. Richard, A. Roy, T. Grégoire, Ed. Faguy, Jos. Blouin, Henri Blouin, J.-B. Routhier, L.-P. Labrecque, T. Huard, A. Normand, Art. Méthot, L. Boulanger, Jos. Gignac, E. Moreau, J.-B. Crépin, R. Bergeron, Jos. Boivin, J.-N. Beaumont, C. Lavigueur, J.-T. Poitras, C. Laroche, Art. Gingras, G.-A. Moreau, Edouard Darveau, E. Dion, A. Delisle, Nap. Asselin, T. Maheux, J.-R. Asselin, A. Robin, Jos. Sénéchal, A. Desrosiers, Narcisse Drolet, F.-X. Jobin, A. Shink, G. Garneau, Jos. Boissonnault, O. Mercier, P. Brunet, J. St-Pierre, W. Robitaille, Elz. Richard, François Marquis, Jos. Marceau, Pierre Bédard, A. Tardif, F. Paradis, O. Gignac, R. Charters, R. Decotret, A. Dion, E. Giguère, E. Sylvain, etc., etc.

L'inhumation eut lie uau cimetière St-Charles. La maison Hubert Moisan avait été chargée de la direction des funérailles.

A la famille en dueil, nous offrons nos condoléances.

L'Excès d'Acide Urique

est une cause très fréquente de Rhumatisme, de Sciatique, de Lumbago. Les reins dérangés laissent s'accumuler une quantité excessive d'acide urique. Prenez les Gin Pills pour obtenir du soulagement pendant qu'elles aident vos reins à fonctionner normalement.



FAIT CESSER LA DOULEUR
INTERNE OU EXTERIEURE

Le Liniment Sauvage pénètre rapidement dans le sang et soulage les muscles endoloris.

Faites-en aussi l'emploi interne contre toux, crampes, diarrhée, névralgie, appliquez-le en frottant les surfaces endolories dans les cas de meurtrissures, de coupures, de maux de tête, de maux de gorge, etc.

Sûr et recommandable pour enfants et adultes. Grosse bouteille de famille: $1.00. Petite bouteille: 35c.

Chez tous les marchands ou expédié franco par
LA CIE DES REMEDES CANADIENS, Enrg.
26 rue Saint-au-Hâtel, - - Québec.

NA PAS D'EGAL
LINIMENT SAUVAGE

FUNERAILLES DE M. WILF. HAMEL A L'ANC.-LORETTE

Un émouvant hommage témoignage de sympathies a été rendu lundi matin à M. et Mme Théodore Hamel, à l'occasion des obsèques de leur fils M. Wilfrid Hamel décédé le 23 mars dernier à l'âge de 23 ans et 6 mois, un nombreux cortège a escorté les restes mortels de sa résidence de M. Théodore Hamel jusqu'à l'église de l'Anciene-Lorette. La levée du corps fut faite par monsieur le curé Cloutier, assisté de M. l'abbé Châteauvert, comme diacre, ainsi que M. l'abbé Lahaie, comme sous diacre.

On remarquait dans le choeur: MM. les abbés Brochu et O. Fiset.

Le drapau du Sacré-Coeur était porté par M. L. Drolet la croix par M. R. Larocque, les porteurs du cercueil étaient MM. M. Hamel, P.-E. Bureau, W. Hamel, G. Auclair P. Matte, J.-B. Bédard.

L'orgue fut joué par l'organiste M. E. Robitaille, le chant était dirigé par M. O. Hamel. Les chanteurs étaient MM. J.-B. Martel, L. Huot, E. Jobin, Ed Jobin, O. Bédard, F. Paradis, Z. Huot Ph. Drolet, M. Blondeau, L. Boivin, C. Gauvin, Jos. Déry, Oct. Hamel, Ph. Fiset. J. North, A. Drolet, E. Drolet, A. Marceau, W. Morin, J. Robille, Mlle Cécile Robitaille a chanté: "J'irai la voir un jour". Le défunt laissee dans le deuil, outre son père et sa mère, M. et Mme Théodore Hamel,un frère, M. L. Hamel, dix soeurs, Mme J.-B. Boivin, Yvonne; Mme C. Dion, Marie-Louise; Mme J. Gauvin, Léa; Mme O. Grochu, Elmire, Mme. Adrien Blondeau, Emerentienne; Mlle Virgine Hamel. Ses beaux-frères, MM. J.-B. Boivin, N. Dion, J. Gauvin, O. Brochu, A. Blondeau, sa belle-soeur Mme L. Hamel. Ses neveux Paul-E. Boivin, Adrien, Jean-Paul, Gustave Hamel, Jules et Narcisse Gauvin, ses oncles M. Alfred Bureau, Léger Doré, Pierre Beaumont, Jos. Chs Hamel G. Jobin, A. Hamel, N. Hamel, F. Hamel, ses cousins, Donat Aldelbert et Gérard Hamel, Léger et Lauréat Beaumont, Alex. Omer Josaphat et Jules Jobin, P.-E., Lucien, Joseph et Gérard Bureau, Rolland, Lionel et Marcel Hamel, Jos. Beaumont, Gérard Hamel, M. Hamel W. Rodrigue, J. Bussière, Oscar Golduc, Alph. Drolet, J. Fortin, E. Jackson, petits cousins, MM. A. Bolduc, Jos. Robitaille Eug. Gingras, Théo. Robitaille, E. Hamel Eug. Robitaille, E. Gauvin, W. Asselin, Lucien Lacroix, A. Lortie, Max. Lortie, M. Alain, M. Paradis,, MM. Alain et F. Drolet firent la quête

On remarquait dans le cortège MM Dr J.-F. Belleau, Dr E. Allard, F. Larocque, P. Grenier J.-A. Drolet, A. Jullen, J.-Alph Drolet, E. Drolet, J.-A. Beaupré, E. Tessier, M. Bourbeau, S. Déry, G. Jobin, G. Drolet, A. Matte, E. Bourbeau, M. St-Pieere, R. Drouin J. Voyer C.-A. Drolet, O. Tessiec, A. Couture, A. Robitaille,, A. Drolet, G. Normand L. Tessier, M. Tessier, E. Drolet, T. Routhier J. Routhier N. Belleau, P. Drolet, C. Duchesne, E. Falardeau, F.-E. Robitaille, E. Cloutier, N. Paradis, P. Couture, A. Paradis, M. Tremblay, L. Boivin, E. Drolet, A. Matte T. Moisan, P. Drolet C. Auclair, J.-B. Laberge, E. Laberge, L. Gauvin, L. Boiteau, L. Légaré, E. Hamel, W. Gingras, P. Paradis, H. Paradis, G.-E. Gauvin, T. Gauvin, E. Drouin, E. Drouin, J. Jobin, V. Jobin, P. Déry, C. Alain, E. Alain, G. Landry, J. Beaumont, E. Paquet, A. Cantin, A. Lortie G. Routhier, A. Côté, A. Alain, O. Myrand, L. Lacroix, M. Lortie, A. Martel, E. Légaré, A. Côté, E. Boivin, E. Jobin, H. Auclair, L. J.Paré, J. Matte H. Alain, P. Hamel, L. Fiset, A. Fiset, F. Drolet F. Brousseau, S. Villeneuve, J. Belleau, C. Drolet, J. Michaud, A. Drolet, A. Gauvin, A. Paradis J. Martel E. Robitaille, G. Laroche, P. Robitaille, J. Robitaille J.-B. Auclair, G. Loughun, M. Myrand A. Robitaille, C. Pleau, C. Falardeau J.-E. Jobin, W. Boivin, M. Gingras, E. Fiset, P. Fiset, D. Fiset O. Fiset, M. Matte, H. Fiset, A. Robitaille, W. Delisle, N. Thibault, O. Hamel, H. Hamel, A. Tessier, O. Veilleux, W. Matte, H. Robitaille, P. Beaumont, A. Côté, Ph. Drolet, Ch. Cloutier, A. Blondeau, H. Noël, J.-B. Martel, H. Drolet, Jos. Matte, P. Boivin, C. Drolet, N. Boivin, G. Auclair, G. Hamel, O. Cloutier, L. Gauvin, E. Beaupré, N. Montreuil, J.-N. Déry, O. Bédard, F. Robitaille, P.-E. Voyer, C. Robitaille, D. Paquet, N. Hamel, E. Drolet, J. Trépanier, W. Robitaille, L. Robitaille, A. Paquin, G. Robitaille, L. Lacroix, P. Boutet, E. Alain, L. Gauvin, J. Huot, O. Beaumont, E. Gauvin, N. Gauvin, A. Alain, J. Robitaille, M. Boivin, L. Savard, J. Juneau, G. Gauvin, J. Fiset, J. Fortin, G. Matte, E.-E. Robitaille, P.-E. Robitaille, A. Robitaille, E. Matte, J. Côté, A. Matte, E. Robitaille, J. Gauvin, C.-E. Robitaille, M. Robitaille, J. Robitaille, D. Légaré, L. et P. Matte, D. Bédard, J.-N. Robitaille, G. Fiset, E. Blondeau, A. Beaupré, F. Drolet, G. et A. Drolet, A. Hamel, O. Gauvin, G. Voyer, L. Belleau, N. Alain, Pierre Jobin, L. Bédard, L. Voyer, E. Hamel, A. Belleau, E. Côté, O. Lacroix, X. Voyer, N. Matte, M. Blondeau, etc., etc.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

FUNERAILLES DE MME AD. RENAUD A SAINT-MALO

Madame Adélard Renaud, épouse de M. Renaud, employé chez Terreau et Racine, a eu d'imposantes funérailles hier matin dans l'église de St-Malo. La population de la paroisse a rendu un émouvant et dernier hommage à cette femme de bien qui décédait le 26 mars à l'âge de 60 ans et 5 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Omer Rhéaume qui chanta aussi le service. MM. les abbés Joseph Dubé et H. Chouinard agissaient comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait M. l'abbé A. Guy.

Le départ du cortège pour l'église s'effectua à neuf heures moins quart.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Adélard Renaud, ses fils, MM. Elzéar, Arsène, Hector, Léandre et Eudore Renaud; ses frères, MM. Gaudias, Arthur, Albert et Alexandre Vallières; ses beau-frères, MM. Adjutor Renaud, de Montréal; Jos Renaud, Jos. Giroux, J.-B. Vallières, Richard Jennings et J. Noreau; ses oncles, MM. Olivier Brodrigue, Oliva Mercier, Le Dr E.-V. Boulanger; ses neveux, MM. Ernest Fortier, Adélard Pouliot, sr., Adélard Pouliot, jr., Charles André, Raymond, Gaudias et René Pouliot, Patrick Gingras, Albert Renaud, Jos. Pouliot, Alphonse Vallières, Léon, Gaston, Léo, Ernest, Edouard, Victor, Marcel, Marius, Claude, Jean-Marie, Cyrille et Omer Vallières, René Renaud de Montréal; Gaston Renaud, Marcel et Emilien Renaud Camille Giroux, Joseph Daniel, Marcel Giroux, Léon Jennings, de Montréal; Elzéar Jennings, Victorien Jennings, Paul, Maurice, Fernand, Philippe et Louis-P. Vallières, Rosaire Boivin, Louis Lachance, L.-J. Lachance, John Dick, Edmond Provençal; ses cousins, le R. P. Paul Charland, O. P., MM. Jos. et Narcisse Brodrigue, Victor, Joseph et Henri Mercier, Alphonse Mercier, Emile, Adélard, Albert et Arsène Vallières, Lauréat, Ls-Joseph, Paul, Emile, Alonzo, Georges-Henri Boulanger, P. Gravel, Alfred Renaud, Albert Gravel, J. Juneau, de Ste-Anne de la Pérade, Léon Juneau, Arthur Morency, de St-Casimir, Jos. Marois, de St-Augustin, Jos. Dumas, Arthur Marois, de Neuville, Paul, René, Maurice et Wilfrid Brodrigue, Albert et Joseph Renaud, Léon Renaud, Maurice, Adélard et Jos. Gravel, Léon Renaud, Elz. Côté, Raoul Portugais, de Montréal, Jean Côté, de Montréal, Jos. Leclerc, de Montréal, Charles Petit, etc., etc.

Venaient ensuite: MM. Rodolphe DeBlois, échevin, Jos. Emond échevin, Jos. Boutet, échevin, le commandeur Jos. Racine, H. Terreau, James Terreau, Louis-Charles Terreau, le major Jules Gingras, J.-E. Bédard, président de la Commission Scolaire, Edouard Coulombe, E. Côté, P.-W. Dugal, Jos. Dugal, Pierre Noel, O. Bélanger, Eug. Dubois, L. Bouchard, E. Chamberland, le sous-chef Nap. Drolet, A. Terreau, A. Lachance, A. Grégoire, Jos. Anctil, J.-A. Leprohon, O. Gamache, J.-A .Gravel, Paul Lajeunesse, R. Lachance, Donat Bélanger, H. Jacques, David Jacques, Roland Scott, T. Savard, S. Grégoire, F. Jacob, les élèves du collège de St-Sauveur, sous la direction du R. F. Michel, E.C., A. Légaré, Ernest Giroux, M. Desrochers, R. Pagé, W. Bélanger, E. Alain, A. Forgues, J.-R. Darveau, J.-A. Lagacé, Ismael Vachon, P.-H. Marquis, O. Vachon, C. Forgues, E.-W. St-Cyr, W. Hawey, A.-E. Lortie, Georges Gingras, Alphonse St-Cyr, François Gravel, A. Beaulieu, Jules Dion, Charles Plamondon, H. Letarte, G. Plamondon, G. Sylvain, L. Cantin, M. Alain, E.-J. Juneau, E. Savard, G. Dubeau, Jos. Brousseau, Albert Voyer, L. Hawey, L. Pouliot, Eug. Savard, jr., Nap. Savard, E. Juneau, Louis Guilmain, A. Gravel, J.-A. Gravel, R. Dugal.

Dans une conférence électorale contradictoire, un adversaire de l'orateur posa cette question :

—Le citoyen orateur peut-il nous expliquer pourquoi, alors que le blé ne vaut que 150 fr., le son en vaut 110 ?

—C'est sans doute, répliqua le conférencier, parce que mon honorable contradicteur en mange trop.

ST-VALLIER

Naissances.

St-Vallier, Bellechasse.—Le 16, Marie-Fernande-Véronique, enfant de M. et Mme Adélard Corriveau.

Parrain et marraine: M. et Mme Alyre Ruel.

Le 17, l'épouse de M. Alfred Foy, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Andréa-Maurice. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Latulippe, oncle et tante de l'enfant.

Le 20, Joseph-Jean-Paul-Napoléon, enfant de M. et Mme Henri Corriveau. Parrain et marraine: M. et Mme Onésime Aubé grands-parents de l'enfant.

Decès.

Le 14 est décédé, après une longue maladie, soufferte avec résignation, M. Cyrille Ratté, époux de dame Henriette Plante à l'âge de 83 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 16 au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Ce fut M. le eCuré Parent qui officia.

Les porteurs étaient MM. Benjamen, Edmond, Ovide Roy, Narcisse Blais.

La croix était portée par M. Joseph Boutin, son neveu, et le corbillard conduit par M. Ernest Gosselin.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Boutin, son neveu et le corbillard conduit par M. Ernest Gosselin.

Le deuil était conduit par MM. oJseph Tanguay et Alph. Ladoucer, ses beaux-fils, MM. Ronaldo, Philippe et Omer Tanguay, Louis Gosselin, ses petits-fils ;MM. N. Boutin, Ovide Marceau, G. Tanguay, ses neveux.

Dans la foule on remarquait : MM. Jos. Amédée Bélanger, Am. Bernier, André Breton, D. Boulanger, D. Cadrin, N. Harpe, Jos. Breton, Evariste, Joseph et Eugène Roy, Alexandre Roy, Jos. Chabot, Prudent-Georges Roy, Nap. et Jos. Roy, Hormisdas Corriveau, Hubert Roy, F. Tanguay, W. Boutin, G. Bathel et une foule d'autres qui on tenu à montrer leur estime à cet homme de bien que fut M. Ratté, en allant le reconduire à sa dernière demeure.

—Le 16 s'éteignait doucement, après une longue maladie, souffert avec la résignation d'une vraie chrétienne, Mme William Morisson, née Marie Lemieux, à l'âge de 75 ans.

C'est munie des derniers sacrements de la Ste Eglise, que cette pieuse mère d'une nombreuse famille, s'est présentée devant Dieu pour recevoir sa récompense. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 18 et la foule qui y assistait prouve bien de l'estime dont elle jouissait.

M. le curé Parent chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Fortunat Gourgues, Fortunat Corriveau, Numa et Solyme Boulanger. L acroix était porter par M. G. Lamontagne et le Corbillard conduit par M. Joseph Elz. Roy.

Le deuil était conduit par MM. Joseph, Alfred, Oscar Morisson, ses fils, Mme J. Goulet, de Winchester, Mass., MM. et Mmes Aldéric Audet, de Ste-Ephémie et Adélard Hinse, ses filles et ses gendres; MM. Paul-Emile et Gérard Hinse, ses petits fils, Mme veuve Ph. Morisson, belle-soeur, MM. Ernest Morisson, Jos. Bélanger, St-Michel, Richard Lemieux, ses neveux.

Dans la foule on remarquait : MM. Ovide Narcisse et Albert Bélanger, A. Laverdière, G. Corriveau, E. Breton, Jos. Amédée Bélanger, Louis Roy, Duncan, Jos. Boulanger, Napoléon Roy, H.-Ludger Corriveau, A. Blouin, E. Rocheford, A. Bernier, Benj.-Edmond Roy, Roméo Roy, Ant. Mercier, F. Tanguay et une foule d'autres trop longue à énumérer.

A ces familles en deuil vont nos sincères sympathies. Ces deux funérailles étaient sous la direction de M. Alph. Goupil, entrepreneur de Pompes Funèbres.

Va et vient.

—MM. et Mmes Emile, Joncas et Paul Joncas, de Québec, sont venus visiter leur frère, M. F.-A. Joncas, M. D., dangereusement malade.

—M. Albert Roy, de Québec, est en promenade chez son frère M. Nap. Roy.

—Mme Duncan Boulanger passe quelques jours à Montmagny, l'invitée de ses soeurs, Mmes Coulombre et Paquet.

—Mlle Yvette Cloutier, de St-Pierre, est venue rendre visite à sa tante Mme J.-A. Morin et à ses nombreux parents de la paroisse.

—Mme Philippe Fiset, de St-Pierre, passe quelques jours chez son père, M. Pierre Breton.

MM. Gabriel, Alexandre, Evariste, oJseph et Eugène Roy se sont rendus à St-Pierre, assister au service de leur oncle, feu M. Jos. Blais

—C'est avec regret que tous ont appris la grave maladie du Docteur Joncas, victime de son dévouement, car c'esst à soigner les fièvres typhoides qui ont sévi dans le rang du village, qu'il a contracté cette maladie qui met sa vie en danger. Tous ceux qui ont bénéficié de son habileté d eses vastes connaissances ou de son inépuisable charité, souhaitent son retour à la santé.

—Dans la nuit de dimanche à lundi, le 20, les résidants de la station furent dans la consternation de voir le magnifique magasin de M. Alfred Laverdière, la proie des flammes. Rien ne put être sauvé et l'on ignore l'origine de cet incendie. Il fallut un travail héroïque pour protéger les habitations voisines.

Nos sympathies.

HONNEUR AU MERITE

Disraéli.—Mademoiselle Marie-Antoinette Lemay, institutrice à l'Ecole St-Antoine, de notre village vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur J.-M. Turcotte une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement pour l'année 1931-32.

A.D. 1896

CHANDELLES LITURGIQUES GRAVEES

Nos chandelles et cierges "Pura Cera Apis" sont gravés de nos initiales F. B. Ltée et du pourcentage de pure cire d'abeilles. La cire que nous employons est choisie minutieusement et elle est analysée. Chaque boite renferme un certificat de garantie. Vous ne pourriez demander des garanties plus sérieuses.

F.B.Ltée PURA CERA APIS

PALMES ET PALMETTES

Nous prions tous nos clients, qui n'ont pas encore fait leur commande de Palmes et Palmettes, de nous l'adresser le plus tôt possible. Nous les en remercions d'avance.

F.B.Ltée PURA CERA APIS

F. BAILLARGEON · LIMITEE

ST-CONSTANT
Co. Laprairie, Que.

MONTREAL
17 Notre-Dame E.

NOTRE MAISON A L'APPROBATION DE L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

L'INTREPIDE GEORGES — Enquêtes — par HARRY F O'NEILL—. 143



Du moment qu'un homme, ou un livre, ou un journal dit du mal du Pape, de son autorité et de sa cause, tiens-le pour suspect; mets-toi sur le qui-vive et ferme l'oreille.

Mgr DE SEGUR.

LA VIE RELIGIEUSE

L'apostolat de la presse ! Mais il est le seul qui permette de pénétrer partout où il y a des mensonges à réfuter et des ignominies à flétrir, des défiances à dissiper et des haines à éteindre.

Mgr RUMEAU.

No 8129 — Samedi, 1er avril 1933 — EDITION URBAINE

La Stigmatisee de Konnersreuth:- Therese Neumann

Un article du Père Clément, dans "Le Lys", organe de l'Oeuvre de Jeanne d'Arc, à Québec.---Récit de deux visites dans la chambre de la Stigmatisée. -- Une vue d'ensemble chronologique sur l'émouvante histoire de Thérèse Neumann.-- L'extase et les Stigmates -- La plaie du côté et le jeûne de Thérèse.

C'était le vendredi, 27 novembre 1931, vers 9 heures du matin, heure que m'avait indiquée M. le curé Naber de Konnersreuth, que j'arrivais à la maison des Neumann.

Déjà un groupe de personnes, dont une dizaine de prêtres venues de toutes les parties de l'Europe, attendaient.

Il y a quelques années, me dit-on, toute la grande place qui s'étale entre l'église et la maison, se remplissait de monde. Il y a eu des vendredis où on a compté jusqu'à 5 à 6 mille visiteurs venus, eux aussi, de toutes les directions, pour être témoin de l'extase.

Une telle affluence, chaque semaine, était devenue un fardeau écrasant pour la famille Neumann et pour Thérèse elle-même. Il fallut de toute nécessité arrêter ce flot montant. L'autorité diocésaine donna donc des ordres statuant que désormais pour avoir accès près de la voyante, il faudrait être muni d'une autorisation écrite, signée et scellée par l'évêché de Regensburg. C'est ce qui explique aujourd'hui le nombre restreint des visiteurs.

On est admis par groupes d'une dizaine.

Ce n'est pas sans émotion, je l'avoue, que j'entrai dans cette maison privilégiée, que j'y saluai le père, Joseph Neumann, puis la mère qui vint à passer durant l'attente au pied de l'escalier.

Vers 9 h. 15, je montai avec mon groupe et arrivai dans la chambre, au pied du lit de Thérèse. Je me trouvais à peine à quelques pieds de distance de la voyante.

Celle-ci était assise dans son lit, en extase, les bras légèrement étendus, la tête plutôt levée, suivant avec une anxiété douloureuse la vision du Christ souffrant qui se déroulait à ses regards. Je vis bien distinctement ses yeux verser des larmes de sang; ce n'étaient pas des gouttelettes mais plutôt des ruisselets de sang. Ce sang coulait depuis vers minuit et s'était coagulé sur ses joues, se rejoignant de chaque côté, sur le cou, au-dessous du menton. La vision était terrifiante.

Je vis bien clairement aussi dans les mains de Thérèse les stigmates. Ses mains, en effet, étaient découvertes, elles ne portaient pas ses mitaines comme à l'extérieur. Ces stigmates étaient fondes comme tirées avec un compas et avaient à peu près la grandeur d'une pièce de 10 sous. Ils étaient d'un rouge vermeil, mais ne coulaient pas.

On m'a dit que le sang s'en échappe seulement pendant l'extase des premiers vendredis du mois, aux vendredis du carême et aux fêtes de la Passion de Notre-Seigneur.

Autour de sa tête couverte d'un voile blanc, je vis aussi des traces de sang, provenant des huit plaies dissimulées dans ses cheveux et rappelant la couronne d'épines du Divin Sauveur.

Le sang de ces plaies, chose frappante qui m'avait été dite et que j'ai pu constater de mes yeux, prenait sur son voile blanc la forme de roses.

A l'heure qu'il était, Thérèse assistait à la rencontre de Jésus avec sa sainte Mère. Je vis le tressaillement de la voyante quand elle aperçut Marie, tressaillement de joie d'abord, mais bien vite tressaillement de douleur en face de l'angoisse de la Vierge.



Thérèse NEUMANN, la "stigmatisée" de Konnersreuth, en Bavière, Allemagne.

Par ses mouvements, par ses gestes, par le jeu de sa physionomie, pour peu qu'on soit au courant de l'histoire de la Passion, on peut suivre les différentes phases du drame douloureux auquel elle assiste.

Du reste, il y a toujours l'un ou l'autre des deux prêtres attachés à la paroisse, qui est là pour expliquer aux personnes présentes où la vision est rendue. Ces prêtres, depuis près de six ans, ont suivi l'extase et sont aujourd'hui familiarisés avec elle.

Chaque groupe ne peut rester que 5 ou 6 minutes dans la chambre de Thérèse. Il fallut se faire violence pour quitter cette scène d'un si poignant intérêt.

J'étais consolé à la pensée de ce que le curé Naber m'avait dit, après ma messe: Vous pourrez voir Thérèse une seconde fois, les prêtres seront admis ensemble.

Deuxième visite

A midi, après le son de l'Angelus, tout le groupe des prêtres visiteurs était arrivé à la maison Neumann. Nous fûmes admis de nouveau près de Thérèse, cette fois pour être témoin de la phase de la crucifixion.

Ici, quel spectacle! La voyante n'avait pas changé de position. Elle était là avec ses bras toujours étendus, mais avec une expression de douleur que je ne puis décrire. Les doigts de ses mains tressaillaient, tous les nerfs semblaient comme électrisés, ils tremblaient sous l'action de la souffrance; l'expression du visage nous saisit d'effroi! Le sang avait encore augmenté sur ses joues. De temps en temps, Thérèse ouvrait ses yeux tout grands, et dans le rouge sombre de leurs orbites, le blanc du globe brillait. On devinait une angoisse immense, en même temps qu'on sentait que ces yeux plongeaient dans un autre monde, celui de la grande souffrance du Christ en croix, celui de l'océan de douleurs où il agonisait.

Certains mouvements des bras de la voyante semblaient indiquer qu'elle désirait aller détacher l'agonisante Victime qui là, devant elle, râlait sur le gibet. La petite voyante paraissait vraiment martyrisée, elle gémissait sous le pressoir de la douleur; elle était comme tordue par la souffrance; pas une fibre de son être, semblait-il, qui n'en fut mordue et comme dévorée!

De temps en temps, Thérèse ouvrait la bouche et remuait sa langue, elle paraissait ressentir la soif brûlante du Crucifié!

J'étais accablé, consterné par ce que je voyais, et par l'expression de leur visage, je pouvais me rendre compte que mes compagnons-prêtres avaient les mêmes impressions.

Hélas! il ne me fut pas donné de rester jusqu'à la fin.

M. Neumann, le père, vint nous avertir qu'un nouveau groupe de visiteurs était arrivé. Il fallut partir... mais nous avions bien vu et la vision s'était gravée dans notre âme pour ne jamais plus s'en effacer.

On m'a dit que le nombre de conversions opérées à la vue de ce spectacle ne se comptait plus.

Neuf juifs, après avoir vu de leurs yeux les différentes phases de l'extase douloureuse, avaient embrassé la foi catholique et s'étaient fait baptiser dans l'église de Konnersreuth.

Un peu d'histoire

Nos lecteurs aimeront sans doute à avoir une vue d'ensemble chronologique sur cette émouvante histoire de Thérèse Neumann.

La voici d'après les documents du professeur François Spirago, du séminaire de Prague.

1.—Les extases

La première vision de la Passion dont fut favorisée Thérèse remonte au carême de 1926. Pendant une nuit d'insomnie, elle vit le Sauveur au Jardin des Oliviers. Le jeudi de la semaine suivante, elle fut témoin de la flagellation. Huit jours plus tard, elle assista au couronnement d'épines et le vendredi-saint de cette année, elle vit se dérouler devant ses yeux toute la Passion, depuis l'agonie jusqu'au dernier soupir sur la croix.

A partir de vendredi-saint, 1926, elle eut régulièrement chaque semaine du jeudi avant minuit au vendredi à 1 heure, à l'exception des jours de fête, cette même vision de la Passion entière. Pendant cette extase, elle endure d'indicibles souffrances physiques et morales.

Ce qui est frappant, c'est que Thérèse — elle l'affirme elle-même—assiste à ces événements comme si elle les vivait; **s'il m'avait été donné**, dit-elle, **il y a 2000 ans d'être témoin de tous ces faits, je n'aurais pas pu les voir plus clairement.**

Non seulement elle voit tout ce qui s'est passé, écrit Spirago, mais elle entend tout ce qui s'est dit. Elle entend, par exemple, le Sauveur s'entretenir avec ses apotres dans la langue de la Palestine. Elle entend le bruit douloureux, le grincement strident des chaines auxquelles était attachée la croix que les deux larrons trainaient au Calvaire. Elle entend les deux soldats romains, en tête du cortège, qui sonnent de la trompette, et sonnent faux. Elle souffre même de la chaleur, quand le cortège quitte les rues ombreuses de Jérusalem, et se plaint des rayons brûlants du soleil. Elle voit déjà, étant en esprit à Jérusalem, la mort de Jésus, à midi 55 minutes, heure qui correspondrait à celle de la mort du Christ, c'est-à-dire 2 h. 45.

2.—Les Stigmates

Depuis saint François d'Assise qui apparait dans l'histoire comme le premier stigmatisé, il y eut de nombreux favorisés sous ce rapport. Le Dr A. Imbert-Gourbeyre, médecin français, dans son livre "La Stigmatisation" en cite 321, parmi lesquels 62 Bienheureux ou Canonises. C'étaient tous des catholiques enflammés d'amour pour Jésus crucifié et qui s'offraient à Dieu en victime pour les péchés de leurs semblables.

Thérèse Neumann a reçu les stigmates le vendredi-saint 1926, pendant qu'elle contemplait Jésus en croix. Ces stigmates parurent aux mains et aux pieds, à l'endroit correspondant aux plaies du Crucifié. Ce sont des cicatrices ouvertes, circulaires, comme tracées au compas.

La plaie de la main droite, écrit encore Spirago, était en tout semblable à celle de la main gauche, ce qui exclut toute possibilité de fraude, comme l'a constaté le Dr Aigener, un expert qui a témoigné sur le cas de Thérèse, au tribunal d'Erfurt, en 1928.

Après le vendredi-saint, ces plaies restèrent ouvertes pendant 15 jours. Le 17 avril, un peau fine, transparente et saine les recouvrit.

Les plaies aux mains et aux pieds sont toujours douloureuses comme s'il y avait au milieu quelque corps étranger, d'où la grande difficulté à marcher. La stigmatisée, quand elle se déplace, s'appuie sur le talon ou le côté du pied. Un jour que dans la rue, elle posa le pied sur une pierre, la douleur fut telle qu'elle s'évanouit.

Ces plaies des mains et des pieds, à l'encontre des autres plaies ouvertes accidentellement, ne suppurent jamais.

Un médecin voulut examiner la plaie des mains et enleva la croûte de sang coagulé. La douleur fut tellement vive que Thérèse faillit tomber en syncope; tout onguent appliqué comme remède produit le même effet souffrant.

Les plaies de la tête, en forme de couronne, apparurent le vendredi 5 novembre 1926. Vers 8 heures du matin, Thérèse vit la couronne d'épines du Sauveur et sentit aussitôt une violente douleur de tête. Alors trois plaies se formèrent; plus tard, il y en eut huit. Ces plaies saignèrent. Sur l'oreiller blanc apparurent huit taches de sang qui ressemblèrent à des roses épanouies. Chaque vendredi au moment où Thérèse voit les bourreaux enfoncer la couronne d'épines sur la tête du Sauveur, les huit plaies s'ouvrent et le sang coule.

La blessure de l'épaule parut le 8 mars 1929, pendant le carême. Les plaies de la flagellation commencèrent le vendredi-saint 1929.

3.—Les Larmes de Sang

C'est pendant le carême de 1926 que les yeux de Thérèse pleurèrent les premières larmes de sang. Elle est vraiment la seule parmi les stigmatisés à pleurer ainsi du sang.

Vers minuit du jeudi au vendredi, quand elle médite la Passion, raconte encore Spirago, des gouttes de sang viennent perler à ses yeux, elles rougissent ses joues et coulent lentement. Le vendredi matin, on remarque ordinairement six à sept filets de sang.

Dans la matinée, les pleurs augmentent. Ce sont alors de vraies traînées de sang atteignant la gorge où ils forment une large tache rouge; sa mère vient de temps en temps voir si le sang n'entre pas dans la bouche de sa fille. Dans ce cas, il cause des vomissements accompagnés de commotions corporelles.

Quand se termine l'extase de la Passion, vers 1 heure de l'après-midi, les yeux de Thérèse sont couverts d'une épaisse croûte de sang coagulé. Ce n'est que le samedi matin que ses parents effacent ces traces de sang.

Pendant tout le reste de la semaine, rien d'extraordinaire ne se fait remarquer dans les yeux de Thérèse qui sont d'un gris-bleuâtre aux sourcils noirs.

4.—La Plaie du Côté

Pendant la troisième semaine du carême 1926, soudain, au-dessus du coeur, sur le côté gauche de Thérèse, parut une incision longue de trois centimètres et demi et large d'un centimètre. Voici d'après le Dr Angerer, ce que Thérèse raconte elle-même sur l'origine de cette blessure. **C'était un jeudi de carême, j'étais tranquillement couchée dnsa mon lit, soudain je vis le Sauveur devant moi, je le vis aussi au Jardin des Oliviers. Pendant cette vision, je reçus comme un coup de lance, si terrible que je crus en mourir. Puis je sentis quelque chose de chaud couler le long du flanc. C'était du sang qui suinta sans cesse jusqu'à l'heure de midi du lendemain, un vendredi. Puis toute la semaine fut calme.**

Thérèse réussit à cacher cette plaie jusqu'au vendredi-saint. Ce jour-là, le sang coula en telle abondance pendant l'extase de la Passion que la toile placée sur le côté ne put plus l'absorber et que sa robe de nuit blanche en fut tout imbibée, ce qui attira l'attention des siens.

5.—Le Jeûne de Thérèse

Un autre point extraordinaire dans cette vie, c'est que Thérèse neprend aucune nourriture; elle ne vit que par la sainte communion.

Ce jeûne dure depuis 1926.

En 1927, par ordre de l'Evêché, on fit une enquête à ce sujet. Thérèse fut placée sous le contrôle de deux Soeurs gardes-malades et sous la surveillance du Dr Seild de Waldsassen. L'expérience dura quinze jours, du 13 au 28 juillet. Il était même défendu à la voyante de se laver; une religieuse était chargée de cette besogne. L'eau qui servait aux soins de la bouche était mesurée avant et après l'usage.

La feuille officielle du diocèse de Rtaisbonne (4 octobre 1927) publia le résultat de l'enquête affirmant "que pendant les quinze jours d'observation, Thérèse Neumann n'avait pris ni nourriture, ni boisson, à l'exception de trois hosties et de trois cuillérées d'eau qui devaient lui faciliter la déglutition des Saintes Espèces".

P. M.-Clement.

Bruxelles. — A. F. — En présence de tous les chefs de mission de l'Oubangui belge et des autorités civiles du district, fut inauguré à Molegbé Saint Antoine un monument élevé par souscription publique à la mémoire de Mgr Carnonckel, premier prefet apostolique de l'Oubangui belge.

Les nouveaux cardinaux

S. Em. le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi

Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande

SUR le navire qui le ramena en Europe, le cardinal Fumasoni-Biondi repassa sans doute, dans la grande paix reposante de la traversée, la suite des événements qui se conclut par son entrée dans le Sacré-Collège et sa nomination au poste important de Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il ne put s'empêcher de constater l'action continue de la Providence.

Il avait été un élève brillant du Séminaire romain. Sans difficulté, ses études s'étaient couronnées par les doctorats en théologie et "in utroque jure". On lui reconnaissait des aptitudes littéraires et une singulière limpidité intellectuelle. La première conséquence de cette réputation avait été sa nomination comme professeur de rhétorique au Collège de la Propagande. Mais cet emploi, pour honorable qu'il fut, ne lui ouvrait pas d'autres perspectives. Il se tenait pour content de pratiquer un apostolat discret, mais fécond. Ne l'avait-on pas entendu, dès son Séminaire, donner à Rocca-Antica, dans la localité où le Séminaire romain à sa villégiature, les instructions d'une retraite préparatoire à la première communion. Plus tard, chanoine de Sainte-Marie au Transtévère, il y aurait ses heures au confessionnal. Toutes les semaines aussi, il se rendrait au Séminaire romain—alors à l'Apollinaire—où nombre jeunes clercs lui confieraient la direction de leurs consciences.

Consciencieux, zélé, paisible, sa vie ecclésiastique se déroulait sous une forme toute simple et toute pieuse. C'est à cela qu'il s'était préparé durant l'année de volontariat à laquelle l'avaient astreint les lois militaires d'alors; les sept mois supplémentaires que lui avaient valu, comme aux autres jeunes gens de sa "classe", les vicissitudes de la campagne d'Afrique n'avaient point interrompu ni contrarié cette formation personnelle. Mobilisé à Pérouse et à Florence, il avait utilisé ses congés par des pèlerinages répétés à Assise.

Don Pietro Fumasoni-Biondi avait été secrétaire du cardinal Ciasca, ancien secrétaire de la Propagande; puis du cardinal Martinelli, ancien délégué apostolique aux Etats-Unis (tous deux Augustins). Mais ce fut le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, qui décida de son avenir.

Le jeune professeur de rhétorique prononça devant lui le discours d'usage, en latin, lors d'une distribution de prix à l'Apollinaire. L'élégance cicéronienne de sa langue, la justesse aussi de sa pensée, frappèrent le cardinal, homme cultivé s'il en fut. Ce jeune prêtre, d'un esprit si équilibré, lui parut une acquisition désirable pour la Congrégation de la Propagande.

Don Pietro devint donc "minutante" ou rédacteur à la Propagande. C'était entrer dans un milieu propice entre tous à sa formation complète. Les "minutanti" de la Propagande sont en



Le cardinal Pietro FUMASONI-BIONDI, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

mesure de suivre le mouvement religieux dans les diverses régions du monde, y compris, au temps où débuta Mgr Fumasoni-Biondi, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Australie. Un secteur particulier leur était confié à chacun. Pour les aider à acquérir une connaissance générale du monde, il arrive qu'on leur assigne successivement le service de pays différents. Or, le vicaire apostolique et les évêques dont les diocèses ressortissent à la Propagande s'adressent à elle pour toutes sortes de questions pastorales.

Sans doute, lors de la réforme des dicastères pontificaux, le Pape Pie X avait restreint cette compétence quasi universelle des bureaux de la Propagande : les nécessités spéciales des Missions ont maintenu ou rétabli, dès le Pape Pie X lui-même, au profit de cette Congrégation militante et conquérante, des attributions fort étendues.

Dans la "Congrégation" ou Conseil hebdomadaire, Don Pietro se fit remarquer par la précision de ses rapports et la sagesse des conclusions qu'il proposait. On lui avait attribué d'abord la Chine, puis les Indes. Il était chargé, sans doute, de cette dernière contrée quand s'y produisit, par le départ de Mgr Zalewski, la vacance de la délégation apostolique. Le cardinal prefet de la Propagande indiqua son nom au Saint-Père pour cette charge considérable. Et, comme il était arrivé naguère au cardinal Agliardi, Mgr Fumasoni-Biondi passa directement de son emploi de "minutante" aux fonctions de délégué apostolique.

C'était en 1916. La guerre des sous-marins semait de périls la route du canal de Suez et de la mer Rouge. Le nouveau délégué apostolique, tenant compte d'avis précis, dut adopter l'énorme itineraire qui longe les côtes d'Afrique et double le Cap de Bonne-Espérance. Dès qu'il eut pris possession de son poste, il commença — suivant une règle qu'il a toujours suivie depuis lors — la visite de son immense territoire. Observateur attentif, il y put remarquer la progressive préparation du clergé indigène. Sans parler du Séminaire de Puntempalli, celui de Candy, voulu par Léon XIII lui-même, continuait à former, sous la direction des Peres Jésuites, des prêtres autochtones. Lorsque après trois ans de cette première délégation apostolique, il fut envoyé au Japon, il y suivit de près, à ce point de vue, les efforts méthodiques des prêtres des Missions étrangères de Paris, dont la vocation — Mgr de Guébriant l'a montré clairement dans l'histoire de leurs origines — consiste essentiellement à susciter dans leurs chrétientés mêmes, un clergé. On sait que c'est pour répondre à l'appel de Mgr Cousin, évêque de Nagasaki, qu'une Française, veuve d'un magistrat, Stéphanie Bigard, et sa fille, fonda, il y a une quarantaine d'années, l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre, que, sous le Pape Benoit XV, le regretté Mgr Tiberghien, archevêque de Nicée, travailla avec succès à faire refleurir, et dont le développement actuel a permis dans tout l'Extrême-Orient la création de si admirables Séminaires diocésains.

L'importance de ces préparations, chargées d'avenir, ne pouvait échapper à Mgr Fumasoni-Biondi. Il se trouvait d'ailleurs lui-même au point de départ d'une nouvelle étape de l'action missionnaire. Le Pape Benoit XV ne s'était pas contenté de jeter aux chefs de Missions l'intrépide mot d'ordre : duc in altum : il avait commencé par le mettre lui-même en pratique, et point n'est besoin d'ajouter que S. S. Pie XI a poursuivi cette entreprise magnifique : ces deux pontifes ont généralisé progressivement l'établissement des délégations apostoliques dans les pays de Mission. Celle du Japon en aura été comme le signal. Suivez en effet cette énumération : Japon, 1919; Afrique méridionale, 1922; Chine, 1922 (il suffit d'une connaissance superficielle des choses pour reconnaître l'immense et bienfaisante portée de la délégation apostolique de Chine); Indochine, 1925; Afrique orientale, 1930; Congo Belge, 1930. Benoit XV ont jugé, en effet, que l'heure était venue de créer un lien organique entre les unités particulières que sont, dans les pays de Mission, les vicariats apostoliques. Une action d'ensemble est nécessaire pour répandre dans les contrées évangélisées une atmosphère favorable au christianisme; des problèmes généraux se posent, commune; coordonner l'activité auxquels il faut une solution si féconde, devient plus féconde des divers chefs de Mission, déjà encore.

Lorsque Mgr Fumasoni-Biondi rentra du Japon en 1921 pour revoir son vieux père dont la fin s'annonçait prochaine, il fut retenu à Rome pour succéder au cardinal Laurenti comme secrétaire de la Propagande. Mais bientôt, dès

(Suite à la page six, 6e col.)

EN AFRIQUE

LES PERES BLANCS DEVANT LA MORT

Lettre du Rév. Père V. Delbos, d. P. B., missionnaire en Afrique, au Supérieur général des Pères Blancs.

(Suite) (1)

Ce jour-là, le Père Garret était arrivé de Kita pour me porter secours. Dès que le cher Père Salembier aperçut la pâleur de notre jeune confrère et qu'il se rendit compte de sa timidité, il me dit :

—Père, je vous plains, car ce pauvre Père Garret ne pourra tenir. Ne laissez pas approcher de moi: sinon, vous serez bientôt seul.

Depuis ce moment, le Père Garret fut tenu à l'écart.

La maladie suivait son cours et le patient ne voulut plus rien prendre. Le vendredi, 4, vers les 7 heures du soir, je lui dis:

—Mon Père, nos remèdes ne provoquent plus aucune réaction, je crois qu'il faut penser uniquement au soin de votre âme, car le bon Dieu veut vous appeler.

—Bien Père, c'est ce que je veux.

Aussitôt il fit sa confession générale et, en toute connaissance, reçut les derniers sacrements.

Peu après commencèrent les premiers vomissements noirs. A chacun d'eux, le malade disait : "Mon Dieu, je vous offre mon sang, ma vie, pour ces pauvres âmes que je n'ai pu amener à vous".

La journée du 5 novembre se passe sans changement, sans amener aucune amélioration...

Le soir, vers 6 heures, notre malade commence à parler beaucoup et ses paroles dénotent déjà le délire.

La Commission médicale qui est passée et repassée bien des fois, revient et annonce la mort du cher malade sous peu d'heures. On récite les prières des agonisants et je donne l'indulgence de la Bonne Mort. Le Père a encore, de ci de là, quelques éclaircies et alors il répond lui-même aux prières.

Le 6 novembre, à 1 heure du matin, il tombe subitement dans le coma après un très violent vomissement. Il semble souffrir beaucoup, car il est fortement agité.

A 9 heures du matin, il rend sa belle âme à Dieu au milieu de tous les chrétiens de Kayes qui ont tenu à rester à ses côtés depuis près de deux jours. Il avait d'ailleurs demandé à mourir au milieu de ces chers Noirs pour lesquels il s'était tant sacrifié.

L'enterrement eut lieu à 3 heures de l'après-midi, et dès ce moment tous les européens de la ville durent chercher un asile sûr au nord et à l'est, seule région non atteinte par le fléau.

Le P. Garret et moi, nous allâmes vers Kakoulou où se trouvaient déjà treize européens. Kayes était en quarantaine jusqu'à la fin de l'épidémie.

Ainsi, momentanément, après de grandes émotions, nous laissions Kayes où nos deux chers confrères dormaient leur dernier sommeil.

Le cher Père Salembier qui était avec moi à Kayes depuis le 5 décembre 1928, quoique d'un abord un peu froid, avait un coeur des plus affectueux. Sa charité, son zèle pour les âmes étaient sans bornes. Chargé de la partie la plus pénible de la mission, au sud et à l'ouest de Kayes, il n'a jamais perdu courage. Son seul désir était de voir l'apostolat prendre une grande extension dans notre station. Il n'a jamais compté avec ses forces même en ces derniers temps où sévissait l'épidémie. Il est mort victime du devoir, de la charité, auprès de ces pauvres colonlaux qui ont tant besoin du secours du prêtre à leurs derniers instants.

Le Père Garret m'était donc envoyé par la divine Providence au moment où j'allais me trouver seul quand l'épidémie battait son plein.

Durant les dix jours qu'il s'est dévoué auprès de nos malades il n'a pas manqué de courage: il les a approchés à son tour et c'est en faisant l'enterrement d'une dame qu'il aurait pris une insolation qui lui aurait été fatale. Voici, en effet ce que rapporte le diaire.

12 novembre. — Le P. Delbos, atteint de la furonculose, n'a pu dormir durant la nuit. Ce matin, il ne peut quitter Kakoulou pour aller présider l'enterrement de Madame P... Le Père Garret, bien portant, s'offre pour aller remplir cet office et faire la visite de l'Ambulance.

Le soir, vers les 5 heures, le Père rentre avec ses compagnons de quarantaine, mais un très violent mal de tête l'accable, quoique pourtant il n'ait pas de fièvre.

Je le traite pour une insolation par les yeux: glace à la tête et bain de pieds avec moutarde. La tête se décharge et le Père s'endort.

Ce matin vers 4 heures, je lui ai demandé s'il dormait: Il m'a répondu :

—Je ne dors pas, mais je n'ai plus mal à la tête.

A 5 heures il se met à vomir.

J'entends sa confession et lui donne l'Extrême-Onction, puis je vais chercher le saint Viatique. Quand je reviens, c'était trop tard: le Père était dans le coma et les vomissements noirs ne discontinuaient pas. C'est le seul cas aussi rapide que j'ai vu. Ne serait-ce pas un accès pernicieux ?

A 6 heures, le malade respire encore, mais ne cause plus. L'auto part pour Kayes afin de chercher le Docteur.

Neuf heures, le Père a le hoquet.

Neuf heures et demie, le Père rend le dernier soupir au milieu de tous les chrétiens de la succursale de Kakoulou.

Le Père Garret avait son coeur à la chère mission de Kita, mais ses restes mortels reposent en pays kasonké. Toute la chrétienté de Kakoulou et les païens eux-mêmes ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Ce jour même, 13 novembre, toujours providentiellement, le cher Père Verdouck revenant de France descendait à Kayes au lieu de continuer sur Bamako.

Nous lisons encore dans le diaire :

14 novembre. — Le Père Delbos consigné à Kakoulou ainsi que ses compagnons en quarantaine, en raison du décès du Père Garret, envoie un mot au Père Verdouck, lui disant d'aller tous les soirs à Médine, car personne ne peut sortir de Kakoulou ni y entrer.

22 novembre. — La consigne sévère de Kakoulou ayant été levée, le Père Delbos vient voir le Père Verdouck; ils s'embrassent avec émotion et passent la journée ensemble. Le soir, à 2 heures, ils se confessent mutuellement. A 4 heures ils se donnent l'accolade fraternelle en se promettant bien de se réunir à Kakoulou dans deux jours.

24 novembre. — A 6 h. 30 du matin le Père Delbos revient à Kayes, en passant à Médine, il est arrêté et se trouve devant le corps inanimé de son cher confrère.

Quelle émotion! Mais le bon Maître veille sur ses apôtres en pareille circonstance !

Le Père monte dans la voiture sanitaire qui ramène à Kayes les restes mortels de son cher confrère.

Voici d'après l'enquête officielle, ce qui s'était passé et qui avait amené cette mort si brusque.

C'est le 28 novembre au soir, vers les 7 heures, que le Père quitta ses commensaux, compagnons de quarantaine logés comme lui dans des wagons que l'on avait assez imprudemment garés sur le pont de Médine. En partant le Père avait dit : Excusez-moi, Messieurs, je reviens dans un instant. Ses compagnons, ne le voyant pas revenir, crurent qu'il était allé faire visite aux autres européens installés comme eux dans les wagons du train sanitaire.

Le matin, après 6 heures, M. L... qui avait coutume de prendre notre confrère dans son auto jusqu'à Kayes, l'appela, mais n'obtint aucune réponse.

On fit des recherches, mais celles-ci demeurèrent vaines, car nulle part on n'avait aperçu le Père le soir, comme ses compagnons se le figuraient.

A ce moment un indigène vint annoncer qu'un Père gisait mort sous le pont, sur lequel était en arrêt le wagon qui lui servait de logement.

En effet, c'est là qu'on trouva inerte le corps de notre cher confrère. La colonne vertébrale était brisée en trois endroits; tous les organes intérieurs étaient comme broyés. Le docteur en conclut que le Père, tombé dans le vide en pleine obscurité, d'une hauteur de plus de 7 mètres, avait été tué sur-le-coup.

Encore une fois, je restais seul, et me soumettant filialement à la divine Providence dans ces douloureuses circonstances, le soir, à 4 heures, j'accompagnai à sa dernière demeure ce quatrième et bien-aimé confrère.

Durant les dix jours que le Père Verdouck a passés à Kayes auprès des européens atteints de la fièvre jaune ou de ceux qui avaient été encore épargnés par le fléau, il a fait la meilleure impression. Tous m'ont fait remarquer, sa gaieté, son entrain pour remonter le moral qui à ce moment, chez tous, était bien bas. Il était heureux de pouvoir se dévouer à pareille heure, et la dernière parole que j'ai entendue de lui a été celle-ci: "Reposez-vous, cher Père, vous vous êtes assez dépensé, je suis là pour vous remplacer".

S'il n'est pas mort de la fièvre jaune, il en est pourtant une victime.

Voilà mon Révérend Père, ce que j'ai tenu à vous dire au sujet de nos chers disparus. Pauvre Soudan! il est bien éprouvé cette année.

Pour moi, bien que je sois encore un peu fatigué des efforts que j'ai dû fournir et des émotions qui ne m'ont pas été épargnées, je continue de mon mieux l'oeuvre du bon Dieu.

Voilà tantôt trois mois que la Mission proprement dite est complètement abandonnée: c'est le sauve-qui-peut en ce moment. Espérons qu'après l'épreuve viendra une surabondance de grâces, et que la mission en sera d'autant plus prospère.

S'il n'y a pas de nouveaux cas de fièvre jaune à Kayes, la quarantaine sera levée vers le 15 janvier. D'ici là, tous les européens doivent vivre dans la brousse, mais certains peuvent revenir à Kayes entre 8 heures du matin et 4 heures du soir. Je viens passer ces heures avec eux: je dis la sainte messe à 9 heures, je confesse et fais la visite aux malades. J'ai interdit au P. Sabeau, mon nouveau confrère, de venir en ville: quatre décès de missionnaires pour Kayes, c'est assez! Il dit la messe au Campement et s'occupe à réapprendre la langue bambara que quatre ans de professorat lui ont fait oublier. Le Père a bien voulu se dévouer pour venir me prêter main-forte et m'apporter consolation dans ces moments si pénibles.

Ainsi, pour nous, à Kayes, les belles fêtes de la Noël vont être bien tristes, mais si des offices publics ne peuvent avoir lieu, nous prierons peut-être avec plus de ferveur.

Encore sous le coup de l'émotion qui m'étreint au souvenir de nos quatre chers disparus, de plus de 80 compatriotes, et de près d'un millier de nos noirs tombés victimes de l'épidémie, je me fais un devoir de vous exprimer, mon Révérend Père ainsi qu'aux Supérieurs majeurs, mes meilleurs voeux pour la nouvelle année, et je prie le Maître des Apôtres de vouloir bien les exaucer.

Sur 34 européens décédés nous avons eu la consolation de donner les derniers sacrements à 23 d'entre eux; 7 n'ont pu les recevoir à cause de l'éloignement (ils sont morts à 150 kilomètres de Kayes).

Veuillez agréer, l'expression des sentiments de filial respect avec lesquels je suis, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils en N.-S.

V. DELBOS

(1) — **Pour la première partie de cette lettre voir notre édition du samedi 18 mars.**

LA VOIX DE LA JEUNESSE

est l'organe du Comité Régional Québecois de l'A. C .J .C. Cette page est ouverte aux acéjistes et à leurs amis, prêtres ou laïques.
Directeur : Louis-Philippe Roy, M. D.

"ESTO VIR"

La Voix de la Jeunesse Catholique

A. C. J. C.

BUT : groupement des jeunes pour les préparer à une vie efficacement militante, pour le bien de la Religion et de la Patrie.
MOYENS : Piété ! Etude ! Action !

Les résultats de notre enquête acéjiste sur le bilinguisme du Québec commercial

AU CERCLE BEGIN

Le Cercle Bégin est heureux de présenter un rapport sommaire de ses activités pour la période de janvier à mars inclusivement.

18 janvier: Travail traitant de la participation des Canadiens-français dans l'industrie canadienne par le camarade Gaston Chartré.

6 février: Travail traitant de l'honnêteté des canadiens-français, par le camarade Maurice DeBlois.

16 février: Dix membres, accompagnés de l'aumônier se rendent au cercle Raymond-Marie assister à la démonstration en l'honneur de S. E. le cardinal Villeneuve.

20 février: Travail sur le système gouvernemental par le camarade Hector Pelletier, avocat, membre du comité régional.

6 mars: Travail sur nos origines par notre dévoué aumônier, l'abbé Jean Duval.

16 mars: Le secrétaire fait une enquête dans la paroisse, à la demande du comité régional, pour s'enquérir des maisons d'affaires qui possèdent des affiches anglaises, françaises, ou bilingues.

20 mars: Travail sur le français, au point de vue colonisateur, par le camarade Gérard Pelletier.

A chaque séance M. l'aumônier nous lit un chapitre de la vie de N.-S. Jésus-Christ. Nous étudions les feuillets "corrigeons-nous" pour nous perfectionner dans la langue française. Une courte impovisation est faite à chaque séance.

IMPORTANT: Un comité formé de six membres du cercle Bégin fut fondé pour s'occuper de la rédaction de la "Vie Paroissiale", organe mensuel du Cercle Paroissial, dont le cercle Bégin est une section.

L'assistance aux assemblées est très satisfaisante: la présente moyenne est de 22 membres.

Le Cercle Bégin présente ses meilleurs voeux de succès et de prospérité à tous les nouveaux cercles de la région.

Louis-Philippe DUCLOS.

Noblesse oblige

Extrait de "Sois Apôtre !" actuellement sous presse.

Tu connais le vieil adage: *Noblesse oblige !* si riche de pensée, si énergique d'expression, et tu veux l'appliquer à ta vie ennoblie par ton caractère de chrétien.

Tu as lu, dans les pages qui précèdent, le chapitre intitulé *Jeunesse oblige!* et tu veux faire rendre à tes jeunes années leur maximum d'action généreuse et féconde.

Laisse-moi ajouter que *Tradition oblige !* surtout quand cette tradition remonte haut et qu'elle plonge ses racines dans une atmosphère de chirstianisme *conquérant*.

Songe aux ancêtres de tes ancêtres! aux contemporains de Clovis, le vaillant guerrier qui s'écriait: "Si j'avais été là avec mes Francs, le Christ ne serait pas mort!" Songe à ceux qui firent les Croisades et qui, au cri de *Dieu le veut !* s'en allèrent délivrer le tombeau du Christ ! Songe au roi Saint Louis, à l'incomparable Jeanne d'Arc: ce sont personnes de ta famille. (1)

Un chapitre de "Sois Apôtre" actuellement sous presse. L'unité se vendra 50 sous. Adressez votre commande à M. le chanoine Garnier, 27 Chemin Ste-Foy.

Activités de Laval

Vendredi, le 24 mars 1933.

Au secrétariat régional.

Le 1 mars, le cercle Laval a eu ses élections annuelles. A l'unanimité, on a choisi M. Henri Lacasse pour succéder au président sortant de charge. M. Paul Beauregard. Les autres officiers se lisent comme suit : MM. Geo.-Henri Hébert, (v.-prés, Léonard Arsenault, (secr.) Etienne Klemchuck (secr.-corr.), Bruno Letarte, (trés) Chrysologue Giroux (bibliothe.)

Un mot maintenant de nos récentes activités, qui, comme toujours, se sont basées sur la devise même de l'A. C. J. C.: Piété, Etude, Action.

En effet nos mots dordre hebdomadaires ont souvent, trait à la piété et à chacune de nos réunions, il y a lecture d'un passage de l'Evangile, dont M. l'aumônier nous fait le commentaire.

Voici les sujets que nous avons tout particulièrement étudiés : Vocation du peuple canadien: Sens social: — Ernest Paichari.

Enfin, en tout et partout chaque membre du cercle s'efforce de prêcher par l'exemple.

Jusqu'ici le cercle Laval n'a fait que prospérer. Avec ses nouveaux chefs, il espère continuer fidèlement son oeuvre, et faire toujours honneur à l'A. C. J. C.

Etienne KLEMCHUCK.
Secrétaire-correspondant.

On va recommander au comité des gouverneurs de la Bourse de New-York de rayer de la liste les titres suivants: actions communes et privilégiées de Willys Overland Comuany et actions communes de Paramount Publix.

Les deux grandes artères commerciales de notre ville comptent 533 raisons sociales dont 169 sont anglaises. — 78 Canadiens-français se cachent sous un nom anglais. — 131 maisons ont des affiches exclusivement anglaises.— 243 françaises et 125 bilingues.

MAGNIFIQUES TRAVAIL DE NOS CERCLES

Tel que promis à la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'A.C.J.C. a fait une enquête susr nos artères commerciales au point de vue bilinguisme.

L'artère de la haute ville a été examinée de la Basilique au Chemin Sainte-Foy; celle de la basse ville et de Saint-Roch a été examinée du commencement de la rue Saint-Paul (via Saint-Joseph) jusqu'à la rue Saint-Luc.

Ces deux artères comptent 533 raisons sociales dont 169 sont anglais. Sur ces 169 raisons sociales anglaises, il semble qu'au moins 78 sont prises, choisies par des Canadiens-français. 499 de ces institutions commerciales ou maisons d'affaires ont des enseignes. Or sur 499,125 ont des affiches bilingues, 131 des affiches exclusivement anglaises et 243 exclusivement françaises.

D'après les rapports des enquêteurs, ce n'estis pas le nombre des affiches exclusivement anglaises qui donnent à nos artères commerciales un cachet plutôt anglais, mais le nombre d'affiches lumineuses de langue anglaise.

Il faut déplorer le fait que 78 des nôtres ont des raisons sociales anglaises et que 131 institutions commerciales n'affichent qu'en anglais.

Merci aux cercles qui ont accompli un si beau travail sur les détails duquel nous entendons d'ailleurs revenir.

L.-P. ROY.

La refrancisation

GARE AUX FENETRES!

Le principal objectif de la campagne de refrancisation entreprise depuis déjà quelques mois est de redonner à notre province son visage français. Il ne fait pas de doute cependant que les promoteurs ont ainsi voulu garder au Québec son âme française.

Or les yeux sont les fenêtres de l'âme.

Si l'on veut que l'âme garde son caractère français, il faut donc en préserver les fenêtres, faire en sorte que les yeux ne voient pas seulement de l'anglais.

Cette oeuvre de préservation doit commencer au foyer. C'est là où elle peut s'exercer avec le plus d'efficacité parce qu'elle dépend exclusivement de l'effort individuel.

Les réformes à faire sont nombreuses... au point qu'un seul article ne suffirait pas pour les énumerer toutes. Tenons-nous en à la table. Depuis la corbeille métallique qui étale son "bread" jusqu'au pot où trempent les "pickles", tout n'est-il pas anglais? Vous avez faim? Voilà une peu de "Corn Flakes", puis un "steak" arrosé de "ketsup". Il n'est pas assaisonné à votre goût? vous n'avez qu'à tendre la main pour attrapper le "pepper", le "salt", ou le "allspice".

Un peu ahuri, vous voulez constater si au moins votre couteau n'est pas de marque française. Que nenni! C'est un "knife", un "Rogers" s'il vous plait! Vous arrivez bientôt au dessert. Votre épouse est tout heureuse de vous apprendre qu'elle vient d'acheter un gâteau et des confitures de maisons québecoises, bien canadiennes françaises. Vous tendez vers elle un regard de reconnaissance. Elle est en train de sortir un joli gâteau d'une boite portant l'inscription "Choice cakes!" Elle ouvre ensuite un pot de confitures aux "strawberries" de marque "Old City". Et le reste à l'avenant !

Croyez-le ou non, les trois quarts des épiceries que j'ai trouvées en furetant dans la cuisine sont de marques exclusivement anglaises.

Comment remédier à cette situation ?

C'est bien simple encore que l'application du remède nécessite de la constance et de la vigilance: Ne jamais acheter chez l'épicier sans exiger un produit libellé en français ou dans les deux langues et suggérer à tous ceux qui vous entourent de faire de même. Quand l'épicier sera fatigué d'entendre vos justes revendications et se verra menacé de perdre votre pratique, il en avisera ses fournisseurs qui verront à lui permettre de vous donner satisfaction.

Tout le monde peut faire cela pour la refrancisation du foyer et la préservation de l'âme française de nos enfants. Combien passeront des paroles aux actes ?

Louis-Philippe ROY, M.D.,
Président ou Comité Régional

AU CERCLE MIVILLE

Pendant les mois de janvier et février nous avons eu quatre séances, et à l'une d'elle on a procédé à l'élection des nouveaux officiers du cercle pour l'année 1933-34. Ont été élus Président, M. Emile Simard ; vice-président et secrétaire-correspondant, M. Armand Coulomb, secrétaire, M. Wilfrid Levesque.

Dans nos séances, nous avons observé l'ordre ordinaire indiqué par les status: Prière, lecture d'une page de l'Evangile par un élève et commentaire par l'aumônier. Puis vient la lecture d'un travail suivie d'une discussion sur le sujet traité; Après quoi vient une improvisation sur des sujets appropriés à nos études.

Les sujets traités aux quatre séances que nous avons tenues sont: "La divinité de la religion prouvée par le miracle", conférence donnée par Monsieur l'abbé Robert Lacroix, professeur de Philosophie à l'Université Laval. "Pour être un homme il faut croire", "Gérard Raymond" d'après son journal, conférence donnée par Monsieur l'abbé Oscar Genest, directeur spirituel au Petit Séminaire de Québec. "L'Influence de la Presse". Durant le mois de février, nous avons étudié aussi la question de l'épargne; puis presqu'à chaque séance, le président du cercle donne un mot d'ordre pour le respect de la langue française et la refrancisation de la province de Québec en autant que cela dépendra de nous, car nous prétendons bien faire notre part.

Mais ce qui fait surtout l'objet de nos études au cercle, c'est la Presse. Convaincus qu'il faut de bons journaux pour la défense de nos droits de notre langue, de notre religion, nous avons cru bon qu'il serait fort à propos de diriger nos efforts intellectuels de ce côté-là. Nous en étudions donc l'influence, la nécessité, nos devoirs envers les bons journaux, etc.

Armand COULOMBE.
Secrétaire-Corsrespondant.

Pie XI et l'univers

APPRECIATION D'UNE ETUDE DE NOTRE PRESIDENT

L'auteur, un ardent de l'action catholique, a réuni en brochure ses récentes études sur l'encyclique du Souverain Pontife. Il a divisé son travail en quatre parties: la malade, le médecin, les maux et remèdes, les auxiliaires du médecin, en suivant le plan de l'Encyclique elle-même.

Le tout se présente avec clarté, avec méthode et dans la bonne langue claire qu'exigent ces sortes d'exposés didactiques.

Ajoutons que l'intention de M. Roy d'atteindre la jeunesse surtout a mis dans son travail la vie, le feu que la jeunesse cherche, avec la lumière dont elle a tant besoin. Souhaitons à la brochure de M. Roy la plus large diffusion. (1).

J.-E. B.
"Le Canada Français"

(1) *"Pie XI au chevet de l'Univers en détresse" l'Encyclique "Quadragesimo Anno" à la portée de tous, par le Dr L.-P. Roy. Il reste encore quelques exemplaires à 105 rue Ste-Anne. Prix 20 sous l'unité.*

PRIX DE GROS

A Montréal

Blé nord No. 1	0.60
Blé nord No 2	0.59
Beurre No. 2 extra	25 1-4
Orge Ouest No 3	0.40
Oeufs: Frais spéciaux	0.24
Frais extras	0.22
Frais premiers	0.21
Frais pollettes	0.21
Extras d'entrepôts	0.20
Fromage: Colore de l'Ontario	0.10 1-2
Avoine Ouest No 2	0.36
Avoine Ouest. No 3	0.34
Avoine d'engrais. No. 1	0.33
Balle d'avoine	0.21
Maïs du Sud Afrique	0.53
Graine moulue à engrais :	
Son du aMnitoba	$18.25
Gru rouge	$19.25
Gru blanc extra	$23.25
(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Grain séché de brasserie $16 par tonne : au détail $18.	
Avoine moulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail	$2.55
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix, au wagon, par baril	$2.60
Farine de maïs blanc par baril, en sac de chanvre livrée	$3.90
Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin	$2.80
Pommes de terre :	
Montagnes Vertes N.-B.	0.70 0.70
Montagnes Vertes I. P.-E.	0.75
Montagnes Vertes N.-B. et IP.-E. sacs de (90 lbs)	0.80
Farine de blé du printemps :	
Première patente	$4.60
Deuxième patente	$4.00
aPtente à boulanger	$3.90
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant).	
Foin pressé :	
Extra No. 2 Timothy	$10.50
No. 2 Timothy	$ 9.50
No. 3 Timothy	$ 8.00

Volailles :	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-18	10-16
Canards	16-19	14-17
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour rôtir	16-20	14-18
Pouletsa pour frire	15-18	13-16
Pouleta pour le gril	25-27	23-28
Dindons pour rôtir	18-20	16-18

LES CHANGES

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 70, St-Pierre, Quebec
(Séance du 31 mars 1933)

Londres (livre sterling)	$3.43
Dollar Canadien	83
Paris (franc)	0.0393
Berlin (marks)	0.2395
Copenhague (couronne)	0.1545
Stockholm (couronne)	0.1852
Rome (lire)	0.0516
Rotterdam (couronne)	0.4448
Bruxelles (franc)	0.1404
Genève (franc)	0.1948
Vienne (couronne)	0.14 1-4
Athènes (drachme)	0.0059
Christiania (couronne)	0.1775

UNE BONNE METHODE

Nous avons reçu de M. l'abbé Papillon, aumônier du cercle Lamontagne, une lettre que nous voudrions pouvoir porter à la connaissance de tous nos lecteurs. Notre correspondant nous expose sa manière de procéder avec ses jeunes et nous demande si c'est cela de l'A.C.J.C.

Nous répondons sans hésitation: Oui, c'est bien cela! Il s'agit de procéder de manière à intéresser les jeunes.

Le cercle Lamontagne compte une centaine d'inscrits dont une moitié environ demeurent en dehors de la ville. Il est conséquemment difficile pour tous de se réunir une par semaine. Environ 25 prennent part aux séances hebdomadaires et tous sont ensuite conviés à une réunion mensuelle.

Mais il y a plus. Les acéjistes de Beauceville font de l'action. Ils ont pris l'initiative d'une quête au profit des 90 pauvres qui habitent l'hospice local. Voilà le plus bel apostolat que l'on puisse désirer.

Bravo ! membres du cercle Lamontagne, et bon succès !

2 NOUVEAUX CERCLES

La semaine dernière, nous annoncions la naissance de quatre cercles; voici que cette semaine nous avons le plaisir de saluer la formation de deux autres cercles.

L'un a été créé à Lyster. Bien quenous n'ayons eu aucun détail à l'heure où nous écrivons ces lignes, le Comité Régional a cependant été officiellement avisé del'existence d'un beau groupe d'environ 25 membres. Nous reviendrons dans notre prochain uuméro sur cette fondation afin de pouvoir donner le nom des officiers qui en ont accepté la direction etde l'aumônier qui a bien voulu accepter la tâche de guider ces jeunes acéjistes.

L'autre cercle a été formé à Notre-Dame de la Garde etcompte unecentaine de membres. Il sera connu sous le nom de cercle Tessier et dira l'appréciation qu'ont les jeunes gens pour la sympathie que leur porte M. le curé Maurice Tessier.

Leprésidentqui est déjà à la tête d'un groupement sportif "Le Carillon" a bien voulu se charger de présider aux activités du cercle acéjiste.

C'est au R. P. Paré, notre vénéré aumônier-général, que nous devons cette unité de Notre-Dame de la Garde. Nous lui exprimons une fois de plus notre très vive reconnaissance.

Quant au cercle Tessier et à celui de Lyster, nous sommes heureux de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter nos meilleurs voeux de succès.

Cartes PROFESSIONNELLES

Consultations : 10 h. à midi — 2 à 5.30 et 7 à 8 h.
Docteur J.-V. LAVOIE
OCULISTE
(ex-élève des Hôpitaux de Paris)
MALADIES DES YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.
195, Rue St-Jean
TEL.: Bureau: 2-4909 — TEL.: Rés.: 4-4731

Docteur Gerard MATTE
MEDECINE GENERALE
SPECIALITE : Maladies du tube Digestif
404, rue St-Jean — Tél.: 4-2819

DR RAYMOND PAQUIN
SPECIALISTE
Maladies vénériennes. Toutes maladies de peau et du cuir chevelu.
17, rue ST-JEAN — Tél.: 2-5848

Hector Pelletier
Avocat-Procureur
Bur. 74, St-Joseph — Tél.: 4-2164
Rés. 14, St-Flavien — Tél.: 2-1126
QUEBEC

Résidence: 26, Place Cliff View — Bureau: 72½, rue St-Pierre.
J. E. GREGOIRE -- Avocat
PROFFESSEUR EN SCIENCES COMMERCIALES
Spécialités : Affaires commerciales — Tél.: Bureau: 2-4535
Perception de comptes — Resid.: 2-7886

J.-A.-G. VALLERAND
ARCHITECTE
Bureau : 229, Blvd. des Fossés — Tél. : 3-1394 — QUEBEC

TEL. Bur. 2-6521 TEL. Rés. 3-2704
Albert Pelletier,
B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
88, Côte de la Montagne, Québec.

ARMAND LaVERGNE, M.P.
JOSEPH LaVERGNE
&
LUCIEN LORTIE,
AVOCATS
111, Côte de la Montagne,
QUEBEC

VICTOR MATHIEU, N.P.
NOTAIRE DE SIX DIOCESES
SPECIALITES : REGLEMENT ET ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS
PLACEMENTS D'ARGENT DE TOUT REPOS AUX
CORPORATIONS RELIGIEUSES
Caisse d'Economie St-Roch
Bureau : 88, rue St-Joseph, Québec. Téléphone : Résidence 2-6361, Bureau 4-4041

Heures de bureau : 9 à 12 2 à 5 7 à 9 — TEL. 4-3312
Dr M.-LEONCE LESSARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ex-Interne du Forsyth Dental Infirmary, Boston, Mass., E. U. A.
207, 3e AVENUE, LIMOILOU.

Bureau 9 h. a.m., à midi et 2 à 6 h. p.m.
Drs Houle & Laforest
DENTISTES
76, rue St-Joseph, Tel. : 4-4811

Consultation : 11hrs à midi, de 2 à 5 hrs et 7 à 8 heures.
Docteur G. LEO COTE
YEUX, NEZ, OREILLES, GORGE
528, ST-JEAN
Tél : Rés. : 3-2190 — Tél.: Bureau : 3-2190

Téléphone: 4-1252 - Résidence : 8202
Dr Donat Roy
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau : 9 h. à 12 a. m. 2 h. à 5 p. m.
Le soir : Lundi, mercredi et vendredi 7 à 9 h. p.m.
173, 3e Ave, Limoilou, Québec.

SYLVIO BRASSARD
Architecte
Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal
Château Champlain — Tél.: 2-2061
401, rue St-Paul — Loc.: 334

Membre de American Concrete Institute
ZACHEE LANGLAIS B. Sc. A., I. C.
CONSTRUCTION, EXPERTISE, CHARPENTES DE BETON, ARME ET D'ACIER, USINES DE FILTRATION, EGOUTS, AQUEDUC, ETC.
105, Côte de la Montagne — QUEBEC — TEL. : 2-6269

Dr Maurice Beaudry
Peau — cuir chevelu — urologie
15, rue Buade
Tél. Bur. 2-4841 — Rés. 5384
Heures de bureau : 2 à 5 et 7½ à 8½

Dr Paul Rochette
MEDECIN-CHIRURGIEN
SPECIALITE : Maladies des femmes.
575, rue St-Jean, Tél. Res. 6657

Dr PAUL LAJEUNESSE
CHIRURGIEN-DENTISTE
26, rue Bagot, Québec, Tél. : 4-4203

PHARMACIE COUTURE
51 Rue St-Joseph — Phone: 4-4031
29½ Chemin Ste Foy — Phone: 7960

Tél.: 2-4256 — Tél.: Rés.: 5277
J.-S. BERGERON
ARCHITECTE
145, rue St-Jean — QUEBEC.

PIERRE LEVESQUE
Architecte.
A.A.P.Q—I.R.A.C.
115, rue St-Jean, QUEBEC.

TEL.: Bureau: 2-4462 — TEL.: Rés.: 2-4585
E.-GEO. ROUSSEAU
ARCHITECTE - EVALUATEUR
39, rue ST-JEAN, QUEBEC.
Edifice "Metropolitan Life Ins"
(Vis-à-Vis Côte du Palais)

ARTHUR DUVAL — WILFRID BOLDUC
DUVAL & BOLDUC
NOTAIRES
60, ST-JOSEPH — TEL. : 4-4825
QUEBEC

Jos.-P. Ouellet
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplômé : "A.A.P.Q."
Ex-président de l'I.R.A.C.
28, Ste-Famille, QUEBEC.

Téléphone: 2-2153
Dr Alphonse DION
CHIRURGIEN-DENTISTE
24, Côte du Palais, Québec.
Heures de bureau: 9 à 12 a.m. ; 2 à 5 p.m.
Mercredi: 7 à 8.30 p.m.

VILLENEUVE & CAFFIAUX
INGENIEURS CONSEILS
Expertises, Rapports, Plans et Surveillance
TEL. : RES. 3-1017 — TEL. : BUREAU 2-3567
111, COTE DE LA MONTAGNE — QUEBEC

Dr J.-Emile Fortier
Médecin-spécialiste
Maladie du coeur, des poumons, de l'estomac et des intestins.

Dr Henri Lapointe
Radiologiste
Rayons X et électricité médicale.

109, de la Couronne
Tél. : 3-0880 — Heures de bureau : 2 à 5 et 8 à 9 p. m.

C. CAMILLE LESSARD, M. A., E. I. C
INGENIEUR-CIVIL
SPECIALITE : DEVELOPPEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES, AQUEDUCS, USINES DE FILTRATION, SYSTEMES D'EGOUTS, BETON ARME
CHAUFFAGE CENTRAL, ETUDES, RAPPORTS ET EXPERTISES
TEL.: 4-0918 — 32, BOULEVARD DES ALLIES, QUEBEC.

THOMAS L'AVIATEUR — L'Art de vendre et d'être galant — Par GLENN CHAFFIN et HAL FORREST — No. 1





LE CORDONNIER DE BURGOS

Autrefois, il y a bien longtemps, vivait à Burgos un pauvre cordonnier qui s'appelait Esteban. Il était honnête et laborieux, mais assez maladroit, souvent malade, et, de plus, veuf et chargé de trois jeunes enfants. Aussi était-il devenu si pauvre, si pauvre, qu'il faisait grand'pitié à ses voisins. Une bonne parente qu'il avait s'était chargée d'élever ses deux petites filles, et les nourrissait dans son village, disant qu'elle en ferait des bergères ou des servantes de ferme. Le petit garçon seul était resté avec son père, et essayait déjà de travailler; mais Juan n'avait pas cinq ans, et de longues années devaient se passer avant qu'il pût aider son père. L'hiver avait été rude, l'ouvrage manquait, et la misère arrivait à grands pas chez le pauvre Esteban. Fier comme un Espagnol, il ne se plaignait pas et ne demandait rien à personne, mais son coeur saignait à la pensée de son petit Juan mal nourri, mal habillé, et qui s'étiolait dans son logis étroit et humide.

Un jour de printemps, le père et l'enfant venaient de dîner de quelques croûtes de pain frottées d'ail et d'une jatte d'eau fraîche puisée à la fontaine voisine.

—Papa, dit le petit Juan, quand donc irons-nous voir mes soeurs à la campagne ?

—Dimanche, mon petit, si la senora Casilda me paye les dix-huit réaux qu'elle me doit. Je vais aller lui porter ses souliers pendant que tu dormiras.

—Je n'ai pas sommeil, dit Juan. Emmène-moi avec toi.

Esteban enveloppa les souliers de la senora Casilda, et partit en donnant la main à son fils. Il se disait que la senora Casilda, qui était pâtissière de son état, aurait peut-être la bonne pensée de donner un gâteau au petit Juan. Mais cet espoir fut déçu. Il trouva la boutique fermée. Comme c'était l'heure de la sieste, il résolut d'attendre, et, s'asseyant sur le seuil, il fit coucher le petit Juan sur son manteau et l'engagea à dormir. Juan ferma ses jolis yeux noirs et ne tarda pas à partir pour le pays des rêves. Esteban resta éveillé.

La rue était silencieuse et le soleil dardait de brûlants rayons sur les murailles d'un couvent qui faisait face à la maison de la pâtissière.

Une heure se passa. Quelques bruits de portes qui s'ouvraient, de jalousies qu'on relevait çà et là sur les balcons témoignèrent que la sieste était finie, et de rares passants commencèrent à circuler. Mais aucun bruit ne se faisait entendre chez Casilda.

Esteban, dégrafant son manteau, en leva sans éveiller le petit Juan et frappa discrètement aux volets de la boutique: rien ne répondit; il frappa plus fort: rien encore. Mais une vieille voisine, mettant la tête à une lucarne, lui cria d'un ton rogue :

—Aurez-vous bientôt fini de nous rompre la tête, mon brave homme ? Casilda n'est point chez elle.

—Je vous remercie, Senora, dit humblement le pauvre cordonnier : je reviendrai bientôt.

—C'est inutile. Casilda est partie pour quinze jours, sous prétexte d'aller à la noce de sa soeur, mais je sais bien qu'elle ne reviendra pas de sitôt, et va se remarier elle-même là-bas, dans son pays. Elle a congédié sa servante et ses marmitons. Vous devait-elle de l'argent ?

—Hélas! oui, Senora, dix-huit réaux.

—Priez saint Antoine de Padoue de vous les faire retrouver, mon ami, car c'est de l'argent perdu !

Et la vieille sibylle referma sa fenêtre.

Le pauvre Esteban, consterné enveloppa Juan de son manteau et l'emporta tout endormi. Le trajet était long. Arrivé près de la cathédrale, et déjà bien fatigué, il y entra pour se reposer.

Quelques mendiants sommeillaient sous le porche. On venait de rouvrir les portes. L'immense et splendide édifice était désert.

Esteban marcha vers la chapelle de la Vierge, et, posant son doux fardeau sur le tapis qui recouvrait les marches de l'autel, il se mit en prière.

La chapelle, luxueusement ornée, resplendissait de dorures; elle était embaumée de fleurs, et, selon l'usage en Espagne, des cages élégantes, pleines d'oiseaux chanteurs, étaient suspendues comme des lampes à la voûte peinte et dorée. Une Notre-Dame du Pilier, revêtue d'une robe à dentelles d'or et entourée de cierges, rayonnait l'autel. Son diadème, présent de la reine Isabelle, avait été apporté avec le premier or apporté d'Amérique à Burgos par Christophe Colomb. Il étincelait de diamants, et la vue de toutes ces richesses était bien faite pour tenter de murmures les pauvres gens.

Cependant, Esteban les avait toujours regardées sans arrière-pensée, depuis son enfance. Notre-Dame du Pilier recevait ses ferventes prières. Mais, ce jour-là, sous l'étreinte de la misère, et se disant que le pauvre petit Juan n'aurait pas de quoi souper, le pauvre cordonnier songea que les diamants de la Sainte Vierge représentaient mille fois plus d'argent qu'il ne lui en faudrait pour nourrir ses enfants, et il se prit à lui dire :

—Bonne Mère, ayez pitié de mon petit Juan au nom de votre Jésus. Hélas! une seule de vos pierres précieuses lui donnerait du pain pour toute l'année.

Et, en disant cela, comme il était cordonnier, Esteban oubliait de regarder la couronne de la Sainte Vierge, et restait les yeux fixés sur les figures du petit Jésus, qu'elle tenait dans ses bras. C'étaient de petites mules de satin écarlate, brodées de perles et ornées chacune d'un gros diamant.

Tout à coup, ô merveille, le petit Jésus, s'animant, de sa petite main prit l'une de ses mules et la jeta au pauvre cordonnier.

Esteban, pleurant de joie et d'admiration, serra la petite pantoufle sur son coeur, remercia l'Enfant Jésus et sa très sainte Mère, et, reprenant le petit Juan toujours assoupi, s'en retourna chez lui.

Esteban, homme simple et ignorant s'il en fût, se rendit chez un joaillier juif et lui proposa tout bonnement d'acheter le diamant qu'il avait enlevé de la mule. Le joaillier, fort surpris de voir un tel joyau entre les mains d'un homme si pauvre et si mal vêtu, le questionna et n'en put tirer que des réponses évasives.

Esteban ne voulait pas raconter un miracle de la Sainte Vierge à un Juif; il se promettait d'en parler à son confesseur, mais le confesseur était en voyage, et Esteban avait grand besoin d'argent. Enfin, le Juif, qui ne voulait pas avoir de démêlés avec la justice, prit un biais. Il donna quelque argent à compte au cordonnier, lui dit qu'il voulait montrer le diamant à un confrère qui l'estimerait, et l'engagea à revenir le lendemain matin.

Sans défiance, Esteban le remercia, courut acheter des provisions, un habit neuf à son petit Juan, et rentra chez lui tout joyeux.

Hélas! sa joie fut courte. Le lendemain matin, au lever du soleil, deux alguazils vinrent l'arrêter au nom du senor alcade, et la première chose qu'ils virent dans son pauvre logis, ce fut la petite pantoufle que tout Burgos connaissait, et qu'Esteban avait suspendue au lit où dormait son enfant.

Le procès ne fut pas long. En vain, Esteban soutint-il que l'Enfant Jésus lui avait donné sa pantoufle, personne ne voulut le croire. Il fut mis à la question, et, se voyant perdu, pour échapper aux tortures, il avoua le crime qu'il n'avait pas commis. Les lois d'Espagne punissant de mort le vol sacrilège, Esteban fut condamné à être pendu après qu'il aurait fait amende honorable devant Notre-Dame du Pilier.

Son procès avait ému toute la ville. Sauf quelques bonnes âmes plus inclinées au bien qu'au mal, la multitude était exaspérée contre Esteban. Une foule immense se pressait pour le voir et refplissait le parvis et la cathédrale.

Dès le matin, dans un coin obscur de la chapelle de Notre-Dame du Pilier, un bon religieux de l'hospice royal de Las Huelgas était en prière. Il tenait près de lui le petit Juan qu'il avait recueilli, et de temps en temps lui parlait tout bas.

Tout à coup, un grand mouvement se fit dans la foule, et les alguazils qui escortaient le prisonnier lui ouvrirent passage. Le pauvre Esteban, ayant près de lui son confesseur et le bourreau, s'avança pâle comme un spectre, en chemise, la corde au cou et un cierge de cire jaune à la main. On le fit agenouiller devant Notre-Dame du Pilier, et, d'une voix éteinte, il commençait à réciter l'amende honorable, lorsque le petit Juan, s'élançant devant lui et les bras tendus vers l'Enfant-Jésus, s'écria de toutes ses forces :

—Seigneur Jésus, vous savez bien que mon père est innocent. Par grâce, sauvez-le !

Et la statue, s'animant de nouveau, de sa petite main ôta la mule qui lui restait et la jeta au pauvre condamné.

De formidables acclamations retentirent, et, un instant après, le peuple portait Esteban et son fils en triomphe. C'était à qui lui ferait des présents pour le dédommager de ce qu'il avait souffert. Le Chapitre de la cathédrale racheta pour une somme considérable les mules de l'Enfant Jésus, et la ville adopta les enfants d'Esteban et les fit élever avec soin.

Juan devint cordonnier de la reine Isabelle et des enfants. Il maria ses soeurs et rendit heureuse la vieillesse de son père, et le souvenir du miracle s'est conservé dans une ballade populaire qui se chante en Espagne, dit-on.

Madame JULIE LAVERGNE.

RECIT BIBLIQUE

La tempête apaisée

De la rive occidentale du lac de Génézareth, où la foule enthousiaste se pressait très dense autour de lui, Jésus voulut, un soir, afin d'échapper à ses étreintes et trouver pour lui et ses disciples un repos nécessaire, gagner les régions solitaires de la Pérée.

"Passons à l'autre bord", leur dit-il.

Aussitôt les disciples, ayant congédié la foule, amenèrent une barque, où il monta avec eux sans autres préparatifs, et ils voguèrent vers la rive opposée.

Mais bientôt se déchaîna sur le lac une si violente tempête, que les flots en furie envahissaient la barque et menaçaient de la faire sombrer, cependant que Jésus, assis à la poupe, dormait paisiblement, la tête sur un coussin.

Dans leur effroi, les risciples se rapprochèrent de lui et l'éveillèrent, en criant: "Maître, sauvez-nous, nous périssons !"

Alors Jésus, se levant, gourmanda le vent, et s'adressant à la mer: "Silence, ordonna-t-il, calme-toi!"

Et le vent s'apaisa aussitôt, et il se fit un grand calme.

Se tournant ensuite vers ses disciples: "Pourquoi vous effrayer? leur dit-il d'un ton sévère. Où est donc votre foi?" Et eux, saisis de crainte et d'admiration, de se dire l'un à l'autre: "Qui est celui-ci, qui commande aux vents et à la mer, et s'en fait obéir?"

(Marc, chap. 4.)

* * *

Malgré le peu de foi que, à bon droit, leur reproche le Sauveur, puisqu'ils l'ont vu déjà opérer maints miracles, les disciples sont tellement convaincus d'avoir échappé au naufrage, grâce à son intervention surnaturelle, qu'ils se pâment d'admiration devant cette preuve manifeste de sa puissance divine. Qui, en effet, si ce n'est Dieu, eût pu dompter ainsi d'un mot la fureur de la mer ?

REBUS

Voici la réponse de rébus de la semaine dernière, envoyé par Louis :

Mot à mot: E-Mai V houx — les uns — lait — os — tre.

Aimez-vous les uns les autres.

Nous a envoyé la solution juste : M. Andréa Collard (14 ans), Mastaï, près Québec.

SUR LA PAILLE

Un moraliste adresse des remontrances à un jeune dissipateur qui croque lentement son patrimoine.

—Oh ! dit le jeune homme, je suis encore vert, je mûrirai plus tard.

Et le moraliste sans pitié :

—Oui, comme le fruit : sur la paille !

PAR LE SIGNE DE LA CROIX

Une pauvre veuve étant tombée malade fut transportée dans un hôpital où elle ne tarda pas à mourir. Son unique enfant, âgé de huit ans, fut placé d'office dans un orphelinat. Le petit était irlandais catholique; l'asile était protestant. Le curé de l'enfant, craignant pour sa foi, voulut le retirer; mais l'autorité l'avait déjà changé d'établissement et même l'avait inscrit sous un autre nom que le sien. Le prêtre fut longtemps dérouté dans sa recherche. Enfin, il crut avoir découvert la maison hospitalière où devait se trouver le pauvre petit agneau de sa bergerie.

Laissons-le raconter lui-même l'issue de cette aventure:

"J'allai à l'orphelinat, je parcourus les livres, j'interrogeai le gouverneur, qui, d'ailleurs, me reçut avec la meilleure grâce ; mais aucun enfant catholique, ou même portant un nom irlandais n'avait été reçu dans cette institution.

"Une idée me frappa soudainement, au moment même où j'allais me retirer. Je demandai s'il me serait permis de voir tous les enfants réunis. On me répondit qu'ils allaient entrer au réfectoire et qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que je les visse. Ils étaient 320. Dès qu'ils furent tous entrés, je montai sur un banc et je leur dis :

—"Enfants, regardez-moi!... Au nom du Père, et du Fils...

"J'avais à peine porté la main au front pour faire le signe de la croix, quand j'aperçus un des plus petits garçons lever la main et, instinctivement, faire le signe de la croix, tandis que tous les autres restaient immobiles à me regarder, étonnés de me voir agir d'une façon qu'ils ne comprenaient pas.

"Je me tournai vers le gouverneur :

—"Voilà, lui dis-je, le catholique, l'enfant perdu que je cherche!

"Cet excellent homme me répondit :

—"J'avais beaucoup entendu parler du signe de la croix fait par les catholiques, mais jamais je n'aurais pensé à son utilité pour découvrir un enfant perdu: c'est merveilleux !

"Dans les quarante-huit heures, l'orphelin était envoyé à notre orphelinat catholique de "North Hyde", où il est encore, comprenant fort bien que c'est au signe de la croix qu'il doit la préservation de sa foi catholique. Le pauvre petit n'a personne au monde que l'Eglise: c'est dire qu'il est entre les mains d'une bonne mère".

EXPLICATION

Jean fait les honneurs de Paris à Louis, qui y vient pour la première fois.

A la gare, Louis s'arrête devant un distributeur automatique portant cette inscription :

Mettez une pièce de vingt-cinq centimes et vous aurez une tablette d'excellent chocolat.

—Qu'est-ce que cela ? demande-t-il ?

—Cela, fait Jean un peu embarrassé, c'est une fabrique de chocolat ; mets cinq sous, tu verras bien.

Louis introduit une pièce dans la fente et ramasse un petit paquet enveloppé de papier.

—Tu vois, fait Jean, c'est ce qu'on appelle du "chocolat instantané", il se fabrique tout seul quand on met les cinq sous.

—Tiens ... mais, s'écrie Louis en dépliant le papier, ce n'est pas du chocolat ... ce sont des bonbons anglais.

—Ah ! fait Jean déconcerté ...

Mais, reprenant bientôt son sang-froid :

—C'est ta faute, tu auras mis cinq sous anglais ! ...

LE BEAU REVE

Jacob, six ans, vient trouver son père, Abraham :

—Père, j'ai rêvé cette nuit que vous me donniez dix sous !

Alors Abraham, tapotant la tête frisée de son aimé :

—Comme vous avez été très sage cette semaine, mon petit enfant, gardez-les.

UN PETIT PATISSIER: MEUTCHIKOF

C'était un petit paysan qui s'appelait Alexandre Danilowicht, et vendait des petits gâteaux, avec son père, sur la place du Kremlin, à Moscou.

Un jour, il s'enhardit à passer la porte du palais des tsars et à se risquer à offrir sa marchandise aux soldats du corps de garde.

Mal lui en prit: un sous-officier d'humeur violente, qui n'avait probablement pas le goût des tartelettes, le prit par l'oreille et lui fit retraverser la cour avec force bourrades, en confisquant les petits pâtés.

Plus sensible à cette perte qu'aux coups dont il avait probablement l'habitude, le gamin criait, pleurait, suppliait et faisait tapage, malgré sa petite personne ..

Une fenêtre s'ouvrit. La silhouette d'un enfant se découpa dans l'encadrement, et une voix impérieuse ordonna de lâcher le petit pâtissier qui vit son bourreau se mettre au port d'armes, dans l'attitude la plus respectueuse.

Celui qui venait d'intervenir avec cette souveraine autorité était le jeune tsar, Pierre 1er, qui devait être Pierre le Grand.

A cette heure, il n'était pas bien puissant; et sous la tutelle de sa soeur Sophie, qui ambitionnait le pouvoir pour elle-même, il n'était encore qu'un fantôme d'empereur.

Plus prisonnier que souverain, Pierre s'ennuyait dans ce morne palais, étouffant ses juvénilles ardeurs.

Il ordonna de faire monter ce petit bonhomme, qui joignait les mains en bénissant son intervention; et quand il fut en sa présence, il l'interrogea curieusement.

Le gamin répondit sans effronterie, mais sans embarras; il était intelligent, jovial, non sans finesse; il amusa son impérial protecteur, qui lui proposa de rester à son service.

La fortune du petit pâtissier, surnommé désormais Mentchikof, était faite.

Au reste, il devait la mériter.

Il commença par distraire un peu le jeune prince, partageant ses jeux, ses plaisirs plus ou moins grossiers; puis, il le suivit à Préobrajensky, où l'ambitieuse Sophie l'avait exilé, pour l'éloigner de la capitale, des affaires, du pouvoir, et l'engager à la mollesse avec de jeunes compagnons qui devaient lui en donner l'exemple.

Mais Pierre avait percé son dessein, et loin de s'y prêter, ce fut lui qui entraîna ses jeunes courtisans, par son exemple, à une vie tout autre, en formant une petite armée en miniature, astreinte à la discipline, aux exercices, aux marches, qui devaient développer endurance, activité, résistance. Avec un Français, Lefort, qui avait servi dans l'armée et la diplomatie; avec un charpentier, Brandt, qui lui avait radoubé une vieille chaloupe; avec Mentchikof, dont l'esprit ingénieux et subtil répondait au sien, il s'instruisait, s'armait, se préparait au rôle qui l'attendait et qu'il devait remplir si glorieusement un jour.

Ce jour-là, Mentchikof était au premier rang de ses fidèles et devait justifier sa faveur par ses services éclatants, multiples.

Ses états de service font penser à ceux d'un Murat; sergent au régiment de Préobrajensky, il entre avec lui à Moscou, quand Pierre balaye les Strélitz, partisans de la régente; il se distingue à la campagne d'Azof, en 1696 il accompagne le tsar en Hollande et en Angleterre; en 1702, il s'empare de Schlusselbourg et est nommé commandant de la place; l'empereur, Léopold 1er, le crée comte du St-Empire, et il peut arborer la couronne fermée du duché de Kosel sur son château d'Oranienbaum; en 1705, la prise de Khalisch le fait prince; en 1709, la victoire de Poltava sur les Suédois, maréchal de l'empire; en 1710, il prend Riga; en 1711, il occupe la Courlande; en 1712, la Poméranie; en 1713, il prend Stettin.

Gouverneur de St-Petersbourg, le petit pâtissier qui avait couru les rues de Moscou était parvenu au plus haut sommet... "Mais monté sur le faîte, on n'a plus qu'à descendre? "

Ses ennemis, et combien en a un favori! l'accusèrent de malversations...

Une premi.re fois déjà Pierre, l'en avait jugé coupable; mais il s'était borné à le rosser lui-même à coups de canne, ce qui était dans ses habitudes et soulageait sa colère.

Avec les années, elle était devenue plus dangereuse, et Mentchikof allait être déféré en jugement, quand la mort du tsar le fit libre et tout-puissant par la confiance de la tsarine, Catherine 1re, sa veuve, et par la minorité de Pierre II, son petit-neveu, héritier de l'imbécile Ivan.

Mentchikof était alors le véritable souverain de la Russie, et avait fiancé sa fille aînée au jeune tsar. La petite fille d'un pauvre pâtissier allait être impératrice de toutes les Russies!

Mais, en ces pays fabuleux, la chute est souvent rapide.

Une conspiration de palais renversa le tout-puissant ministre; il fut privé de ses titres, de ses biens, exilé en Sibérie avec sa famille, voyant mourir sa femme en route, et se retrouva paysan comme devant obligé de se construire une isba et d'y élever troupeau et basse-cour, dûs à la charité d'un anonyme reconnaissant.

Il montra, dans cette épreuve, beaucoup de résignation et de philosophie sereine, disant simplement:

—Né paysan, je suis redevenu paysan. Dieu m'avait élevé; il m'a précipité. Que sa volonté soit faite.

Il avait pu mesurer le poids d'une grosse fortune; ayant plus de trois millions de roubles cent cinquante mille serfs, et des terres qui s'étendaient de Riga, en Livonie, jusqu'à Durbend, en Perse, il l'avait trouvée plus lourde que sa petite planchette de pâtissier, et il mourut sans regret et sans colère, "l'esprit plus libre et la conscience plus tranquille qu'au temps de sa prospérité".

H. de Villiers.

Un calcul logique

—Victoire, demande Mme Durand à sa bonne, combien de temps avez-vous fait cuire ces oeufs ?

—Neuf minutes, madame.

—Neuf minutes ! Tout s'explique. Ils sont durs comme de la pierre. Je vous avis dit de ne pas les laisser plus de trois minutes.

—C'est vrai, madame; mais il y avait trois oeufs et trois fois trois font neuf.

COMME CHEZ MOI

La propriétaire—Monsieur, voici trois mois que vous êtes ici et vous n'avez encore payé aucun terme mensuel !

—Mais, madame, ne m'avez-vous pas promis au début, que je serais ici comme chez moi ?

—Oui, n'ai-je pas tenu promesse?

—Si, mais chez moi je ne payais pas loyer, madame.

La première parole de Jesus

L'enfant divin grandit: à sa lèvre sonore
Nulle parole n'ose éclore;
Son pied sur notre sol pose ses premiers pas,
Mais l'Enfant-Dieu ne parle pas.
Comme tous les petits, Jésus sourit et pleure,
Mais pour parler il attend l'heure,
L'heure où dans les berceaux, chaque frêle enfançon
Commence à dire sa chanson,
La chanson dont les mots flottent comme en un rêve,
Mais qu'une mère heureuse achève.
Un matin de printemps, l'Enfant-Dieu sommeillait,
Et Marie en priant veillait;
Sa main berçait l'Enfant qui gouverne le monde;
Mais, en baisant sa tête blonde,
La Vierge se souvint de la prédiction
Du vieillard béni de Sion;
Et la Vierge pleura de ces larmes amères
Dont la source est le coeur des mères.
Elle pleurait, songeant que Jésus pleurerait,
Que pour nous son sang coulerait.
L'Enfant si doux, à qui les anges et les mages
Offraient naguère leurs hommages,
L'Enfant si beau, son Fils, qu'elle serre en ses bras,
Serait meurtri par des ingrats,
Il serait leur jouet, leur rançon, leur victime!
Et, prise d'une angoisse intime,
La Vierge des douleurs se penchait au-dessus
Du front si pur de son Jésus;
Une larme tomba de sa joue embrasée.
Or, Jésus, sous cette rosée,
Se réveille, regarde; et levant à demi
Son front tout à l'heure endormi,
Dit, avec un sanglot qu'un long sourire éclaire,
Deux mots, les deux premiers: Ma Mère !

P. V. Delaporte.

LEVER DU SOLEIL



Dessin d'Anne Blosset.

L'ANGE-GARDIEN DE GRAND'PAPA

Marc paraissait soucieux depuis quelque temps. Sa mère lisait dans ses yeux des préoccupations qui étonnaient chez un enfant de cinq ans.

—Mère, lui demanda-t-il un soir, grand-père a-t-il pour lui un ange gardien, un pour lui tout seul ?

—Sans doute, mon chéri...

—Oh! il doit pleurer bien souvent, le pauvre ange de grand-papa !

—Pourquoi? interrogea la mère.

—Parce que grand-père ne va jamais à l'église, parce qu'il ne fait pas sa prière, parce qu'il jure avec des mots que le bon Dieu défend.... et tu m'as dit, un jour, que lorsque nous sommes méchants, cela fait pleurer nos bons anges...

L'enfant se tut, réfléchissant profondément.

—Peut-être, reprit-il, après un instant de silence, ne sait-il pas que grand-papa est sourd et lui parle-t-il trop doucement.. Quand je lui parle, moi, il m'entend, il me sourit, il me répond. S'il ne comprend pas son ange, pourquoi donc, petite mère, me comprend-il, moi ?

—Parce qu'il t'aime, répondit la mère.

L'enfant ne parla plus et resta pensif.

Le soir, quand on l'eut couché et qu'il se trouva seul dans sa chambrette, il s'agenouilla sur son petit lit, et, joignant ses mains :

—Petit Jésus, dit-il, bon-papa n'est pas sage... il ne fait pas sa prière! Il est sourd et il n'entend pas ce que lui dit son bon ange... Il ne faut pas le gronder! Mais il me comprend, moi, et maman dit que c'est parce qu'il m'aime ! Alors, petit Jésus, écoute, emmène-moi bien vite dans ton beau paradis.. tu me donneras de jolies ailes blanches et je serai l'ange de bon-papa et je lui dirait tout bas de faire sa prière, et il m'entendra, vois-tu, et se mettra à genoux.

Le lendemain matin, autour du lit de Marc, la mère et l'aïeul veillaient..

Un mal incompréhensible avait saisi l'enfant, qui souriait pourtant dans sa couchette. La vie s'en allait peu à peu, et, au bout de quelques heures, le petit Marc agonisait.

Le vieillard, penché sur lui, étouffait ses sanglots et dévorait ses larmes, impuissant à retenir l'unique joie de ses vieux jours

Tout à coup, par un effort suprême, l'enfant se souleva.. il attira près de sa bouche déjà glacée la tête de son grand-père et lui murmura tout doucement à l'oreille :

—Grand-père, il faut prier !

Il avait parlé tout bas, et pourtant ce dernier souffle d'une voix chère parvint jusqu'à l'ouïe paralysée du vieillard. Le pauvre homme tomba lourdement à genoux, et sa main inhabile et tremblante traça sur son front ridé le signe de la croix.

—Je serai ton bon ange, balbutia le petit dans son dernier sourire.

Et tandis que, tous de douleur, la mère et l'aïeul pleuraient, un doux frémissement d'ailes troubla un instant le silence: les anges venaient chercher leur frère.

Et chaque soir, à l'heure de la prière, le même bruissement se fait entendre, tandis que, près de l'oreille insensible du vieillard, une petite voix céleste redit :

—Grand-père bien-aimé, à genoux, il faut prier.

Et l'aïeule, docile comme un petit enfant, s'incline au pied du crucifix, courbant avec piété son front dans ses deux mains. Quand il se relève, une joie sainte illumine son visage : il entend, assure-t-il, la voix toute vibrante de tendresse de son petit Marc:

—Je suis ton ange gardien !

LOWELL

PEINTRES D'ENSEIGNE

Les enseignes, si nombreuses dans les rues de l'ancienne France, avaient développé toute une branche florissante de la ferronnerie. Les livres de serrurerie d'alors sont pleins de modèles admirables d'enseignes. Mais cet art d'attirer le client intéressait surtout la peinture.

Sans doute, le peintre d'enseignes jouissait, parmi les artistes, d'une estime médiocre. Il était rejeté de toutes les assemblées de peintres. On en faisait le type du barbouilleur, et d'une méchante toile on disait qu'elle n'était bonne que pour une enseigne La naïveté de ses inscriptions, leur disposition saugrenue, leurs grosses malices, humiliaient les contemporains cultivés.

Toutefois, plusieurs, parmi les enseignes, ont été des oeuvres d'artistes fameux. Un charbonnier avait acheté pour s'en servir comme d'enseigne une tête peinte par un artiste du XVIIIe siècle. Il avait eu soin de la barbouiller de charbon et d'écrire au-dessous: "A la Belle Charbonnière". Un connaisseur passant par là, remarque la toile, la paye et l'emporte. Il la décrasse et remet au jour l'oeuvre originale, une étude de Greuze. Notre charbonnier la revit dans sa nouvelle splendeur.

—Ah! ben! dit-il, si je l'avais accrochée à ma boutique en cet état, je me serais fait moquer de moi, car les charbonniers ne se débarbouillent que le dimanche.

Il faut dire plus. De tout temps, de grands peintres ont travaillé pour les enseignes. Le musée de Bâle possède deux enseignes d'Holbein pour des maîtres d'école. Le Caravage, un jour, n'ayant pas de quoi payer son écot, s'acquitta en peignant l'enseigne. Greuze avait peint une enseigne pour un marchand de tabac. Watteau en avait composé une pour son ami Guersaint, le marchand de tableaux du pont Notre-Dame. Lancret, Chardin, Carle Vernet, Prud'hon, firent aussi des ensiegnes, et François Millet, l'auteur de l'"Angélus", débuta par une enseigne pour un maréchal-ferrant.

LA VENGEANCE DU SOLDAT DANOIS

De 1652 à 1660, une guerre sanglante eut lieu entre les Danois et les Suédois qui tentaient d'envahir le Jutland et le Sleswig. A la suite d'une brillante victoire remportée par le roi Frédéric, un soldat de Flensbourg resta sur le champ de bataille.

Il était atteint d'une blessure assez grave mais non mortelle. Mourant de soif, il pêrt sa gourde et allait la porter à ses lèvres quand il vit à ses côtés un Suédois agonisant qui fixait de regards d'envie sur la gourde.

"Pauvre diable, se dit le brave Danois ! Il a encore plus soif que moi". Et, s'agenouillant auprès du moribond, il voulut lui donner à boire. L'autre saisit son pistolet et tira à bout portant: la balle eût frappé le soldat s'il ne se fût brusquement jeté de côté.

"Ah ! coquin ! Ah ! mécréant ! s'écria-t-il. je veux te soulager, et tu me récompenses en essayant de me tuer ! Ah ! tu vas voir: il t'en cuira, je vais me venger. eJ t'aurais donné ma gourde, tu n'en aurais que la moitié"

Et buvant effectivement la moitié de sa gourde, il fit avaler le reste à son ennemi, après avoir eu soin toutefois de lui enlever son pistolet. Le récit de cette noble action parvint aux oreilles du roi Frédéric; il désira voir ce soldat.

Et il lui demanda pourquoi il avait épargné la vie de son ennemi. "Ah! Sire, répondit le brave homme, frapper un homme à terre, je n'aurais jamais pu. — Tup mérites d'être noble", dit Frédéric. Il lui donna pour armoiries une gourde percée d'une flèche.

NOS CONTES HISTORIQUES

Réçit de l'abbé A. COUILLARD DESPRES LE SIEGE DE QUEBEC par PHIPPS Illustrations de Bruno BERTRAND- 2



Les Canadiens ouvrent le feu. Le Moyne de Sainte-Hélène, d'un coup de canon, abat le pavillon de l'amiral. Les soldats se jettent à la nage et vont le chercher sous les balles. Ils l'apportent en triomphe.



Durant plusieurs jours les Anglais tentent de débarquer et de s'emparer de la ville. Le major Provost l'a si bien protégée par toutes sortes de moyens de défense, que les Canadiens repoussent les Anglais. A la fin, Phipps parle de lever l'ancre.



Parmi les prisonniers se trouvent plusieurs Canadiens de distinctions: M. Béquart de Granville, l'abbé Trouvé, Mme de la Lande, née Marie Couillard, fille de Guillaume Couillard, et sa fille Mme Louis Jolliet. Tous sont inquiets du sort qui les attend.



Madame de la Lande, digne émule des de Verchères, rencontre Phipps et lui demande pourquoi il ne les échange pas contre des prisonniers anglais. Phipps répond : "Est-il une personne qui puisse se charger de cette affaire ?—Moi, lui dit Mme de la Lande. —Quelle garantie me donnez-vous de votre fidélité ?—Ma parole, amiral !—Soit, dit celui-ci ; allez ! et si vous échouez, revenez ici ; mon capitaine de garde vous accompagne dans cette chaloupe."



L'échange réussit comme bien l'on pense. M. de Frontenac remet aux Anglais les soldats qu'il a capturés et les Français recouvrent leur liberté. Après cet échange, M. de Frontenac demande à Madame de la Lande si elle avait eu grand'peur des boulets des canons canadiens ?—Oui, répondit-elle, à tout moment nous pensions notre dernière heure arrivée.—Vous aviez tort, Madame, dit le gouverneur, nos boulets n'avaient ordre que de frapper l'ennemi.



Après le départ des Anglais, les Canadiens se réunirent dans l'église de Québec pour remercier Dieu de leur délivrance. Le Canada était sauvé ! A l'occasion de cette victoire la chapelle de la basse-ville de Québec fut nommée Notre-Dame de la Victoire.

(Courtoisie de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal)

LES REGARDS DES ENFANTS

Les regards des enfants sont troublants de lumière,
Et laissent ébloui sous un ciel de clarté;
Ils éclairent de paix les ombres de la terre,
Et posent sur la vie un rayon de beauté.

Ils sont créés du feu de l'âme des ancêtres:
On y voit, des bonheurs qui passeront demain:
Des chagrins inconnus, qui n'ont besoin, pour naître,
Que d'un jouet brisé sur le bord du chemin.

C'est le discret regard de quelque douce étoile,
Qui, devenant humain, se double dans leurs yeux;
C'est toute la sérénité qui se dévoile,
Et remplit leur prunelle en descendant des cieux.

C'est toute la Tendresse, et toute l'Espérance,
Qui se courbe et fleurit sous leurs cils. C'est l'Amour.
L'Amour universel, qui naît et recommence
A composer en eux le miracle des jours.

Alice LEMIEUX.

LES CERCLES D'ETUDE

Par Madame Ernestine Pineault-Léveillé

L'église, la famille, la société, ces trois forteresses de la cité ancienne qui au sortir du plan divin semblaient inattaquables, laissent voir aujourd'hui la désagrégation de leurs pierres millénaires. De tous les côtés à la fois, l'ordre du monde est menacé par la violation des lois immuables qui l'avaient constitué. Ce sont partout des germes de mort : la vie moderne est tout un conflit ; sa complexité aiguise les problèmes qu'elle pose. Partout où il y a des hommes qui doivent vivre ensemble, ils ne peuvent ajuster leurs efforts. La famille ayant perdu le sens de sa mission apporte à la société le désordre. La société elle-même que la famille a déséquilibrée offre le spectacle angoissant de toutes les forces qui s'opposent et refusent de collaborer au bien commun. Et tandis que s'entredévorent des frères à qui le Christ est venu dire : " Aimez-vous les uns les autres ", les doctrines bolchévistes achèvent la destruction du grand édifice social.

Ramener le monde à la rectitude de ses origines, réconcilier les esprits avec la doctrine catholique, avec la vérité ; restaurer le plan divin dans la société, dans la famille, dans l'individu, remplacer la haine par l'amour dans cœur de l'homme, quelle immense entreprise ! Quelle admirable entreprise !

Mais où donc est l'architecte qui rebâtira la cité future, la cité du salut ? Quel est-il ? C'est vous, mesdames, c'est chacune de nos sœurs enrôlées dans l'armée du travail apostolique, toutes celles qui consentiront à porter, pièce par pièce, dans la lutte dans la souffrance, les matériaux de la reconstruction. C'est l'apôtre qui les yeux rivés sur les devis, appuiera sur le roc les fondations de notre foi. C'est l'éclaireur qui, en possession de la lumière, ne la cachera pas sous le boisseau mais se tiendra au seuil de la famille pour prêcher le retour au serment des fiançailles, le respect de l'amour conjugal et des lois de la nature. C'est le guide qui, la main dans la main de sa sœur, de l'ouvrière, cheminant à côté d'elle, la soutiendra de ses conseils, de sa charité douce. Et, dès lors, la question sociale qui est la synthèse de tous les maux dont agonise la société, aura trouvé ses remèdes.

Il y a longtemps que la sociologie s'essaie à refaire l'unité de la famille, à réformer les cadres de la société. Il y a longtemps qu'un vaste mouvement de charité enveloppe le monde. Et pourtant le monde se meurt toujours.

D'où vient que les œuvres d'assistance charitable ou sociale s'alanguissent parfois, qu'elles ne donnent souvent qu'un rendement imparfait ? C'est qu'à côté des grandes ressources d'énergie, de savoir, qu'elles possèdent, les œuvres ont aussi de grands besoins et des besoins insatisfaits.

Nous sommes ici, les congressistes, pour faire le bilan de nos affaires, n'est-ce pas, pour essayer d'y voir clair ? Retenons d'abord ceci que les œuvres n'auront d'autre puissance rénovatrice que celles qu'elles tiendront de la valeur des équipes sociales. Le temps n'est plus s'il fut jamais où la générosité pouvait se passer des forces de l'esprit et l'activité individuelle se passer de collaboration.

"LA MORALITE DES PLAGES"

Par l'abbé Geo. Panneton

Ce nouveau tract, édité par la Ligue Catholique féminine, est une étude fort documentée, écrite dans un style sobre et vigoureux par M. l'abbé Geo. Panneton, aumônier diocésain de la L. C. F.

Il arrive en temps opportun. Bientôt ce sera l'été et les plages seront, de nouveau, envahies. Son Excellence Mgr Villeneuve a donné, l'an dernier, une ordonnance pour le maintien de la morale dans les bains publics. L'étude de M. Panneton présente un intéressant commentaire de l'ordonnance épiscopale.

Les parents, les éducateurs; les apôtres de la morale y trouveront la réponse à tous les préjugés courants sur la grave question du nudisme; il y trouveront aussi des directives pratiques pour combattre l'immoralité envahissante.

Françoise M.

Prix: 5 sous l'unité (port en plus), 0.50 la douz., $3.50 le cent. Au secrétariat des Oeuvres de l'A. S. C., 105, Ste-Anne, Québec.

NOUVELLES DE THETFORD-LES-MINES

La St-Patrice.

Thetford-les-Mines. — L'Oeuvre de Jeunesse de St-Alphonse de Thetford a célébré le dixsept mars, par une belle soirée, qui a réuni beaucoup de monde.

M. Henri Paquet, chanta un cantique à S. Patrice. M. Hilaire Grégoire plut à l'auditoire, dans quatre chants en anglais.

Mlle Annine Vallières, pianiste, joua "La Truite", de Schubert, et "Kongournoi", et fut vigoureusement applaudie.

Il y eut discours, par Messieurs Alphy Blais, Eddie Vallières, Léo Marcoux, déclamation par M. Henri Paquet, et causerie de M. l'abbé Gravel, qui parla de "Quelques héros d'Irlande".

Après la conférence, MM. Alphy Blais, Eddie Vallières et Albert Boivin, excellents acteurs, débitèrent l'assemblée par la comédie "Box and Cox".

COMMENT SE DEBARRASSER D'UN ESTOMAC ACIDE

Aux dires de nombreuses autorités, 80% des gens d'aujourdhui ont l'estomac acide. Parce que trop d'aliments du régime moderne laissent dégager de l'acide.

Qui se fait généralement sentir sous forme de maux de tête, nausée, "gaz", excès de bile, et plus souvent douleurs d'estomac qui surgissent environ trente minutes après le repas. Il vous est facile de dire si vous en souffrez.

CORRECTION RAPIDE ET FACILE AUJOURD'HUI

Si vous avez l'estomac acide, ne vous alarmez pas. Vous pouvez y porter remède de la façon suivante qui est très simple et qui **alcalinisera** presque immédiatement votre estomac imbibé d'acide. Et vous vous sentirez une toute autre personne.

PRENEZ — 2 cuillerées à thé de Lait de Magnésie de Phillips dans un verre d'eau tous les matins en vous levant. Prenez-en une autre trente minutes après avoir mangé. Et une autre avant de vous coucher.

LES RESULTATS

C'est là tout le traitement. Mais traitez-vous régulièrement, TOUS LES JOURS, tant que vous aurez des symptômes de malaise.

Ce procédé neutralise les acides d'estomac qui entretiennent votre "dérangement" d'estomac, qui invitent les maux de tête et cette sensation de lassitude et de perte d'énergie.

Essayez-le. Les résultats vous émerveilleront. Vous aurez la tête claire. Vous oublierez que vous avez un estomac.

MAIS — avez soin de bien avoir le VRAI lait de magnésie de PHILLIPS. Voyez que le nom "Phillips" soit clairement étampé sur l'étiquette.

AUSSI EN TABLETTES

Les tablettes de Lait de Magnésie Phillips sont maintenant en vente dans les pharmacies partout. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips".



Le Lait de Magnésie PHILLIPS'

NEUTRALISE LES ACIDES DE LA NOURRITURE ET DU TABAC QUELQUES MINUTES APRES ETRE AVALE.

Fabriqué au Canada.

LE FOYER

LES JOURS RALLONGENT !

Tous les soirs, maman laissait son rouet devant le " chassis du sorouet " pour le reprendre chaque lendemain matin, à la même place, et lui faire chanter la journée durant son ronron familier et agréable.

Le " chassis du sorouet " ne donnait pas sur les Sept Merveilles du monde : le jardin sans clôture ni barrière enfoui pour six mois sous six à sept pieds de neige, journellement fouettée par la hart de la rafale, était à peu près, la seule attraction qui répondait à son invite, mais dans ses vitres givrées d'un point de dentelle tricotée à la broche, le soleil couchant versait son or jusqu'à ses dernières gouttes, fluide très précieux à recueillir pendant les jours si courts de décembre. Aussi ma mère étirait-elle son dernier écheveau de laine dès que les carreaux, soudain devenus blêmes, annonçaient que le jour venait de s'effondrer derrière la montagne aux crêtes figées dans la cire de l'horizon.

Toute la semaine d'avant, il avait fait une tempête à ne voir ni ciel ni terre et la neige avait bien monté de deux pieds. Un jour qui traînait péniblement entre les lambeaux de la rafale entrait dans la maison par hachures et dansait ses sarabandes autour du poêle et sur la table pendant qu'on orchestre endiablé miaulait sur tous les tons dans la cheminée. Jamais ma mère ne s'était tant plainte que pendant cette semaine-là. Mon Dieu ! que les jours sont courts ! gémissait-elle en quittant son rouet avant l'heure réglementaire, dire qu'il n'est pas encore quatre heures et je ne vois plus rien ; et en désespoir de cause, elle avait planté là filage et dévidage en attendant des jours meilleurs.

Alors les Fêtes étaient venues avec leur cortège d'exigences diverses et toujours si prisées. Il avait fallu étirer la pâte des croquignoles et des tourtières qui devaient régaler tous les " becs fins " de la parenté et si le rouet fut négligé pendant ces jours de branle-bas il n'en jouit pas moins de la vision des touchantes agapes et des joyeuses soirées qui se succédèrent plusieurs jours de suite à la maison jusqu'à ce que la paix, si séduisante de la vie de famille, reprenant le dessus, lui remit ses droits de serviteur fidèle et de compagnon charmeur. Alors il tourna, tourna comme de plus belle à cœur de jour et la laine parut à tous plus blanche et plus soyeuse que jamais.

Ce jour-là il avait fait une de ces températures qui présagent le printemps, et ma mère avait filé comme pas une journée encore peut-être parce qu'il s'était mêlé tant d'or à ses cardées de laine et que le bleu du ciel avait tourné tout le jour sur la roue de son rouet. Aussi lorsque le bel astre qui avait ri depuis le matin sur la campagne vint frapper en plein dans le " chassis du sorouet ", la fileuse sembla pour un moment une fée de brocart, le rouet un joujou de vermeil, la laine des filandres d'or et toute la cuisine parut éclaboussée de l'apparat du bel équipage. Puis le soleil fondit splendidement dans le gouffre du mont, la neige se violetta et la pâleur du crépuscule teignit soudain la maison de son ombre grise. Cinq heures sonnèrent exactement à l'horloge. Ma mère, selon son habitude, enleva son pied de la marchette, fit deux ou trois tours avec la laine sur l'un des montants de la tête du rouet, jeta la corde à terre et se levant en regardant l'horloge murmura avec un sourire : " Les jours rallongent ! les jours rallongent ! " Et elle dit cela avec une satisfaction tellement évidente qu'il nous sembla du coup voir arriver l'été parfumé comme un sachet et fleuri comme un tapis.

ADDA.

PAUVRE PETITE

Bien installé dans son fauteuil, le dos tourné à la fenêtre, étranger à toute autre chose, M. Bernet lisait son journal. De temps à autre il répondait par monosyllabes à ses deux fillettes qui venaient lui montrer le résultat de leurs expériences.

Quelles étaient ces expériences? Les deux enfants s'amusaient à chauffer des feuilles de papier, à les brosser ensuite, à les tourner en rond pour les rendre susceptibls d'attirer à elles les menus morceaux de papier qui jonchaient la table.

Quand elles arrivaient à un bon résultat, elles venaient chaque fois le faire constater à leur père et s'étonnaient du peu d'attention qu'il portait à des choses merveilleuses.

Elles pratiquaient ce jeu avec entrain quand tout à coup la cadette se mit à pousser les hauts cris, à gémir, à appeler maman, cependant que sa soeur courait vers son père en lui disant:

—Elle a mis son doigt sur le poêle.

M. Bernet se fit montrer la brûlure et constatant qu'elle était sans gravité, il dit à l'enfant:

—Ca ne sera rien; ne pleure pas tant: fais la grande fille.

Mais l'enfant n'était pas du tout disposée à faire la grande fille continua à sangloter passionnément.

Sa maman, qui travaillait à l'étage supérieur, accourut à ses cris en s'informant de l'accident.—Elle s'est brûlé la main; ce n'est pas ma faute expliqua l'aînée".

Mme Bernet arriva en hâte et regarda attentivement la main de l'enfant; puis elle dit: "Pauvre petite" avec un accent à attendrir un jaloux et couvrit de baisers le cher petit membre.

Son mari s'empressa de dire:

—Ca ne sera rien, ne pleure plus ma fille. si tu étais tombée dans un baquet d'eau bouillante comme ta marraine il y aurait de quoi s'affoler et se pâmer mais ce n'est pas si grave et ça va se passer comme c'est venu: Mets lui un peu de glycerine sa mère".

Mme Bernet répondit par un regard qui signifiait bien des choses et qui n'échappa pas à l'enfant perspicace.

Sa mère crut sage de la distraire par des présents. Elle saccagea ses bibelots et les mit à la disposition de l'enfant en lui disant: "Sois gentille".

La fillette se calma par degrés; mais, elle ordonna qu'on ouvrit le radio et "réclama"... l'horloge comme prix de consolation... pauvre enfant!

Oui pauvre enfant: c'est bien le cas de dire que tu es trahie par des baisers qui te désarment au lieu de t'aguerrir contre la souffrance inévitable.

Montagnarde.

Devant la Cheminée

C'est l'heure exquise...
Causons

Que faites-vous de votre coeur ?...

La question est-elle indiscrète?...

Oui, un peu, même beaucoup, si je la pose à n'importe qui, dans l'unique but de savoir quelles affections occupent son coeur, quels mobiles le font se dilater ou se resserrer. Ainsi demander, par exemple, à tous ceux qui abusent de l'amour ou de l'amitié, aux amis infidèles, aux époux volages, ce qu'ils font de leur coeur ce serait, vous en convenez, fort indiscret!... Et, que d'autres encore auxquels je ne puis dire, sans être gravement indiscrète : "Que faites-vous de votre coeur?"

Mais, là n'est pas mon idée. Cette question je l'adresse directement aux jeunes qui entrent dans la vie, particulièrement aux jeunes filles si exposées à gaspiller leur puissance d'aimer.

Jeunes Filles ! c'est une de vos meilleures amies qui vous parle, dites-le moi : "Que faites-vous de votre coeur?...

Vous vivez à une époque où, dans un certain monde, on se moque de la fidélité conjugale, du dévouement aux siens, de la charité envers le prochain, des oeuvres de zèle et de tout ce qui peut occuper sagement et noblement votre coeur. Ce monde vous entrainera-t-il dans la voie de l'égoisme ou — suis-je trop téméraire? — l'entrainerez-vous sur la route du bien, du beau et du vrai ?

Ici, tout dépendra, mes amies, de la formation de vos sentiments. Si, à l'âge où vous êtes, vous vous dites: Je ferai comme les autres, je m'occuperai de moi d'abord, de mes amusements, de mes sports favoris, de mes toilettes, de mes relations mondaines; inutile d'agrandir mon coeur, inutile d'orner mon esprit, inutile d'embellir mon âme, si vous pensez ainsi, jeunes filles, le monde vous entrainera, certainement, de son côté.

Mais, j'en suis sûre, tel ne sera pas votre langage, tels ne sont pas vos sentiments. Ce qui vous occupe est plus grand et plus noble. Vous rêvez dévouement, vie utile, bonheur vrai.

Alors, que ferez-vous de bon de votre coeur?...

C'est bien simple, jeunes amies, livrez-le à l'amour. Aimez, aimez encore, aimez toujours. On l'a dit : Rien n'est vrai que d'aimer. Et, cela à une seule condition : *Que vous choisissiez judicieusement l'objet de votre amour.*

Aimez Dieu avant tout et par-dessus tout. Aimez-Le dans vos parents, dans vos supérieurs, dans vos frères et soeurs, dans vos amies, dans vos inférieurs, dans les humbles, dans les pauvres, dans les malades, dans tous ceux qui souffrent. De plus, chaque fois que vous recevrez de l'affection, de l'une ou de l'autre de ces personnes, remontez à la Source de l'amour, dites-vous que c'est à Dieu que vous devez ces délicats bonheurs.

Aimez de même la nature et toutes ses beautés; Dieu en est le Créateur.

Aimez l'étude; elle vous rapprochera toujours de la Source de toute vérité, de toute lumière.

Aimez les oeuvres; elles vous donneront l'occasion d'accomplir beaucoup de bien à la gloire de Dieu.

Aimez beaucoup ceux qui vous sont antipathiques et désagréables, ceux qui ne vous aiment pas; vous aurez là un excellent moyen de sanctification.

Aimez !

Aimez encore !

Aimez toujours !

Et, pour mieux le diriger ce pauvre coeur, faites à Dieu cette belle prière :

"O mon Dieu, vous allez m'apprendre ce que je dois faire de mon coeur. Je veux aimer tout ce que vous me direz d'aimer, que cela me coûte ou non, que cela me plaise ou me déplaise. O Jésus, mettez mon coeur dans le vôtre ! Pénétrez-le de cet amour pur et généreux que vous êtes venu porter sur la terre, et que vous brûlez d'y répandre ! En vous aimant bien, n'aurai-je pas le courage d'aimer toute personne et toute chose aimées de vous?"

Jeunes filles qui entrez dans la vie, telle doit être votre prière, tels doivent être vos sentiments. Voilà ce que vous ferez de votre coeur.

Françoise Michel.

RIEN N'EST VRAI QUE D'AIMER

Je voudrais écrire ce soir, laisser ma plume courir au souffle de mon imagination... Pourtant je me dis: à quoi bon livrer un peu de moi-même... Ne vaudrait-il pas mieux me taire? Ne serait-il pas plus sage d'enfouir à jamais, comme tant d'autres, dans le secret de mon journal, les pensées qui traversent mon esprit. Mais je cède.

Je méditais, il y a un instant à peine, la poésie de Marie Noël : Rien n'estvrai que d'aimer. Peut-on ajouter foi à cette affirmation? L'amour n'est-ce pas une chose cruelle parfois, n'est-ce pas un tourment à certaines heures? Il faut l'avouer. Malgré tout, il n'en reste pas moins certain que: rien n'est vrai que d'aimer! Et comment ?C'est que l'amour est une loi immuable qui correspond aux besoins de notre coeur et Dieu lui-même l'y a écrite. "Le coeur ai-je lu quelque part, est une lyre que l'amour seul peut faire vibrer. "Pour palpiter, pour sentir, il faut à notre coeur l'amour. On ne peut donc s'en dispenser! et qu'il est à plaindre celui qui n'aime pas!

Mais qu'aimerons-nous? "Tout" est-il dit. Nous aimerons la création tout entière, la nature si richement variée, "nous aimerons tout ce qui fuit, les herbes des fossés, les bêtes des forêts, les matins et les soirs, les pays, les espaces, les cieux et leurs splendeurs". Nous aimerons nos frères dans le Christ, amis ou ennemis.

Toutefois, pour être utiles ces amours devront tendre vers un but unique, vers un amour sans mélange, vers Dieu. Ainsi ce besoin du coeur sera sanctifié. Tout ce qui passe sans retour, les hommes, les choses, le temps tout servira à nous faire aimer plus encore Celui qui demeure toujours.

Ainsi notre vie s'écoulera calme et sereine, nul doute ne viendra assombrir nos pensées. Tout passera, "nous-mêmes nous disparaîtrons peu à peu, mais notre amour demeurera."

Aimons donc, aimons sans crainte des souffrances qui accompagnent l'amour, apprenons à aimer en l'exil puisque dans la Patrie, seul l'amour subsistera, puisque notre éternelle occupation sera d'aimer.

Magdeleine de Repentigny.

LE COEUR DE SAINT-JOSEPH

Souventes fois, pendant que St Joseph caressait son cher Jésus assi ssur ses genoux, celui-ci lui demandait: "Père, à quoi pensez vous, lorsque je vois de vos yeux couler les pleurs?"

—"Aux malheureux de la terre, mon fils bien-aimé."

"Et quoi demanderiez-vous pour ces affligés, si Jéhovah daignait vous exaucer?"

"O mon fils, le pouvoir de les soulager, de les guérir, et la joie de les revoir tous en paradis, lorsqu'ils quitteront la terre."

Alors l'Enfant Dieu baissant le front soucieux de Joseph, lui disait: "Père, votre souhait se réalisera, puisque vous le désirez ainsi".

A ces paroles, saint Joseph serrait plus fort Jésus sur son coeur si bon, et disait: "Amen".

Voilà pourquoi saint Joseph exauce toujours ceux qui le prient ; Dieu le lui avait promi.

Maman Hirondelle.

Quebec, En la fête de s. Joseph.

MEMENTO

Memento, homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.

Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Cette parole de la Genèse dite par Dieu à Adam après le péché original, le prêtre la fait sienne pour inaugurer le Carême lorsqu'il marque de cendre, notre front. Comme elle est profonde cette phrase et comme sa vraie méditation ferait s'amender bien des personnes.

Pendant cette Sainte Quarantaine, le temps est très propice pour gravir la Colline et contempler l'Homme-Dieu qui se prépare aux épreuves de sa vie, en se soumettant à la grande épreuve de la pénitence. Quel divin exemple d'abnégation n'est-il pas pour nous? En unissant nos humbles mortifications aux sublimes renoncements du Christ-Jésus, nous convertirions en or la vile monnaie de nos oeuvres et, de la sorte, à l'heure suprême, nos mains ne seraient pas vides pour paraître devant le Dieu de Justice.

Trop souvent hélas! le jour succède au jour sans ajouter le moindre mérite à notre vie spirituelle. Notre religion, nous la faisons par manière d'acquit, nous bornant au strict nécessaire. Pourtant, il serait si facile d'ajouter aux conditions de l'entrée au Ciel, du supplément qui ne contribuerait qu'à notre bonheur.

Un acte d'adoration respectueuse, de foi vécue, d'amour ardent, de communion intime avec Dieu, demande si peu et procure de si douces consolations. Si nous nous procurions la joie de ces consolations intérieures, comme les vicissitudes de la vie nous paraîtraient peu de chose; si vite, nous nous empresserions de les convertir en ces actes pour les déposer dans le calice amer de Gethsémani.

"Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Pourquoi donc, s'il n'y a que notre âme qui est appelée à vivre, recherche les plaisirs terrestres, vouloir ce qui ne fait qu'accentuer notre besoin d'Infini. Pourquoi, à l'exemple du Jésus des Oliviers, ne pas nous préparer à la lutte de la vie par la mortification intérieure et extérieure. Si chaque jour, nous croissons dans l'esprit de sacrifice, notre âme sera mieux blindée contre les mille et une tentations diaboliques et cette âme qui se sera revêtue de la figure auguste du suaire de Ste Véronique ne sera heureuse que dans le commerce intime de sa vie avec celle du Crucifié d'amour. Notre figure en reflétera les bienfaisants effets et nous irons gaiement vers celui qui nous attend au seuil de l'Eternelle Patrie, la Vraie Patrie celle-là, l'idéal de notre foi, de notre espérance et de notre amour.

De la volonté affective ne suffira pas à nous transformer de la sorte mais un bon grain ajouté à la volonté effective mettra une note d'enthousiasme et fera arriver plus tôt à cette vie vraiment spirituelle.

Que toute âme se redise souvent: "Souviens-toi, homme, etc." et elle verra qu'au sortir de la Sainte Quarantaine, elle sera un peu meilleure et y trouvera la vraie consolation, objet de ses recherches.

Josèphe.

CONTRE TOUTE DOULEUR

Avez-vous jamais éprouvé un soulagement plus rapide que celui-çi?



N'importe qui peut prendre des Aspirines car les médecins ont proclamé la parfaite sécurité qu'offrent ces comprimés.

Et il n'existe pas de moyen de soulagement plus rapide contre toute douleur.

Il est bon de rappeler ces vérités, quand quelqu'un essaie de vous induire à prendre autre chose à la place de ces comprimés.

L'on peut prendre les Aspirines aussi souvent qu'on en requiert l'effet bienfaisant: pour faire cesser un mal de tête, enrayer un rhume, chasser les douleurs de la névralgie, de la névrite, du rhumatisme, du lumbago ,etc.

Chaque fois que vous prenez les Aspirines vous savez que vous allez obtenir des résultats immédiats et vous savez aussi qu'il ne se produira pas d'effets fâcheux.

Vous savez ce que vous prenez.

Pourquoi courir le risque de quelque forme de soulagement qui peut bien ne pas être aussi rapide, ni même aussi sûre? Le nouveau prix réduit de 100 fait tomber la dernière raison que vous auriez eu avoir de tenter l'essai de quelque succédané des Aspirines.

Aspirin est une marque de fabrique enrégistrée au Canada

LA DERNIERE MODE

Voici cinq jolis modèles, très faciles à modifier, quant aux décolletés des nos 919 et 963 et la longueur des manches des robes d'enfants.



No 446.—Très jolie robe. Se modèle est taillé dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20 ans, 36 et 38 de buste. Pour 16 ans, il faut 2 5-8 vgs d'un tissu de 35 pcs (pour la robe) et 2 vgs de 39 pcs pour la blouse.

No 453.—Smart et pratique. 8, 10, 12 et 14 ans. Pour 8 il faut 1 7-8 d'un tissu de 39 pcs pour la robe et 1 1-2 de 35 pcs pour la blouse avec, en plus, 1 vg de ruban pour la boucle.

No 963.—Modèle pour personnes de forte taille, 16, 18, 20 ans, 36, 38, 40, 42 et 44 pcs de buste. Pour 36, il faut 3 7-8 vgs d'un tissu de 39 pcs et 5 1-8 vg de 35 pcs.

No 587.—Très jolie petite robe. 2, 4 et 6 ans. Pour 4 ans, 1 1-2 vg d'un matériel de 39 pcs et 9 3-4 vgs de biais en garniture ou de ruban.

No 919.—Attrayante robe de rue. Ce modèle est pour 14, 16, 18, 20 ans; 36, 38, 40 et 42 pcs de buste. Pour 36, il faut 3 3-4 vgs d'un tissu de 39 pcs et 1-2 vg de 39 pcs.

AU SUJET DES COMMANDES

1.—Comme notre journal ne tient pas un comptoir des patrons publiées, nous devons transmetre à Toronto les commandes reçues lesquelles sont alors remplies sans retard. Inutile donc d'écrire une seconde fois pour vous avertir que le patron n'est pas rendu.

Pour obtenir un ou plusieurs de ces patrons, il suffit d'envoyer au **Département des Patrons de L'ACTION CATHOLIQUE**, 105, rue Ste-Anne, son nom et son adresse, écrite lisiblement, le numéro du patron et 20 sous en argent.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



UN LIVRE DE SANTE

écrit en français à la portée de tous CHACUN son propre médecin par

La Médecine Végétale Illustrée

Magnifique et gros volume de 1,000 pages, illustré de 600 gravures d'Anatomie et de Plantes, avec 24 planches en couleurs, **ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN.** Description détaillée de toutes les maladies avec leurs causes, l'hygiène à suivre, les soins à donner, les précautions à prendre et le meilleur traitement pour se soigner.

Dans un but de vulgariser, ce merveilleux ouvrage, oeuvre du docteur Narodetzki, de la Faculté de Paris, est offert au prix de $1.00 plus 15c, pour frais de poste.

Ecrivez-nous directement, et inclure un mandat-poste ou timbres et le volume vous sera adressé. Prix C.O.D., $1.25.

PRODUITS FRANCAIS Chambre 10, Edifice Sommer
Dépt. A-102, Ontario Ouest
Agent pour la Grande Pharmacie du Globe, Paris. MONTREAL, Qué



RIEN
NE S'ANNONCE

Chaque année, lorsqu'arrive une session provinciale, le classe agricole ouvre ses yeux très grands pour tâcher de découvrir ce que cette session va lui apporter.

Quelques fois, il arrive quelque chose.

Des fois il n'arr ve rien.

Cette année, nous les avons ouverts grands nos yeux. Nous nous attendions à bénéficier de quelques lois. A mesure que la session se poursuit, nous nous apercevons que nous aurons rien, ou presque.

On avait laissé entendre que nous pourrions avoir un crédit agricole provincial.

Les producteurs de lait auraient pour les protéger une commission d'industrie laitière.

Un tribunal d'équité serait constitué pour amoindrir nos difficultés financières et permettre à un grand nombre de gens de sa sauver.

On parlait même, en dehors du Parlement, d'un secours d'urgence.

* * *

Si vous en avez le temps, allez voir au coin de la route si ces choses-là s'en viennent.

* * *

Pour ce qui est du crédit agricole, épongeons-nous le front. Nous n'en aurons pas. Nous resterons avec le crédit fédéral, qui fait ce qu'il peut, mais pas plus qu'il ne peut.

D'ailleurs, cette question de crédit agricole ne se réglera qu'avec l'abaissement du taux de l'intérêt sur les dépôts en banque. Depuis le jour où les banques ont envahi nos campagnes, il ne parait plus avantageux de prêter à son voisin. On se contente de prêter au spéculateur, à gros intérêt, mais à sécurité plus ou moins certaine. On se paie aussi le luxe d'acheter des renards et autres bibites semblables, mais on ne prête plus à son voisin.

C'est depuis ce changement que le crédit est disparu, réunir une fois par semaine. Environ 25 prennent part aux du mange-canadien.

* * *

Le problème du lait est sérieux. Le producteur donne son produit et le consommateur paie le bon prix. Une enquête a recommandé la création d'une commission d'industrie laitière. On va probablement organiser quelque chose qui s'intitulera commission, mais il ne semble guère que le travail en vue sorte des cadres du papier.

Quant au crédit d'urgence, il ne faut pas y songer. Tout ce qui peut coûter quelque chose n'est pas de mode. Si les cultivateurs étaient organisés en une immense compagnie, ils auraient probablement tout ce qu'ils veulent, car il n'y a qu'un mot qui compte : compagnie.

* * *

Le tribunal d'équité demandé, souhaité, on l'a passé au "black boll". Il n'est plus reconnaissable. Ce tribunal ne vise à protéger que ceux qui n'ont pas besoin de protection. Ceux qui ont payé tout ce qu'ils doivent n'ont pas à s'en faire. Ils sont bien.

C'est pour eux que l'on va légiférer.

Et l'homme mal pris devra prouver tout ce qui n'est pas prouvable : particulièrement la capacité d'attendre de celui à qui il doit. La chose eut été facile en face d'une grande compagnie.

Les compagnies ne sont pas sujettes à la loi.

* * *

Une seule chose reste certaine : le cultivateur doit compter sur ses propres forces. Qu'il n'attende pas ces vaisseaux qui viennent de France, car comme nos pères, il ne les verra pas venir.

Pierre DUPONT

LA CHINE DEMANDE DES BESTIAUX

Malgré la crise qui sévit dans le nord du pays, la Chine porte un très vif intérêt depuis quelque temps aux produits agricoles et manufacturés et aux bestiaux canadiens. C'est surtout à cause des relations personnelles qu'elle a eues avec les commerçants canadiens. Ecrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, l'agent de la Société canadienne de la vache Ayrshire, qui revient d'une tournée en Chine, fait remarquer ce qui suit: "Quelques acheteurs chinois me demandaient si je pourrais leur envoyer des bulletins qui leur seraient utiles sur le soin,, l'entretien et l'alimentation des vaches laitières, des porcs, des volailles, etc. Il existe évidemment une grande demande de bestiaux en Chine, et en fournissant des renseignements de ce genre, nous pourrons peut-être obtenir ce commerce pour nous, ce qui nous serait bien utile".

CHOSES A RETENIR QUAND ON ACHETE DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Exiger l'étiquette officielle de certification

L'achat des pommes de terre de semence ne peut se faire à la légère, comme c'est trop souvent le cas. C'est une opération qui peut être lourde de conséquences, quand on n'y apporte pas toute l'attention et la vigilance requises. Nous croyons bien exprimer l'opinion de tous les producteurs quelque peu compétents, en disant que c'est lors de l'achat de la semence que se décide, pour une large part, le succès dans la culture des pommes de terre. En effet, c'est de l'état de santé que dépend en tout premier lieu la productivité et le rendement économique.

Si on achète *pour la semence* des pommes de terre non certifiées ou classées No 1 qui proviennent, le plus souvent, de champs malades ou encore de provenance inconnue, il serait illogique d'en attendre des rendements satisfaisants. A ce sujet, le Service de l'inspection et de la certification des pommes de terre de la Division fédérale de la Botanique désire avertir tous ceux qui se proposent d'acheter des pommes de terre de *semence* de ce temps-ci, de tenir compte des remarques très à point de ce Service qui n'a d'autre souci que de renseigner, de protéger et de rendre service à tous les agriculteurs de cette province et du Canada.

Il recommande très fortement aux producteurs et à tous les acheteurs de lire ou de prendre connaissance de l'*étiquette* que doivent porter *tous* les sacs de pommes de terre de *semence* vendues au Canada. Avant d'accepter la livraison des *pommes de terre de semence* en sacs, le cultivateur ou le jardinier devrait *toujours* avoir la certitude que ces pommes de terre de semence sont bien étiquettées et que sur *chaque étiquette* figure 1. — *le sceau officiel du Service de l'inspection et de la certification des pommes de terre*; 2.—*le nom de la variété*;c.—*le numéro du certificat*; 4. — *le numéro du producteur et* 5. — *la date d'inspection*. C'est cette *étiquette-certificat* qui représente la valeur réelle de la semence que vous désirez avoir. Si on constatait qu'une *semence* de pommes de terre est livrée sans indication de ce genre, *ne l'achetez pas* et attirez immédiatement l'attention du bureau le plus proche de la Division fédérale de la Botanique, qui est responsable de la mise à exécution de la Loi, et dont voici un extrait. "Il est interdit à quiconque, sous peine d'amende, de vendre, d'offrir en vente, d'exposer, d'annoncer ou de tenir en sa possession pour la vente, pour servir de semence, des pommes de terre décrites ou désignées de toute façon comme étant No 1, de semence, certifiées, inspectées, enregistrées, sélectionnées ou sans maladies, ou d'employer d'autres noms ou des étiquettes de semence qui pourraient tromper un public confiant, à moins que ces pommes de terre ne soient contenues dans des sacs, barils ou autres contenants, auxquels doit être fermement fixée une étiquette-certificat indiquant que ces pommes de terre ont été inspectées sur pied et en cave par un inspecteur du Ministère fédéral de l'Agriculture, et qu'elles ont été trouvées suffisamment vigoureuses et exemptes de maladies graves et d'autres fléaux, pour qu'elles puissent être classées comme "Pommes de terre de semence certifiée Extra No 1".

Nous ne voulons nullement dire par ce qui précède que la semence certifiée peut seule être légalement employée comme semence; tous ceux qui le désirent peuvent se servir comme semence de toute autre sorte de pommes de terre, *mais il n'y a que les pommes de terre de semence certifiée qui peuvent être annoncées et vendues comme pommes de terre de "semence"*.

B. BARIBEAU

LA TAILLE DU POMMIER

La taille des arbres fruitiers est une opération qui se fait très bien pendant la saison dormante; le mois de mars ou le commencement d'avril offrent d'excellentes occasions pour cela dans la plupart des districts. Si l'arbre à tailler est encore jeune, n'oubliez pas que l'objet de la taille doit être de "conduire" le jeune arbre, de façon à lui donner une bonne forme. Il peut être nécessaire pour cela de tailler fortement. Choisissez avec soin les branches principales, ou "branches maitresses" qui seront appelées à former la charpente de l'arbre et qui doivent être espacées de douze à quatorze pouces l'une de l'autre et disposées alternativement autour du tronc. Rabattez la tige centrale dès que cinq ou six branches maitresses auront été produites et vous aurez ainsi un pommier à tige centrale modifiée. Il faut choisir des branches qui forment de bonnes fourches. Les fourches anguleuses ne sont pas aussi fortes que les fourches à angle droit; on doit donc les éviter. Pendant les six ou sept premières années de la vie de l'arbre, il peut être nécessaire de rabattre une bonne partie des pousses nouvelles pour provoquer la formation de branches latérales; il peut être nécessaire également d'enlever les branches qui se croisent ou qui se nuisent mutuellement.

Dans la conduite des arbres en rapport, la pratique générale est de faire seulement ce que l'on appelle la taille régulière, c'est-à-dire de tailler juste assez pour empêcher que la cime de l'arbre ne devienne trop touffue. Un rabattage continuel retarde la fructification et peut grandement réduire la récolte s'il est continué trop longtemps. Il est vrai que la taille des coursonnes (branches fruitières), c'est-à-dire le rabattage annuel de chaque pousse nouvelle, en ne laissant que quatre ou cinq boutons de la pousse de l'année précédente, peut-être pratiquée au lieu de l'éclaircissage, afin de réduire le nombre de pommes, pour qu'elles soient plus grosses et meilleures. Il vaut mieux cependant réduire au minimum la taille des arbres en rapport et éclaircir les fruits, si c'est nécessaire, au commencement de l'été, pour obtenir la grosseur et la qualité recherchées.

M. B. DAVIS,
Ferme Exp. Centrale, Ottawa

OEUFS BRUNS ET BLANCS

La couleur de la coque de l'oeuf n'indique nullement la qualité du contenu. La science ne peut pas non plus nous expliquer pourquoi la nature a conféré à certaines races de volailles le pouvoir de colorer les coques en brun tandis que d'autres coques retiennent la couleur naturelle du calcium blanc. Il y a peut-être une explication partielle c'est que la majorité des volailles que l'on trouve sur les fermes canadiennes se divisent naturellement en deux groupes. Un groupe, qui comprend un certain nombre de races, tire son origine des pays qui bordent la Méditerranée. Ces races portent les noms de ces parties de l'Italie et de l'Espagne où elles ont été créées—Leghorn (Livourne), Andalousie et Minorque. Les poules de ces races pondent des oeufs blancs.

Les races dont se compose l'autre groupe ont été créées dans les premiers jours de l'agriculture de l'Amérique du Nord, lorsque les aviculteurs-pionniers de ce continent, opérant sur divers sujets importés, ont développé leurs propres races distinctes. Elles aussi portent des noms qui indiquent leur origine — Plymouth Rock, Rouge de Rhode Island, Wyandotte. Les poules de ces races pondent des oeufs à coque brune. Outre ces groupes majeurs, dit M. T.-A. Benson, Division fédérale de l'Industrie Animale, il y a certaines races de volailles d'origine anglaise que l'on trouve sur les fermes canadiennes; les plus répandues sont les Orpingtons et les Dorkings. Ces deux races sont typiques de l'esprit traditionnel du "fair play". Les Dorkings pondent des oeufs à coque blanche tandis que les oeufs des Orpingtons sont bruns.

VOLAILLES DE FERME AU CANADA

La valeur totale des voilles de fermes au Canada en 1932 est évaluée à $34,738,000 contre $43,138,000 l'année précédente.

EN UN MOT

UN EXEMPLE

L'honorable M. Adélard Godbout, agronome, ministre provincial de l'Agriculture, a été élu président des agronomes du Canada. Nous l'en félicitons.

Est-ce que cela va signifier que les agronomes canadiens vont se mettre à faire de la politique? Non pas. Est-ce qu'en nommant président un homme politique en vue et de la valeur les agronomes canadiens ont dérogé à leur devoir professionnel ? Non pas.

Et ceci veut dire qu'il y a des questions professionnelles et des questions politiques, que ces deux groupes de questions ne doivent pas être mêlés.

Un ministre devient chef du barreau et le barreau n'en est pas plus partisan; un ministre devient chef des médecins et le collège des médecins n'en devient pas plus partisan; un avocat s'occupe personnellement de politique et le barreau ne s'en préoccupe pas, un médecin de même.

Y aurait-il rien que les cultivateurs qui ne seraient pas des citoyens complets ?

Il faudra en venir à comprendre le bon sens.

RADICAL

On peut être radical sans le savoir, sans le vouloir même. C'est la conclusion que je ne puis m'empêcher de tirer en lisant une tribune libre chez un confrère agricole.

Cette tribune dit : "Nous voudrions que tout surplus de salaire ou de revenu de plus de $5,000, retourne à l'Etat et une taxe directe en proportion du montant pour tout salaire ou revenu de $1,500 à $5,000".

Celui qui a écrit cela ne sait pas ce qu'il dit, on veut tout simplement sa propre perte.

Il ne sait pas compter. Il serait heureux de voir tout le monde également quêteux et son voisin chargé de taxes nouvelles.

S'il savait quelle différence il peut y avoir entre le revenu et le salaire, il ne souhaiterait pas que l'on s'attaque aussi férocement au revenu du cultivateur.

Un revenu de $1,500 n'est pas une affaire rare chez les cultivateurs. Il y en a qui confondent évidemment le revenu avec le profit net. Ce sont pourtant deux choses différentes.

Si un gouvernement allait prêter l'oreille à une demande telle que celle faite plus haut, la classe agricole aurait une petite idée de ce qu'est le régime russe.

UN AUTRE

Il n'y a pas comme les erreurs pour tromper les gens. La crise actuelle n'a encore rien appris à certaines gens qui se font, sans le savoir, des agents de désertion de la campagne. Témoin cet autre tribuniste qui écrit :

"Quel est le plus pauvre des quêteux des villes qui n'offre pas à sa famille plus de confort et de commodités que la plupart des bons cultivateurs qui peinent sur des terres depuis 20 ou 25 ans? Et pourtant ce dernier aurait aimé, tout comme son frère de la ville à embellir sa demeure pour récompenser ses 14 ou 15 heures de travail par jour, à s'abonner au téléphone... à maintenir ces assurances..., à se servir de l'électricité, à faire instruire tous ses enfants, etc..."

Malheureusement, voilà un brave homme qui confond un quêteux avec un homme à l'aise. Un quêteux de ville, reste dans un taudis, quelque chose ressemblant à une étable. Il n'embellit pas sa demeure, car il n'a pas de maison. Et le quêteux des villes ne travaill malheureusement pas assez. Il aimerait bien à trouver plus d'ouvrage. Inutile de dire qu'il n'a pas le téléphone, qu'il ne porte pas d'assurances et ne s'éclaire pas à l'électricité. A moins qu'on lui fasse la charité, ses enfants ne sont pas instruits.

Les bons cultivateurs n'ont pas le téléphone (beaucoup l'ont); ils n'ont pas l'électricité (plusieurs l'ont); ils ne restent pas deux jours sans manger et ne sont pas obligés de rester couchés pour ne pas geler.

Les bons cultivateurs ne sont pas des quêteux.

P. D.

C'est l'agriculture qui l'a fait

Les exportations croissantes des produits agricoles canadiens ont suppléanté dans une grande mesure celles des pays suivants : Allemagne, Danemark, France, Nouvelle-Zélande, Indes Britanniques, l'Etat Libre d'Irlande, les Pays Bas et la Belgique, et le Canada vient aujourd'hui quatrième parmi les nations du monde qui ravitaillaient le marché britannique l'année dernière. En douze mois le Canada a passé de la douzième position sur la liste à la quatrième.

SOLUTION POUR STERILISER LES USTENSILES LAITIERS

La solution d'hypochlorite que voici et que l'on peut faire chez-soi s'est montrée très utile pour la stérilisation des parties des trayeuses mécanique et des autres ustensiles laitiers: Procurez-vous un paquet de 12 onces de chlorure de chaux de la meilleure qualité. D'après les instructions du Ministère fédéral de l'Agriculture, cette chaux doit être fraiche, non durcie; elle doit aussi porter l'indication de la proportion de chlorure libre qu'elle renferme. Mélangez le contenu avec tout juste assez d'eau pour former une pâte humide, ajoutez-y le reste d'un gallon d'eau, cassez les mottes et faites couler par un tamis de fil de fer dans un contenant de verre ou de grès. Faites dissoudre une livre de soda à laver dans un gallon d'eau, puis ajoutez cette eau à la solution de chlorure de chaux, en brassant bien. Laissez le mélange se reposer toute la nuit, puis soutirez le liquide clair verdâtre du dessus. Ce liquide est ce que l'on appelle la solution mère; on le conserve dans un pôt de terre ou un bocal de verre brun hermétiquement bouché, que l'on met dans un endroit frais. On peut aussi se servir de cette solution mère pour faire des rinçages stérilisants pour les ustensiles de métal ou pour laver les pis des vaches avant de les traire.

Pour stériliser les tuyaux par lesquels on passe le lait procurez-vous un gros pot de terre de capacité suffisante pour qu'on puisse y mettre tous les tuyaux de toutes les parties de la machine, sans qu'ils soient entassés. Faites un couvercle bouchant bien pour empêcher les saletés et les poussières d'entrer. Pour un pot de 10 gallons, mettez 30 livres de sel dans le fond, et remplissez le pot avec de l'eau froide propre, jusqu'à six pouces du dessus. A la saumure ainsi formée ajoutez d'abord 1 pinte de la solution mère d'hypochlorite, et quatre onces de plus tous les jours de l'été et tous les deux jours en hiver. Ajoutez du sel et de l'eau propre au besoin pour maintenir le niveau-original de la solution. Dès que la solution parait sale, jetez-la et faites une nouvelle solution. Aucune solution ne devrait servir plus de six semaines.

LE SOIN DES ROSIERS AU PRINTEMPS

Le printemps est une époque critique pour le rosier et les autres plantes qui portent des fleurs. Il est difficile de savoir au juste quand et de quelle manière la couverture protectrice dont ces plantes étaient recouvertes pendant l'hiver doit être enlevée. En ce qui concerne le rosier, il faut, de toute nécessité, continuer à le protéger contre les rayons directs du soleil jusqu'à ce que la saison des basses températures soit passée, parce que, lorsque le chaud soleil tombe sur les plantes il se produit immédiatement une transpiration — une émission de vapeur d'eau — des surfaces des tiges et des rameaux. Cette transpiration facilite l'absorption par les racines et il entre ainsi une provision continuelle de substances minérales dans le corps de la plante, et des échanges de gaz se produisent entre les tissus et l'air extérieur. Or, si les racines sont encore gelées lorsque cet échange se produit, la plante se dessèche, ce qui est toujours à son détriment. Si, par contre, la terre est dégelée, la sève coule librement et la plante peut alors se mettre à pousser. Ces accidents se produisent surtout lorsque le soleil frappe les plantes exposées, d'où nous pouvons conclure qu'il est avantageux de laisser les paillassons sur les plantes jusqu'à ce que la saison des froids soit bien passée.

Il est nécessaire cependant de découvrir un peu les plantes, même avant que les chaleurs arrivent, afin d'éviter la formation de moisissure, qui est très destructive. Si les plantes sont recouvertes de caisses, il faut enlever les extrémités de ces caisses pour laisser le vent passer à travers, mais sans que les rayons du soleil tombent directement sur les plantes. Depuis bien des années on a pour habitude, à la Ferme expérimentale à Ottawa, d'enlever graduellement les paillassons qui recouvrent les plantes en hiver et les plantes ainsi traitées produisent presque toujours un abondance de fleurs.

PLANTATION DES ARBRES AU PRINTEMPS

Les arbres à feuilles caduques, c'est-à-dire les arbres dont les feuilles tombent en automne, ne devraient jamais être plantés lorsqu'ils sont en feuilles. Il faut les planter au printemps, avant que les boutons s'ouvrent, ou en automne, après que les feuilles commencent à tomber ou qu'elles sont toutes tombées. Cette recommandation émane du Service de la plantation des arbres, du Ministère fédéral de l'Agriculture. Le meilleur moment pour planter est aux premiers jours du printemps, dès que la terre est dégelée. Les arbres, alors remplis de sève et de vie forment rapidement de nouvelles racines pour s'alimenter, et s'adaptent assez facilement aux nouvelles conditions. La date de plantation varie suivant la saison et la localité. En général on doit planter en avril ou au commencement de mai.



STE-HENEDINE

SEPULTURE

Ste-Hénédine, Dorch.— Le 5 mars enterrement de Joseph, fils de M. et Mme Charles Pomerleau, née Fournier, décédé la veille à l'âge de 1 jour.

EN VISITE

M. J.-Emile Gagné, marchand de St-Maxime de Scott, chez son père, M. Cha Gagné; ainsi que chez d'autres parents, MM. E. Lariviére, P. Marcoux, Mme O. Gagné, M. Irénée Giroux, de Ste-Marie, Beauce, chez son neveu, M. Joseph Giroux.

—L'hon. J.-C.-E. Ouellet, C. L., de Ste-Germaine, chez son frère, M. J.-Art. Ouellet, dép. Rég. M. J.-Art. Guillemette, de St-Charles, Bell., chez MM. F. Dumont, E. Croteau, et G.-E. Perron; Mme Vve Aug. Giroux, St-Elzéar, chez son fils, M. J. Giroux, Mlle M.-L. Giroux, de Québec, chez M. S. Chabot, marchand, et négociant, M. L.-C. Morency, agent ass., St-Isidore, chez M. La L. Dion, voyageur. Mme A. Lemelin, de Québec, chez sa mère, Mme A. Fournier, M. G.-A. Gagné, de Québec, chez Mme O. Gagné, S. Chabot, L.-J. Busque, F. Marcoux, Mme L.-P. Landry, Mlles Landry, hôtelières, Mlle J. Lemieux, de Lévis, chez M. J.-B. Fortier, chez Mme C. Héberl, La R. Bédard, T. Bédard, P. Fortier.

RETRAITES ACEJISTES

Se sont inscrits, le 8 mars, au Secrétariat du Cercle L.-N. Fiset, pour une retraite fermée à Jésus-Ouvrier, les messieurs dont les noms suivent, MM. J.-B. Fortier, conseiller No 2, du Comité spécial d'Action, président de la dite retraite; Jean-Marie Gagnon, conseiller No 7, vice-président du Comité spécial d'Etude; Ovila Marceau, trésorier du Comité de la Piété; MM. Gérard Dallaire, Alph. Bouffard, Nap. Gagnon, Lionel Bernier, Gérard Bisson, Laurent Veilleux, Wilbrod Sylvain, Jos. Bisson, jr, Edg. Dubreuil, P.-E Lacroix, Lorenzo Laverdière, Jos. G. Gagné, Léon Noel, Hon. Boulanger, J. Nolet, M. Fecteau, E. Fortier, de Scott, C. St-Maxime.

Les Directeurs ne nous ont pas permis dedescendre plus de 20, cette fois, chez le R. P. V. Lefèvre, O. M. I. le Chantre de l'Evangile, comme l'Apôtre sacré de l'Ouvrier chômeur, du Cultivateur dans le marasme. Pour remédier à la dépression économique qui s'accentue davantage, accourons nous du moins, les jeunes, espoir de demain, vers le Coeur Divin du Christ qui a soif d'amour.

SECRETAIRE-TRESORIER

La Municipalité de Dorchester, à son assemblée triannuelle du 8 dernier, a reengagé M. le Dr C. Elz. Vémina, régistrateur du Bureau d'Enregistrement de Ste-Hénédine, secrétaire-trésorier de son Conseil. Nos plus vives félicitations pour cette nouvelle marque de confiance, qui se renouvelle depuis quelques 8 ans, à l'égard de ce distingué concitoyen.

REMERCIEMENTS

Le Cercle Fiset, par l'entremise de l'Action Catholique, est on ne peut plus heureux de remercier sincèrement MM. les membres du Conseil Municipal de Dorchester, pour l'usage bi-mensuel de leur salle qu'ils lui prête aussi généreusement que gratuitement. Encore une fois, merci, Messieurs les Maires.

DECES

Ont été recommandées aux prières, au prône de dimanche dernier, Mmes Michel Lariviére, sr, née Léa Marceau, 78 ans, de Lévis, et Edouard Fulardeau, née Adéle Chrétien, 75 ans, de Lorretteville, autrefois de cette paroisse. Egalement, le R. P. Alph. Fiset, C. SS. R., 54 ans, décédé soudainement en Annam, Indo-Chine, en fin de février, neveu de M. le curé et confrère de classe du secrétaire-correspondant de l'A. C. J. C.

Si le sang des martyrs est une semence de chrétiens, le sang des missionnaires est une semence de conversions, dans la brousse des Jaunes lointains, et jaloux.

CONSEIL DE COMTE

Le 8 courant, mars, étaient de passage en notre paroisse, pour affaires municipales et personnelles, les maires suivants: MM. J. Fortin, préfet; de Ste-Germaine du Lac Etchemin; Ad. Baillargeon, J.-B. Cadrin, A. Allaire, D. Fortier, D. Breton, J. Laliberté, La Drouin, J. Fecteau, O. Pomerleau, E. Boulanger, P. Morin, P. Chabot, P. Giguère, M. P. P., O. Poulin, A. Tanguay, L. St-Pierre, T. Kinsella, J.-L. Gagnon, E. Théberge, D. Roy, J. Drouin, H. Giguère, J. Bruneau, et Oct. Roy, des municipalités suivantes: St-Anselme, paroisse et village, de Ste-Aurélie, St-Benjamin, St-Bernard, Ste-Claire, St-Cyprien, St-Edouard de Frampton, Ste-Hénédine, St-Isidore, paroisse et village, Ste-Justine, St-Léon de Standon, St-Louis de Gonzague, de Louis Jolliet, de St-Luc, St-Malachie, Ste-Marguerite, St-Maxime de Scott, St-Nazaire, St-Odilon de Cranbourne, St-Prosper, Ste-Rose de Wartford, de Taschereau-Fortier. M. le maire Groleau, de St-Zacharie manqua ce rendez-vous municipal, empêché à la dernière minute pour des raisons professionnelles. En Juin derechef, MM. du Conseil de Comté, vous serez les bienvenus au chef-lieu, chez nous... donc, chez vous.

SEPTUAGENAIRES

Statistiques additionnelles de longévité dans la paroisse. Ont été omis sur notre liste en date de février les vénérables suivants : M. Hilaire Ruel, 72 ans; Mme France Corriveau, née St-Pierre, 75; Mlle Odile Dumont, 76; M. Elis. St-Pierre, 73; Mme C. Bouffard, 77; Mme R. Lecours, M. Calixte Dion, 72; M. Cél. Lariviére, 71, 6 m.; MM. et Mmes Jos. Laflamme et Dam. Bilodeau, tous quatre de 71 ans; M. Philib. Fortier, 71; M. et Mme Jean Cartier, MM. Eug. Dallaire, Ferd. Lamontagne, Mlle M. St-Cyr, 70 ; Mme C. Hébert, 71; ce qui porte à 40, le nombre des patriarches hénédiniens septuagénaires, qui joint au chiffre 21, des non moins respectables octogénaires, élève au-delà de 60, la statistique de longévité extraordinaire d'une population paroissiale moyenne de 1100 âmes. Egards légitimes et fiers à l'argent de leurs cheveux, ainsi qu'à la dignité de leur longue carrière ! AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS, en retour de leurs précieuses bénédictions! Voeux de L. A. Paul des Ormeaux, de l'A. C. J. C.

REFLEXIONS

Dieu éprouve parfois cruellement, ses créatures aimées, pour leur faire goûter plus profondément dans la suite, les joies qu'Il leur réserve.



Un char de chevaux venant des fermes d'Ontario. Ces chevaux sont domptés double et simple. Ces chevaux sont vendus garantis. Il y a de belles juments pour cultivateurs. La pesanteur varie de 1400 à 1700 livres. Age de 4 à 8 ans.
Une visite vous convaincra.

M. BERNIER
1055, RUE ST-VALIER



AVIS
AUX CULTIVATEURS ET AUX LAITIERS
Je suis arrivé avec un char de belles vaches pour cultivateurs ou laitiers, reproduites ou non reproduites. Elles seront en vente lundi matin, avec des prix très bas. S'adresser à :
WILBROD SAVARD
172, Marie de l'Incarnation Tél. 7991

Moulée pour jeunes poussins,
Moulée pour la croissance,
Moulée pour la ponte,
Rations laitières 24 et 18%
Moulée pour Dindes, Renards, Chiens, Lapins.

Les poussins du printemps seront les pondeurs de demain. Assurez-vous de vos succès futurs en employant les moulées "AVARD" dont la réputation est connue.

EMPLOYEZ LES RATIONS BALANCEES

Toutes ces moulées sont manufacturées selon des formules d'experts du gouvernement.

AVARD

AGENT OFFICIEL DES PRODUITS "JAMES WAY"

POUR TOUS LES BESOINS DE LA FERME

UNE ATTENTION EST DONNEE AUX COMMANDES DES GROUPES

Seule Meunerie du genre dans Québec.

Tancrède AVARD
36, rue Henderson, Québec.
Spécialités : Grains et Graines de semence.

FEUILLETON de L'ACTION CATHOLIQUE

LA MINE D'OR INFERNALE

Par Georges PRICE

Reproduction autorisée par la maison Mame, de Tours.

FEUILLETON DU SAMEDI

teints ou qui étaient restés auprès des chariots, se ruèrent à leur poursuite. Mais Lesserteur, admirable de sang-froid et choisissant son moment, leur envoya la troisième bombe, et, cette fois, la retraite put s'effectuer sans encombre. En dix minutes, on arriva au but. Zélou tenant la tête. Il entra dans l'enceinte par une rampe perdue dans des massifs d'aloès. Sur un signe de lui tout le monde mit pied à terre.

"Et Géroulas ? dit Lesserteur.

— Il est trop loin pour nous rejoindre, répondit Garnault, et le crois qu'il s'est échappé de son côté. Mais nous, nous avons des blessés..."

On abandonna les chevaux; Clifford et Garnault portèrent de Jussy, qui n'avait pas repris connaissance, et, toujours sous la conduite de Zélou, la petite troupe entra dans un souterrain par une étroite ouverture repérée d'avance par le vieux nègre et cachée sous des lentisques et des pariétaires. Tous le monde s'y glissa. Quelques minutes plus tard, une dernière explosion se produisit. Celle-là eut lieu à l'entrée de la galerie où s'étaient réfugiés les héroïques fugitifs. Elle obstrua entièrement le souterrain qui leur avait donné asile. Et lorsqu'une forte patrouille, envoyée depuis le matin par von Krassner à la rencontre du convoi, eut rejoint celui-ci dont l'escorte était décimée et les attelages disloqués, lorsque cette patrouille, instruite de ce qui s'était passé, envoya des hommes en nombre fouiller les ruines, ceux-ci ne trouvèrent que les chevaux blessés ou moribonds et l'entrée effondrée du souterrain bouleversé. Comme l'avait dit Zélou, la quatrième bombe avait servi.

XVIII

DANS LES MINES ANTIQUES

En entrant dans le souterrain, la petite troupe s'était trouvée dans une obscurité complète. Mais il y avait heureusement les lampes électriques de poche dont les cavaliers étaient munis. On parcourut à peu près une centaine de pas. La galerie était relativement large et praticable. Arrivé à ce point, Zélou avait entraîné ses compagnons dans un boyau perpendiculaire jusqu'à une sorte de chambre où il les confina pour aller faire sauter l'entrée. En effet, sans cette précaution, les fugitifs auraient été pris directement dans la chasse d'air provoquée par l'explosion, ce qui, dans cet étroit espace, aurait pu être dangereux, tandis que l'effet de la commotion devait être singulièrement diminué par le coude de la galerie et la situation en retrait de la chambre. L'événement montra combien Zélou avait eu raison de mettre ainsi ses compagnons à l'abri, car la violence de la poussée d'air faillit, malgré tout, jeter les compagnons à terre.

La bombe, en éclatant, avait détruit la galerie sur une longueur suffisante pour en obstruer complètement l'entrée. On se trouvait relativement et momentanément en sûreté.

Alors on s'occupa des blessés. Il y en avait trois de Jussy, qui portait une large plaie du cuir chevelu et dont la figure était inondée de sang; Bradshaw, dont une balle avait traversé le bras de part en part en effleurant l'humérus; Grisel, touché à la hauteur de l'omoplate gauche, mais qui, tout en perdant beaucoup de sang, avait pu continuer, par conséquent, à se servir de son bras droit. Les habits de tous avaient été criblés de projectiles dans leurs parties flottantes. C'était miracle qu'il n'y eût pas plus de mal. Cela tenait à ce que, devant le feu des mitrailleuses, les chevaux affolés s'étaient cabrés et avaient ainsi préservé en partie leurs cavaliers.

On improvisa des pansements sommaires avec des bandes dont s'était muni Clifford, la teinture d'iode de la pharmacie de poche et de l'eau des gourdes. Même sous l'influence de la fraîcheur de l'eau, de Jussy ne revenait pas à lui. Les deux autres pouvaient marcher.

"En somme, dit Lesserteur, si la blessure de notre ami de Jussy n'est pas très grave, comme je le crois, nous n'avons pas trop à nous plaindre. Etant donné le feu que nous avons subi, nous aurions pu y rester jusqu'au dernier.

— Vous pensez que la blessure du pauvre lieutenant n'est pas mortelle ? demanda Clifford.

— Je ne suis pas chirurgien, mais je m'y connais un peu. La boîte osseuse ne me paraît pas enfoncée; la peau est déchirée, et si le crâne est intéressé, c'est légèrement. Je suppose donc que cette syncope prolongée, pendant laquelle le coeur bat régulièrement, quoique assez faiblement, est surtout due au choc. Et si je suis dans le vrai, cela se remettra peu à peu. Ce qui m'inquiète surtout, maintenant, c'est le sort du pauvre Géroulas. Qu'a-t-il pu devenir ?

— Son cheval l'a emporté vers les chariots, dit Grisel. Géroulas a démoli un certain nombre de bêtes d'attelage avec sa bombe, c'est tout ce que j'en sais; je l'ai vu disparaître au galop entre les deux voitures. Mais ne vous mettez pas trop en peine de lui. Autant que j'ai pu m'en rendre compte à la façon dont je l'ai vu lancer sa bombe, il n'était pas blessé. Il est adroit et débrouillard comme pas un. Je serais bien surpris s'il ne se tirait pas d'affaire.

— Brave garçon ! dit Lesserteur. Il aura de la peine, seul loin du fort Victoria et près des ennemis. Il est vrai que nous avons fait chèrement payer notre échec à l'escorte du convoi, et qu'elle doit être occupée en ce moment à autre chose qu'à la poursuite de notre vaillant camarade. Enfin, espérons !"

Clifford prit la parole.

"Et maintenant, Zélou, je pense bien que du moment où vous nous avez fait entrer ici, et que vous nous y avez si prudemment enfermés, vous connaissez un moyen de nous en faire sortir."

Zélou acquiesça de la tête.

"Nous sommes prêts à vous suivre.

— Quand vous voudrez.

— Vous pouvez marcher ? demanda Lesserteur à Bradshaw et à Grisel.

— Sans aucune difficulté, répondirent ceux-ci.

— Reste de Jussy. Nous allons confectionner une sorte de brancard pour le transporter."

Certains arbres plus vigoureux avaient poussé de profondes racines à travers les parois de la galerie. Garnault en dégagea quelques-uns à l'aide de son coutelas. On les attacha avec les courroies des revolvers et un bout de corde, que le maréchal des logis, homme de précaution, avait toujours dans ses poches. On recouvrit cette litière improvisée avec des nattes. Puis Zélou choisit quelques racines parfaitement sèches, les réunit en faisceau et les alluma.

"Ménageons nos lampes électriques, dit-il, car, bien que je connaisse le chemin, il ne faudrait pas nous trouver dans l'obscurité ici."

On se remit en route, le noir marchant le premier et élevant sa torche. Et c'était un spectacle étrange que celui de ce cortège d'hommes aux habits déchirés, portant l'un des leurs et cheminant sous terre. Ils se trouvaient dans une ancienne galerie creusée par des mineurs depuis deux ou trois mille ans et restée intacte. Et la lumière rougeâtre de la torche projetait des ombres gigantesques et sinistres sur les parois où l'on distinguait encore les sillons des coups de pic des antiques travailleurs. Zélou avait dit vrai. La lumière était nécessaire, car on passait fréquemment devant des embranchements, et l'on traversait des carrefours où le chemin suivi se croisait avec d'autres galeries. Une ou deux fois même, Zélou parut hésiter. Et ce n'est pas sans un battement de coeur que ces hommes, perdus dans ce labyrinthe, et dont la vie ne tenait qu'à la mémoire et à la lucidité du guide, attendirent que cette indécision eût pris fin. Mais chaque fois elle fut de courte durée, et Zélou reprit sa route le regard assuré et le pas ferme.

Tantôt la galerie montait, tantôt elle descendait. Par moments, elle était si étroite, que le brancard avait juste la place d'y passer. Puis elle s'élargissait et devenait vaste comme un rue. On laissait à droite et à gauche des amorces de travers-bancs; on avait à éviter des puits que Zélou signalait, et que l'on contournait parfois à grand'peine. A un moment donné, on arriva à une salle assez large et relativement élevé. Zélou se retourna et fit signe à Clifford et à Lesserteur qui le suivaient. Le premier portait à ce moment le brancard, que soutenait par derrière Garnault. Le vieux nègre montrait du doigt un enfoncement, une sorte de niche de deux mètres de hauteur. Les regards des deux hommes suivirent la direction indiquée par Zélou et, malgré la gravité de la situation, ils s'arrêtèrent. Lesserteur posa doucement le brancard à terre et, accompagné de Clifford, se dirigea vers la niche. En eux, les ingénieurs reparaissaient. Ce que leur guide leur signalait, c'étaient les vestiges d'une machine ayant servi à l'extraction du minerai au cours des vieux âges. On voyait là les débris encore très reconnaissables d'un treuil et de ses supports, et même de la roue à manettes, analogue à une roue de gouvernail. Et ces deux représentants de la science moderne éprouvèrent comme une sorte de respect ému pour ces vestiges du passé qui, dans leur humilité, chantaient pourtant l'hymne du travail.

"Cela ressemble beaucoup, dit Clifford, aux machines qu'on a retrouvées dans les mines de cuivre de Rio-Tinto, dans la province d'Huelva, en Espagne.

— C'est exact, répondit Lesserteur. Or, comme les débris du Rio-Tinto sont d'origine carthaginoise, et que les Carthaginois se rattachent aux Phéniciens, ceci nous confirmerait l'hypothèse d'après laquelle les sujets du roi Hiram ont autrefois exploité ces mines."

On se remit en marche et, après quatre heures de route coupées de quelques repos dont Zélou avait profité chaque fois pour renouveler ses torches, on arriva à une excavation présentant la forme grossière d'une rotonde de cinq à six mètres de diamètre. Jusque-là, l'air avait été assez lourd, sans cependant qu'il en résultât une gêne sensible. L'ensemble de ces vieux travaux était absolument sec, et l'aération devait se faire naturellement par d'invisibles fissures, ce qui s'expliquait par ce fait que le niveau moyen des galeries n'était qu'à une profondeur relativement faible de la surface du sol. Toutefois, lorsqu'on arriva à cette rotonde, l'air parut subitement plus frais.

"Nous voici au but, dit Zélou. Maintenant nous allons nous quitter.

— Comment cela ?

— Mais naturellement. Vous ne pensez pas que nous allons revenir à Fort-Victoria à pied. Il nous faudrait trois jours, et nous serions sûrs d'être pris.

— Je sais bien que c'est dangereux. Mais que faire ?

— Rapportez-vous-en à moi. Quelle heure est-il ?"

Clifford consulta sa montre.

"3 heures du matin", dit-il.

Zélou calcula un moment mentalement.

"Bien, dit-il quand il eut terminé. Vous devez avoir encore quelques vivres ?

— Pas beaucoup, car le plus clair de ce que nous avions est resté dans les musettes pendues au troussequin de nos selles, répondit Lesserteur.

— Oui, mais moi, qui suis un vieux renard, dit Grisel, et qui ai pensé que nous pourrions bien être séparés de nos montures, j'ai bourré mes poches".

Et de sa main valide, il exhiba quatre gros biscuits et une forte boîte de corned-beef.

"Et moi, qui suis un vieux loup, dit Garnault, j'ai fait comme le vieux renard".

Et il tira de ses larges poches six biscuits et une longue boîte de jambon qu'il étala tandis que son nez entrait dans une agitation fantastique.

"Bien, dit Zélou. Avec cela, vous pourrez passer la journée.

— D'autant plus que nous avons nos pipes et du tabac, observa Bradshaw. Et pour moi c'est la moitié de la guérison.

— Il y a ici, à gauche, reprit Zélou, dans cette anfractuosité, une petite source qui va se perdre ensuite dans un ancien puits. Vous aurez donc de quoi boire...

— D'autant plus, observa de nouveau le même Bradshaw, que j'ai une gourde pleine d'excellent whisky.

— Je souhaite que cela soit l'autre moitié de votre guérison, dit en souriant Clifford.

— Mais cela y aidera, répondit flegmatiquement le chancelier.

— Enfin, vous pourrez, grâce à cette eau, renouveler les pansements des blessés qui, d'ailleurs, se trouveront bien du repos. Je serai de retour dans vingt heures, c'est-à-dire demain soir à 11 heures. Et je crois pouvoir vous promettre que nous rentrerons tous à Fort-Victoria.

— Brave Zélou ! dit Lesserteur en lui serrant la main.

— Mais par où partez-vous ? interrogea Clifford.

— Par où vous partirez vous-mêmes. Regardez."

Il emmena Lesserteur et Clifford dans un étroit boyau qui prenait naissance sur la droite et qui, à trente pas de là, aboutissait à une ouverture de deux pieds carrés, dissimulée sous des broussailles et perdue dans un épais fourré.

"Au revoir, et ne vous montrez pas", dit-il.

Il serra les mains tendues et disparut par l'orifice en écartant les buissons.

A ce moment, sous l'influence, sans doute, du rafraîchissement de l'air, de Jussy rouvrit les yeux. Il commença par demander à boire. Garnault s'empressa de lui apporter de l'eau aromatisée d'un peu de rhum, tandis que tout le monde s'empressait autour de lui. Puis il se souleva et regarda ses compagnons, comme un homme qui a peine à rassembler ses idées. Enfin le souvenir lui revint.

"Nous n'avons pas réussi, hein ? dit-il.

— Mon Dieu, pas tout à fait, répondit Lesserteur; mais ce n'est pas votre faute, mon cher et brave lieutenant".

De Jussy eut un geste de révolte énergique, un cri de colère étouffé. Puis, épuisé par l'effort, il laissa retomber sa tête. Mais cette fois il dormait.

(A suivre samedi prochain)

"Il est Différent"
voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est en usage constant depuis plus de cent ans, et il a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ-LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, — quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand les douleurs attaquent votre corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

On ne le trouve pas chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux; ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada)

Comment j'ai resolu le problème des vêtements de deuil."

"Je vais vous faire part d'une récente expérience", écrit une dame des Trois-Rivières, "afin que vous puissiez en faire profiter d'autres personnes qui peuvent se trouver dans la même difficile situation que celle où je me suis trouvée. Lorsqu'une mort subite survint dans notre famille, je me trouvai dans la nécessité de m'habiller de noir en peu de temps, et sans beaucoup de dépense. Une bonne voisine, qui savait que je n'avais pas les moyens d'avoir des vêtements neufs, me suggéra de la laisser teindre mes robes et mes bas de couleur en noir. Elle ne voulait pas employer d'autre teinture que les Teintures Diamant parce que, disait-elle, avec ces teintures elle était sûre du succès. Elle réussit à la perfection — mes vêtements avaient l'air d'être neufs! Ils étaient d'un beau noir, sans taches, sans striures. Ma voisine me dit que c'était dû à ce que les Teintures Diamant contiennent une plus grande quantité d'aniline de la meilleure qualité. Cela m'a certainement beaucoup aidée, en ce temps d'épreuve, et je lui en suis bien reconnaissante". Des milliers de femmes disent qu'elles ne voudraient pas employer d'autres teintures que les Teintures Diamant lorsqu'elles veulent de belles couleurs foncées rendues permanentes par le **bouillage**, et les Nuances Diamant pour les nuances pâles et délicates **sans bouillage**. Essayez-les — toutes les pharmacies ont les Teintures Diamant et les Nuances Diamant.

L'Actualite par l'image



De retour d'une excursion d'une année à l'île aux Cocos sans avoir trouvé le trésor qu'y auraient enfoui les premiers découvreurs du Pacifique, le col. J.-E. Leckie vient d'arriver à Angeles avec ses compagnons. De gauche à droite : John BROWN, le col. LECKIE, Ed. DECKER et M. M.-T. BARTON. Assis, G. HOSKIN et W.-T. YOUNG.



Six employés britannique d'une firme électrique ont été récemment arrêtés par les autorités soviétiques sous une accusation de sabotage. Trois ont été remis en liberté provisoire, notamment W.-H. THORNTON (en haut) et John CUSHNY (en bas).



Quinze personnes ont été tuées près d'Essen, en Allemagne, lorsqu'un avion de la "Imperial Airways" a pris feu et a piqué du nez sur le sol.



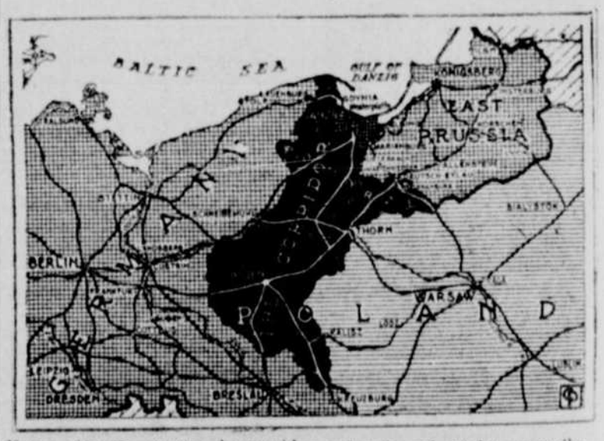
Le lieutenant-colonel STEWART, commandant des Highlanders de Seaforth, et le major NUGENT, des Gardes irlandaises, se rendant témoigner au procès du lieutenant Baillie-Stewart, en cour martiale.



A l'instigation du chancelier Hitler, le drapeau du parti fasciste remplace celui de la République allemande. On le voit ici à l'Hôtel de Ville de Berlin.



JIMMY, fils du ministre américain des Postes, M. Farley, essayant de mettre une lettre à la poste.



Notre vignette montre le corridor polonais qui est la cause d'une grande tension en Europe. Créé par le traité de Versailles, ce corridor a séparé la Prusse orientale de l'Allemagne proprement dite.



Ramsay MACDONALD, premier ministre d'Angleterre, est reçu par Benito Mussolini à son arrivée à Rome pour la conférence qui a eu lieu tout dernièrement.



Le président Enrique Olaya HERRERA (à gauche), félicitant le général Vasques COBO, commandant destroupes de la Colombie dans le district de Leticia. En 1930, ils étaient candidats à la présidence.

L'ENFANT-JESUS

Feu Mme Calixte Boily.

L'Enfant-Jésus, Beauce.—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Calixte Boily, Marie-Rose Pouliot, décédée le 10 mars à Beauce-Jonction, à l'âge de 64 ans.

Mme Boily était avantageusement connue ici dans la paroisse et dans les villages environnants, particulièrement aux Sts-Anges où elle avait passé lusieurs années.

Ses funérailles ont eu lieu le 12 mars en l'église paroissiale; un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

La levée du corps fut faite par J.-A. Létourneau, curé de Beauce-Jonction qui chanta également le service, assisté de M. l'abbé Lucien Savard et de M. l'abbé Gagnon.

M. Jean Grégoire portait la croix MM. J.-L. Cliche, maire du village, Alfred Bourque, Nérée Cloutier, Wilbrod Roy, Joseph Ménard et Albert Cliche portaient le cercueil.

Les rubans de la tombe étaient tenus par Mme Félix Drouin, rentière, Mme J.-P. Martin, Mme Joseph Labbé, Mme Alphonse Nadeau.

La bannière des Dames de Ste-Anne association à laquelle Mme Boily appartenait, était portée par M. Gédéon Turcotte et M. Albert Labrecque et les rubans étaient tenus par Mme Napoléon Labbé, Mme Thomas Cliche, Mme W. Cloutier et Mme Richard Perreault.

Le deuil était conduit par M. Calixte Boily, époux de la défunte, M. Aimé Boily, agent d'assurance, fils adoptif, son frère: M. Amédée Pouliot, de Ste-Germaine, ses beaux-frères: M. Jos. Roberge, de Thetford Mines, M. Louis Leclerc, Frampton, M. Cléophas Boily, de Sts-Anges. Ses neveux: M. Emile et Léon Boily, M. Charles Turmel, M. Honoré Lagrange, M. Roméo Boily, M. Odilon Pouliot, M. Donat Lehoullier, M. Camille Vachon, M. Aurèle Boily.

Durant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Houde, curé de St-Joseph et par M. l'abbé Trépanier, vicaire de Ste-Marie, Bce.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Joseph Turmel rendit un beau programme de chant, M. Oram Lachance, de St-Joseph était à l'orgue.

Les soli suivants furent rendus: Vierge Sainte, M. A. Peichai, N. P., Ste-Marie, Bce; Pie Jesu, M. Wilfrid Cliche; Seigneur ayez pitié de moi, M. Hector Savoie, Ste-Marie, Bce.

Dans le cortège, on voyait: MM. Delphis Turcotte, Thomas Turcotte, Emile Girard (père) Emile Girard, fils, Pascal Girard, Armand Girard, Gédéon et Adalbert Perreault, Rodias Drouin, Philippe Labbé, Ernest Drouin, de Frampton, MM. Arthur Turmel, Georges Vachon, Irénée et Antonio Turmel, de Québec, MM. Amédée Vachon, Louis Peddeault, Hilaire Drouin, Ludger Giguère, Willie Giguère, Gédéon et Lucien Girard, Joseph Labbé, Emile Perreault, Arthur Fontaine, Treffley Lagrange, Daris Mercier, Germain et Théodore Gagné, Charles Turcotte, Edmond Gregoire, Octave Tardif, Napoléon Tardif, Agenor Drouin, Hervé Drouin, Léonidas Drouin, Thuribe Perreault, Delphis Picard, Alfred et Jos. Bisson, Alzire Lagrange, Charles Turcotte, Daniel Nadeau, Louis Grégoire et Liguori Gagné, des Saints-Anges de Beauce, M. Odee Faucher et Omer Giguère de St-Joseph, M. Emile Lachance, de St-Sévérin.

De Beauce Jonction, MM. J.-M. Rousseau, Vital Cliche, ex-maire, ernest Jacob, Thomas Poulin, L.-J. Gagnon, Albert Duquette, Joel Larochelle, Maurice Hébert, Gédéon Pomerleau, Alfred Cloutier, J.-Th. Jacques, Amédée Labbé, Alphonse, Cloutier (Pit) Omer Latulippe, Edouard Poulin, Cyrille Labbé, Achille Labbé, Alphonse Poulin, Ernest Cliche, Odilon St-Hilaire, Alphonse Bourque, Wilbrod Ferland, Alfred Levasseur, de Lévis, Napoléon Cloutier, Eugène Fontaine, Emile et Adalbert Carette, Roméus Poulin, Cyrille et Richard Poulin, Napoléon Giguère, Nap. Perreault, Félix Drouin, rentier, Daniel Jacob, Antonio Labbé, Alphonse Paradis, Jos. Gagnon, Joseph Poulin, Ls-Ph. Nadeau, Paul Tardif, Auguste Bureau, Agenor Labbe, Joseph Labbé à France, Alph. Cliche, Arthur Audet, Joseph Maheu, Thommy Cliche, Eusèbe Vachon, Florian Rancourt, et un grand nombre d'autres.

A l'église on remarquait Mme Aimé Boily, Mme Amédée Pouliot, Mme Nérée Cloutier, Mme Jos. Roberge, Mme Louis Leclerc, Mme Cléophas Boily, belles-soeurs de la défunte. Ses nièces: Mme Emile Boily, Mme Charles Turmel, Mme Odilon Pouliot, Mme Honoré Lagrange, Mme Donat Lehoulier, Mme Camile Vachon, Mlle Alida Boily, Mme G. Métivier et Mme Odilon Doyon de Lac Noir, Mme Arthur Turmel, Mlle Rosa St-Hilaire, de Québec, Mme Hilaire Drouin, Mme Ludger Giguère des Sts-Anges, Mme Vital Roy, de Beaupré, Mme Napoléon Lachance de St-Sévérin, Mme Emile Perreault et Mme Arthur Fontaine, des Sts-Anges, Mlle Béatrice Lachance, de St-Sévérin, Mme Treffley Lagrange, Mlle Irène et Nathalie Mercier, de Sts-Anges, et toutes les Dames faisant partie de la société des Dames de Ste-Anne.

Feu Mme Boily laisse pour pleurer sa perte, outre son époux et les parents ci-haut mentionnés, ses frères, MM. Herménégilde Pouliot et M. Archelas Pouliot, de Ste-Germaine, Alphonse Pouliot, de St-Benjamin. Ses soeurs: Mme Pierre Giroux et Mme Olivier Bolduc, de Beauceville, Mme Jos. Vachon, de St-Odilon de Cramboutne; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gaudias Roberge, de Thetford, M. et Mme Arthur Bourgeois de Manchester, M. Napoléon Vachon, de SteeGermaine. Ses nièces: Soeur Marie Consolata et Sr St-Charles, de Milan, religieuses des Srs de Ste-Famille, Mme Charles Turmel, Mme Joseph Turmel; ses nièces: Mme Ovide Turmel, de Montréal, Mme Davila Boily, de Sherbrooke, ses neveux: M. Ovide Turmel et M. Davila Boily, et plusieurs autres.

La quête fut faite durant le service, par Mme J.-P. Martin et Mme

Les funérailles étaient sous la direction de M. Emilien Létourneau, de St-Joseph.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

A M. Calixte Boily et à sa famille, l'Action Catholique offre ses sincères sympathies.

Traitez l'IMPURETÉ du SANG
DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
BACKACHE BLADDER TROUBLES RHEUMATISM
Pilules Dodd pour le Rein

BEL HOMMAGE A P.-E. BEAUDOIN

IMPOSANTES FUNERAILLES A ST-ALPHONSE DE THETFORD — M. LE CURE SAUVAGEAU FAIT LA LEVEE DU CORPS. — M. L'ABBE BEAUDOIN CHANTE LE SERVICE

Vaste cortège

Monsieur Pierre-Edouard Beaudoin, industriel et négociant, de Thetford Mines, qui décédait subitement jeudi dernier, a eu d'imposantes funérailles, mardi matin à 8 heures, en l'église St-Alphonse de Thetford, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus de tous les coins de la province.

Le cortège quitta le Parc Bellevue à sept heures et quarante-cinq. Les porteurs étaient MM. Alphonse Blais, Joseph Roberge, Joseph Demers, Henri Roberge, Antoine Grégoire et Louis Huard, marchands, de Thetford-Mines.

M. le curé Gédéon Sauvageau fit la leevée du corps.

Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Beaudoin procureur du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Auguste Lessard curé au Lac Noir, et Pierre Gravel, vicaire à St-Alphonse de Thetford.

MM. les abbés Irénés Beaudoin aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes, à Québec, et Edouard Beaudoin, préfet des études, à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, dirent des messes aux autels latéraux. Tous trois étaient les neveux du défunt.

De nombreux membres du clergé avaient pris place au choeur.

Le chant fut exécuté par la chorale St-Alphonse de Thetford, accompagnée de la maîtrise MM. Hilaire Grégoire et Jean-Louis Grégoire chantèrent "Crucifix de Faure"; M. Cléophas Adams, "Pie Jesu".

Conduisaient le deuil, les fils du défunt: MM. Antonio Geaudoin, avocat Maurice Beaudoin, syndic, et Jean-Robert Beaudoin, E.E.D., de Thetford-Mines; les frères du défunt, MM. Romuald Beaudoin, de St-Elzéar de Beauce, Louis Beaudoin, de Hawkesbury, Ontario, Théophile Beaudoin, Ontario, Théophile Beaudoin, de Leeds, Geo. Beaudoin, de Ste-Agathe; les gendres du défunt, MM. le Dr Alex. Sirois, Denis, Marcotte, Eugène Larochelle, I.C., de Thetford-Mines; les neveux du défunt, MM. Léonidas Beaudoin, J.-A. Beaudoin, de Tring Jonction, Rosaire Beaudoin, avocat et maire de St-Joseph-de-Beauce, J.-T. Geaudoin, Philippe, Pierre et Joseph Beaudoin, de Lyster, Tancrède Labbé, maire de la cité de Thetford-Mines, Dr Philippe Beaudoin, de Hawkesbury, Ontario, le notaire Emile Beaudoin, de Scottstown: les beaux-frères du défunt, MM. Alfred Gagnon, Georges Lacasse, de St-Henri de Lévis, Antoine Bégin et Thomas Bégin, de St-Isidore.

Suivaient dans le cortère, MM. J.-T. Larocheelle, de Lévis, Dr J.-O. Sirois, de St-Ferdinand, Dr Albert Larochelle, de Québec, Dr Jos. Vaillancourt, de Québec, Léonce Gagnon, Paul Gagnon, L.-U. Talbot, avocat, L. Drolet, avocat, S. Deschamps, avocat, Dr C.-B. Delâge, Dr J.-A. Marcoux, Dr J.-E. Beaudet, Dr Eugène Lacerte, Dr E. Chabot, Allyre Roberge, Edouard Létourneau, Napoléon Mongeau, A. Roy, S. Parent, Alphonse Beaudoin, H. Beaudoin, G Beaudoin, A. Lacourcière, avocat, St-Joseph de Beauce, Noël Dorion, avocat, de Québec, Louis Dugal, E. E.D., directeur "Le Béret", représentant l'Association Générale des dams, J.-T. McCallum, Jos. Blais, Etudiants, de Laval, Québec, C. A.-J.-A. Rhéaume, J.-A. Béliveau, L.-P. Blais, Alphy Blais, Marc Bouffard, Adjutor Bourgault, Ed. Bourret, J.-A. Campeau, N. Cantin, A. Dessert, J.-E. Caouette, E. Carreau, notaire, O. Carreau, A.-H. Chabot, avocat, R. Chamberland, Jos. Daigle, L. Gagné, T.-P. Gagnon, A. Genest, Eugène Demers, L. Demers, A. Giguère, A. Gregoiree, J.-L. Grégoire, J.-P. Noël, M. Boissonnault, G.-H. Landry, H. Boivin, Alfred Frenette, Auguste Gagné, D Fréchette, J.-A. Fortin, Doyon, A. Doyon, F. Dostie J.-E. J.-D. Faucher, O. Dussault, J.-T. Deveau, A. Deschamps, H. Jobin, A. Huard, J.-P. Lachance, L. Lafleur, G. Lafontaine, Jos. Lafontaine, Eugène Lamonde, Hon. Lauréat Lapierre, J.-R. Lemieux, R. Paré, E. Payeur, P. Payeur, D. Pelletier, A. Roberge, Jos. Rousseau, J.-B. Normandeau, V. Morrissette, notaire, J.-E. Marcoux, P.-T. Lortie, A. Roy, J.-O. Vallières, Dr J.-E. Cliche, East-Broughton, Léo Bureau, avocat, de Ste-Marie de Beauce, J.-L. Demers, E. Turcotte, East-Broughton, etc etc.

La famille a reçu de nombreux tributs floraux, offrandes de messes, télégrammes et cortes de sympathies de tous les coins de la province.

FUNERAILLES DE M. NAP. HEROUX A SAINT-SACREMENT

Mardi matin, à 9 heures à St-Sacrement, avait lieu les funérailles de Monsieur Napoléon Héroux, âgé de 67 ans.

A l'église, le Révérend Père O. Gélinas, curé, fit la levée du corps, et célébra la messe, assité des RR. PP. Laneuville, S.S.S., et du Père R. Larivières, S.S.S., diacre et sous-diacre.

A l'orgue la chorale des Novices du St-Sacrement a chanté la messe pour les défunts de "Mueller", à trois voix égales, sous la direction du R. Père J. B. Parent, S.S.S.

M. J.-M. Bussière touchait l'orgue.

Conduisait le deuil, son neveux M. Arthur Héroux de Montréal.

On remarquait dans le cortège MM. Gaudiose Pouliot, M. William Huges, M. Paul St-Amour, H. Ménard, Paul Gauvreau, Omer Fleurie, J. A. Dugré, Georges Bussières, G. Early, C. A. Giroux, J. O. Vézina, S. Tardif, J. B. Bilodeau, J. Lallier, Alfred Bussières, Chs. Robitaille, L. Lachance, notaire, W. Bolduc, Jean-Charles Bussières, P. E. Tessier, Laurent Garneau, Dr Bois, E. D. Bois, L.-P. Gauvin, Alf. Gauvin, Ernest Gégin, Laurent Page, R. O'Dowd, P. O'Dows, H. Fleming, L. Dupoint, H. Dupont, E. H. Hunt, G. Flemming, E. Ryan, Z. Huggs, F. Huggs, O. Bédard, A. Bédard, Ph. Drolet, S. Tardif, A. Rene, D. Drolet, B. Chartier, A. Bilodeau, Ernest Chaput, Frs. Séguin et quelques autres.

Après le service funèbre M. Paul St-Amour a chanté "les Adieux" de "Schubert".

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Perrault et Frères de Québec.

L'Action Catholique présente à la famille ses sincères sympathies.

Un mélange de distinction
THÉ VERT "SALADA"
"Frais des plantations" 621P

NE TOUSSEZ PLUS Soyez Prudents
"En vente partout"
SIROP POUR LE RHUME CARTIER

FUNERAILLES DE MME VVE DURAND DE LOTBINIERE

Lotbinières. — Samedi matin, le 11 mars, eurent lieu en l'église de St-Louis de Lotbinières, les imposantes funérailles de Mme Vve. Ovide Durand, née Rose de Lima Gauthier. La défunte était âgée de 90 ans et deux mois. La levée du corps fut faite par l'abbé A. Vaudreuil, ptre., retiré à Lotbinière, et le service fut chanté par l'abbé G. Gingras, vicaire de la paroisse. Quatre de ses petits-fils portaient la dépouille mortelle: MM. Paul Paquin, Roger Beaudet, Ls. Ovide Durand, Armand Durand, M. Edgar Beaudet conduisait le corps et M. Eustache Beaudet portait la croix. Le deuil était conduit par ses deux fils: MM. Joseph Durand, de Lotbinière et Ls. Sylvio Durand, échevin de Lév.. Les Revdes. Soeurs Marie du Bon Conseil et Sr. Ste. Rose de Lima, reeligieuses du Bon-Pasteur et filles de la défunte. Ses gendres: M. et Mme Donat Beaudet, de Lotbinière, M. et Mme Samuel Paquin, de Deschambeault.

Dans le cortège, on remarquait M. et Mme Raoul Desruisseaux, M. et Mme Alphonse Leclerc, M. et Mme Fortunat Pérusse. MM. Georges Beaudet, Georges de Villers, Amable Garneau, Alcide Pérusse, Elisée Laliberté, Garneau DeVilliers, tous de Lotbinière, et une quantité d'autres dont les noms nous échappent. Les Rvdes. Soeurs du Bon-Pasteur du Couvent de Lotbinière et leurs élèves assistaient au service. L'orgue était touché par M. Jules DeLachevrotière, organiste de la paroisse. Parmi les chantres on remarquait MM. Emile Geaudet, Raymond Desrochers, Ludger Pérusse, Hervé Bélanger, Gérard Pérusse, etc.

Plusieurs offrandes de messes, bouquets spirituels et sympathies ont été reçus par la famille en deuil.

L'Action Catholique lui réitère ses plus sincères condoléances.

PIERROT - CLAIRETTE ET BOUBOULE -:- Par Grace Drayton

No 1



LES VALEURS MOBILIERES ONT ETE TRANSIGEES A LA BAISSE SUR LE PARQUET DE LA BOURSE DE N.-Y.

Les obligations canadiennes ne sont plus négociées à Londres -:- Rapport des faillites -:- Commentaires sur les marchés -:- L'embauchage à Québec

OBLIGATIONS A LONDRES

Londres, 1 ((Spécial) — La négociation des obligations canadiennes a été suspendue hier midi sur la Bourse de Londres à cause, dit-on, de la taxe de cinq pour cent que veut imposer l'hon. Rhodes sur les intérêts payables par des débiteurs canadiens aux personnes ne résidant pas au Canada.

Chronique du samedi

Nouvelle pièce de monnaie?

Le type monétaire minimum, au Canada, est le cent (la cenne, entend-on tous les jours). Sa valeur est relativement élevée par rapport à certains types monétaires européens. Comparons le cent, par exemple, avec le sou (cinq centimes) français. Le sou est la vingtième partie du franc. Et comme le franc français vaut actuellement, sur le marché des changes de Montréal, environ quatre cents et trois quarts, il s'ensuit que le sou français vaut aujourd'hui, en monnaie canadienne, moins d'un quart de cent. L'on considère cependant, en France, que le sou a son importance. On peut acheter quelque chose avec un sou. Au Canada, on ne peut acheter pour moins d'un cent, et parfois, il faut acheter plusieurs choses pour un cent, sans quoi il est impossible de faire un achat. Il arrive aussi que l'on soit obligé de donner un demi-cent au détaillant pour compléter un montant, ce qui ne serait pas si l'on faisait frapper, au pays, une pièce d'un demi-cent. Comme, dans la période que nous traversons, toute économie doit être considérée, si minime soit-elle, le gouvernement fédéral ne serait peut-être pas mal inspiré en mettant en circulation une pièce d'un demi-cent.

Nous n'avons pas inventé cette suggestion. Elle nous a vivement frappé en lisant le merveilleux volume que vient de publier M. Edouard Montpetit, et qui a pour titre : SOUS LE SIGNE DE L'OR. Nous n'avons pas l'autorité voulue pour apprécier ce livre, mais qu'il nous soit permis de dire sincèrement à tous, qu'à sa lecture, nous nous sommes instruit et que nous nous sommes délecté plus que dans la plupart des autres volumes lus jusqu'ici.

C'est au chapitre des "types monétaires" qu'il est question du demi-cent. M. Montpetit écrit, après avoir donné d'intéressants détails sur les divers types existants : "J'avais proposé, il y a quelques années, le demi-cent pour les achats modestes. Le commerce de gros cote les marchandises en dollars, en cents, et en demi-cents; le commerce de détail, avec des raisons intéressantes pour les petites bourses, aurait agi de même... J'avais emprunté l'idée du demi-cent à de Foville, mû par le souvenir des marchés français, où des pancartes inclinées sur leur tige de fer agrémentent la clientèle par des différences d'un demi-sou. La presse, à ma grande surprise, accueillit l'idée avec un certain intérêt; mais depuis la vie chère a donné à tout cela une teinte de lointaine naïveté".

En lisant cette chronique, on se demandera peut-être de quelle autorité nous considérons le mot "cent" comme un mot français. Nous nous expliquons en nous appuyant sur M. Montpetit, qui écrit dans son livre "Sous le signe de l'or" : "Quant au cent, il est vrai que le mot n'est pas dans le dictionnaire, mais il a l'usage pour lui, et puis, comme dit Léon Lorrain, "c'est si peu de chose".

Gérard PICARD,
rédacteur financier.

WALL STREET EST COMME... MA SOEUR ANNE

Il ne voit rien venir à l'horizon des affaires.

SEANCE TERNE

La séance de la Bourse de New-York, hier, n'a pas été intéresasnte. La liste a fléchi et plusieurs reculs d'un, deux, trois points et même près de quatre points ont été enregistrés. Les cercles financiers semblent nerveux. Ils redoutent, semble-t-il, les mesures de Roosevelt pour assainir la finance. Ils ne paraissent pas voir d'un bon oeil l'enquête qui se poursuit au sujet de la firme J. P. Morgan et attendent avec quelque inquiétude de les mesures du président pour la protection des placeurs d'argent. L'horizon de la finance est embrouillé. Il n'est pas facile de savoir ce qui se produira. Mais malgré les fronts soucieux des financiers, la confiance publique est meilleure. La Bourse se ressent du malaise qui existe chez les spéculateurs tout comme chez les financiers. La séance d'hier le démontre clairement.

CURB DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy.
(Séance du 31 mars 1933)

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am.	44⅝	44⅝
Am Gas and Elec.	18⅛	18¼
Am Superpower	2⅝	2⅝
Brazilian	6⅛	6⅝
Cities Service	2	2
Cord	5⅛	5⅛
Elec. Bonds Share	12⅛	11⅛
Niagara Hudson	8⅛	9⅛
St Regis Paper	1⅛	2
Pittsburg Brew Cmd	6	6⅛
Do Pfd.	15¼	16
Ind Brew Cmd	2¼	2⅛

EXPORTATIONS AUX E.-U.

Washington, 1 — Au cours du mois de février 1933, le Canada a exporté pour une valeur de $8,529,394. aux Etats-Unis comparativement à $14,614,694 en février 1932. Notre pays a importé des Etats-Unis dans le même mois pour $11,501,307. au lieu de $20,197,976. au cours de février 1932.

L'EMBAUCHAGE A QUEBEC AU COURS DE MARS

Il y a eu amélioration. — Diminution dans la province.

STATISTIQUES

Ottawa, 1—Un plus grand nombre de personnes ont été employées durant le mois de mars 1933 par les manufactures de la ville de Québec comparativement au mois précédent. On a noté également dans la construction et le transport. Le premier mars dernier 15 firmes de Québec employaient 11-400 personnes compartivement à 11,055 persones au premier février 1933.

La situation n'était pas aussi encourageante dans la province de Québec. L'embauchage y a en effet diminué le 1er mars 1933 comparativement au mois précédent, alors qu'il y avait eu amélioration le 1er mars 1932.

St-Paul du Buton. — Lucien Blais, fils de Norbert, cultivateur, premier et dernier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 12 avril 1933.

AMELIDRATION LEGERE DANS LA CONSTRUCTION

$3,191,600. en mars et $3,149,300 en février 1933

PRINCIPAUX CONTRATS

Ottawa, 1er. D'après les chiffres de MacLean Building Reports Ltd, les permis de construction accordés en mars 1933 ont représenté une valeur immobilière de $3,191,600. comparativement à $3,149,300. en février 1933.

Durant le premier trimestre de l'année courante, les contrats accordés au Canada ont été de $9,703,300. Ces contrats étaient repartis comme suit: Colombie Britannique $1,772,900, Alberta $253,600, Saskatchewan $64,800, Manitoba $193,400, Ontario $3,-240,900, Québec $3,704,700 et Provinces Maritimes $473,000.

Le total se divise comme suit: résidences $2,924,200, édifices commerciaux $3,071,400, bâtisses industrielles $1,241,200 et constructions de génie $2,466,500.

Au nombre des principaux contrats qui furent accordés durant mars 1933 mentionnons les suivants: école à Montréal $187,500, moulin minier à Camburne, C.-G. $150,000, réparations à un hôpital de Toronto $125,00, aéroport au Cap de la Madeleine, P. Q., $70,-000, superstructure d'une église à Peterboro, $70,000, travaux de protection à Agassis, C.B., $50,-000., et réparations à une usine de Montréal, $50,000.

LES DEBITS BANCAIRES

Ottawa, 1 — Suivant les chiffres du Bureau de la Statistique, les débits bancaires dans les centres de compensations du Canada ont augmenté de six pour cent en février 1933, après l'ajustement saisonnier, par rapport à janvier 1933 et ont diminué de 8 pour cent par rapport à février 1932.

LE BEURRE ET LES OEUFS ONT BAISSE UN PEU

Les commentaires de la Coopérative Fédérée de Québec.

LE FROMAGE A 11 cts

La Coopérative Fédérée de suivants sur les marchés agricoles Québec fournit les commentaires les pour la semaine du 18 au 25 mars :

BEURRE

En prévision de l'augmentation peu, l'offre des beurres d'entrepôt d'arrivages de beurre frais sous a été plus considérable et avec une demande plutôt limitée. Une baisse de 3-4 cent à 1 cent la livre, a été enregistrée dans les prix.

Un marché tranquille est à prévoir pour d'ici quelques jours.

FROMAGE

La quantité de fromage coloré détenue actuellement en entrepôt est plutôt restreinte et avec une demande active le prix de cette dernière qualité a été maintenu ferme à 11 cents la livre.

Aucun changement à noter pour le fromage blanc qui est coté de 9 3-4 cents à 10 cents la livre.

LE RAPPORT HEBDOMADAIRE DES FAILLITES

Liste des maisons qui ont dû faire cession de leurs biens.

SEPT A QUEBEC

Québec. — Adélard et J.-C. Lacasse, opticiens, cession autorisée.

Québec. — P.-C. Lacasse, Inc. opticiens, cession autorisée.

St-Nicolas. — George Olivier, commerçant de bois, cession autorisée.

St-Basile. — Hervay Chemical Co. of Canada Limited, chimiste, premier et dernier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 10 avril 1933.

St-Jean Port-Joli. — Gilbert Caron, marchand, premier et dernier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 10 avril 1933.

La Malbaie. — Armand Gagnon, éleveur de renards et agent d'assurances, premier et dernier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 10 avril 1933.

Québec. — Fénélon et Arthur Lavoie, faisant affaires sous le nom de Lavoie & Frères, contracteurs, premier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 10 avril 1933.

Québec. —David Racine Ltée, bijoutier, premier et dernier bordereau de dividende sujet à objection jusqu'au 12 avril 1933.

Québec. — Wilfrid Laroche, épicier, cession autorisée.

St-Désiré. — A.-D. Demers, menuisier, St-Désiré du Lac Noir, cession autorisée.

Québec. — E.-T. Nesbitt, Ltée, marchands de bois, actif de faillite vendu le 23 mars 1933.

St-Hilaire de Dorset. — Antoine Jacques, cultivateur, affaire terminée.

Québec. — Marjorie d'Arcy, "Maria Enrg".

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy.
72, rue St-Pierre.

(Séance du 31 mars 1933)

	Ouv.	Ferm.
Air Reduction	57	55¾
Allied Chemical	74½	74½
American Can	55½	54⅝
American Tel et T	90⅝	88⅞
Amer Tobacco B	59⅝	59⅛
Atchison Santa Fe	42	39⅝
Auburn	32¼	32¼
Bethlem Steel	13¼	13
C P R	7⅝	7⅝
Case	45	43⅝
Columbia Gas	10¼	9¼
Cons Gas	43¼	40⅞
DuPont	54¼	54
General Electric	12⅝	12⅝
General Motors	11⅜	11⅜
Int. Nickel	8¼	7⅝
Int. Telephone	5⅛	5⅛
Montgomery	12⅝	12⅝
New York Central	16⅝	16⅝
Pennsylvania	17⅛	16⅝
P S New Jersey	36	34
Radio Corp	4	3⅝
Sears	17⅛	16⅝
United Aircraft	20⅝	19⅝
Union Pacific	70¼	67¼
U. S. Steel cmd	28¼	27⅝

ON DEMANDE DES PATHOLOGISTES

"L'activité déployée dans l'amélioration des récoltes, qui a été caractéristique du développement agricole au Canada et aux Etats-Unis depuis le commencement du siècle actuel, a été accompagnée d'un appel si pressant pour les services des pathologistes en végétaux, que chacune des récoltes régulières est étudiée, non pas par un expert mais par un grand nombre d'experts, qui recherchent les causes des maladies auxquelles chaque plante est sujette et les moyens de les prévenir". — Dr E.-F. Butler, C.M.G., C.I.E., F.R.S., citant le Canada comme un grand exemple dans une conférence donnée devant l'Association Britannique sur l'importance pour la race humaine d'extirper les maladies qui attaquent les récoltes et les plantes.

Placements recommandés :

Ville de Québec	5 %
Fabrique N.-Dame du Chemin (Québec)	5 %
Ville Trois-Rivières	5½ %
Diocèse de Hearst	6 %
Hôpital St-Luc	5½ %

Prix et renseignements sur demande

LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
132, RUE ST-PIERRE, QUEBEC
Téléphones : 2-4765—2-4766
Frs LETARTE, Gérant

LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC

DIVIDENDE NO. 163

Un dividende de un pour cent sur le capital de la Société a été déclaré pour le trimestre courant, et sera payable au bureau de la Société, le 1er avril prochain.

Le livre de transferts sera fermé du 27 au 31 courant inclusivement.
Par ordre des Directeurs,
L.-P. Dionne,
Secrétaire.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.
70, rue St-Pierre.

(Séance du 31 mars 1933)

	Ouv.	Ferm.
B. A. Oil	8	7⅞
Beauharnois	75	75
Imperial Oil	8⅛	8
Imperial Tobacco	8	7⅞
International Petrol	11	11
Walker	5⅜	5⅜
Do pfd	10⅝	10⅝
Lake Shore	32000	3250
Moss	14	14
Nonanda	2250	2250
Sisco	135	135
Stadacona	3	3
Sullivan	26	25½
Tork Hughes	410	410
Wright Hargreaves	456	438

J.E. Laflamme, Limitée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
15, Sault-au-Matelot — — — QUEBEC.
Tél. : 2-5109

Quebec Securities Corporation Ltée

La QUEBEC SECURITIES CORPORATION LIMITED, 109, Côte de la Montagne, a le plaisir d'informer ses clients qu'elle a changé de direction, et qu'elle est en mesure d'offrir à sa clientèle un service prompt et courtois.

Elle a pour correspondant C.-I. COULTER & COMPANY, courtier de confiance de Toronto.

Seule maison de ce genre à Québec, ayant le service du TICKER, à la disposition du public, pour cotations directes du STANDARD STOCK & MINING EXCHANGE de TORONTO.

LA DIRECTION.

Edifice ORKIN
64 St-Joseph - Québec

MAGASIN A LOUER

aussi salle d'échantillons—location désirable, loyers modérés, service de concierge, ascenseur à passagers et fret.

s'adresser sur les lieux

ou appeler : 2-2581

Nouvelle Emission d'un Diocèse Canadien

NOUS OFFRONS

$50,000.00

La Corporation Episcopale Catholique Romaine
DU DIOCESE DE HEARST
(Province d'Ontario, Canada.)

Obligations Première Hypothèque

6%

Datées du 1er Mars 1933. Echéance : 1er Mars 1943.

Capital et intérêts semestriels (1er mars et 1er septembre) payables aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale à Québec et Montréal. Emprunt remboursable par anticipation, au gré du diocèse, en tout ou en partie, à trois mois d'avis, à 101.00. Dénominations : $100 et $500.

Fiduciaire : The Sun Trust Company Limited, Québec.
Légalité : Victor Mathieu, notaire, et Léo Pelland, avocat pour le diocèse.
Galipeault & Galipeault, pour le fiduciaire

PERSONNALITE

Le Diocese de Hearst, érigé le 17 novembre 1920, est situé dans le nord de la province d'Ontario. Ce diocèse comprend 21 paroisses, 11 missions, 3 pensionnats et 53 écoles.

L'évêque du diocèse, Son Excellence Monseigneur Joseph Hallé qui fut pendant nombre d'années directeur au Collège de Lévis et chanoine à l'Archevêché de Québec, est bien connu du clergé et de la population de la région de Québec.

GARANTIES

Ces obligations, émises au nom de l'Evêque, engagent tout le crédit du diocèse dont l'actif est évalué à $626,000.

Ces obligations porteront en plus première hypothèque sur le presbytère, l'église paroissiale du Sacré-Coeur de Jésus, à Chapleau, Ontario, (cette dernière construction à l'épreuve du feu) évaluée à environ $100,000. Les assurances sur ces propriétés hypothéqués seront transportées au fiduciaire.

OBJET DE L'EMPRUNT

Ces obligations sont émises dans le but de rembourser des emprunts temporaires contractés aux banques et de payer certaines emprunts échus. Elles n'augmentent pas la dette présente du diocèse.

PRIX : LE PAIR (100) PLUS L'INTERET COURU

La Corporation de Prêts de Québec — 132, rue Saint-Pierre
Côté, Garneau Limitée — 56, rue Saint-Pierre
J.-E. Laflamme Limitée — 15, rue Sault-au-Matelot
Lagueux & Darveau Limitée — Edifice Financial
Dubé, LeBlond & Compagnie Incorporée — 17, rue Saint-Jacques.

Les renseignements ci-dessus énumérés ont été puisés à des sources dignes de foi et nous ont guidés dans l'achat de cette valeur. Sans toutefois les garantir, nous les croyons exacts.

AVIS DE RACHAT

LES SYNDICS DE LA PAROISSE STE-THERESE D'AMOS

Avis est par les présentes donné, que les numéros suivants ont été tirés au sort et seront rachetés le premier mai prochain :

2 x $100.00	Nos. C-72-C-84	$ 200.00
3 x 500.00	Nos. D-21-D-25-D-83	1,500.00
		$1,700.00

Ces obligations seront payables à nos bureaux, le premier mai 1933, et ne porteront plus intérêt après cette date.

THE SUN TRUST COMPANY LIMITED,
132, rue St-Pierre,
QUEBEC.

BELLEAU, AUGER & TURGEON, Ltée
ASSURANCES
Edifice Banque Canadienne Nationale
71, Rue St-Pierre — QUEBEC — Tél.: 2-2788—2-2789

J.-Edgar Turgeon — Gustave Turgeon
J. E. TURGEON & FILS
Ci-devant de Belleau, Auger & Turgeon, Ltée
Assurances générales
TEL.: Bureau 2-2302 — 88 Côte de la Montagne, QUEBEC.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie.
70, rue St-Pierre.

(Séance du 31 mars 1933)

	Ouv.	Ferm.
Bell Telephone	84	83
Brazilian	7⅛	7⅛
Can. Ind Alcohol	1⅝	1⅝
C. P. R.	9¼	9¼
Cons. Smelting	65	61¼
Dom. Bridge	15½	15½
Int. Nickel	9⅝	9⅝
Montreal Power	28½	28
National Breweries	15⅛	15
Power Corporation	6½	6½
Quebec Power	11⅛	11⅛
Shawinigan	10⅝	10
Banques :		
Montreal	162	162
Royale	128	128
Nationale	129¼	129½
Commerce	124	124

Coupons 1er avril vs taxes

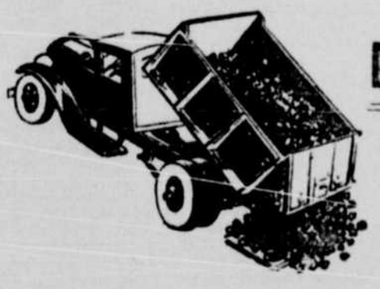
Certains coupons d'obligations, encaissables en monnaie étrangère et sujets à la taxe de 5 pour cent établie par le dernier budget, semblent exempts de celle-ci en vertu des clauses de l'acte de fiducie motivant leur émission.

Consultez-nous à ce sujet.

J.C.L. BOULET LIMITEE
71 RUE ST-PIERRE
TELEPHONE 2-5618

HAMEL, FUGERE & CIE, Limitée
BANQUIERS EN OBLIGATIONS
71, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC
TEL. : 2-2038, 2-2039
PIERRE FUGERE, Secrétaire — OSCAR HAMEL, Président

Au Service Du Public — Depuis 30 Ans



SPECIALITE :
Charbon
Buckwheat
Anthracite
Gallois

GROS et DETAIL
Donnez-nous votre prochaine commande de
CHARBON
La Meilleure Qualité de Charbon - au plus BAS PRIX DU MARCHE

PAQUET & FILS Ltee
MARCHAND DE CHARBON
65, RUE COMMERCIALE - - - LEVIS
TEL.: 118

:·: TARIF :·:

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAIN MARIAGE, DECES, SERVICE ANNIVERSAIRE, GRAND'MESSE, RECONNAISSANCES, REMERCIEMENTS 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire: chaque mot additionnel: 1 centin. Dans Carnet Social, $1.00 par insertion.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation

CARBRAY.—A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, le 30 mars 1933, est décédé le lieutenant Thomas-J. Carbray, B.A.L.L.B., fils de feu l'honorable Félix Carbray, M.P.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez sa belle-sœur, Mme W.-J. Carbray, No 79, avenue Brown, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

GINGRAS.—A St-Joseph de Québec, le 30 mars 1933 est décédé, à l'âge de 25 ans et 9 mois, Monsieur René Gingras, fils de Monsieur Francis Gingras, boucher, propriétaire de la maison Nap. Bergeron et de dame Evelina Proulx.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 253 rue Hermine à 8.45 heures, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON.—A St-Féréol, Mont., le 31 mars 1933 est décédé, à l'âge de 61 ans, et 1 mois, M. Louis Gagnon, époux de Dame Marie Cinq-Mars.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire pour l'église de St-Féréole et de là au cimetière de la paroisse.

LAROCHE.—A St-Sauveur, le 30 mars 1933, à l'âge de 62 ans et 2 mois, est décédé Sieur Ferninand LaRoche, secrétaire-général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, époux de dame Caroline Huppé.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 3 avril, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 114 Hermine, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

Il était du Tiers-Ordre, de la Congrégation des Hommes, de la Tempérance et de l'Union de Prière.

PERRON.—A Québec, le 31 mars 1933 est décédé, à l'âge de 73 ans, Dame Sarah Audet, épouse de feu Hermel Perron.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No. 38 rue Ste-Anne à 8.45 heure, pour l'église de la Basilique et de là au cimetière Belmont.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DORION.—Mardi, le 4 février 1933 à 8 heures en l'église de Charlesbourg sera chanté le service anniversaire de Euphne Dorion, fils de Charles-Pierre Dorion, de Gros Pin.

FERLAND.—Le service anniversaire de Dame Joséphine Bruneau, épouse de feu Séraphin Ferland, sera chanté en l'église de St-Sacrement, mardi le 4 avril, à 7.30 heures.

TURCOTTE.—Le 4 avril, à 8 heures en l'église de Saint-Sylvestre de Lotbinière, sera chanté le service anniversaire de l'abbé J. Philéas Turcotte, ancien curé de Saint-Bernard.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRIGAULT.—Mardi, le 4 avril prochain, à 9.30 heures, sera chanté, dans la chapelle du Collège de Victoriaville, le service anniversaire de M. l'abbé J.-Rosario Frigault, ancien aumônier de cette Institution.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

PELLETIER.—Les familles J.-A. Pelletier et James Doyle remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies, à l'occasion de la mort de madame J.-A. Pelletier (Annie Doyle) soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial merci.

FORTIN-ALAIN.—Les familles J.-Napoléon Fortin et Alphonse Alain remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Dame Marguerite Fortin, épouse de M. Alphonse Alain, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

HAMEL.—M. et Mme Théodore Hamel de l'Ancienne Lorette, remercient bien sincèrement tous ceux qui à l'occasion de la mort de leur fils, leur ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou visite. Un cordial merci à tous.

RECONNAISSANCE

RECONNAISSANCE.—Remerciements à Gérard Raymond, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.—**Mme E. P.**

RECONNAISSANCE.—Remerciements à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier dans les journaux.

Cartes Souvenirs-mortuaires avec impressions et photo — cartes pour remerciements pour sympathies — en vente au bureau de L'Action Catholique.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$5.00

L'ACTION CATHOLIQUE
JOURNAL QUOTIDIEN
Propriété de
L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE
105, rue Ste-Anne, Québec.
Imprimé par la compagnie de publication "L'ACTION SOCIALE, (Limitée)".
105, rue Ste-Anne, Québec.
Tél. : Echange privé 2-4771
Nazaire FORTIER, Président — A. F. MERCIER, Gérant.

ABONNEMENT :
Québec: $5.00 par année; 50c par mois
Campagne: $4.00 par année
Etats-Unis: $5.00 par année

DEMAIN, de 2 heures à 5 heures, le public est admis à la Crèche. On demande des parents adoptifs.

MOTEURS
REPARES — REFILES
NEUFS — USAGES
ACHAT VENTE ECHANGE LOCATION
H. ROBERGE
29 COLOMB · QUEBEC
JOUR 3-1811 TEL. NUIT 9388



(Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle)
CHEFS DE SERVICES

Pour la région de Québec :
BOTANIQUE : M. Omer Caron, botaniste provincial; M. l'abbé Arthur Robitaille, Séminaire de Québec; M. Robert Bellefeuille I. F. (pour les mousses)
ENTOMOLOGIE : M. Georges Maheux, entomologiste provincial; R. F. Germain, Directeur de l'Académie Commerciale, Québec.
MINERALOGIE : M. Carl Faessler, professeur à l'Ecole de Chimie; M. l'abbé W. Laverdière, professeur à l'Ecole de Chimie. Rév. Fr. Joachim, professeur de sciences à l'Académie Commerciale.
PUBLICITE : R. Fr. Michel, F.E.C., Académie Commerciale, Québec.

Ces spécialistes s'occupent d'identifier les plantes, les insectes et les minéraux qui leur sont envoyés par les Jeunes Naturalistes ou toute autre personne.

No 55 :— **Samedi, le 1er avril**

,'NOS AMIS, LES OISEAUX,"-

Jeudi soir, le 23 mars, les membres du Cercle de Jeunes Naturalistes de l'Académie Commerciale avaient le plaisir d'entendre M. le Dr D.-A. Déry dans une intéressante causerie sur l'ornithologie.

Le conférencier commence d'abord par exposer le bilan des activités de la Société Provancher dont il est un membre actif. C'est en effet à cette société que l'on doit plusieurs initiatives de haute portée éducatrice: la fête des Arbres et des Oiseaux, les installations de maisons d'oiseaux dans les parcs publics, les musées régionaux, de jardin zoologique et une station d'observations ornithologiques aux Trois-Pistoles.

Nous nous permettons de citer ici, un extrait caractéristique du premier rapport de la Société Provancher corroborant ce que nous venons de dire.

"C'est dans la pensée de quelques fervents des sciences naturelles, en position de constater les lacunes de notre organisation pour la protection du gibier, du poisson et des oiseaux, qu'a germé l'idée d'une association qui travaillerait d'accord avec les pouvoirs publics à améliorer cet état de choses. C'était en 1918.

Le bon fonctionnement et les résultats si heureux obtenus aux Etats-Unis par la Société Audubon, fondée à New-York en 1886 par le docteur George Bird Grinnell, éditeur du "Forest and Stream", et par les nombreuses sociétés du même nom, formées dans plusieurs Etats, et qui en 1905 recurent une direction unique sous le nom de "The National Association of Audubon Societies", devaient fournir les idées directrices d'une organisation similaire chez nous.

L'on résolut de se faire incorporer dans ce but, et le 15 avril 1919 "La Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada" obtenait ses lettres patentes du gouvernement canadien avec des pouvoirs très étendus.

Notre société, dont le nom rappellera le souvenir d'un de nos naturalistes canadiens les plus célèbres, voudrait faire aimer l'histoire naturelle surtout par les enfants, en se servant de moyens faciles et agréables, faire mieux connaitre nos ressources naturelles, améliorer, par exemple, les modes d'exploitation de nos pêcheries, empêcher par tous les moyens en son pouvoir la destruction de notre gibier.

Elle voudrait faire naitre et grandir dans notre peuple l'instinct de conservation qui se développe si bien depuis quelques années chez nos voisins américains, grâce aux admirables méthodes de la société Audubon.

La Société Provancher d'Histoire Naturelle du Canada croit que le meilleur moyen de réussir à atteindre son but, c'est d'imiter cette association, c'est-à-dire créer un grand mouvement éducationnel, et cela par l'école. C'est en effet la génération de demain qu'elle veut former.

De plus, l'automne dernier, Québec était le théâtre d'un congrès des Ornithologistes de l'Amérique du Nord. La bonne entente règne entre les différents membres de sociétés qui relèvent de nationalités et de langues différentes.

Le conférencier transporte ensuite ses auditeurs aux Trois-Pistoles, à l'île aux Basques et aux deux Razades, propriétés de la Société Provancher depuis quelques années.

Un retour en arrière nous apprend l'histoire intéressante de ces trois iles. L'Ile aux Basques, primitivement "l'île à la guerre", reçut la dénomination sous laquelle nous la connaissons aujourd'hui à la suite des séjours de colons français dans ces parages. Ces iles sont des habitats merveilleux de hérons bleus, de canards eider, de cormorans, etc

C'est pour illustrer toutes ces précisions que M. le Dr A. Déry termina sa causerie en déroulant deux pellicules cinématographiques, fruit de plusieurs années de travail consciencieux.

Nous admirons l'habileté de l'artiste qui a su "croquer" dans des poses caractéristiques les heureux habitants de l'île aux Basques et des Razades.

On remarquait aux premiers rangs de l'assistance M. Edgar Rochette, C. R., M. P. P., vice-président de la Société Provancher, M. le Dr J. E. Bernier, le R. Frère Germain, directeur de l'Académie, le R. Frère Palasis, le sergent R. Gonthier, qui se chargea pour l'occasion du fonctionnement de l'appareil projecteur.

Le conférencier fut présenté par le R. Frère Michel, directeur général du Cercle Champlain.

Le Chroniqueur.

FRUIT ET LEGUME

Un correspondant m'écrivait dernièrement pour me demander la définition exacte des mots "Fruit" et "Légume", en me priant de bien vouloir lui indiquer les rapports qui existent entre les différentes significations de ces mots. Pour lui répondre, il m'a fallu lui écrire une longue lettre. Une telle question qui parait bien simple en apparence est plus compliquée qu'on ne le croit, selon les divers points de vue où l'on se place.

Lorsqu'un marchand de bonbons et de fruits se permet de vendre des tomates le dimanche, peut-on porter une plainte contre lui en prétendant qu'il vend des légumes? J'ai oui dire que cette question avait été discutée devant les tribunaux. Je ne sais ce que les savants juges ont pu décider en cette circonstance; cela n'aurait pas influencé, ce que j'ai déjà dit à mon correspondant, choses qui ne sont peut-être pas dénuées d'intérêt pour les jeunes naturalistes qui me lisent.

Il y a des termes acceptés par les botanistes et d'autres qui sont admis par l'usage; les uns ne consultent pas les autres pour employer ceux qui leur conviennent ou leur donner telle ou telle signification. C'est justement de là que provient l'ambiguité.

Pour le botaniste, le "Fruit" est l'ovaire de la fleur, contenant les embryons de graines, qui est parvenu à maturité. D'apres cette définition, la pomme, la tomate, la noisette, la citrouille, le concombre et le grain d'avoine enveloppé de ses glumes sont des fruits. De son côté, le mot légume a, pour le botaniste, une signification très particulière, puisqu'il désigne simplement les fruits de la famille des légumineuses comme les gousses de haricots et de pois. Même pour les botanistes il y a donc des légumes qui sont des fruits !

Mais la terminologie des botanistes est loin de s'accorder avec l'usage et comme la langue parlée du peuple, même lorsqu'elle revêt un caractère littéraire, n'est jamais imposée par les hommes de science mais plutôt par l'usage; ce dernier a des droits qu'il faut respecter.

Le mot "Fruit" est généralement accepté pour signifier celui des botanistes, lorsqu'il est charnu, plus ou moins acide et sucré. L'usage hésitera toujours pour dire que la noix est un fruit. La tomate peut se manger soit comme une pomme, soit en salade, ce qui fait que l'usage hésite à la placer parmi les fruits ou parmi les légumes. Dans la soupe, elle sera certainement un legume mais en confiture elle sera, sans doute, un fruit.

Dans la famille des cucurbitacées, le melon sera un fruit pour tout le monde, la citrouille sera totérée parmi les fruits mais le concombre n'aura cet honneur que chez les botanistes.

Il est assez amusant de préciser ce que l'usage fait du mot "Légume". Le Larousse usuel donne, comme définition principale de ce mot: "Tout produit végétal employé comme aliment". Il ne faut pas serrer trop de près cete définition parce qu'elle pourrait exiger que le sirop d'érable soit classé parmi les légumes, étant bien un produit végétal employé comme aliment. Les puristes ou fendeurs de cheveux viendront bien nous dire que ce produit n'est pas tout à fait naturel, étant, comme les sucres de betterave ou de canne transformé, industrialisé. Peut-être, mais les cornichons et la choucroute sont aussi dans ce cas et pourtant, la longue fermentation subie dans des cuves ou des tonneaux ne leur fait pas perdre la dénomination de légumes. Un peu plus loin le même Larousse nous dira que, par extension, le légume "est une plante potagère". C'est beaucoup mieux pour obtenir ce que nous voudrions qu'il nous dise; dans ce cas, les feuilles d'épinards seront certainement des légumes.

De son côté, le jardinier voudra que tout ce qui sort de son potager soit légume et l'épicier s'accordera avec la cuisinière pour appeler "légume", la partie comestible des plantes potagères. Cette définition de la cuisinière ne vaudrait-elle pas mieux, en définitive que celle du Larousse.

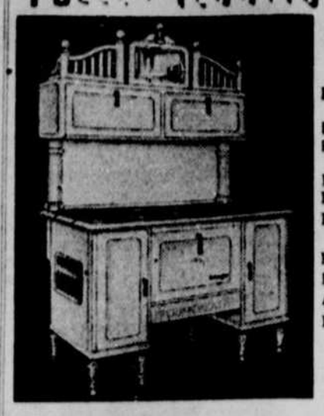
Je laisse à d'autres plus renseignés que moi, la tâche de nous dire si les pétioles de rhubarbe sont des fruits ou des légumes !

Omer CARON
"Botaniste Provincial".

*

WASHINGTON, 1er (UP). —M Yosuke Matsuoka, chef de la délégation du Japon à la Société des Nations, a été reçu hier par le président Roosevelt. Il était accompagné de l'ambassadeur Debuchi. L'entrevue n'a duré que cinq minutes.

POELES REQUITS de 25% à 35%



POUR L'ACHAT DE VOTRE POELE,
POUR LA NOUVEAUTE,
POUR LA MEILLEURE VALEUR,
POUR LE CHIC,
POUR LES BAS PRIX,
POUR LES BONNES CONDITIONS,
POUR LA QUALITE,
POUR LE SERVICE,
ACHETEZ Chez
BELANGER et BOLDUC Limitée.

SERVICE PARFAIT — SATISFACTION ASSUREE

Examinez bien nos vitrines afin de mieux vous convaincre.

Veuillez nous favoriser de votre visite avant d'acheter. Un minime acompte vous fera profiter de nos réjuctions et vous assurera la livraison à la date désirée. Marchandises garanties.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hrs. P. M.

BELANGER & BOLDUC LTEE
119-123, rue du Pont — — Tél. : 4-7911
Représentant de A. BELANGER, Ltée., de Montmagny

DEUX DE MES CONNAISSANCES

Depuis la fondation de notre C. J. N., la botanique m'intéresse beaucoup; déjà, je crois avec J. J. Rousseau qu'elle mérite le qualificatif de la plus aimable des sciences. Contente de mon savoir, si mince soit-il, je voudrais vous parler de deux de mes amies, les fleurs.

Connaissez-vous la Grande Molène,? On la nomme pieusement "Cierge de Notre-Dame" en certaines contrées; mais c'est sous les noms plus ou moins irrévérencieux de "Tabac du diable", de "Bouillon-blanc" qu'elle est généralement connue.

Bien attachée au sol par une racine pivotante, elle s'élance, toute droite sur ses deux à trois pieds de hauteur, s'honorant d'appartenir à la famille des scrofulariacées. Son "ensemble" vert pâle et sa fière attitude me parlent d'espérance: même dans la neige, elle parvient à redresser sa fine tige encore décolorée. Bravant les intempéries de la rude saison, elle rêve sans doute aux jours de juin où sa famille vivra des heures ensoleillées.

Ses feuilles alternes, très rapprochées, sont elliptiques, épaisses et tomenteuses, c'est-à-dire, chargées de poils serrés qui lui donnent l'aspect du feutre.

Ses petites fleurs jaunes, riches de cinq étamines et d'une corolle presque régulière, sont disposées en un épi terminal long et gros.

On dit que cette jolie plante est l'emblème de la nonchalance, pourquoi? Je ne sais; sa tenue toujours très digne prêcherait plutôt la fermeté. Je continue donc d'admirer la vaillante, la "Grande Molène" debout l'hiver comme l'été, et vers elle va mon meilleur souvenir.

L'Achillée Millefeuille ou Herbe-à-dindes, de la famille des Composées, est une autre de mes amies. Haute de deux pieds environ, elle croit surtout dans les terrains secs où sa racine pivotante la stabilise solidement.

Ses fleurs, très petites, à languette blanche ou rose, sont disposées en corymbe de capitules.

Ses feuilles alternes, peu nombreuses mais subdivisées presque à l'infini, lui valent le nom de "Millefeuille".

Si vous la rencontrez se berçant sur le bord du chemin, ne lui faites pas l'insulte de passer outre, mais arrêtez-vous. Peut-être vous dira-t-elle sa tragique histoire, car elle en possède une! Selon la légende, l'impétueux Achille par mégarde ,tue sous les murs de Troie la reine des Amazones, Penthésilée. L'erreur constatée, la tristesse étreint le coeur du guerrier; il pleure la beauté et la mort de sa victime. Il s'adresse alors à Jupiter, le prie de la métomorphoser en fleur. La requête est exaucée; c'est depuis ce jour que vit l'Achillée, souvenir d'Achille repentant.

Ironie des choses de ce monde! Le croiriez-vous? De royale descendance, l'Achillée, sous le nom d'"Herbe-à-dindes" sert de nourriture aux dindons! Nouveau titre à notre sympathie

Quand donc vous verrez l'humble fleurette, n'oubliez pas de saluer la reine. Puisse-t-elle vous pousser à l'étude et à l'amour des plantes, qui toutes chantent la gloire du bon Dieu.

Madeleine NERON
Cercle Lauzon.

LA DERNIERE MODE

Par Ruth Rogers



Original n'est-ce pas ce modèle ? Il est en crêpe de soie blanc et bleu-marine et blanc uni.

Ce modèle 662 peut être fourni dans les grandeurs de 14, 16, 18 et 20 ans et pour 36 ou 38 de buste.

Il faut 2½ verges de crêpe de 39 pcs d'imprimé pour le No. 16, de même que 1¼ de 35" de blanc uni.

Prix du Patron, 2c. Adressez votre commande à : **Service des Patrons de l'Action Catholique, 105, rue Ste-Anne, Québec.**

L'Actualité par l'image



Pendant une couple de semaines, un rouge-gorge a attiré l'attention de la population de Kansas City par la bataille qu'il a livrée contre son image qui se réflétait dans la porte vitrée du bureau du Dr H.-E. Songer.



M. SLYTER, de Lakeview, Washington, sur le véhicule qu'il s'est construit pour exercer son métier de rémouleur ambulant.



Le lieutenant Norman BAILLIE-STEWART, des Highlanders de Seaforth, dont le procès pour haute trahison a causé une grande sensation à Londres. Le jeune officier britannique, âgé de 24 ans, a nié toutes les accusations portées contre lui.

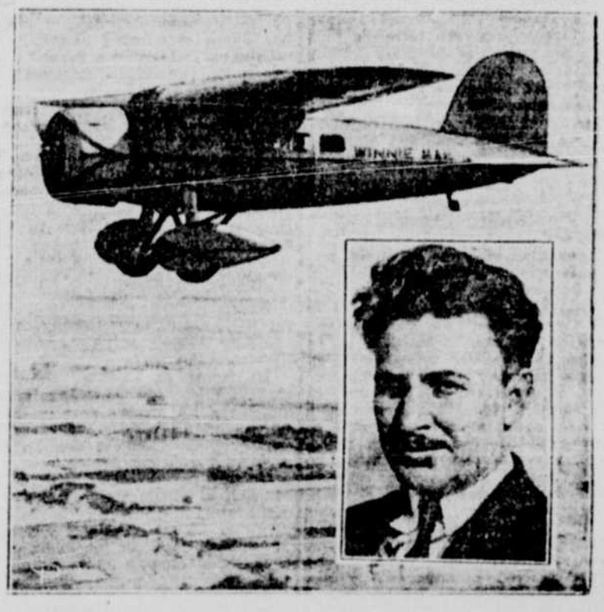


Le chancelier Adolf HITLER et le président Paul von HINDENBURG échangeant une poignée de mains au cours d'une cérémonie publique, à Berlin. A la suite du succès fasciste, le chancelier Hitler est devenu le véritable dictateur allemand.



Le secrétaire américain du Trésor, M. William WOODIN, tenant une license de nouveaux billets émis par le gouvernement de Washington.

Le vice-amiral Osami NAGANO, chef de la délégation navale du Japon à la conférence du désarmement à Genève.



Notre photographie montre l'avion "Winnie Mae" à bord duquel Wiley Post et Harold Gatty ont fait le tour du monde en huit jours et quelques heures. Wiley POST (dans le médaillon) se prépare à répéter, seul, cette randonnée à bord du même avion.



L'Angleterre possède aussi son mouvement fasciste. On voit ici les chefs du mouvement, W.-J. WEBSTER, à gauche, et, à droite, Mlle R.-L. LINTORN ORMAN, fondatrice du groupe féminin.



M. Philip La FOLLETTE, ancien gouverneur du Wisconsin (à droite) et son frère, le sénateur Robert LA FOLLETTE, photographiés à la Maison Blanche où ils ont eu une entrevue avec le président Roosevelt. L'ancien gouverneur, qui vient d'arriver d'un voyage de plusieurs mois en Russie, est mentionné comme le futur ambassadeur américain à Moscou, si les Etats-Unis reprennent les relations avec la Russie soviétique.

AUJOUR'DHUI

SAINT-HUGHES.

Durant ce mois

Que, par leur vie chrétienne, les Catholiques soient l'exemple de tous.

L'apostolat de l'exemple parmi les hommes, par d'autres hommes, est nécessaire.

Que cet exemple soit, durant le mois d'avril, une bonne et sainte vie, sans ostentation ni respect humain, sur la place publique, à l'église, à sa demeure, en parlant, en se recréant, en se vêtant.

Celui qui vit ainsi, quand même il ne parlerait ni ne prêcherait, exhorte déjà par la contagion du bien.

CALENDRIER

CALENDRIER
Samedi 1er avril 1933
FETE DU JOUR — S. Hugues, évêque
Lever du soleil — 5.36
Coucher du soleil — 6.21
Lever de la lune — 8.32
Coucher de la lune—0.38
Premier quartier — le 3, à 0h, 26m. du matin
Pleine lune — le 10, à 8 h. 36 m. du matin
Dernier quartier — le 16, à 11 h. 17 m. du soir.
Jeune lune — le 24, à 1 h. 36 m. du soir.
QUARANTE-HEURES
Couvent de Saint-André, St-Malo
TEMPERATURE
Max. 38 Min. 22
PRONOSTICS
NUAGEUX, NEIGE OU PLUIE

S. V. P. ATTENDEZ

Le premier ministre vient de saisir la Législature d'un projet de loi d'une extrême importance : Celui du contrôle, par la Commission Municipale, des corporations de syndics de paroisses et de missions, notamment pour la construction des églises.

Nous regrettons, pour notre part que ce projet de loi n'ait pas été déposé plus tôt.

Nous regrettons qu'on en ait saisi la Chambre avant même qu'il n'ait été imprimé et distribué aux intéressés pour leur en permettre l'étude à tête reposée.

Nous regrettons surtout qu'il ait été présenté à la Chambre, et qu'il risque d'être adopté, avant le retour d'Europe du primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le cardinal Villeneuve.

De toutes manières il nous paraît que le gouvernement devrait surseoir à la discussion de ce projet.

J. D.

*

CELA ACHEVE

Plusieurs de nos lecteurs ont été un peu désorientés par la promenade de certaines rubriques à travers le journal depuis une semaine; ils voudront bien nous pardonner. Avant d'en venir à la disposition définitive que nous avons choisie, nous voulions donner à nos lecteurs l'occasion de voir par eux-mêmes, et de faire même quelques remarques.

Nous les remercions de la précieuse lumière qu'il nous ont apportée, et surtout de l'excellent esprit qui a présidé à leur expression d'opinion. Nous sommes heureux de leur annoncer que l'Action Catholique achève sa toilette nouvelle; elle n'a plus besoin que de quelques pièces dont les fournisseurs retardent malheureusement l'envoi. Son Eminence le cardinal Villeneuve, à son retour de la ville éternelle, la verra sous son nouveau jour.

*

GRAND EUCHRE

N'oublions pas que c'est lundi prochain 3 avril, à 8.30, qu'aura lieu en la salle St-Pierre le grand euchre annuel de la garde des Chasseurs de Salaberry, organisé au profit de l'Oeuvre de Jeunesse St-Sauveur. La garde des Chasseurs de Salaberry, fait appel au public québécois de s'y rendre en foule l'encourager, car ce sera un des garde québécoise, qui a rendu service à sa paroisse et à sa ville pendant trente années consécutives. Le prix d'admission n'étant que de 25 sous nous espérons que tout le monde prendra sa chance à venir gagner un prix de Euchre tout en encourageant une oeuvre très connue l'OEUVRE DE JEUNESSE DE ST-SAUVEUR.

N'oublions pas aussi qu'il y aura un magnifique prix d'assistance, et que tous ceux qui désirent voir les prix, ils sont exposés à 811 St-Vallier.

*

EUCHRE-BRIDGE

Lundi soir, 3 avril, aura lieu, au collège de St-François d'Assise un grand euchre-bridge au profit des oeuvres paroissiales.

Nouvelles de la rive sud.

AUCUN MEMBRE DU CONSEIL NE SERAIT ELU PAR ACCLAMATION

Les candidatures sont déjà nombreuses.— Tous les membres de l'administration actuelle, sauf M. Michaud, reviendraient sur les rangs.— M. Duclos refuse les offres. —La descente des battures.

REMERCIEMENTS A MGR GOSSELIN

A la suite d'informations prises hier soir à des sources autorisées, il semble probable que le Conseil qui siège à l'Hôtel-de-Ville de Lévis depuis deux ans, reviendra au complet sur les rangs, lors des élections municipales du 18 avril prochain.

D'autre part, il y aurait opposition à tous les sièges.

Quelques candidatures commencent à se dessiner, mais par contre plusieurs sont réticentes. M. Sylvio Durand et Henri Brochu respectivement candidats à la mairie et à l'échevinage ont commencé à faire signer leurs bulletins, cependant que les candidatures de M. l'échevin Larochelle et de M. René Roy semblent certaines. Quant à M. le maire Leblond, et à M. l'échevin Pelletier, ils n'ont pas encore pris de décision. On sait par ailleurs que M. l'échevin Adj. Michaud par suite de son départ pour Québec ne sera pas candidat.

M. L'ECHEVIN COUTURE SERA CANDIDAT

D'après les renseignements obtenus, M. l'échevin J.-A. Couture, du quartier St-Laurent qui avait d'abord décidé de se retirer, sera candidat lors des prochaines élections municipales.

Quant à M. Hervé Ducios, de Bienville, qu'une délégation avait prié de se présenter, il a déclaré, hier soir, décliner l'invitation.

LA DESCENTE DES BATTURES EST COMMENCEE

Les premières battures sont apparues devant Lévis. Ce sont celles de St-Nicolas qui semblent s'être détachées les premières, sous la surveillance des brise-glaces. Ceux-ci empêchent la glace de s'arrêter sous les piliers du pont de Québec. Les traversiers entre Québec et Lévis ont commencé à contourner ces champs de glace que sont les battures, et pour peu que la belle température continue la vraie débâcle ne tardera pas à arriver.

LE COLLEGE DE LEVIS EN GASPESIE

Les professeurs et élèves du Collège de Lévis, ont fait jeudi soir, à peu de frais, un magnifique voyage en Gaspésie.

C'est au cours d'une représentation cinématographique sur les pêcheries de ce merveilleux pays, qu'ils ont fait cette randonnée. Tous sont revenus enchantés de leur voyage.

DANS LE DEUIL

Nos sympathies à M. Emile Poulin, de Lévis, dont la soeur, Mme J.-B. Morin, née Georgianna Poulin, est décédée à Québec, à l'âge de 49 ans et 6 mois. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 9 heures en l'église du St-Esprit.

FUNERAILLES DE MME PHILIPPE POIRE, A BIENVILLE

Ce matin à 9 heures, ont eu lieu en l'église de Bienville, les funérailles de Madame Philippe Poiré, décédée mercredi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 38 ans. Après leservice funèbre, les restes mortels ont été conduits au cimetière St-Joseph, à Lauzon, où l'inhumation a été faite.

LA FINALE COMMENCERA DEMAIN APRES-MIDI

La finale de bridge pour le championnat du concours commencé le 1er mars dernier aux salles des Chevaliers de Colomb de Lévis, commencera demain après-midi à ce dernier endroit.

On sait que MM. Dr Roméo Roy et Wilfrid Coulombe disputeront cette finale à MM. Hervé Baribeau et Omer Duval. Celle-ci sera de 20 rubes, dont les premiers seront joués demain après-midi et dont chacune des deux équipes voudra profiter pour prendre une avance.

Mgr Gosselin continue son intercession

M. l'abbé Eugène Carrier, curé de Lévis, a parlé dimanche dernier au prône de la grand'messe, des faveurs nombreuses obtenues par Mgr F.-X. Gosselin, l'ancien et regretté curé de cette paroisse.

"Si je n'ai pas donné lecture, dit-il depuis quelques dimanches, des faveurs obtenues par l'intercession de votre ancien regretté et vénéré curé, ce n'est pas parce que je n'en ai pas reçues par la malle, mais parce que les prônes étaient suffisamment longs. Mgr Gosselin continue à intercéder auprès de Dieu pour les personnes tant de Lévis que des paroisses environnantes et aussi de l'étranger qui se recommandent à lui et il est édifiant de lire les lettres des personnes qui le remercient de leur avoir obtenu soit une guerison, soit une position, soit une faveur signalée et la liste de ces concerts de louanges et de remerciements s'allonge continuellements de semaine en semaine. Continuons de prier pour ce regretté pasteur et adressons nous à lui dans nos besoins".

Voici une liste de remerciements à feu Mgr Gosselin pour des faveurs obtenues par suite de sa puissante intercession :

Une dame de Lévis pour faveur obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour faveur obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour guérison obtenue et envoie les honoraires d'une messe privilégiée.

Un paroissien de Lévis pour faveur obtenue et envoie honoraires d'une grande messe.

Une dame de Lévis pour faveur obtenue et envoie honoraires d'une messe privilégiée.

Une ancienne Lévisienne demeurant au Cap St-Ignace, pour deux faveurs obtenues et envoie honoraires d'une messe privilégiée et d'une messe basse.

Un paroissien de Lévis pour faveur obtenue et envoie honoraires d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour guérison obtenue et envoie honoraire de deux messes privilégiées.

Une dame de Québec pour faveur obtenue.

Une dame de Lévis pour faveur obtenue et envoie honoraire d'une messe privilégiée.

Une dame de Lévis pour guérison de deux maladies graves.

*

BEL HOMMAGE A M. PH. RACINE DE SAINT-ANSELME

M. le curé N. Laflamme fait la levée du corps et chante aussi le service.—Un citoyen très avantageusement connu.

AGE DE 79 ANS

La mort vient de plonger dans le deuil une des familles les plus estimées de St-Anselme, Cté Dorchester.

Le 11 mars, courant est décédé sieur Philadelphe Racine, époux de Dame Malvina Corriveau, à l'âge de 79 ans, après quelques semaines de maladie seulement.

Les funérailles ont eu lieu le 14, en l'église paroissiale, au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Laflamme, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

Portait la croix, M. Albert DeBlois, neveu du défunt. La dépouille mortelle était portée par MM. Linière Grenier et Alyre Carter, ses neveux, de Ste-Marie, Beauce, et de MM. Cyrille Lacroix et Joseph Turgeon, de St-Anselme. La quête a été faite par MM. Philéas Pouliot et Philippe Turgeon.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, six enfants, MM. Polycarpe, Alphée et Alphonse Racine, de St-Anselme, Mme Alfred Gosselin, Alphonsine, de St-Ludger, Beauce, Mme Eugène Racine, Célanire, de Montréal, et Mme Valère Dorval, Alice, de Glaslyn, Saskatchewan.

Madame Vve P. Racine et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

L'"Action Catholique" lui réitère ses plus sincères condoléances.

ANTOINE BOURGET
AVOCAT
111, Côte de la Montagne
QUEBEC
Bureau du soir 40, St-Joseph LAUZON
Tél: 2-5360
7 à 8 p.m.

Achille Pettigrew C. R.
AVOCAT
111, Côte de la Montagne
Québec. Tél. : 2-5360

VENEZ VOIR NOS **COMPLETS** $16.95
TOUT FAITS OU SUR MESURES
N.-E. PAPILLON
406, St-Jean

QUAI ATKINSON
HORAIRE
le et après SAMEDI, le 1er AVRIL jusqu'à nouvel ordre.
SEMAINE

Départ de Québec	de l'Ile Départ
7.30 A. M.	8.15 A. M.
2.15 P. M.	3.00 P. M.

DIMANCHE

9.30 A. M.	3.00 P. M.

Sujet à changement sans avis.
LA TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS LTEE.
59, Sous-le-Fort, — Tél. : 2-3782 — QUEBEC.



Le 26 avril prochain, à la Salle Loyola, Monsieur l'abbé Tricot, donnera sa première conférence à Québec sous les auspices de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, Section St-François d'Assise. Nul doute que la population de Québec saura lui faire un bel accueil. Tout Montréal acclame actuellement cet éminent prédicateur du carême à Notre-Dame. Le sujet de cette première conférence sera "Un apôtre dans la banlieue de Paris".

N'oublions pas la date, le 26 avril prochain et à la salle Loyola.

LA DEBACLE VA SE PRODUIRE SANS DANGERS

MONTREAL, 1 — Comme indice de l'ouverture prochaine de la navigation sur le St-Laurent, à douze heures 01 aujourd'hui, les réflecteurs de 215 phares échelonnés entre Portneuf et l'extrémite du Golfe St-Laurent ont été allumés. Plusieurs vaisseaux sont déjà en route pour Montréal. Le "Torr Head" et le "Hanor" sont partis, samedi dernier. Les charbonniers "Kingswood", "Kernwood "St Quentin", "Hainsworth" et le "Boston City" doivent quitter les ports Britanniques aujourd'hui.

Le "Soreil" travaille au port pendant que le "Mikula" est près de Sorel.

Aux dernières nouvelles, la débâcle doit se produire normalement et sans dangers.

*

IMPOSSIBLE DE RECONSTITUER LES CADAVRES

Montréal, 1.—Les cadavres de deux victimes qui ont péri dans l'explosion à la poudrerie jeudi après-midi, William Bradley et Hervé Trudeau, ont été tellement déchiquetés qu'il a été impossible de les reconstituer. On a pu recueillir que les deux têtes, un pied un doigt et 110 livres de chair vives. M. Trudeau laisse sa femme et onze enfants.

M. Barr, surintendant de la poudrerie s'est rendu dans les familles des deux victimes, les assurant de la sympathie de la Compagnie. Celle-ci fera les frais des funérailles.

*

AU MAXIMUM DE LA PUISSANCE

Washington, (C. Sp.) — Dans une déclaration à la presse, le nouveau ministre de la Marine, M. Swanson, a annoncé qu'il entendait faire tout son possible pour porter la marine américaine, aussitôt que la situation le permettrait, au maximum de puissance autorisé par le traité de Londres.

Il a ajouté que la flotte des Etats-Unis demeurerait concentrée dans l'Océan Pacifique tant que la situation en Extrême-Orient ne se serait pas améliorée.

*

LE PERSONNEL DE LA MARINE

Berlin, (C. Sp.) — Le personnel de la marine allemande comprend actuellement 13,500 sous-officiers et marins, dont 9.355 sont Prussiens et 2,575 proviennent des Etats intérieurs;290 seulement sont d'origines maritime, les autres sont des ouvriers ou des techniciens.

*

LES FRANCAIS EN ANGLETERRE

Londres, (C. Sp.) — Dans une répanse écrite, sir John Gilmour, ministre de l'Intérieur anglais, indique que, suivant les dernières statistiques, le nombre des Français en Grande-Bretagne est de 15,403, dont 9,165 habitent Londres.

*

UN EMISSAIRE DE L'EX-ROI GEORGES

Bucarest, (C. Sp.) — Le bruit court, à Bucarest, dans les cercles politiques, qu'un personnage de l'entourage de l'ex-roi de Grèce serait passé dans la capitale roumaine, se rendant à Athènes, en raison des evenements politiques déclenchés par les recentes élections générales favorables au parti royaliste.

Dans les milieux officiels, on observe la plus grande discrétion à ce sujet.

*

RICHE VILLAGE

Marseille, 1er. — Le village de Villars-de-Barlest, près de Lourdes, ne compte que 272 habitants et cependant, dans la dernière liste d'attribution de la médaille de la Famille française, on relève les noms de 12 mères de famille de la localité, qui totalisent le chiffre respectable de 84 enfants

UNE CONFERENCE AU SUJET DE LA REDISTRIBUTION

Ottawa, 1.—(D.N.C.)—Les députés libéraux de langue française de la Province d'Ontario ont eu une longue entrevue hier avec M. J.-C. Elliott, ancien Ministre des travaux publics et représentant des députés libéraux d'Ontario sur le comité du remaniement électoral.

Ils ont étudié le projet de la redistribution électorale en ce qu'elle affectera la représentation des franco-Ontariens à la chambre des Communes. Ils se sont surtout attachés à définir leur attitude au sujet du comté de Russell que la majorité conservatrice du comité veut faire disparaître.

On a voulu faire aucune déclaration officielle pour le moment.

*

UN ACCES DE RAGE DANS SA CELLULE, HIER

Montréal, 1. — Adélard Bonneau, alias Menard, alias Foley, arrêté ici au commencement de la semaine comme étant l'individu soupçonné d'avoir trempé dans le meurtre d'Henry Richter, n'est pas parti hier pour Détroit.

Bonneau, connu là-bas comme un bon buveur de "Moonshine" a considérablement ébranlé son système nerveux.

Comme il payait avec un billet de banque de dix dollars le déjeuner qu'il avait commandé, hier, on lui remit pour son change quatre billets de deux dollars et le prisonnier se mit alors à crier, à hurler, que les billets de deux dollars ne sont jamais qui signes de malchance pour lui. Il voulut s'assommer sur les murs de la cellule, déchira ses vêtements, écuma et devint dans un état de rage qui nécessita l'appel du médecin et des gardes de l'infirmerie où il repose maintenant.

*

LA NOUVELLE COMMISSION

Ottawa, 1.—On attend d'un moment à l'autre la confirmation officielle de la nomination de M. Charles H. Bland, comme membre de la Commission du service civil. On ne sait pas encore si M. Bland sera nommé Président de la Commission.

Le choix du candidat Canadien-Français qui remplacera M. Tremblay n'est pas encore fait. On dit en outre que le Président actuel, le Dr W. J. Roche restera à son poste pendant quelque temps encore.

*

LOUPS CHASSES PAR UN AVION

Moscou, (C. Sp.) — Près de Kharkow, un aviateur s'étant aperçu que, dans un champ désert, un campagnard était attaqué par sept loups, piqua vers le sol et réussit à mettre en fuite les animaux sauvages en les chassant au rasemottes.

*

FUNERAILLES DE M. P. PRIMEAU A N.-D. DU S.-SOEUR

N.-D. du Sacré-Coeur, Rimouski. — Mardi dernier ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Patrice Pineau, époux de Luména Nicole. Le convoi, précédé du drapeau des Artisans, est parti de la demeure du défunt pour se rendre à l'église où le service fut chanté par Monsieur le curé L.-O. D'Auteuil, assisté de M. l'abbé A. Bélanger comme diacre, et de M. l'abbé L. Lavoie, comme sous-diacre. La levée du corps fut présidée par M. l'abbé A. Bélanger aumônier des Servantes de Jésus-Marie.

Le deuil était conduit par les fils du défunt : Edgar, Ferdinand, Gérard, ses frères, Thuribe, Aubert, Jules, Edmond et Alphonse Pineau. Ses beaux-frères : Emile Nicole, Elie Patenaude. Dans le cortège : le maire Parent, MM. Ernest Laugie, Jos. Roy, Wilfrid Patry, Jacques Morin, Louis Parent, Louis Côté, Raymond Dellard Dorval et plusieurs autres.

Nos sympathies.

UNE DEMANDE DE $300,000 POUR LES MINES PROVOQUE UN VIGOUREUX DEBAT

Le chef de l'opposition accuse le gouvernement d'imprévoyance et d'incurie.— L'hon. M. Perrault relève les attaques de M. Duplessis.— Mise en garde contre les exploiteurs.— M. Laurent Barré revient à la charge.— Les compteurs automatiques.— Discours de M. W.-J. Duffy sur l'agriculture.— M. Paquet a la parole.

ADOPTION DE PLUSIEURS BILLS.

L'hon. Premier Ministre annonce au début de la séance, un projet de loi accordant à la Commission des Services Publics les pouvoirs nécessaires pour contrôler les taux de l'électricité, puis il communique à la Chambre la bonne nouvelle suivante:

M. Taschereau: Nous apprenons ce midi que le Juge Trahan vient de décider à Hull que la loi créant la Commission Municipale est constitutionnelle. La ville d'Aylmer avait attaqué la constitutionnalité de cette loi et la décision du tribunal nous donne gain de cause.

L'hon Perrault propose ensuite l'adoption en 3e lecture d ela résolution votée hier soir en 2e lecture et lui accordant pour les Mines, un crédit de $300,000.

Le Chef de l'OOposition se lève alors et revient sur les arguments apportés la veille pour démontrer que notre développement minier n'est pas ce qu'il devrait être, que le Ministre n'a pas pris suffisamment de précautions pour assurer l'emploi de notre main d'oeuvre par les prospecteurs ou exploitateurs des gisements miniers, que le Gouvernement a fait preuve d'incurie, d'imprévoyance, etc., etc.

M. Duplessis critique le service des Mines

Le leader de la gauche soutient de plus que le Gouvernement aurait dû prendre les mesures nécessaires pour empêcher le pillage de l'epargne populaire par des courtiers en mines n'offrant aucune garantie d'honnêteté et changeant des bouts de papier pour de l'argent.

Au dire de M. Duplessis, le Ministre a fait preuve d'imprévoyance et d'un manque de patriotisme en accordant un octroi annuel de $25,000., à une compagnie sans l'obliger à employer la main d'oeuvre de notre province.

A se discours que nous avons résumé sommairement, le Ministr ede la Voirie répond par un autre discours que nous résumerons également.

Si la production minière accuse une baisse, dit l'hon. Perrault, ce n'est pas la faute du Gouvernement. La production totale du Canada a baissé de 280 millions à 178 millions. La crise est cause de cette baisse dont Québec n'a pas été épargnée. Notre développement minier s'est opéré plus tardivement qu'en Ontario, c'est vrai mais ce n'est pas la faute du Gouvernement si les prospecteurs ne se sont pas mis à l'oeuvre plus tôt. Nos québécois notamment ne font que commencer à s'occuper de mines.

On nous reproche de nos pas avoir assurer l'emploi de notre main d'oeuvre. Nous ne pouvions pas exiger une telle condition.

M. Duplessis: Vous n'aviez qu'à le mentionner dans la loi.

L'hon. Taschereau: Le Conseil Privé a décidé dans une cause de la Colombie Anglaise qu'un gouvernement ne pouvait poser une telle condition.

L'hon. Perrault: C'est le bon sens même.

M. Duplessis: Le Gouvernement accorde un octroi, une prime de $25,000. à un ecompagnie; ne pouvait-il exiger en retour que la compagnie emploât de préference notre main d'oeuvre?

L'hon. Perrault: Nous l'avons fait pour la construction de l'usine. Nous ne pouvions pas le faire pour les autres travaux.

M. Duplessis: Mes honorables amis ne soutiendront toujours pas qu'ils ne jouvaient dire à la compagnie: Nous allons vous accorder une prime de $25,000., pendant 5 ans à la condition que vous fassiez travailler nos gens au lieu des étrangers quand la chose sera possible.

Cette discussion se poursuite durant quelques minutes, puis le Ministre des Mines passe à l'argulaire. L'hon. Perrault soutient qu'il ment du pillage de l'épargne populaire a profité de toutes les circonstances pour mettre le public en garde contre les exploiteurs, soit dans les journaux et dans ses discours au cours des sessions et après les sessions.

REPLIQUE DE M. BARRE

M. Laurent Barré veut donner la réplique au Ministre des Mines. Il admet que M. Perrault a fait un plaidoyer d'habile avocat mais que ce plaidoyer ne répond pas aux observations du Chef de l'Opposition. Il etime que le ministre, dans sa candeur "native", s'est probablement laissé prendre lui aussi au mirage et c'est la raison pour laquelli eil n'a pas dénoncé ces "gambleurs" qui parcouraient les campagnes avec des lettres patentes du gouvernement, soutirant de l'argent du public pour des mines qui n'existaient que sur lepapier. A son sens, le Gouvernement aurait dû entraver ce commerce frauduleux.

Si la loi ne lui permettait pas d'agir, prétend le député de Rouville, le Gouvernement aurait dû la changer ou la modifier. Si elle lui permettait d'agir, il a fait preuve d'incurie, d'insousciance.

L'item est adopté.

La loi modifiant la loi des jurés relativement aux grands jurés subit ensuite l'étude en comité plénier et elle est votée en troisième lecture. M. Duplessis a profité de la circonstance pour demander que les avocats de la Couronne ne se mêlent pas de politique. L'honorable M. Taschereau a répondu que le gouvernement verra à régulariser cette situation aussitôt que les finances de la province permettent de mieux payer ces avocats de la Couronne.

M. Duplessis fait retarder de quelques jours la 3ième lecture du bill fixant à St-Joseph d'Alma le chef lieu du comté du lac St-Jean et M. Duffy, député de Compton, reprend le débat sur la motion Bastien.

M. W. J. DUFFY ET L'AGRICULTURE

Seule l'agriculture peut assurer la vie de tous les jours, mais en dépit de la sécurité qu'elle offre au fermier, ce dernier est tout de même aux prises avec certaines difficultés. Il y a surproduction des produits agricoles, parce que le fermier n'a pas les marchés voulus pour absorber tout ce que sa terre produit, et, bien que le gouvernement de la province n'ait pas dans ses attributions de trouver des marchés, il ne néglige rien pour assister les cultivateurs.

M. Duffy rappelle que l'an dernier 135,000 cultivateurs ont reçu une somme totale de $249,000,000. pour leurs produits et que le gouvernement a dépensé $2,775,000. pour l'agriculture. Le problème, aujourd'hui, n'est de faire augmenter la production mais d'en faire diminuer le coût, afin que le fermier puisse faire face à la concurrence. La situation est différente depuis la crise. Au temps de la prospérité les produits agricoles trouvaient preneurs à n'importe quel prix; cet avantage est disparu et il faut voir les choses telles qu'elles sont.

M. Duffy note avec satisfaction que l'élevage des chevaux a repris de l'envergure et qu'il ne sera plus bientôt nécessaire d'importer de l'ouest les chevaux dont la province a besoin.

L'orateur dit qu'il faudrait réduire le coût de production du boeuf et li rappelle que des expériences ont été faites à ce sujet dans le comté de Compton cet hiver et que les résultats ont été très favorables.

"Il est clair, dit M. Duffy, que le gouvernement travaille sans cesse à inculquer dans l'esprit des québécois la nécessité de produire chez nous ce que nous consommons et il n'y a pas de raison d'acheter dans l'ouest le grain que l'on donne en nourriture aux animaux. On devrait aussi cesser d'acheter du boeuf de l'Ouest et si l'on comprenait ce principe élémentaire cela aiderait considérablement au réglement de la plus grande partie de nos difficultés."

M. C. A. Paquet, député de Montmagny ajourne le débat sur la motion Bastien et la Chambre se forme en Comité pour étudier quelques bills sans grande importance.

Un bill de M. Robert Taschereau est adopté, en vertu duquel un juge pourra reviser une pension alimentaire accordée antérieurement quand le mari le demandera.

On adopte également le bill Dugas qui étend l'insaisissabilité à un plus grand nombre d'objets et d'animaux de la ferme. A l'avenir, seront insaisissables les instruments, le grain et le fourrage, 10 vaches, 5 moutons, six cochons, les animaux de la basse-cour, le rucher, les abeilles et instruments nécessaires.

La Chambre s'ajourne à 8 heures et demie.

FUNERAILLES DE MME OM. SIMARD A SAINT-PASCAL

Vendredi matin, 24 mars, en l'église de St-Pascal Baylon, ont eu lieu, en présence d'une vaste assistance de parents et d'amis, les obsèques de madame Simard, née Flora Simard, épouse de M. Omer Simard, décédée le 22 mars dernier à l'âge de 53 ans. Un long cortège a renconduit la défunte au lieu de son dernier repos.

A l'arrivée à l'église, la levée du corps a été faite par M. l'abbé D. Langlois. Le service a été chanté par M. l'abbé H. Desroches, curé de St-Pascal, qui était assisté de M. l'abbé D. Langlois, comme diacre et de M. l'abbé Joseph Lambert comme sous-diacre.

Au choeur de l'orgue, la chorale de la paroisse, dirigée par M. le morts. Mademoiselle C. Lebrun ac- Dr G. Roy, a chanté la messe des compagnait à l'orgue.

Au départ le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Omer Simard; ses frères, MM. Emile et Adolphe Simard; ses beaux-frères, MM. Delphis Simard, Ferdinand et Arthur Simard et Léonidas Tremblay; ses neveux, MM. Jean-Paul Simard, Paul-Emile Simard, Georges Lefrançois, Lucien, Philippe, Léandre et Eugène Lefrançois, Edouard Gravel, Laurent Paulin, Réal, Raoul et Maurice Poulin, Joseph, Lucien et Paul Simard, Alphonse Huot et Cyrias Huot; ses oncles, MM. François Rheaume, Edouard Réaume, Ludger Savard et Z. Simard; ses cousins, MM. Arthur et François Rhéaume, Napoléon St-Micheel, Alexandre Turgeon, Auguste Pelletier, Alexandre et Napoléon Pelletier, Edouard, Paul et Georges Rheaume, Emile Bédard, P.-S. Proteau, Donat Simard, H. Paré, Nap. Rhéaume, Omer Germain, Louis Rhéaume, H. Giguère, Joseph Gagné, Adj. Letarte et Nap. Rhéaume.

Venaient ensuite: MM. Oscar Drouin, M. P. P., J. Carmichael, échevin, Arthur Piché, Emmanuel Lantier, de Montréal, Henri Fauteux, de Montréal, Paul-Emile Piché, Nap. DeChamplain, Maurice Drouin, Alphonse Chamberiand, Georges Bruneau, André Lemieux, frid Cantin, Roger Lapointe, Ro- P.-L. Lortie, Hervey Cantin, Wilméo Dufresne, Ph. Turcotte, N. Jobidon, Ls Raymond, Odina Lefebvre, Albert Messier, Adélard Poliquin, Aug. Pelletier, Ernest Alain, A. Therrieen, C. Morency, Joseph Robitaille, Ludger Lortie, O. Dugal, Charles Bédard, J.-O. Pesant, L.-A. Martin, A. Pelletier T. Chamberland, Roméo Tremblay, Ph. Tremblay, J. Bouchard, Albert Paré, Edouard Duplain, Albert Lapointe, Alfred Dorval, J.-P. Caron, Paul Thériault, Arthur Dessombres, A. Jacques, J. Jobidon, Georges Paquet, A. Gauvin, Albert Drouin, Eugène Savard, A. Thibault, J. Thibault, H. Thibault, O. Germain, Roméo Rousseau, de L'Evénement, J.-L. Savard, N. Savard, Jos. Lambert, A. Paré, F. Dumontier, J.-R. Villeneurev, A. Turcot, E. Baronet, A. Paré, P.-L. Turcotte, Jos. Paré, Georges Paquet, L. Savard, Eugène Savard, Nap. Savard, Conrad Lévesque, Thomas Lortie, E. Bourget, L. Plante, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles. La maison J. Bouchard et Fils dirigeait les funérailles.

A la faamille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

*

POPULATION DE CINQ MILLIONS

Tokio, (C. Sp.) — Selon les résultats du recensement de 1930, que vient de publier le Bureau des statistiques japonais, la population du "plus grand Tokio" s'élève au chiffre de 4,970,839 habitants, soit une augmentation de 871,009 habitants (21 pour 100) par rapport aux chiffres de 1925. La colonie étrangère compte 9,861 personnes dont 7,359 Chinois.

Cette population comprend 2 millions 631,532 hommes pour 2,336,307 femmes.

AVIS PUBLIC

La Coopérative de Beauport désire par les présentes informer le public qu'elle est la seule boulangerie autorisée par un brevet spécial obtenu du département du commerce du parlement fédéral à fabriquer et cuire le pain "Nadeau" et que seule la Coopérative de Québec qui a son bureau au No 115, rue St-Jean, est autorisée à distribuer ce pain dans la ville de Québec. Ce pain est facile à reconnaître parce que le nom du Dr Nadeau est incrusté sur chaque pain.

Toute contravention à la vente de ce produit sera poursuivie suivant la loi en pareil cas.

Par ordre,

Philéas Langevin, président.

"Anchor"

"Le vrai Tonique pour refaire vos forces après une grippe

Il est rare qu'une personne relève d'une grippe avec toutes ses forces. Il faut donc refaire ses forces perdues et le TONIQUE ANCHOR est le tonique par excellence pour rendre les forces perdues. ESSAYEZ-LE.

Voulez-vous des enfants en santé ? Donnez-leur du "TONIQUE ANCHOR".

Ce tonique surnommé à juste titre l'**Ancre du salut**, est un puissant rénovateur du sang et fortifie les os. Ce qu'il a fait pour d'autres, pourquoi ne le ferait-il pas pour vous?

Se vend aussi sous forme de pilules.
En vente dans toutes les pharmacies.

W. BRUNET & CIE PHARMACIENS
139, St-Joseph, Québec